Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de... LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

56e ANNEE—No 117 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MARDI 18 MAI 1937 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

JUAN NEGRIN A REUSSI A CONSTITUER UN NOUVEAU CABINET

Le sixième cabinet appelé à administrer les affaires d'Espagne depuis le début de la guerre civile est maintenant installé à Valence — Neuf ministres forment ce nouveau corps administratif.

Valence, 18. (D'après l'A.P.)—Un nouveau cabinet, le 6e depuis le commencement de la guerre civile, est maintenant installé à Valence, où le Dr Juan Négrin, médecin âgé de 48 ans, a reconstitué le gouvernement, mettant ainsi fin à la crise causée par la démission du cabinet Caballero . Le Dr Negrin, socialiste modéré, occupait le portefeuille des finances dans le cabinet démissionnaire. Le ministère qu'il vient de former compte 9 membres. C'est un gouvernement relativement modéré, dans lequel les communistes occupent deux portefeuilles seulement . Parmi les autres collègues du Dr Negrin on compte 2 socialistes modérés, 1 basque autonomiste et 3 républicains de gauche, parti correspondant à celui des radicaux-socialistes français.

Le nouveau gouvernement se heurte encore à l'opposition de la C.N.T., anarcho-syndicaliste, et de l'U.G.T., socialiste-communiste, deux grandes organisations ouvrières dont la dernière était présidée par Largo Caballero lui-même. La C.N.T. a refusé de faire partie du cabinet Negrin. Elle occupait 4 portefeuilles dans le cabinet Caballero.

En formant son cabinet Negrin a donné raison à ceux qui réclamaient la concentration de toutes les forces de la défense dans une seule main. Les trois ministères de la guerre, de la marine et de l'air, n'en font plus qu'un maintenant sous la direction d'Indalécio Prieto, ministre de l'air et de la marine dans le cabinet précédent, où Caballero lui-même était à la fois président du conseil et ministre de la guerre.

Le nouveau cabinet est composé comme suit: Affaires étrangères, José Giral, républicain de gauche; Justice, Manuel Irujo, basque autonomiste; Intérieur, Julian Zugazagoita, socialiste; Instruction et hygiène, Jésus Hernandez, communiste; Agriculture, Vicente Uribe, communiste; Travaux publics et communications, Bernardo Giner de Los Rios, union républicaine; travail et assistance sociale, Jaimé Ayguadé, républicain de gauche catalan.

Négrin annonce que le ministère de la propagande est désormais fusionné avec celui des affaires étrangères et celui de l'industrie avec le

(Suite à la page 17, 1ère col.)

LA ROUGEOLE

Une épidémie considérable de rougeole exerce ses ravages dans la population infantile de Québec et le Dr Martin, directeur du service sanitaire de la cité, a déclaré ce matin aux journalistes que cet état de choses est dû au fait que les médecins et les parents ne rapportent pas les cas au bureau d'hygiène municipal pour lui permettre de prendre les précautions voulues. Les parents des enfants malades devraient garder les autres enfants à la maison pour éviter qu'ils transmettent la contagion à d'autres.

DERBY COMPROMIS

Paris, 18 (P. C.-Havas) — On dit dans des milieux bien informés, que, par suite de l'opposition officielle des Etats-Unis, le derby aérien New-York-Paris sera probablement contremandé. Le ministre de l'Air, M Pierre Cot, ne voit pas avec faveur, ajoute-t-on, la proposition nouvelle de faire partir la course du Canada au lieu des Etats-Unis.

Le mariage du duc de Windsor à Mme Simpson, le 3 juin

La cérémonie aura lieu au Château de Candé et se déroulera dans la plus stricte intimité — Aucun membre de la famille royale n'assistera à cet événement — Date de la naissance de George V.

Monts, France, 18. — (D'après l'Ass'd Press) — Le duc de Windsor et Mme Wallis Warfield vont se marier tranquillement au Château de Candé jeudi, 3 juin, et aucun membre de la famille royale n'assistera à ce mariage. Le duc a choisi l'anniversaire de naissance de feu le roi George V, son père pour date de ses épousailles.

L'annonce de celles-ci ne fait aucune mention de la coïncidence des dates). Il y est dit que le "wedding party" comprendra uniquement "ceux qui furent avec eux" — le duc et Mme Warfield — "ces mois derniers et qu'aucun membre de la famille royale ne sera présent."

Plusieurs avaient présumé que le duc de Kent servirait de témoin à son frère.

L'annonce officielle du mariage, remise aux reporters par Herman Rogers à la porte du château, dit :

"Son Altesse Royale le duc de Windsor annonce que son mariage avec Wallis Warfield, fille de M. et Mme Teakle Wallis Warfield, du Maryland, décédés, aura lieu au château de Candé, à Monts, le jeudi 3 juin prochain".

Il manquera alors 20 jours au duc pour avoir 43 ans. Mme Warfield aura 41 ans le 19 juin.

Rogers, qui parlait au nom du duc donna la nouvelle à cent journalistes anglais, américains et français, réunis à la porte du château. Une pluie fine tombait. Rogers était si excité qu'il avait toutes les peines du monde à trouver ses mots pour la version française qu'il devait fournir aux reporters français. Il se refusa à toute interprétation du passage où il est dit que "les invitations au mariage du duc et de Mme Warfield seront confinées à ceux qui furent avec eux ces mois derniers".

Il n'a pas voulu dire non plus qui, en définitive serait invité.

Paris, 18. (C.P.) — On mande de Vienne à l'Agence Havas que des préparatifs sont en train au château de Wasserleonburg, en Carinthie, Autriche, pour y recevoir le duc et la duchesse de Windsor après leur mariage le 3 juin prochain.

ON PRESENTE ENCORE DE NOUVEAUX BILLS

A la séance du jour à la Chambre des Députés, on adopte un bill modifiant la loi électorale — On discute une loi relative à la Commission des Liqueurs.

La Chambre a disposé entièrement aujourd'hui de la loi modifiant la loi électorale pour permettre aux substituts du procureur général de voter aux élections. Cette loi n'a provoqué aucun débat, mais peu après son adoption en troisième lecture, le premier ministre Duplessis et plusieurs députés ont parlé longuement de l'administration de la Commission des Liqueurs dans le passé. Ces observations ont été faites autour d'un bill se rapportant aux attributions du gérant de la Commission des Liqueurs, et à la permission pour le lieutenant gouverneur en conseil de lui nommer un assistant.

La loi modifiant la loi électorale de Québec, présentée par le premier ministre, est prise en considération dès le début de la séance.

M. M. DUPLESSIS : — "Dans la loi électorale que nous avons approuvée l'automne dernier, nous enlevions le droit de vote aux substituts de la Couronne. Or, il arrive, dans les districts ruraux, par exemple, que ces substituts ne sont que temporaires et nous avons considéré qu'il était injuste de les défranchiser. Par ce bill, nous amendons la loi pour leur permettre de voter, et nous disons également que les aliénés détenus dans les hôpitaux ou ailleurs ne pourront voter. Nous disons également que celui qui achète un autre électeur ne pourra voter. D'après l'ancienne loi, celui qui s'était vendu dans une élection ne pouvait voter, mais on sait que souvent celui qui achète est plus coupable que celui qui se vend, et nous disons aujourd'hui que celui qui achète sera défranchisé également."

M. OSCAR DROUIN: — "Qui décidera cela?"

M. M. DUPLESSIS : — "Au poll, quand il y a des doutes, on assermente l'électeur, et on lui demande: Vous ne vous êtes jamais vendu dans une élection . . ."

M. OSCAR DROUIN : — "Alors on lui demandera: "Avez-vous acheté?" (Rires et applaudissements).

Le bill est alors adopté en troisième lecture sans amendement.

Le comité plénier de la Chambre passe ensuite à la loi garantissant l'indépendance de la Commission des Liqueurs. Cette loi a pour but de permettre, sur la recommandation du gérant, la nomination par le lieutenant-gouverneur en conseil d'un assistant-gérant de la Commission des Liqueurs, et d'attribuer au gérant le droit de nommer des employés.

M. M. DUPLESSIS :—Conformément à la promesse que nous faisions au cours des élections, nous avons aboli la Commission des Liqueurs dès notre arrivée au pouvoir. Il y avait à la Commission des Liqueurs un certain favoritisme pour ne pas dire plus pour le moment. Il y a une rumeur à l'effet qu'avant chaque élection des agents du gouvernement se rendaient à Paris, à Edimbourg, pour rencontrer les distillateurs et leur promettre des contrats pour quatre ou cinq années à l'avance s'ils souscrivaient à la caisse électorale.

M. C. BASTIEN :—Avez-vous des preuves, ou si vous parlez d'après des ouï-dire ?

M. T. LAROCHELLE :— Voulez-vous commencer par vous asseoir vous !

M. M. DUPLESSIS :—A part cela, la Commission favorisait la contrebande, à la faveur de lois faites sous prétexte de l'empêcher. Sur la requête d'un simple commissaire, un magistrat pouvait faire exécuter des descentes par un homme qui n'avait aucun mandat.

M. C. BASTIEN :—Vous avez oublié les mots : corrupteurs et corrompus.

M. M. DUPLESSIS :—Il y en avait à la Commission des Liqueurs comme ailleurs. Cette commission était devenu un véritable tribunal d'inquisition comme en Espagne. Nous avons aboli tous les commissaires en leur donnant un salaire d'un dollar par année, ce qui assure à l'ancien président, M. Cordeau, un revenu de $0.66 par année. (Rires).

M. Herman BARRETTE félicite ensuite le gouvernement d'avoir aboli la Commission des Liqueurs et d'avoir présenté le bill actuellement à l'étude en citant des cas de prétendues illégalités qu'il attribue à la Commission aujourd'hui abolie.

M. Barrette termine en disant que les députés et les dirigeants de la commission des liqueurs pactisaient avec les contrebandiers.

M. BASTIEN: — Le premier ministre a lancé de nombreuses accusations contre la commission des liqueurs. Au cours de la session d'urgence il a passé une loi pour abolir cette commission. Aujourd'hui il amende cette loi et il fonde un organisme qu'il n'appelle plus commission mais corporation. Il a parlé de ces "corrupteurs et de ces pilleurs" de la Commission. Il n'en a

(Suite à la page 17, 3e col.)

ULTIMATUM AUX ACIERIES

Pittsburgh, 18. (P. A.) — Les unions des employés de l'acier ont lancé un ultimatum à la Crucible Steel Company aussi bref qu'énergique : signez ou nous faisons la grève. Les négociations en sont là et le président de la compagnie, M. F.-B. Hufnafel, a reçu cet ultimatum qui est adressé à cinq grosses compagnies faisant le commerce de l'acier. Le comité qui fait cette demande est une des nombreuses filiales du comité d'organisation industrielle de John-L. Lewis. La Crucible Company compte 18,000 employés à Syracuse, New-York, à Harrison, New-Jersey et à Pittsburgh. Il est probable cependant que l'on attendra les résultats du vote qui sera pris jeudi parmi les ouvriers de la Jones & Laughlin. Les chefs comptent que les 27,000 ouvriers les supporteront.

UNE COUTUME RETABLIE

Londres, 18. (P. A.) — Une coutume de jadis sera remise en vigueur par le roi et la reine quand ils assisteront ce soir au bal donné par le duc et la duchesse de Sutherland, à Hampden House. Les autres invités sont la reine Marie, le roi Farouk, d'Egypte, la reine-mère Nazli, d'Egypte, la duchesse de Gloucester, la princesse royale, le duc et la duchesse de Kent, la princesse Juliana des Pays-Bas et son royal époux le prince Bernhard, enfin le prince et la princesse Chichibu, du Japon. La garde à cheval montera la garde auprès du palais royal jusqu'au premier juin alors que la garde à pied reprendra ses droits. On sait que c'est là une ancienne coutume abandonnée depuis des années. Les petites princesses ont applaudi hier soir un film dans lequel elles apparaissent.

Une mère dénaturée a assassiné sa fillette

Le mystère qui entourait la mort d'une fillette de 7 ans à New-York est vite éclairci — Des aveux de la mère — Un prétendu complice sous arrêt.

New-York, 18.— (A. P.)— George Christodolus, désigné par Mme Tiernan sous le nom de George Christie, 30 ans, employé de restaurant, est accusé d'avoir été le complice de cette femme dans l'assassinat de sa propre fillette de 7 ans.

Interrogé toute la nuit durant, Christodolus, qui, d'après le témoignage rendu sur la fin de la soirée d'hier par Mme Tiernan, aurait tramé avec celle-ci l'assassinat de la fille et du garçonnet de 4 ans de la jeune veuve, n'a cessé de nier toute complicité dans ce crime.

Il a déclaré à la police qu'il était

(Suite à la page 17, 3e col.)

UNE DECISION DE QUEBEC CRITIQUEE

Saskatoon, 18.— (C. P.)—Il s'est commis des erreurs dans les affaires ferroviaires du Canada, mais plusieurs des erreurs les plus coûteuses furent le fait de chemins de fer administrés comme propriété privée, a déclaré hier soir R.-J. Moffatt, de Bradwell, Sask., membre du conseil du C. N. R., à l'assemblée d'un Service Club local hier soir. Ancien directeur gérant du Wheat Pool de la Saskatchewan, M. Moffatt a mentionné l'octroi récent, par la Législature québécoise, de deux chartes permettant la construction de voies ferrées en territoire déjà desservi par le C. N. R.

"Tant que le peuple canadien n'aura pas compris l'importance de s'élever au-dessus des pressions locales ou politiques, nous nous verrons dans l'impossibilité, dit-il, de faire rendre à notre système ferroviaire son maximum de rendement."

D'ANNUNZIO MALADE

Gardoné, Italie, 18. (A.P.) — Gabriélé d'Annunzio, apprend-on aujourd'hui, souffre d'indigestion aigue et reçoit les soins constants d'un médecin. Il a maintenant 74 ans. Ses ennuis ont commencé avec la perte de toutes ses dents.

USINES FERMEES

Cleveland, 18. (A.P.) — La Republic Steel Corp'n, qui emploie 52,000 hommes, surtout dans l'Ohio, annonce qu'elle fermera ses usines et les laissera fermées aussi longtemps que l'autorité civile n'aura pas déblayé la rue, si les piquets de grève empêchent ses employés de se rendre au travail.

UN DRAME DE LA JALOUSIE A PARIS HIER

Une danseuse, Letitia Toureaux est assassinée dans le metro — On soupçonne un soldat jaloux d'avoir commis l'attentat.

Paris, 18. (P.C.-Havas) — Les détectives français enquêtaient hier sur la supposée menace de mort faite par un soldat à la danseuse Letitia Toureaux tuée dans le subway de Paris, et dont le cadavre fut découvert dans un wagon désert à l'arrivée du train à la Porte Dorée. La danseuse avait un couteau plongée jusqu'au manche dans la gorge. Elle passait pour avoir plusieurs amis, à part le soldat dont on cherche à connaitre l'identité.

"Si vous ne m'êtes pas fidèle, aurait dit le militaire à son amie, je vous tuerai". La police, malgré d'actives recherches, n'a pas encore été capable d'identifier le soldat ou de faire confirmer la menace qu'il aurait proférée. Certains journaux avancent la théorie que la danseuse

(Suite à la page 17, 3e col.)

POUR LES MISSIONS

Le Vicariat Apostolique du Yukon et de Prince-Rupert sera peut-être doté d'un avion pour les longues randonnées missionnaires à travers cet immense territoire. Cet avion sera baptisé "Vital Grondin", en souvenir du saint évêque missionnaire, S. E. Mgr J.-L. Coudert, O. M. I., coadjuteur du Vicariat, vient d'adresser un appel à la générosité du personnel du Séminaire. Des appels semblables seront adressés aux principales institutions catholiques du Canada pour l'achat de cette machine presque indispensable dans les vastes missions du Nord-Ouest.

DEMISSION D'UN JUGE

Washington, 18.—(A. P.)—Le juge Willis van Devanter a informé le président Roosevelt aujourd'hui qu'il résignerait ses fonctions actives à la Cour Suprême le 2 juin prochain. Il est âgé de 78 ans et fait partie de ce qu'on appelle l'aile droite de la Cour. Il a fait connaitre son intention dans une lettre au président peu avant la réunion du judiciaire du Sénat pour le vote sur le bill présidentiel.

BILL VOTE

(DERNIERE HEURE)

Washington, 18. (A. P.) — Le comité judiciaire du Sénat américain a voté aujourd'hui, par 10 voix contre 8, de faire au Sénat un rapport défavorable au bill du président Roosevelt pour la réforme des tribunaux.

L'ETAT DU SAINT-PERE

Castel Gandolfo, 18. (A. P.) — Le Pape a ordonné aujourd'hui qu'on mette des hauts parleurs dans la salle de sa villa où il donne des audiences publiques. Les prélats de son entourage disent que, par suite de son état cardiaque, le Saint-Père a peine à se faire entendre aux audiences publiques, seuls les pèlerins les plus rapprochés pouvant saisir ses paroles. Il a reçu aujourd'hui le cardinal Pacelli et d'autres personnalités ecclésiastiques.

Trois comités de la conférence siégeront

Les comités spéciaux chargés de faire rapport à la Conférence Impériale vont commencer à délibérer aujourd'hui même — Moyens à prendre pour développer les relations entre les pays britanniques.

Londres, 18.—(P. C.-Câble).— Les trois comités de la Conférence Impériale qui ont pour mission d'étudier les communications en temps de guerre civile, la navigation, et les problèmes économiques, se réuniront aujourd'hui même pour commencer leur travail. Ce sera, à proprement parler, le début des travaux des comités spéciaux de cette conférence.

Les spécialistes du Royaume-Uni et des différents dominions chargés d'aider les comités s'affairaient hier à mettre la dernière main aux volumineux mémoires qu'ils ont préparés.

(Suite à la page 17, 1ère Col.)

INCINERATION

Woking, Surray, 18. (P. C.) — Les restes du vicomte Snowden, qui fut chancelier de l'Echiquier dans trois gouvernements britanniques, ont été incinérés aujourd'hui au St. John's Crematorium. Le cercueil de chêne ne portait qu'une inscription : "Philip Snowden" et un unique tribut floral offert par lady Snowden.

LE SIEGE DE BILBAO VA COMMENCER

Les armées du général Mola ont franchi les hauteurs qui entourent la ville et brûlent les étapes vers la cité républicaine.

Hendaye, France, 18.— (A. P.)— On rapporte aujourd'hui que les troupes du général Mola, ayant enfin franchi les hauteurs qui bordent la vallée dans laquelle est située Bilbao, s'engagent maintenant sur les routes qui mènent à la ville, dont l'abord immédiat est défendu par une triple ligne de tranchées.

Un radio nationaliste annonce que l'aile nord de l'armée assiégeante, après avoir occupé Munguia, est maintenant devant ces tranchées. On mande de Bilbao, cependant, que l'avance nationaliste a été enrayée avant d'atteindre Munguia, point stratégique important pour la défense de la ville.

L'autre grand objectif des insurgés est Amorébieta, où une centaine de miliciens tiennent toujours, quoique débordés par l'avance du centre de l'armée assiégeante. C'est une petite ville de 5,000 âmes sur la route de Durango à Bilbao. Elle est à 10 milles du centre de la capitale basque et à 6 milles des tranchées qui dé-

(Suite à la page 17, 3e col.)

NOMBREUX MORTS

Madrid, 18.—On estime que les volontaires américains luttant pour l'Espagne gouvernementale depuis le commencement de la guerre civile, ont perdu près d'un tiers de leur effectif. Sur les 1,700 Américains enrôlés sous la bannière madrilène, plus de 500 ont déjà mordu la poussière, soit une proportion de 30 p.c. de l'effectif total.

LE TRESORIER ET LA VERIFICATION

Le bureau de comptables dont fait partie M. Eugène Barry pourra continuer jusqu'au mois de février prochain à faire la vérification des livres de la cité, en vertu d'un amendement apporté hier au bill de Québec par le Conseil législatif.

On sait que l'Assemblée législative décrétait récemment que les employés de la ville de Québec ne peuvent pas avoir d'intérêt dans un contrat ou dans un travail quelconque dont la ville paie les frais de ses deniers. Comme la vérification des livres par le bureau Morin, Barry, Côté, Marceau est commencée depuis plusieurs mois et que cet amendement forçait M. Eugène Barry à démissionner soit comme trésorier, soit comme membre de la firme dont il fut l'un des fondateurs, un amendement s'imposait et le Conseil législatif l'apportait hier au bill de Québec.

On a ajouté à l'article qui empêche les employés civiques de transiger avec la ville un proviso à l'effet que le bureau de MM. Morin, Barry, Côté et Marceau pourra continuer jusqu'au mois de février prochain à faire la vérification des livres de la cité de Québec.

NOYE REPECHE

Le cadavre d'un homme d'une quarantaine d'années a été repêché ce matin à Deschambault. La macabre découverte a été faite par M. Vallée, de Deschambault même. Le cadavre a été jeté sur la rive par les eaux du fleuve au cours de la nuit dernière. On n'avait pas encore réussi à l'identifier ce midi. Les autorités ont immédiatement prévenu M. le docteur Paul-V. Marceau, coroner du district, qui se rendra à Deschambault cet après-midi. Il est peu probable cependant que l'enquête ait lieu aujourd'hui à moins que l'on réussisse à faire l'identification du cadavre.

FETE DE LA COLOMBIE

Londres, 18. (C.P.)—Le comte et la comtesse de Bessborough ; l'hon. E.-L. Patenaude, lieut-gouverneur de Québec et nombre d'hôtes distingués ont assisté aujourd'hui aux fêtes données en l'honneur de la Colombie britannique, province canadienne dont c'était le jour.

Un nouvel incendie cause de l'inquiétude à Matane

Le feu éclate en pleine nuit à la propriété de M. Alex. Nazaire — Les occupants fuient en vêtements de nuit — Quatrième incendie en huit jours.

Matane, 18 (DNC) — Un incendie s'est déclaré à Matane au cours de la nuit dernière, qui aurait pu avoir de fort désastreuses conséquences. En effet, vers une heure, ce matin les occupants d'une propriété appartenant à Alexandre Nazaire, dans la rue de la station, furent éveillés par une fumée épaisse qui les suffoquait. Cette maison, située sur la rue de la Station, était fort grande. Le rez-de-chaussée était occupé par les magasins de la compagnie Légaré, dont M. Lucien Bélanger est le gérant. Le deuxième étage abritait les familles de MM. Léonidas Bouchard et Roméo Tremblay, ainsi qu'un appartement privé où demeure Mlle Blandine Poitras.

Tous les occupants purent s'échapper, et on put sauver les jeunes enfants avant qu'ils soient ...ement atteints. Mais le départ fut si rapide, que les occupants se trouvèrent dans la rue en costume de nuit, donnant l'alarme aux maisons voisines. Les pompiers ne tardèrent pas à arriver, et commencèrent dès lors

(Suite à la page 17, 2e col.)

TEMPERATURE

Modérément frais, nuageux et averses locales. Demain: vents du nord ouest, partiellement nuageux et frais.

Un intéressant projet est soumis au M. de la Voirie

La population des comtés de Québec et de Portneuf demande la construction d'une route de Neuville à Cap-Rouge avec entrée à Québec par Sillery.

Une nombreuse et représentative délégation composée de plusieurs maires des comtés de Québec et Portneuf et des présidents de la Chambre de Commerce et du Club automobile, et nombre de citoyens en vue accompagnés de l'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture et député de Portneuf, s'est rendue ce matin au ministère de la Voirie, pour demander la construction d'un chemin qui longerait le St-Laurent de Neuville à Cap-Rouge avec entrée dans la vieille cité de Champlain, par Sillery. Les délégués qui, en l'absence de l'honorable M. Leduc, ont été reçus par M. Arthur Bergeron, ont expliqué que la construction de ce chemin favoriserait le tourisme et qu'elle est demandée par la majorité de la population. Ce chemin qui suivrait le fleuve serait très pittoresque en plus d'être plus

(Suite à la page 17, 1ère col.)

EN VOYAGE

San Jose, Calif., 18. (P.A.)—Le Rév Barnard R. Hubbard est parti aujourd'hui pour sa onzième expédition en Alaska. Il filmera les activités des garde-côtes américains sur la mer de Béring et compilera les éléments d'un dictionnaire anglais-esquimau.

SUR LE THEATRE D'UN DRAME ODIEUX PERPETRE AUX ETATS-UNIS

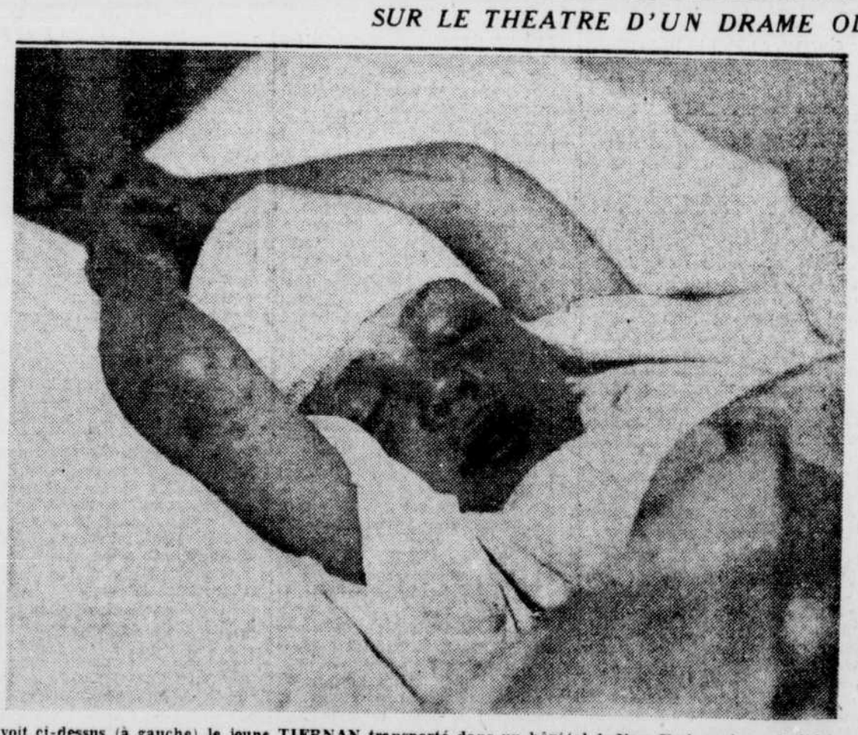

On voit ci-dessus (à gauche) le jeune TIERNAN transporté dans un hôpital de New-York après avoir été trouvé dans un bois où sa mère dénaturée a avoué l'avoir conduit pour le tuer en même temps que sa petite soeur, une fillette de 7 ans, assassinée à coups de hache. Le garçonnet fut blessé mais échappa à la mort. La fillette fut affreusement mutilée et son cadavre fut retrouvé à l'endroit où l'on voit les policiers.

JOYEUSE REUNION

Fortierville. — Vendredi soir le 7 courant un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Eugène Lemay, hôtelier, pour fêter le vingtième anniversaire de naissance de leur fille, Mariette. Des cadeaux appropriés furent présentés à la jubilaire. Mlle Lemay dit toute son appréciation pour cette belle marque de reconnaissance qu'on venait de lui témoigner.

Les divertissements ne manquèrent pas, chant et musique, au cours de cette réunion qui se prolongea tard dans la nuit, et au cours de laquelle les invités firent grand honneur au succulent goûter qui leur fut servi.

Disons aussi que le succès de la soirée est tout à l'honneur des organisatrices.

Tous conserveront un bon souvenir de cete agréable réunion.

JACQUES-CARTIER

Première messe

Dimanche, 23 mai, M. l'abbé Henri Masson, dira sa première messe à 8 heures. La messe de 8 heures 15 se donc avancée de un quart d'heure.

Parcours de la procession

M. le chanoine Gagnon a annoncé le parcours de la procession de la Fête-Dieu, comme suit : Rue Caron, rue Nelson, rue Colomb, rue Alfred, rue Arago, rue Dorchester, rue St-Vallier et rue Caron.

Communion solennelle

La communion solennelle aura lieu, jeudi, cette semaine à 8 heures. Le soir, collation des diplômes de science religieuse à 7 heures 30 à l'église paroissiale.

LE seul AUTO A BAS PRIX avec GENOUX MÉCANIQUES ET DIRECTION CENTRALISÉE
PONTIAC
P457F

Mardi : 6 heures, Joseph Côté.

Messes chantées

6 heures 30 : — Pour les âmes.

7 heures 15 : — En l'honneur de la Ste-Vierge. Action de grâces.

8 heures : — Dame Vve R. Bergeron.

Mercredi : — 6 heures, pour les âmes.

6 heures 30 : — Dr Elzéar Labrecque.

7 heures 15 : — Feu Paul Fortin.

8 heures : — Dame Vve R. Bergevin.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

NOUVELLE GOELETTE

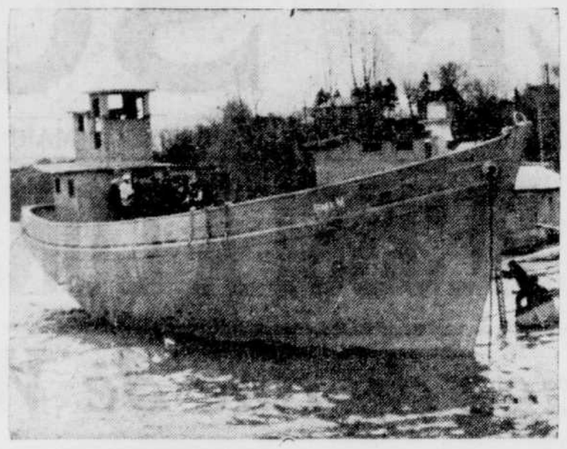

On voit ci-dessus la goélette "Irma M" construite à St-Louis de Lotbinière par M. CASIMIR DesRUISSEAUX ,charpentier et appartenant à M. ROBERT MARION.

Mères, vos JEUNES FILLES ne sont pas EXEMPTES de SOUFFRANCES

POUR VOS PLUS PETITS
OVONOL
le tonique au goût de bonbon
augmentera leur appétit, leurs forces, leur assurera des os solides et des dents saines. Partout ou par la poste : $1.00 la bouteille.

C'est durant l'époque transitoire de l'enfant à la jeune fille, c'est-à-dire vers l'âge de 12 ans, que vous devriez surveiller avec plus de soins et d'attention la santé de votre fillette. Vous devez la protéger intelligemment, non seulement contre le choc brusque du changement de constitution, mais aussi contre les malaises qui n'attendent que l'état de faiblesse où se trouvent les jeunes filles à cette époque pour se déclarer. Donnez à sa constitution le renfort dont elle a besoin en lui faisant suivre un traitement aux bonnes PILULES ROUGES ; non seulement vous lui éviterez l'ANEMIE avec ses symptômes ou conséquences que voici : pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos ou de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins mais vous lui assurerez une bonne santé pour l'avenir.

"Lorsque j'ai commencé à prendre les PILULES ROUGES, j'étais fillette à l'âge de la puberté. Je me plaignais souvent de maux de tête, au moindre surménage, je me sentais fatiguée et nerveuse. Mon teint était mauvais et mon poids diminuait. Ma mère me fit prendre les PILULES ROUGES. J'ai suivi ce traitement régulièrement pendant plusieurs mois. Graduellement, je suis devenue plus vigoureuse et mon poids augmenta. Il s'est produit un changement et après cela j'étais très bien. J'ai été si satisfaite des résultats obtenus des PILULES ROUGES que je tonifie mes jeunes filles qui, elles aussi, en obtiennent de très bons résultats. Je suis contente de les recommander comme tonique très efficace...

Signé—Mme E. DUNN,
244G, rue Guigues,
Témoin (Signé) — Y. P. Ottawa, Ont.

Pilules Rouges, par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25

PRENEZ DES FORCES
en prenant les bonnes
PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée 1566, rue St-Denis Montréal.

FUNERAILLES

Samedi matin, à huit heures, auront lieu en l'église de St-Malo les funérailles de M. Joseph Lafrance, décédé à l'âge de 42 ans. M. Lafrance était charretier au département des chemins de St-Sauveur.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, ses filles, Mlles Marie-Rose, Angella, Thérèse, Colette et Denise. Ses fils, Louis-Philippe, Paul, Albert, Raymond et Roger. Sa mère, Mme Vve Phylias Lafrance, et des frères, MM. Antonio et Eugène; des beaux-frères et soeurs. Celles-ci sont, Mme Pierre Tardif, Marie-Ange Lafrance et Mme Joseph Joynette, née Marguerite Lafrance. Le défunt laisse également son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Jean-Baptiste Fiset. Le convoi funèbre partira du domicile du défunt, 90A rue Marie de l'Incarnation, pour l'église, et le cimetière St-Charles.

DECEDEE

M. et Mme Joseph Fontaine de la rue Hermine, dans la paroisse St-Joseph, viennent d'être douloureusement éprouvés par la mort de leur fille, mademoiselle Marie-Blanche Fontaine, décédée, dimanche dernier, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 29 ans. Outre son père et sa mère, la regrettée défunte laisse dans le deuil, ses soeurs, madame Emile Verret, (Alma), madame Maurice Lafrance, (Amanda), madame Albert Thibault (Angelina) et mademoiselle Marie Jeanne, ainsi que son frère, M. Joseph Fontaine, contremaitre, chez Lachance & Tanguay.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures, en l'église Saint-Joseph.

Aux membres de la famille "Le Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

IL PAYE L'AMENDE

M. le juge en chef Hugues Fortier, J.S.P., a condamné à $50. d'amende et aux frais ou à un mois de prison un citoyen de Québec, coupable d'infraction à la loi des liqueurs. Par l'intermédiaire de son avocat, Me Jacques Galipeault, qui avait offert un plaidoyer de culpabilité, le prévenu s'est acquitté de son amende et des frais.

Extention du pouvoir du Conseil du Barreau

(Suite de la page 3)

licite ou requiert des lettres patentes en vertu des lois des compagnies, fédérales ou provinciales, ou prépare la requête pour l'obtention de ces lettres patentes; ou

c) qui, pour le compte d'autrui, fait des procédures pour l'enregistrement prescrit par la loi des personnes ou des sociétés faisant un commerce ou exerçant une industrie.

Nonobstant les termes du présent paragraphe, les notaires en exercice peuvent accomplir les actes énumérés aux sous-paragraphes (b) et (c) qui précèdent".

3. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Délégation belge en route pour le Canada

(Suite de la page 3)

par l'Association Belgique-Canada, sous la présidence du baron Louis Empain, qui est à Montréal depuis quelques mois et qui jeta les fondations de plusieurs entreprises importantes dans différents centres de la province de Québec.

Un comité de réception, sous la présidence de sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, a été organisé pour coopérer avec la mission économique belge. Ce comité est composé de:

Sir Edward Beatty, président;

Hon. sénateur Charles Beaubien, vice-président;

Major J. G. Parmelee, député-ministre du commerce;

M. S. J. Hungerford, président du Canadien National;

Arthur B. Purvis, président et directeur-gérant de la C. I. L.;

Ross M. McMaster, président de la Steel Co. of Canada Ltd;

Jackson Dodds, gérant-général de la Banque de Montréal;

M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale;

Lt-col. Allan Magee, vice-président de la Banque Barclay;

René Morin, président de la Chambre de Commerce;

M. B. W. P. Coghlin, président de la Canadian Manufacturer's Association;

Henry W. Morgan, président de la Chambre de Commerce Canadienne;

J. W. Nicholl, président du Board of Trade;

H. Laureys, président de la Chambre de Commerce belge;

John Bassett, président de la Gazette;

Hon. P. R. DuTremblay, président de la "Presse";

René Maceen, directeur-gérant du Groupe de la Compagnie Belgo-Canadienne de Crédit.

La délégation belge restera au Canada du 22 mai au 5 juin.: Un programme chargé leur a été préparé et qui commencera le jour de leur arrivée, par la radiodiffusion d'un discours de M. Edouard Montpetit, qui parlera de l'"amitié belgo-canadienne". Le lendemain, une assemblée sera tenue dans la salle du conseil de l'Association Belgique-Canada. Un peu plus tard, la délégation visitera l'exploitation agricole de l'Association Belgique-Canada, à Oka. Ensuite, viendra un petit voyage à Ste-Marguerite, où aura lieu l'inauguartion de l'Hôtel de l'Association, an lac Masson.

Mardi, le 25 mai, Son Excellence le gouverneur-général inaugurera l'exposition belge dans le magasin Henry Morgan & Co. Ltd et à midi la délégation ira rendre visite au maire et aux échevins à l'hôtel de ville. Dans la soirée, M. Wilfrid Bovey fera un discours qui sera radiodiffusé.

Mercredi, le 26 mai, la délégation visitera les ateliers Angus du C. P. R. Le lunch sera donné par la Chambre de Commerce Belge, qui sera suivi par la visite de l'édifice Bell Telephone.

Le baron Louis Empain les recevra au Cercle Universitaire au cours de la soirée.

Jeudi midi, une cérémonie au Cénotaphe et lunch au chalet du Mont-Royal. Vendredi, le groupe ira à Shawinigan Falls, et reviendra samedi pour partir dimanche soir pour Ottawa où ils seront reçus à un lunch par l'hon. sénateur Dandurand.

Mardi, le 1er juin, la délégation se rendra à Toronto, puis aux chutes Niagara, revenant à Montréal jeudi où ils seront reçus pour un dîner donné par le baron Silvererys, ministre belge au Canada.

A Québec, où ils se rendront un peu plus tard, les autorités civiles et provinciales les recevront. Ils repartiront pour la Belgique le 5 juin au soir.

W·E·BEGIN
EPAULE
FUMEE,
Picnic sans gigot. .. 16
ROTI
HAUT DE COTE.
Boeuf de qualité. ... 10
STEAK
DE JAMBON.
Le meilleur. 24

Idées nouvelles en
COSTUMES TRICOTES
pour le sport
pour les affaires
pour les voyages

Les vêtements les plus pratiques que vous puissiez avoir . . . C'est l'idéal pour le sport, le vrai chic pour les affaires, justement l'article voulu pour les voyages à faire en été.

Botanies, Bouclés et Brambles lavables. Nuances foncées et pastelles, sans oublier le blanc.

Costumes 2-pièces à partir de.. 9.50
Costumes 3-pièces à partir de.. 14.95

Vêtements tricotés exclusifs, importés de Vienne et d'Ecosse
A partir de.. 25.00
Holt, Renfrew & Company Limited
35 RUE BUADE

MANDRAKE, LE MAGICIEN

par LEE FALK et PHIL DAVIS

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE
IMPORTATEURS INDEPENDANTS DE
CHARBON
BOIS DE CHAUFFAGE
Quai Allan — rue Champlain
Tél.: 4-4678

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LES DERNIERS SANGLOTS

—PAR—

PIERRE DHAEL

No 35 — Mardi, 18 mai 1937

— Si, par exemple, il craignait, aujourd'hui, d'avoir commis une imprudence, s'il jugeait que nos relations trop fréquentes peuvent dévier, dégénérer... Si un doute lui venait, un soupçon, quant à la loyauté de votre compagnon ; s'il tremblait pour vous, pour votre inexpérience, pour les dangers imaginaires que votre fidélité pourrait courir.

Josiane l'interrompit d'une exclamation railleuse, en secouant énergiquement la tête :

— Allons donc !... De la jalousie, lui !... C'est bien le dernier être qui en soit capable.

Jacques fut si stupéfait et, en même temps, si violemment choqué de ce ton et de cette attitude insolite qu'il en ressentit comme une offense personnelle.

Il riposta sévèrement, presque avec rudesse :

— Et pourquoi ? Qu'en savez-vous ?

La jeune femme répliqua, les dents serrées et d'une voix monocorde, où frémissait seulement une indignation mal contenue :

— On ne peut être jaloux que de ce que l'on aime... Or, je sais, moi, — mieux que vous, je pense, et que quiconque, — je sais que Régis ne m'aime pas... Dès lors, que lui importe !...

Bien qu'il éprouvât un certain agacement devant cette logique féminine par trop sommaire, Jacques s'astreignit à toute la douceur dont il était capable.

— Pardon ! reprit-il d'une voix tranquille. Rappelez-vous, Josiane, que sa situation lui confère des droits et des devoirs. Qu'il vous aime ou non, ce que vous n'êtes peut-être pas à même de juger, il est responsable de vous et gardien de son honneur. Il vous a donné son nom. Il est votre mari, après tout !

Elle eut un éclat de rire si amer, si douloureux, que Jacques en fut bouleversé.

— Après tout ! répéta-t-il, entre de véritables accès d'hilarité convulsive... Après tout !... Oh ! comme vous avez bien dit le mot.

Et, pour finir, sa voix s'étrangla dans une sorte de rauque sanglot.

— Josiane ! s'écria Jacques, effrayé. Arrêtez-vous, je vous prie, et calmez-vous !... A quoi rime cette violence ? Savez-vous que vous êtes en train de vous faire le plus grand mal ?

Et, devant le spectacle de cette désolation, il déplora sa propre imprudence, sa fatale initiative. Il se reprocha d'avoir inutilement déchaîné une tempête et plongé une âme vaillante dans un abîme de douleur.

Son regard audacieux interrogeait le visage fermé, durci, indéchiffrable que lui opposait la jeune femme.

Pendant une longue minute, un lourd silence les oppressa.

Josiane en sortit la première.

Maintenant, elle ne pouvait plus reculer devant la confidence totale. Il était trop tard, elle le comprenait.

Et Jacques le comprit aussi puisque, malgré sa répugnance à recueillir une confession qu'il prévoyait douloureuse, il crut de son devoir d'insister pour qu'elle ne tardât pas davantage :

— Jacques, vous parlez par énigmes. Je ne puis vous comprendre... Je vous supplie de vous expliquer en toute franchise et simplicité, pour nous tirer tous deux de cet horrible malaise.

Elle se détourna à demi pour essuyer furtivement deux larmes qui, jaillies de son cœur accablé, embuaient ses prunelles d'or.

Jacques se mordit les lèvres et serra les coudes au corps pour ne pas pleurer lui-même de cette douleur devinée. Il se rapprocha doucement de Josiane, et, d'une voix douce et persuasive :

— Confiez-moi, dit-il, ce qui vous rend malheureuse.

Josiane poussa un profond soupir.

— Oui, acquiesça-t-elle. Quand vous m'avez interrogée la première fois, je vous ai dit : "Plus tard, vous saurez..." Eh bien ! le moment est venu. Il faut, enfin, que vous sachiez tout... Ecoutez-moi bien...

Il s'inclina vers elle.

— Je vous écoute de tout mon cœur, dit-il.

— C'est terrible ! murmura Jacques avec une sorte de frisson... Ainsi, à vous deux, pour sauver l'honneur de vos familles, vous assumiez le rôle de gage et de rançon.

— Vous l'avez dit... En d'autres termes, nous étions l'enjeu de la dure partie qui se jouait entre nos parents ruinés et notre tante richissime.

— Celle-ci, sans doute, escomptait que son ingénieuse combinaison matrimoniale tournerait autrement et réussirait mieux...

Josiane secoua la tête.

— Elle n'a pu le croire que par une illusion têtue ou une leurre volontaire, répliqua-t-elle Loyalement, Régis et moi, nous avons tout fait pour qu'elle ne pût se méprendre. Nous lui avons exposé que non seulement nous étions de tempéraments tout à fait différents, que nous n'avions, l'un pour l'autre, ni affinité, ni attrait, ni sympathie, mais encore que nos goûts et nos conceptions de l'existence divergeaient radicalement. Bref, que rien ne pouvait nous unir, et que tout devait, au contraire, tendre à nous diviser.

— Et elle n'a rien voulu admettre?

— Comment donc ! Elle s'est ri de nos alarmes, amusés de nos scrupules et moquée ouvertement de nos appréhensions pour l'avenir... Mais il y eut mieux... ou pire...

— Quoi donc ?

— A bout d'arguments et la voyant toujours intaritable, Régis et moi, nous lui déclarâmes catégoriquement qu'il nous serait impossible de nous aimer pour cette raison péremptoire que nos coeurs étaient déjà pris, engagés à d'autres et pour jamais.

— Oh ! s'exclama Jacques, saisi.

Josiane se méprit sur le sens de cette interjection.

— C'était la vérité, expliqua-t-elle. Régis avait déjà fixé son choix sur une séduisante créature qui résumait son idéal... Quant à moi...

Elle s'interrompit, confuse et oppressée.

— Quant à vous ?... insista Jacques, d'une voix doucement émue.

Elle inclina la tête légèrement et baissa ses paupières aux longs cils, soit pour mieux revoir le passé qu'elle évoquait, soit pour dérober le reflet des sentiments jalousement enfouis au plus profond de son âme douloureuse.

Elle reprit alors, lentement, et plus bas :

— Moi, je m'étais fiancée moralement, si je puis dire, au plus noble garçon qu'il puisse être permis à une jeune fille de rêver et de rencontrer. Un être d'élite, paré de toutes les qualités, pourvu de tous les talents, animé de tous les sentiments les plus élevés, les plus généreux... oh !

Elle dut s'interrompre encore, car les pleurs, de nouveau, noyaient ses grands yeux au regard désolé.

— Vous l'aimiez donc tellement ? demanda Jacques avec une sollicitude quasi fraternelle...

Elle répondit sans lever les paupières :

— Séparée de lui pour toujours, je n'ai pas cessé de l'aimer... Une affection comme celle-là, si pure, si profonde, c'est pour la vie !

— Et votre tante n'a même pas voulu se rendre à des raisons aussi formelles ?

— Ah ! vous ne la connaissez pas! Loin d'en tenir compte, elle s'est gaussée de ce qu'elle appelait "nos amourettes". Elle a déclaré qu'elle n'y attachait aucune importance ; qu'elle prétendait bien qu'on ne l'importune pas avec de pareilles sornettes ; que son parti était pris ; que ce qu'elle avait décidé se ferait comme elle le voulait... Sinon, la ruine, le déshonneur, la catastrophe...

— Oh ! s'indigna Jacques. Comme les vieillards peuvent être durs !...

Josiane eut un petit rire crispé où s'exhalait sa trop légitime rancune Elle dit :

— Les vieillards se vengent sur les jeunes, comme l'hiver prend parfois sa revanche haineuse sur le printemps.

Jacques frissonna. Il éprouva une intense horreur de cette parole impie. Car il évoquait l'image si douce, à jamais sacrée, d'une grand'mère infirme qui ne s'était, pendant des années, survécue que pour l'amour de lui, l'adolescent orphelin.

Il fut meurtri d'entendre tomber d'une bouche amie ces mots blasphématoires. Mais parce qu'il était bon, il ne put que penser :

"O Dieu ! faut-il qu'elle ait souffert pour arriver à ce point d'amertume et d'égarement !"

....

— Mais enfin, Josiane, puisque le mariage s'est décidé !

— Oui... Cela aurait pu être le beau moment. A défaut d'autre lien, Régis et moi nous aurions pu nous unir sans le signe du commun sacrifice. Il renonçait à son amour, comme moi au mien. Avec nos deux infortunes, peut-être, moyennant une égale bonne volonté, eussions-nous pu faire un semblant de bonheur.

— C'eût été, en effet, la juste récompense de votre mutuelle abnégation, dit Jacques, d'une voix émue ... Pourquoi donc ?...

— Il n'a pas voulu ! coupa-t-elle dans une sorte de halètement... Sans doute, était-ce trop beau, trop grand ! La nature humaine a ses limites... Il avait bien consenti à immoler, ses espoirs et son idéal pour le salut des siens. Il ne voulait pas me donner ce qu'il avait destiné à une autre.

Le jeune homme éprouva comme un sentiment de révolte.

— Oh ! pourtant, Josiane ! s'exclama-t-il. Une femme comme vous! ... Lui, votre mari !...

— Mon mari ! répéta-t-elle haletante, mon mari !...

Et elle ajouta, dans un cri déchirant :

— Comme si j'avai sun mari !

Elle cacha entre ses mains son doux visage confus de cet aveu, et ses admirables yeux que son coeur, débordant de chagrin, remplissait de larmes brûlantes. Elle inclina sa tête, les coudes aux genoux, et Jacques ne vit plus d'elle qu'une nuque blonde et nacrée, entre deux épaules que secouaient spasmodiquement de pénibles sanglots.

....

Il y eut, dans le cerveau de Jacques, comme un tourbillon formé de quatre embryons d'idées, qui se poursuivaient à grande course, cherchant à se rejoindre et à se relier.

"Régis est mon mari.

"Il rend Josiane malheureuse.

"Je suis avec Josiane.

"Comment la tirer de ce malheur sans trahir mon ami ?"

Difficultés de la vie, conflits des sentiments, problèmes de conscience sans cesse renouvelés ! Qui nous en délivrera ?

Comment résoudre, aplanir, restaurer ?

Jacques se le demandait, perplexe et l'âme torturée, lorsqu'il fut brutalement ramené de ses douloureuses méditations sur le plan de la réalité la plus matérielle.

Derrière le couple qu'ils formaient, Josiane et lui, rapprochés et parlant relativement bas, une sorte de soupir rauque s'était élevé, qui faisait penser aux ruissements étouffés d'un fauve que l'on étrangle.

Et Jacques eut l'impression qu'il se produisait près de lui quelque scène si atroce qu'un frisson glacé lui parcourut tout le corps.

(à suivre)

LE SOLEIL *le plus grand quotidien à Québec, offre à ses milliers de lecteurs une abondante information dans tous les domaines de l'activité humaine. Par le volume de son tirage et l'étendue du territoire qu'il atteint, le "Soleil" constitue le meilleur facteur de publicité.*

LE SOLEIL

56e ANNEE—No 117 QUEBEC, MARDI 18 MAI 1937 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

Trois séances laborieuses à la Chambre des députés

L'Assemblée Législative a siégé hier à trois reprises pour disposer de plusieurs mesures législatives importantes — La prorogation des Chambres est de plus en plus imminente — Débats sur les salaires des instituteurs ruraux et sur la question du tramway à Montréal—Passes d'armes courtes mais fréquentes — Trois autres séances aujourd'hui.

Le travail s'expédie rapidement à l'Assemblée législative. Toutefois, malgré leur désir évident de retarder le moins possible la prorogation, les députés ont souvent des prises de becs, s'interpellent et se disent fréquemment des choses aussi désagréables que possible. Et il en est ainsi à mesure qu'avance la journée. Par exemple, hier matin, on a discuté assez vivement, mais sans élever la voix. Au cours de la deuxième séance, le ton s'est fait moins aimable, et dans la soirée on échangeait quelques injures.

Nonobstant ce spectacle, les députés ont discuté et voté des mesures fort importantes. Par exemple, dans la seule journée d'hier on a voté en troisième lecture le bill de la Commission des écoles catholiques de Québec et la séparation du domaine forestier du domaine de la colonisation. Ensuite on a adopté un projet de loi de M. Bilodeau pour protéger la petite propriété et le crédit municipal et scolaire par la consolidation des taxes. On a également disposé d'une mesure en faveur du congrès du parler français, et du salaire des instituteurs ruraux.

Au cours de la dernière séance, hier soir, on a de nouveau débattu le problème de la réouverture du moulin de Chandler. Le gouvernement a fait voter une loi qui lui permettra de confier à la Gaspesia Sulphite Company des concessions forestières dont le bois servira à l'alimentation de l'usine. Enfin, on a créé un tribunal (ou comité) qui fera enquête sur le contrat du Tramway à Montréal.

Dans la journée l'administrateur de la province a sanctionné au nom du Roi, 47 bills.

LE MATIN

La députation n'est pas nombreuse à l'ouverture de cette première séance du matin à la Chambre. Dès le début, il est clair que le travail sera poussé activement : toute une série de nouvelles lois sont présentées, celles que nous annonçions hier matin.

M. J. Robinson a présenté une loi qui relève de la Trésorerie.

Chacune des lois subit rapidement sa première lecture, accompagnée de renseignements d'une concision très remarquable.

En comité plénier, la Chambre étudie puis adopte les résolutions relatives à la "loi sauvegardant les droits de la colonisation". M. Auger explique que la loi a pour but de séparer le domaine forestier du domaine de la colonisation. Il y a actuellement 15,000 ou 20,000 lots sous billets de location qui sont exposés à être dépouillés par leurs anciens propriétaires, les marchands de bois. La loi fera cesser cette anomalie, elle contribuera à l'établissement "de colons libres sur des terres libres".

L'étude de cette loi donna lieu à une brève discussion entre le premier ministre et M. Bastien, député de Berthier. Il fut de nouveau question des mérites et démérites de l'ancien régime et du nouveau.

M. Duplessis, en réponse à M. Bastien, rappela plusieurs mesures du gouvernement, en les désignant comme l'accomplissement des promesses de l'Union Nationale. Il nomme ensuite les sous-ministres de divers départements pour vanter leur compétence . . .

—"Amen !" lance M. Bastien, comme s'il s'agissait de terminer une litanie.

—"Pour une fois je suis d'accord avec le député de Berthier", rétorque M. Duplessis. Il vient de prononcer le mot le plus éloquent de sa carrière, celui que ses électeurs prononceront sur son cercueil politique".

M. Nil Larivière, député de Témiscamingue, approuve la loi, ainsi que plusieurs députés de régions de colonisation. La loi est ensuite adoptée en troisième lecture.

LES POUVOIRS

La Chambre étudie ensuite un bill de M. Bilodeau intitulé : "loi diminuant les pouvoirs accordés au lt-gouverneur en conseil par les régimes antérieurs au 25 août 1936".

Pour leurs emprunts, les municipalités ne devront à l'avenir s'adresser qu'au ministre des Affaires municipales et non recourir à l'approbation du lt-gouverneur en conseil.

Ce bill ne veut rien dire, dit M. Bouchard. On prétend aider à l'autonomie des municipalités, alors que l'on transmet simplement des pouvoirs détenus par l'exécutif au ministre des Affaires municipales. De son côté, le premier ministre soutient que le gouvernement veut rompre avec la centralisation de l'ancien régime et laisser les ministres autonomes.

M. Bastien, député de Berthier, proteste contre le titre du bill. Le projet de loi est bientôt adopté, sur division, en troisième lecture. Il en est ainsi de la loi créant les municipalités scolaires catholique et protestante de la ville de Val d'Or.

DES MOTIONS

La Chambre vote ensuite plusieurs motions dont celle de M. Emile Boiteau (U.N. Bellechasse) à l'effet que le bill intitulé "Loi refondant la charte de la Société St-Jean-Bap-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

L'APRES-MIDI

Au début de la séance de l'après-midi, L'HON. OSCAR DROUIN demande quand il obtiendra les renseignements qu'il a déjà demandés à l'HON. HENRY-L. AUGER au sujet des $10,000,000 votés par l'ancien gouvernement pour la colonisation.

M. DUPLESSIS ne voit pas pourquoi on réitère cette question quand il est si facile d'en inscrire une au feuilleton de l'Assemblée législative. Il ajoute que le ministère de la colonisation était tout désorganisé et qu'il faut faire une vérification complète pour donner une réponse satisfaisante. "Nous voulons donner des réponses exactes et pour cela il nous faut le temps voulu", d'expliquer le premier ministre. En attendant une réponse officielle, il déclare que $11,000,000 des $10,000,000 sont déjà engagés, et qu'il a fallu faire voter à la Colonisation encore $8,500,000 pour l'établir sur des bases raisonnables.

M. DROUIN réplique que le ministre s'est engagé à lui fournir les renseignements demandés.

M. CLEOPHAS BASTIEN veut savoir lui aussi quand on répondra à l'une de ses questions, transformée en motion le 9 avril à la demande du gouvernement, et concernant les employés aux bureaux du gouvernement à Montréal.

M. DUPLESSIS répond que M. Taschereau avait beaucoup de parents employés par le gouvernement et que lui n'en a pas.

CREDIT MUNICIPAL

La Chambre étudie ensuite une "loi protégeant la petite propriété et le crédit municipal et scolaire par la consolidation des taxes".

Cette loi a pour but d'aider les petits propriétaires et les corporations municipales et scolaires en permettant aux premiers de consolider leurs arrérages de taxes accumulés depuis le premier janvier 1931 et à ces dernières d'emprunter le montant des taxes consolidées.

Toute corporation peut se prévaloir des dispositions de cette loi en adoptant une simple résolution à cet effet. Tout contribuable ayant des arrérages de taxes peut les consolider en en donnant avis à la corporation et en acquittant les arrérages exigibles antérieurement au premier janvier 1931 et les taxes de l'année courante.

Les taxes consolidées sont remboursables par versements annuels égaux équivalents à vingt pour cent des taxes imposées par le dernier rôle d'évaluation en vigueur avant la consolidation, mais dans une période ne devant pas excéder vingt-cinq ans.

La corporation est autorisée à emprunter, pour un terme de vingt-cinq ans, un montant équivalent au total des taxes consolidées.

En comité plénier, MM. BOUCHARD, DUPLESSIS et BILODEAU ont discuté pendant quelques minutes et ont convenu d'amender la loi pour la rendre encore plus efficace. A un moment donné, M. PHILIPPE HAMEL s'est levé pour demander une explication, et M. DUPLESSIS a répondu qu'il pourrait discuter après la sanction des bills par l'administrateur de la province. La séance a été ajournée pendant une demi-heure pour cette fin.

A la reprise de l'étude en comité plénier, avant la deuxième lecture des résolutions, M. JOSEPH BILODEAU a déclaré qu'il avait reçu à ce sujet une délégation de propriété-

(Suite à la page 7, 2e col.)

LE SOIR

La séance du soir débute au moment où M. F.-A. POULIOT, député de Missisquoi, se lève pour protester contre un article publié par un hebdomadaire de cette ville, et qui comporte certaines attaques contre le premier ministre. "Cet article est inique, dit M. Pouliot, et je désire protester avec toute l'énergie dont je suis capable contre une telle attaque à l'adresse du premier citoyen de cette province. Tout le monde le sait, le premier ministre est un homme sincère et un croyant, et ce journal qui semble être l'organe de certains députés de cette Chambre, n'a pas le droit de traiter ainsi le premier ministre de notre province."

M. M. DUPLESSIS :—"Je demanderais à mes amis de traiter cet article avec tout le mépris qu'il mérite. Il y a longtemps que je suis dans la vie publique, et je suis habitué à ces procédés. Les injures personnelles me laissent froid, mais c'est différent quand on lance des injures à une belle oeuvre. Je ne parlerai pas davantage sur le sujet, car je ne veux pas servir de mégaphone à ces individus. Je me soucie peu de ces attaques en sachant que j'ai obtenu la confiance de la population, et que j'ai toujours été entouré de l'amitié de celui qui m'était cher et qui est disparu." (App.)

LES TRAMWAYS

La Chambre étudie alors la loi relative à la question des tramways à Montréal.

M. T.-D. BOUCHARD :—Je désirerais savoir quelle est l'idée du gouvernement d'intervenir dans une affaire qui intéresse Montréal sans que Montréal ait demandé cette intervention du gouvernement".

M. M. DUPLESSIS :—"Nous avons déclaré en maintes circonstances que c'était l'intention du gouvernement d'intervenir pour régler cette question. En 1915 ou en 1917, sans consulter la ville de Montréal, le gouvernement Gouin a nommé une commission gouvernementale pour s'occuper des tramways. Sur la commission, il y avait des libéraux et des conservateurs, mais aujourd'hui le gouvernement de l'Union Nationale n'a rien de commun avec les faux libéraux ou les faux conservateurs qui s'unissaient pour mieux passer leurs "schemes".

"Un contrat a été passé sans que la ville de Montréal eût été consultée, et on a garanti des dividendes aux porteurs. Il n'y avait cependant aucune garantie pour les salaires des ouvriers de tramways ou pour assurer des avantages aux ouvriers qui utilisaient les tramways. Quand le peuple réalisa la situation, il y eut des protestations de part et d'autre. Un homme dont l'honnêteté et l'intégrité sont restées proverbiales, M. Andrew MacMaster, un libéral, était présent à cette assemblée.

"Comme les autres il dénonça ce contrat. Mais, dans la suite, le gouvernement Gouin n'a rien fait pour changer la situation ; le gouvernement Taschereau n'a rien fait également. Le régime resta au pouvoir pendant 24 ans après, mais on en était toujours au même point.

"On avait assuré la protection des porteurs de débentures et des actionnaires, mais on avait fait preuve de négligence envers les employés, les usagers du tramway et la ville de Montréal. Aux 24 années d'apathie sous l'ancien régime, nous répondons par une action immédiate quelques mois après notre arrivée au pouvoir. Nous constituons aujourd'hui un genre de tribunal dans les limites de la juridiction gouverne-

(Suite à la page 8, 1ère col.)

FETE DU ROI

Comme nous l'avons déjà annoncé, la fête anniversaire de la naissance du roi sera célébrée le 9 juin, cette année.

RESURRECTION DU TRIBUNAL ECOLE CHEZ LES CARABINS

Le Tribunal-Ecole des étudiants en Droit de l'Université Laval sera complètement réorganisé en septembre prochain grâce à une louable initiative de quelques disciples de Thémis. Cette institution sera en effet dotée d'un greffe, des services d'un shérif et de tous les autres services d'un tribunal régulier. Les professeurs de la Faculté présideront les séances.

Dès le début d'octobre, le Tribunal sera prêt à recevoir les plaintes, sérieuses ou moins sérieuses, de tout étudiant. On conçoit que les activités de cete institution susciteront beaucoup d'intérêt et que chaque procès, quelle qu'en soit la nature, attirera des auditoires nombreux dans la salle des audiences. Les causes criminelles alterneront avec les causes civiles et procureront autant d'occasions aux étudiants de développer leurs talents et de s'entraîner de façon pratique à l'exercice de leur profession. On comprend les avantages multiples qu'offrira le Tribunal-Ecole aux futurs avocats. Aussi, il ne fait pas de doute que tous voudront se prévaloir de ces avantages et l'on s'attend à la plus intense activité juridique au cours de la prochaine année académique à la Faculté de Droit de Laval.

Les audiences seront publiques et un service d'ordre parfait assurera aux Dames et aux Demoiselles tout le confort désirable... On sait le succès de la séance d'inauguration du Tribunal-Ecole en février dernier. A tour de rôle, le Duce et le Fuhrer ainsi que d'autres grandes figures politiques durent se prêter à des interogatoires serrés dans le procès de la Société des Nations soumis devant le Tribunal des étudiants. Des causes encore plus piquantes d'intérêt pour notre population, parce que de couleur locale, donneront lieu à des procès mémorables l'an prochain.

On sait que les auteurs de cette organisation au cours de l'année qui se termine furent MM. Gérard Lévesque, Henri Lizotte, Jean-Louis Doucet, qui fut invité à présider les activités du Tribunal, et d'autres collaborateurs précieux. Ils sont également responsables de cette nouvelle initiative.

LA GRATITUDE DE NOS ETUDIANTS

M. Henri Lizotte, E.E.D., secrétaire de l'Association Générale des Etudiants de l'Université Laval, adresse au "Soleil" copie d'une résolution de remerciements adoptée à une assemblée du Grand Conseil des étudiants. Les Carabins remercient le "Soleil" de l'intérêt qu'il a porté à la vie universitaire et de la publicité qu'il a faite aux organisations des étudiants. Voici le texte de cette résolution:

Québec, 17 mai 1937.

Le "Soleil",
Québec.

Cher monsieur,

Il me fait plaisir de vous transmettre copie d'une résolution qui a été adoptée à une assemblée du grand conseil des étudiants de Laval dans le mois courant.

Voici la teneur de cette résolution:

Il est proposé par M. Georges Hébert, secondé par M. Guy Roberge, qu'une mention de remerciements soit votée à l'adresse du journal le "Soleil" pour l'intérêt qu'il a porté à la vie universitaire durant la présente année et pour la publicité qu'il a donnée à nos organisations.

Il est aussi proposé et résolu unanimement que copie de cette résolution soit transmise au "Soleil".

Permettez-moi d'offrir mes remerciements personnels à deux de mes confrères, et veuillez me croire,

Votre tout dévoué,
Henri Lizotte,
Secrétaire A.G.E.L.

LE PARLER FRANCAIS

Demain soir, le 19 mai, à 8.30 hres, à la salle des Chevaliers de Colomb, 113 rue Fleurie. Mademoiselle Yolande Desilets donnera une conférence sur la refrancisation.

Le public féminin est cordialement invité et, particulièrement les dames et demoiselles vendeuses dans les magasins.

Madame Charles Prémont a bien voulu accepter de présider cette soirée.

Il y aura aussi chant par mademoiselle Thérèse Coulombe soprano distinguée. Mademoiselle Rachel Drouin sera au piano d'accompagnement.

L'entrée est gratuite.

TAG-DAY

Le Tag Day annuel au bénéfice des aveugles de la ville de Québec aura lieu jeudi, le 20 mai. Nul doute que tous les citoyens se feront un devoir d'encourager une oeuvre aussi belle. La plupart des aveugles sont dans une nécessité pressante. Plusieurs n'ont pas d'ouvrage. Espèrons que leur sort malheureux éveillera la compassion de nos concitoyens.

CADAVRE REPECHE

Montréal, 18. — (P.C.) Le corps d'une femme a été trouvé sur le bord de la rivière Des Prairies, hier, et on croit que c'est celui de Blanche Faubert, 32 ans, de Trois-Rivières.

UN BUREAU D'ARBITRAGE

L'honorable William Tremblay, ministre du Travail, sera prié d'intervenir dans le différend entre la cité de Québec et les membres de l'Union fédérale des employés municipaux qui veulent avoir un contrat collectif, des salaires et des heures de travail raisonnables. Depuis trois ans, les employés demandent au comité administratif de leur permettre de discuter cette affaire mais sans avoir obtenu satisfaction. Hier soir, au cours d'une assemblée générale présidée par M.M. Walsh, les employés ont décidé de demander un bureau de conciliation au ministre du Travail, l'honorable William Tremblay. M. Joseph Matte, secrétaire du Conseil fédéré des métiers et du travail, assistait à la réunion et il a appuyé les revendications des ouvriers municipaux.

Extension du pouvoir du conseil du Barreau

Le Barreau aura désormais pleins pouvoirs pour étudier la conduite professionnelle de ses membres — Prérogatives réservées aux membres de la profession — Texte de la loi.

Le projet de loi du Barreau que l'on attendait avec tant d'impatience depuis le début de la session vient d'être soumis à l'Assemblée législative par M. Auguste Boyer, député de Châteauguay. La nouvelle loi a pour objet de permettre au conseil de section du barreau de faire des enquêtes sur la conduite professionnelle de ses membres sans qu'il soit nécessaire qu'une plainte spéciale et officielle ait été portée, de prohiber aux personnes qui ne sont pas membres du barreau la recherche et l'exercice d'un mandat l'autorisant à recouvrer ou à régler des réclamations résultant de délits ou quasi-délits et sauf, quant aux notaires en exercice, la préparation des procédures pour obtention de lettres patentes et enregistrement des sociétés et raisons sociales.

Voici le texte du projet de loi :

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. L'article 27 de la Loi du barreau (Statuts refondus, 1925, chapitre 210) est modifié en y ajoutant après le sous-paragraphe e) du paragraphe 1, les sous-paragraphes et les alinéas suivants :

"f) De faire les enquêtes qu'il juge nécessaires sur toute question relative à la conduite professionnelle des membres du barreau et à l'exercice illégal de la profession d'avocat ;

g) de déléguer à des comités spécialement nommés à cette fin le pouvoir de faire telles enquêtes.

Toute enquête ainsi instituée doit se limiter aux questions soumises par le syndic dans un rapport écrit, approuvé par le conseil de la section intéressée.

Si un membre du barreau est assigné en vertu du présent article et rend témoignage, ce témoignage ne peut servir sur aucune plainte subséquente contre lui."

2. L'article 73 de ladite loi est modifié en y ajoutant après le paragraphe 3o le suivant :

"4o Toute personne non munie de diplôme comme susdit, ainsi que toute association, société, compagnie ou corporation.

a) qui sollicite ou recherche, directement ou indirectement, de la victime d'un délit ou d'un quasi-délit ou de ses représentants, l'autorisation de recouvrer ou de régler pour leur compte la ou les réclamations en dommages résultant de ce délit ou de ce quasi-délit; ou

b) qui, pour le compte d'autrui, sol-

(Suite à la pege 2, 6e col.)

BRILLANT SUCCES DE P.-A. GIGUERE

Un gradué de l'"Ecole Supérieure de Chimie" de l'Université Laval, M. Paul-Antoine Giguère, fils de feu M. J.-E. Giguère et de madame Giguère, chemin St-Louis, vient d'obtenir avec grand succès de l'Université McGill le titre de "Doctor of Philosophy" (Ph.D.) pour une thèse qu'il a présentée devant la Faculté de Recherches de cette institution. Depuis trois ans, M. Giguère a poursuivi des travaux de recherches en chimie-physique à McGill. Ses travaux ont porté plus spécialement sur l'étude du péroxyde d'hydrogène : amélioration des procédés de préparation et études des propriétés de ce produit.

M. P.-A. Giguère est né à Québec et a fait ses études classiques au Séminaire de Québec, d'où il est sorti en 1930 avec le titre de B.A. De 1930 à 1934, il suivit les cours réguliers de l'"Ecole Supérieure de Chimie", et obtint le diplôme de Chimiste et de Licencié ès Sciences.

Monsieur le docteur Giguère est membre de la "Société de Chimie de Québec", et du "Canadian Institute of Chemistry". Nos félicitations.

PRINCESSES HEUREUSES

Windsor, 18. — (P. A.) Les petites princesses Elizabeth et Margaret Rose ont applaudi hier soir à leur propre apparition sur l'écran. Grandes furent leur joie et leur surprise de se voir sur un film tourné au cours des fêtes du couronnement et dont on a fait la projection hier dans la salle du trône au château de Windsor. Leurs Majestés se sont rendues au château pour voir ce film.

A L'HONNEUR

M. PAUL-ANTOINE GIGUERE, fils de feu M. J.-E. Giguère et de Mme Giguère, Chemin St-Louis, vient d'obtenir de l'Université McGill le titre de "Doctor of Philosophy" après une brillante soutenance. Le nouveau titulaire est un gradué de l'Ecole Supérieure de Chimie de l'Université Laval.

DES AGENTS AMERICAINS MALMENES

Deux agents de l'Amalgamated Clothing Workers of America prétendent avoir été enlevés entre Sorel et Montréal — Une enquête.

Montréal, 18. (P.C.)—Deux agents de l'Amalgamated Clothing Workers of America demanderont aujourd'hui une enquête au gouvernement de la province pour découvrir les hommes qui les ont enlevés au cours d'un voyage de Sorel à Montréal et qui les battirent ensuite. Les deux officiers sont Adolf Welicovitch, agent d'affaires de l'union, et Ben Richikoff, un des organisateurs.

Ils prétendent avoir été enlevés et battus par les ouvriers métallurgistes qui sont en grève à Sorel depuis plusieurs jours, mais ils n'ont pas dit pour quel motif.

J. C. Spector, avocat de l'union ici, a dit que les deux officiers s'étaient rendus à Sorel dimanche par affaires pour leur union et qu'ils s'en revenaient à Montréal dans un autobus lorsque deux automobiles contenant une quinzaine d'hommes rejoignirent l'autobus lorsqu'elle s'arrêta à un passage à niveau à un mille de la ville.

Quelques-uns des hommes frappèrent à la porte de l'autobus et le chauffeur, les prenant pour des voyageurs en retard, les laissa monter. Ensuite, les agresseurs firent descendre les deux officiers de force et, lorsque l'autobus fut parti, leur tombèrent dessus à coups de poing.

Welicovitch dit qu'il fut ramené à Sorel dans une des automobiles, interrogé sur les affaires qui l'avaient amené dans cette ville, photographié et détenu sous bonne garde dans un hôtel pendant deux heures. Finalement, on lui permit d'appeler un taxi pour retourner à Montréal.

De son côté, Richikoff avait reçu l'ordre de déguerpir et lui aussi avait loué un taxi. Les deux hommes ont dit qu'ils avaient reconnu certains de leurs assaillants.

VOYAGE A BUDAPEST

Rome, 18, (C.P.-Havas). — Le roi et la reine d'Italie sont partis pour Budapest aujourd'hui sur un train spécial où avaient pris place également la princesse Maria, le ministre des affaires étrangères, comte Ciano, et une suite nombreuse. Le train était remorqué par deux locomotives électriques. Cette visite officielle à Budapest durera une semaine. La presse italienne y voit une manifestation éclatante de l'amitié italo-hongroise. Aucun article de journal, cependant, ne fait allusion à l'épineuse question des rectifications de frontières réclamées par la Hongrie.

PIQUETAGE

Los Angeles, 18 (PA) — Des plans pour le piquetage d'un bon nombre de théâtres ont été faits aujourd'hui par les grévistes du cinéma. Ils veulent boycotter toute l'industrie cinématographique des Etats-Unis.

LE BUDGET DE LA VILLE

On prévoit que le conseil municipal, dans un avenir rapproché, se mettra à la tâche de balancer de nouveau le budget de l'année civique 1937-1938, suivant les données du bill de Québec, et il appert qu'on considérera de nouveau l'opportunité de remettre sur le rôle la taxe des locataires qui rapporterait environ $100,000. Il reste environ $300,000 de revenus à trouver étant donné que la Législature a refusé à la cité la permissoin de diminuer de moitié les versements qu'elle fait chaque année à ses comptes d'amortissement de la dette consolidée. On sait que le conseil de ville empruntera pour payer le compte de l'Assistance publique aug ouvenrement.

Délégation belge en route pour le Canada

A LA PRETRISE

M. l'abbé GEORGES HEBERT, licencié en Théologie de l'Université Laval avec très grande distinction, sera élevé à la prêtrise samedi prochain. M. l'abbé Hébert, qui est le fils de M. et Madame Honoré Hébert, de Deschaillons, dira sa première messe dans sa paroisse natale dimanche.

La Belgique envoie chez nous une mission qui étudiera les moyens à prendre pour resserrer les liens commerciaux qui nous unissent.

Une importante mission belge se dirige vers Montréal à bord du "Montcalm", de la compagnie du Pacifique Canadien, et arrivera dans la métropole le 22 mai pour étudier au Canada la possibilité de resserrer les liens commerciaux qui unissent notre pays à celui du roi Léopold II.

Voici la liste des délégués que la Belgique nous envoie:

Lucien Graux, de Bruxelles, président du Comité Central industriel.

Vicomte A du Parc, de Bruxelles, envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire, chef de la section de l'Expansion commerciale au Ministère des Affaires étrangères.

Alfred Frank, de Bruxelles, représentant en Belgique de l'Association Belgique-Canada.

Fred. Met den Anext, secrétaire de la Mission.

Henri J.-P. Belliard, d'Anvers, président des ateliers de réparations et chantiers Béliard-Crighton & Co., administrateur du chantier naval de Rupelmonde et des Corderies & Tissage Franco-Belges.

Jean Boels, de Gand, directeur-général de la Cie Bergougnan Belge.

Rév. P. de Sebast. Braun, directeur de l'atelier d'art et de Maredsous.

Crombe, licencié en droit.

De Mot-Morel, de Bruxelles, administrateur des Ecrémeuses Mélotte.

René Dentrée, de Bruxelles, vice-président de la Cie Belge, représentant des A. C. E. C. X.

Edmond Menquin, de Bruxelles, administrateur de la Cie Belge, représentant des A. C. E. C.

Charles Hervy-Cousin, de Bruxelles, vice-président du conseil supérieur de la marine, administrateur de la Cie des Installations Maritimes de Bruges-Zeebruge et administrateur du charbonnage de Streipy-Bracquegines.

Geo. Manderveld, de Ougrée, directeur commercial de la Société Commerciale d'Ougrée-Marihaye.

Jacques Masui, de Bruxelles, représentant un certain nombre d'éditeurs belges.

Alexandre Osterrieth, d'Anvers, comptoir lainier.

Tasieux, Continental Cellulose.

J. Thomas, de Bruxelles, directeur de la Cie Commerciale Belgo-Canadienne.

Val Halaberghme, importateur de produits alimentaires.

Lucien Vertongen, administrateur de la S. A. Vertongengens, à Termonde.

Thiry, machines pour papeteries.

Cette visite au Canada par la mission belge est un développement du beau travail qui a été fait jusqu'ici

(Suite à la pege 2, 6e col.)

LE MEURTRE DE MADAME H. BROSSEAU

Le procès de Gaétan Choquette, accusé du meurtre de madame Henri Brosseau, s'instruit à Montréal en cour d'assise devant l'hon. juge W. Lazure — Madame Brosseau aurait été étranglée.

Montréal, 18.— (P. C.)— Gaétan Choquette, acusé du meurtre de madame Henri Brosseau, a commencé de subir son procès hier devant les assises criminelles. Les témoins de la couronne ont expliqué ce qu'ils savent des faits et gestes de Choquette depuis le dimanche matin, 21 mars, jusqu'au jour de la mort de madame Brosseau. On a raconté l'histoire d'une longue randonnée en automobile qui aurait été faite par Choquette entre Lougueuil et Marieville. On sait que le cadavre de madame Brosseau a été découvert de bonne heure lundi matin, le 22 mars dernier dans sa chambre. Ses cinq enfants étaient alors dans la cuisine à prendre leur petit déjeuner. Choquette n'était pas là et l'un des enfants déclara :

—Gaétan est allé chercher tante Clelia à Saint-Hubert.

Toutefois, on n'a pas pu établir complètement les faits et gestes de Choquette. Il semble que la dernière fois qu'on l'ait vu à la maison soit le dimanche soir de bonne heure, plusieurs heures avant le moment de la mort, tel que l'a établi l'autopsie. Le jour qui précéda la mort de madame Brosseau, Louis Lamarre, de Chambly, avait acheté un cheval de madame Brosseau et l'avait payé $150. Choquette et une femme était en présence de madame Brosseau quand Lamarre lui remit l'argent. A 6 heures et 15, dimanche soir, M. et madame Gaston Payette vinrent chercher du lait chez madame Brosseau. Ils ont vu Choquette dans la maison. Il y était encore quand

(Suite à la page 17, 8e col.)

PLAN D'AMELIORATION AUX HABITATIONS

Le public radiophile de Québec a eu l'occasion d'entendre, hier soir à C. K. C. V., une causerie donnée par Mme Charles Frémont, présidente du Comité Féminin local de Propagande du Plan d'Améliorations aux Habitations. Cette causerie a été faite sous les auspices de la Chambre de Commerce.

Le Gouvernement Fédéral a créé la Commission Nationale de Placement qui a élaboré un plan constructif dont l'exécution activera les travaux de bâtiments. Ce plan est celui-ci : On demande à tous les propriétaires de considérer quelles améliorations ils pourraient faire à leurs immeubles, ceci dans le but direct et premier de procurer du travail aux ouvriers. Mme Frémont a terminé en déclarant que ce plan doit être un succès et qu'elle s'adressait aux femmes tout particulièrement parce que ce sont elles qui règnent dans les habitations.

LE COLLEGE DE NICOLET

Les anciens élèves du collège de Nicolet ont tenu récemment, à l'Académie Commerciale, une réunion spéciale pour procéder à l'élection des officiers. L'élection a donné le résultat suivant :

Président : M. Léopold Désilets, avocat.

1er vice-président : M. Rodolphe Courchesne.

2e vice-président : M. l'abbé Albertus Martin, eccl.

3e vice-président : M. J.-Eugène Belcourt.

Secrétaire-trésorier : M. Jules Rousseau.

Les directeurs : MM. Wilfrid Trudel, Walter McCaffrey, Léonidas Tousignant, Ls-Ph. Boisvert, Maurice Nadeau, Maurice Lacerte, Joseph Beauchemin, Lucien Trudel, Roméo Fontaine, Liboire Guertin, Lucien Dufresne et Guy Dallaire.

Vendredi, le 21 courant, il y aura une assemblée des Anciens Elèves Nicolétains à l'Académie Commerciale de Québec, à 2 rue Cook. Cette assemblée nous donnera l'avantage d'avoir parmi nous l'organisateur en chef, et en même temps notre ancien Préfet des études, j'ai nommé le Révérend Frère Dominique, alors tous devraient être présents. Il sera discuté la principale question qui consiste au transport des Anciens de Québec à Nicolet et retour, etc.

LA FETE-DIEU

La paroisse de St-Coeur de Marie a obtenu l'autorisation nécessaire pour que le défilé de la Fête-Dieu passe à travers les jardins et pelouses des édifices du Parlement. La demande en a été faite à l'Hon. M. Onésime Gagnon, qui est un paroissien de St-Coeur de Marie. Celui-ci a déclaré que le gouvernement consentait, après avoir remarqué que l'entrée centrale du Palais Législatif semblait toute désignée pour l'érection d'un reposoir, il a déclaré qu'il y en aurait un d'érigé en cet endroit.

VICTORIEUX AU SCRUTIN D'HIER

On voit ci-dessus trois des vainqueurs de la lutte municipale qui a eu lieu hier dans nombre de centres régis par le code municipal. Ce sont, de gauche à droite, MM. J.-A. Blondeau, réélu maire de Lorette-ville; Adalbert Roy, réélu maire de Cap-Chat (paroisse), et M. Thomas Côté, ancien député libéral de Gaspé-Nord, élu maire du village de Cap-Chat.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 18 MAI 1937

Où est l'intérêt commun ?

La théorie économique que M. Mackenzie King suggère à la conférence impériale inquiète la classe privilégiée à laquelle profite la protection tarifaire. Comme elle exerce une influence sur une partie de la presse canadienne, celle-ci réagit dans le sens désiré par les protectionnistes. Elle laisse entendre que si les impôts douaniers étaient encore réduits, ce serait exclusivement à l'avantage de la concurrence étrangère.

Cette erreur est facile à corriger, du moins dans l'esprit qui cherche sincèrement l'intérêt général. Si les démocraties anglaises concluaient un pacte commercial comme celui qu'on leur propose actuellement, les concessions seraient mutuelles. Bien plus, dans la préparation d'un semblable traité, des précautions seraient prises pour ne pas bouleverser indûment les conditions actuelles de l'industrie. L'augmentation des échanges et la réduction du coût de la vie, voilà le double objectif à réaliser.

L'efficacité du système dont M. King est le champion pourrait être démontrée par deux exemples. Lorsque les Etats-Unis et le Canada ont cru devoir recourir aux hostilités tarifaires, le volume du commerce a tombé de plus de moitié entre ces deux pays. Au contraire, l'an dernier, lorsque ces deux mêmes pays ont conclu un accord réciprocitaire, le volume du commerce canado-américain a monté de mois en mois, au profit évident des travailleurs et des consommateurs.

Mais il y a plus qu'un avantage matériel immédiat à rapprocher les peuples par les liens puissants de l'économique. Des bonnes relations commerciales s'ensuivent les bonnes relations politiques. Ainsi naît un intérêt commun à maintenir les conditions heureuses dont profite le plus grand nombre. Des lois, que M. King parvienne à unir plus intimement le monde britannique et le monde américain, par la force même des choses les Etats-Unis ont un intérêt plus prochain à servir la cause de la paix britannique; et, *vice versa*, la Grande Bretagne aura des raisons particulières de ne rien faire qui puisse compromettre la paix américaine.

A l'époque si troublée que traverse le monde, cette économie pacifique devient une pratique prudente, sinon un devoir patriotique et humanitaire. Les peuples alertés par le péril prochain de la guerre ne manqueront pas de saisir ce point de vue qui les concerne dans leur sang comme dans leur bourse. Aussi vaudrait-il mieux, pour ceux qui redoutent que leurs intérêts personnels aient à souffrir des concessions à faire aux consommateurs, ne pas recourir à des procédés malhonnêtes pour combattre l'idée généreuse que le Canada revendique officiellement à Londres.

Le vieux parti tory aurait tort de se solidariser à cette occasion avec les profiteurs du régime de la protection tarifaire. Si ce système a eu autrefois sa raison d'être, lorsqu'il s'agissait d'édifier des industries canadiennes pour concurrencer les industries étrangères, il y a beau temps que cette nécessité n'existe plus. A preuve cette apostrophe que M. Bennett adressait lui-même aux industriels canadiens, en 1930, à la veille d'une conférence économique dont il était l'instigateur. Il leur rappelait que si une protection tarifaire de 33 pour 100 pouvait se justifier en 1878, elle devenait abusive, vexatoire, injuste et intolérable un demi-siècle plus tard. Les industries fondées il y a cinquante ans à la faveur de cette politique tutélaire sont devenues des monopoles égoïstes, comme l'ont démontré les enquêtes parlementaires et extra-parlementaires tenues en ces dernières années.

On aurait donc tort, comme le font actuellement certains journaux, de représenter M. King comme l'agent du Président Roosevelt dans une assemblée où sont seuls représentés les pays britanniques. N'est-ce pas le premier ministre du Canada qui a gagné le gouvernement américain à son point de vue économique ? Et ne serait-ce pas au grand avantage du commonwealth, si les ministres britanniques réalisaient l'importance des alliances économiques avec les pays démocratiques. Lorsque les peuples tyrannisés par les dictatures auront constaté qu'on vit plus heureux et plus libre dans l'empire britannique ou dans la société des nations américaines, ils ne demanderont pas mieux que d'essayer sincèrement d'un régime plus humain que celui qu'on leur impose actuellement par la force.

Nous réprouvons, certes, et de toutes nos forces, les excès auxquels les passions déchaînées en Espagne ont parfois conduit ceux-là mêmes qui se font les défenseurs de l'ordre et de la civilisation chrétienne. Tout ce qui est aveugle et cruel nous soulève le coeur. Mais ce qui nous le soulève autant, c'est de voir le parti qui a détruit, qui a pillé, qui a incendié toutes les églises qui se trouvaient sous sa main, massacré le quart du clergé, torturé des religieuses, venir aujourd'hui prêcher la croisade catholique ! En créant les conditions politiques et sociales qui ont déchaîné la guerre civile espagnole, les anarchistes et les communistes ont déjà près de sept cent mille morts sur la conscience. C'est assez pour qu'ils soient les seuls auxquels parler d'humanité, de justice et de raison soit interdit.

Wladimir D'Ormesson.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Quel ducaton !

L'orgueil rend cruel.

Ce n'est pas la peur qui manque.

La mode abuse de ses prérogatives.

Les fleurs remettent leur fête à plus tard.

Ford attend ses ennemis avec des inventions nouvelles.

Quand les nuits sont plus courtes, il faut dormir plus vite.

Dans un monde meilleur les préjugés de classe disparaissent.

La ligue des locataires aura bientôt une juste revanche à prendre.

L'usine parlementaire aurait besoin de plusieurs équipes d'ouvriers.

La médecine réussira-t-elle mieux à l'Espagne que la chirurgie militaire ?

Les prodigues n'ont qu'un tort, c'est de ne pas s'intéresser aux bonnes oeuvres.

Ce qu'ils disent

Le sacre de George VI

Le fils ressemble au père. Il vit dans une atmosphère familiale chère à la maison royale et chère aux peuples anglais. — (The Gazette).

•

La bonne manière

Le Roi et la Reine ont donné jusqu'ici l'exemple des vertus familiales, sociales et personnelles qui font la force des Etats. Puisse leur règne être long et heureux, prospère et pacifique !

Dieux sauve le Roi, Dieu sauve la Reine ! — (La Patrie).

•

Les expédients

Il y a, dit-on, des avocats qui prennent et les intérêts de la veuve et le capital des orphelins. Cela tient, dans la plupart des cas envisagés, à ce que la profession est présentement surencombrée, nos universités jetant annuellement sur le marché leur production sans se soucier du potentiel de demande en perspective, sans se rendre compte, au préalable, des débouchés. L'avocat étant, assez souvent, un mal nécessaire, il semble imprudent de saturer notre milieu ambiant de cette faune humaine à double tranchant. — (Le Monde Ouvrier).

•

Trop bonne pour cela

Il y a crise agricole dans notre province. La terre ne fait guère vivre son homme. Il importe donc plus que jamais d'assurer à nos cultivateurs toutes les sources possibles de revenu.

La production de la pomme pour la fabrication et la vente du cidre en serait une excellente. Au cours d'une série d'articles qu'un spécialiste a consacrés à cette question, l'an dernier, dans les colonnes de notre journal, nos lecteurs ont pu se convaincre que cette industrie vaudrait à des dizaines de milliers de nos cultivateurs un revenu additionnel important.

Pourquoi alors ne pas autoriser dans Québec la fabrication du cidre ? Pourquoi ne pas accorder cette aide à nos cultivateurs ? Pourquoi retarder plus longtemps une réforme que tous jugent utile, nécessaire ?

Nous avons confiance qu'à la prochaine session du parlement l'hon. M. Bilodeau pourra soumettre à nos législateurs un projet de loi autorisant la fabrication et la vente du cidre. Et nul doute que nos députés se feront un devoir et un plaisir de le voter.

(Le Nouvelliste)

•

Le roi chez les pauvres

Le roi George VI et la reine Elisabeth n'ont pas voulu oublier les quartiers les plus pauvres de Londres. Au lendemain du sacre, surmontant la fatigue, ils ont visité la partie nord de Londres, sans s'être fait annoncer d'avance. La population de la capitale, cependant, ne fut pas lente à les reconnaître. Les acclamations commencèrent à retentir dès qu'on s'aperçut de la présence des souverains. Une immense vague d'applaudissements déferla bientôt sur tout le parcours du roi et de la reine. Une demi-heure avant leur arrivée à l'angle de la rue Leather et du chemin Clerkenwell, dans la région la plus pauvre de Londres, des milliers de citoyens obstruaient tout passage. Brisant le cordon des gendarmes, la foule se jeta au-devant de l'automobile qui précédait la limousine royale. Des centaines d'enfants l'entourèrent en un clin d'oeil agitant des drapeaux et acclamant les souverains. A la sortie de la rue Leather, la police pouvait à peine maintenir libre un passage suffisant pour la voiture royale. Les pauvres de Londres couronnaient, à leur façon, leur roi et leur reine.

La veille, les puissants du jour avaient applaudi George VI et la reine Elisabeth. Dans la vieille abbaye de Westminster, la cérémonie du sacre s'était déroulée au milieu d'une pompe et d'un faste inouïs. Le roi et la reine, précédés d'un cortège d'un éclat incomparable, symbole de la puissance qu'ils représentent, défilèrent dans les rues de Londres. Malgré sa splendeur et sa majesté, la cérémonie du sacre n'a certainement pas été plus touchante que la manifestation improvisée de la classe pauvre de Londres à ses souverains.

Cette visite du roi et de la reine à leurs plus humbles sujets au lendemain du couronnement à Westminster dénote chez Leurs Majestés une élévation de sentiments qui les honore et les fait aimer.

C. L'H.

(Le Droit)

CHRONIQUE DU CONGRES

Un drame dans un couvent. — Réalisation pédagogique. — La monnaie du Congrès.

Un couvent dans la région du Saint-Maurice. Une salle académique où se presse la foule des élèves et des amis de l'institution. Lever du rideau impatiemment attendu. Mouvement de surprise dans l'auditoire. Sur la scène on a érigé une forteresse en carton-pâte. Une pancart indique le symbolisme de cette construction guerrière: les solides murailles, les crénaux, l'artillerie représentent le Congrès de 1912. Et le drame commence.

Un chevalier aux couleurs de France s'amène joyeux dans la direction de la forteresse. Il s'en approche. Il s'apprête à y pénétrer. Stupeur! Il constate que l'ennemi s'est rendu maître de la place. Toute une garnison d'anglicisms s'est logée dans les coins et recoins du château fort.

Le chevalier fait demi tour. Il revient bientôt avec une troupe de vaillants soldats et l'assaut est donné à la forteresse. Chaque assiégeant doit, pour déloger un anglicisme, lui substituer un carton portant le terme français équivalent. Après quelques moments de lutte, la forteresse française est reconquise. Alors le chevalier de Sa Majesté la Langue française grimpe sur la citadelle et change une date. Le château fort représente maintenant le Congrès de 1937.

Mise en scène enfantine, dira-t-on. C'est ce qui en fait l'originalité et le mérite. Le jeune auditoire auquel on le destinait spécialement a pu saisir de façon concrète, sensible le travail fait en 1912, les compromissions et les reculades d'un quart de siècle, l'oeuvre salvatrice que veut réaliser le Congrès de 1937. Un drame fort bien imaginé lui a fait comprendre en quelques minutes et retenir pour la vie des notions abstraites, compliquées avec lesquelles un exposé verbal l'aurait peut-être brouillé irrémédiablement. Il faut féliciter les institutrices qui ont eu l'idée de cette composition scénique et qui, patiemment, l'ont réalisée.

Le Congrès donnera lieu à d'académiques discours, à des rapports très élaborés sur la décadence ou la survivance de l'esprit français chez nous, cela doit être parce que la première condition de survivance pour un peuple est, dans l'ordre humain, la claire vision d'un idéal et de tout ce qui peut en rapprocher ou en éloigner. Mais il y a aussi la monnaie de ces verbes d'or; pièces d'argent, de cuivre ou de nickel, entretiens familiers causeries radiophoniques, chants canadiens, enquêtes, compositions françaises drames, récitations, que sais-je encore. De façon plus intime, plus étendue, plus durable que les démonstrations officielles du Congrès, ces manifestations diverses d'un patriotisme ingénieux, réaliste, fécond contribueront à faire communier la race à un idéal national vraiment digne d'elle et de son passé.

LE COMITE DE PUBLICITE DU CONGRES.

Plusieurs maires ont été défaits aux urnes

(Suite de la dernière page)

échevinaux il y avait lutte.

M. J.-A. Gilbert, employé du Quebec Railway, a remporté la victoire sur ses adversaires. M. Gilbert a une majorité de 32 voix sur son plus proche concurrent, M. Raoul Fortier, maire sortant de charge. M. Georges Blouin, gérant du Cyclorama, est celui qui a obtenu le moins de voix.

Chez les conseillers, MM. Jos. Morel, Frs Paré et Louis-Jean Morel ont été élus. Ils appuyaient tous trois la candidature de M. Gilbert.

M. François Paré a obtenu 3 voix sur son adversaire, M. Joseph Dufour, peintre.

M. Louis-Jean Morel, rentier, a obtenu 26 voix sur M. Joseph St-Gelais, employé du Quebec Railway.

M. Joseph Morel, menuisier, a obtenu 31 voix sur son adversaire, M. Emile St-Gelais.

CHATEAU-RICHER

M. Léonidas Cauchon, cultivateur, a été élu maire de la municipalité de Château-Richer par une majorité de 148 voix sur son plus proche adversaire. M. Cauchon avait trois adversaires: MM. Charles Lefrançois, Jos. Martineau et Edouard Gravel, qui s'est retiré de la lutte, hier matin, avant l'ouverture des polls. A l'échevinage, il y avait contestation aux trois sièges. Les candidats élus ont été MM. Jos. Asselin, Arthur Julien et Adélard Huot.

Le rapport des votes est le suivant:

A la mairie:

Léonidas Cauchon	234
Chs Lefrançois	86
Joseph Martineau	79

Chez les conseillers:

Siège No 1:

Jos. Asselin	205
Vincent Giguère	153
Maj. Asselin	52

Siège No 3:

Arthur Julien	242
Apollinaire Drouin	112
Maj. Julien	130

Siège No 5:

Adélard Huot	231
Napoléon Rhéaume	107
Maj. Huot	124

STE-PETRONILLE

Il n'y avait élection qu'à un seul siège. M. Paul Rémillard, agent d'assurance, faisait la lutte à M. Arthur Laflamme, sortant de charge. M. Rémillard a obtenu une majorité de 51 voix.

Les votes donnés se répartissent comme suit pour chacun des deux candidats:

Rémillard	85
Laflamme	34
Maj. Rémillard	51

M. J.-P. Blais, marchand, a été réélu pour un treizième terme, jeudi dernier, maire de la municipalité. MM. Edmond Plante, capitaine, et Arsène Chatigny, jardinier, ont été réélus par acclamation également jeudi dernier.

ST-RAYMOND (village)

M. Pierre-Mathias Cantin a été élu maire de la municipalité du village par une majorité de 15 voix sur son adversaire, M. Charles Plamondon, maire sortant de charge. Les votes à la mairie se répartissent comme suit:

Pierre Cantin	163
Charles Plamondon	148
Maj. Cantin	15

MM. le notaire Marcel Larue et le docteur Octave Moisan ont été élus conseillers en obtenant une majorité sur leurs adversaires, MM. Louis Alain et Armand Petitclerc. M. Gédéon Genois a été réélu par acclamation jeudi dernier. Le rapport du scrutin est le suivant:

Siège No 1:

Larue	186
Petitclerc	112
Maj. Larue	74

Siège No 3:

Dr Moisan	170
Delphis Savard	139
Maj. Moisan	31

ST-RAYMOND (paroisse)

M. J.-Georges Moisan a été élu maire de la municipalité de la paroisse de St-Raymond. M. Moisan faisait la lutte à M. Johnny Linteau, maire sortant de charge. Les votes donnés sont les suivants:

Moisan	228
Linteau	208
Maj. Moisan	20

DESCHAMBAULT

M. Laurent Bouchard, cultivateur, a été élu maire par une majorité de 61 voix sur son adversaire, M. J.-B.-H. Gauthier, propriétaire d'autobus. Les votes donnés se répartissent comme suit:

Bouchard	148
Gauthier	92
Maj. Bouchard	56

A l'échevinage, il y avait six candidats sur les rangs: c'étaient MM. Herménégilde St-Amand, Lactance Myrand, Raoul Bélisle, Jos. Hamelin, Lionel St-Amand et Jules Myrand. Les trois premiers ont obtenu le plus grand nombre de votes et se trouvent élus.

ST-ALBAN

M. Arsène Gauthier a été réélu maire de St-Alban par une majorité de 12 voix sur son adversaire, M. Clodomir Bédard. Les votes sont les suivants pour chacun des deux candidats:

Gauthier	58
Bédard	46
Maj. Gauthier	12

Les conseillers élus par acclamation jeudi dernier, lors de la mise en nomination, sont MM. Arthur Abel, Henri Godin et Maurice LeHoux.

CAP-ST-IGNACE

M. Emile Méthot a été élu maire. Il a défait, par une majorité de 40 voix, M. Napoléon Fournier, maire sortant de charge. Les conseillers qui ont été élus hier sont MM. Samuel Caron, Jacques Bernier, Adélard Mercier. Ils ont défait MM. Amédée St-Pierre, Jos. Bernier et Alf. Proulx.

ST-RAPHAEL (Bellech.)

Un fait tout particulier s'est produit hier à St-Raphaël de Bellechasse où devait avoir lieu l'élection du maire et des conseillers. L'élection n'a pu avoir lieu du fait que les bulletins de vote qu'avait fait imprimer le président de l'élection n'étaient pas encore arrivés. On croit que le colis renfermant ces bulletins s'est écarté. L'élection sera fixée à une autre date. Les candidats en présence resteront les mêmes.

STE-MARIE (Beauce)

M. Dorvigny Miville-Deschêne a été élu maire par une majorité de 25 voix sur l'ancien maire, M. Eugène Rhéaume, qui briguait de nouveau les suffrages.

Au siège No 4, M. Tancrède Bilodeau a été élu par une majorité de 90 voix sur M. Pierre Chassé.

MM. Irénée Cloutier et Gustave Drouin ont été élus par acclamation aux sièges 5 et 6.

ST-FRANÇOIS-EST

M. Jos. Mathieu a été élu par acclamation maire de la municipalité de St-François-Est. Les conseillers élus par acclamation sont: MM. Ernest Veilleux, Alfred Drouin et Gédéon Groulin. M. Gédéon Lacombe, qui se présentait contre M. Drouin, s'est retiré de la lutte.

ST-FRANÇOIS-OUEST

M. Isaac Thibodeau a été élu maire de la municipalité de St-François-Ouest par une majorité de deux voix sur M. Paul Rodrigue, son adversaire.

Les échevins élus par acclamation sont MM. Omer Fortin, Emile Fecteau et Amédée Quérion.

ST-GEORGES

M. Ludger Drouin a été élu par acclamation pour un autre terme.

MM. Philippe Veilleux, agent d'assurance, Jos. Poulin et Adolphe Poulin ont été élus conseillers aux sièges Nos 1, 2 et 3. M. Poulin a été élu par une majorité de 32 voix sur M. Napoléon Boucher.

ST-MICHEL (Bellech.)

M. le Dr Adélard Turcotte vient d'être élu maire de St-Michel de Bellechasse après que son adversaire, M. Onésime Demers, remit sa démission au président de l'élection avant le début du scrutin hier matin.

HEBERTVILLE

M. Raoul Desbiens a été réélu maire de la municipalité de Hébertville-Station. Tous les conseillers ont été réélus.

ST-DAMIEN DE BRANDON

St-Damien de Brandon, 18. — (P. C.) — Joseph Forest a été élu maire de St-Damien de Brandon hier avec une majorité de 58 sur Théophile Forget, son unique adversaire.

HUDSON HEIGHTS

Hudson Heights, 18. — (P.C.) — Howard Wilson, qui avait démissionné comme échevin pour briguer les suffrages à la mairie, a été élu maire de cette localité hier avec une majorité de 21 voix sur H.-D. Dwyer, qui occupait ce poste depuis dix ans.

HULL

Hull, 18. — (P. C.) — Rodolphe Moreau a été réélu maire de Pointe-Gatineau pour un huitième terme hier avec une majorité de 232 voix sur son adversaire, Estor Charette.

GATINEAU MILLS

A Gatineau Mills, Palma Racicot a été élu maire hier. Racicot, qui succède à Théo. Baribeau, a reçu 144 voix; Donat Pilot, 137, et Edouard Charette, 130.

GRACEFIELD

A Gracefield, Rémi Faure a été élu maire par une majorité de 12 voix sur son adversaire, C.-A. Mayrand. Il succède à J.-B. Merleau, ancien député à la Législature, qui est allé demeurer à Val-D'Or.

PRICE

Price, Co. Matane, (D.N.C.)—Mr. Laurent Soucy, commis-expéditeur de la Cie Price, fut élu par acclamation maire de Priceville. MM. Cyrinus Simard, Alcide Beaulieu et Jos. Turcotte, furent aussi élus conseillers par acclamation. Nos félicitations.

Les autres conseillers faisant partie du Conseil, sont: MM. Antonin Fortin, garagiste, Chs. Bernier, sacristain et Ludger Barr, mesureur de bois de la Cie Price.

CHRONIQUE OUVRIERE

LE CHOMAGE

Des divergences de vues se manifestent aux Etats-Unis quant à la possibilité de faire absorber par l'industrie non seulement l'effectif actuel des chômeurs, mais encore les nouveaux travailleurs qui viennent constamment s'ajouter à leurs rangs, note les "Informations Sociales".

De l'avis de différentes personnalités, un noyau permanent de chômeurs subsistera probablement étant donné qu'environ 600,000 nouveaux travailleurs aparaissent chaque année sur le marché de l'emploi, que la production par heure-ouvrier augmente régulièrement par suite des progrès réalisés dans la technique et que la durée du travail a été prolongée depuis la décision déclarant inconstitutionnelle la loi sur le redressement industriel national.

D'après M. Wallace, secrétaire de l'agriculture, en admettant même que la reprise industrielle arrive à son point culminant, le nombre des chômeurs atteindra approximativement 4 millions au cours des prochaines années. Tel est également l'avis de M. Hopkins, administrateur de l'assistance fédérale exceptionnelle.

Le "National Industrial Conference Board" par contre, estime qu'étant donné les conditions qui prévalent actuellement en matière de durée du travail, d'augmentation de la productivité et d'accroissement de la population, l'existence d'un noyau permanent de 5 à 6 millions de chômeurs paurrait uniquement s'expliquer si le volume de la production et du commerce était pratiquement stationnaire. Il suffirait d'après lui que l'activité industrielle continue à se développer à la même allure qu'entre 1933 et 1936, pour qu'une pénurie de main-d'oeuvre se déclare probablement vers 1940 et fasse cesser l'appréhension qui règne actuellement au sujet d'un noyau permanent de chômeur. A son avis ce développement nécessiterait une réforme complète des méthodes appliquées en matière de durée du travail, de placement et d'amélioration de l'efficience industrielle.

Un article de fond publié dans le "New-York Times" fait observer que les 600,000 nouveaux travailleurs enregistrés chaque année ne doivent pas être considérés uniquement en tant que producteurs latents, mais aussi en tant que consommateurs. Si le nombre d'individus à la recherche de travail augmente celui des individus demandant à être logés, nourris et habillés augmente également et l'on a besoin d'un supplément de travailleurs pour produire les marchandises dont ils ont besoin. Un autre article du même journal déclare que la plupart des nouveaux projets de législation fédérale du travail s'inspirent de l'idée que durant le mouvement de reprise le développement de l'emploi n'a pas été de pair avec celui de la production industrielle. Il signale à ce sujet le rapport du "National Industrial Conference Board" mentionné plus haut d'après lequel le volume mensuel moyen de la production et du commerce aux Etats-Unis serait inférieur d'environ 17 pour cent au niveau moyen de 1929 et le niveau mensuel moyen de l'emploi d'environ 9 pour cent. Il ajoute que cette conclusion, si elle est exacte, vient réfuter la thèse selon laquelle le développement de l'emploi marquerait un retard sur celui de la production et que le problème consiste alors en réalité à développer à la fois la production de l'emploi.

Le Dr Harold-L. Moulton, directeur de l'Institut Brookings, à Washington, a déclaré récemment qu'une reprise de la production industrielle aux Etats-Unis permettrait d'absorber, au cours des cinq prochaines années, toute la main-d'oeuvre actuellement en chômage. Il a évalué le nombre actuel des chômeurs à 9 millions environ. A son avis, si le volume de production de 1929 devait être rétabli, on serait obligé non de réduire la durée du travail, comme le préconisent les travailleurs, mais probablement au contraire, de l'augmenter. En atendant, aux Etats-Unis comme dans d'autres pays, on organise des camps pour recevoir les jeunes sans-travail et on incite les patrons à employer les personnes âgées de plus de 35 ans qui ne peuvent plus trouver d'emploi.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat (17 Caron)

CE SOIR : Le Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec.

DEMAIN : L'Union Catholique des employés de gros. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. Le Syndicat National des plâtriers de Québec. La Fraternité des plombiers électriciens. L'Union des ouvriers en confection de Québec, Inc. **Bourse du Travail (692)**

DEMAIN : La Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc.

Edifice Hudon (110 du Pont)

CE SOIR : Le comité exécutif du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Le comité d'organisation du Conseil Fédéré.

DEMAIN : La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. L'Union Internationale des travailleurs en fourrure, local 66.

NON COUPABLE

Un jeune homme accusé d'avoir importé des cigarettes de fabrication étrangère au pays a été traduit en Cour des Sessions de la Paix. Il a plaidé non coupable et le juge en chef Hugues Fortier a fixé l'instruction à la semaine prochaine.

NOMINATION

Mtre Jean-Charles McGee, B. A. LL. L., a été nommé aviseur-légal de la Jeunesse Nationale de Limoilou, Inc., pour un deuxième terme, lors de la dernière assemblée de cette organisation.

Nos félicitations.

POSTES D'INTERNES

L'Hôpital Pasteur de Montréal, offre aux finissants en Médecine, quelques postes d'internes avec honoraires. Pour plus amples renseignements, les intéressés peuvent communiquer avec M. le Dr J.-H. Charbonneau, 3095, Sherbrooke-est, Montréal.

En Angleterre même, "berceau de l'assurance sur la vie," la Confederation Life Association a des milliers d'assurés.

Voilà qui en dit long sur la renommée de la Confederation Life, car l'Anglais si circonspect, et l'Ecossais si économe, n'hésitent pas à placer leur confiance, et leurs disponibilités, dans les polices de cette grande institution canadienne.

CONFEDERATION LIFE
ASSOCIATION
SIÈGE SOCIAL - - - TORONTO

Succursale: Immeuble Sun Trust, Québec. Le gérant: N. Lavoie

LE *seul* AUTO A BAS PRIX
avec CADRE A QUADRUPLE CANTILEVER, A DOUBLE FORCE
PONTIAC
P. 447i

Recouvrez les murs Craquelés Permanemment et Economiquement avec BEAVER BOARD

TRANSFORMEZ cette vilaine pièce aux murs craquelés en une jolie pièce gaie et moderne, grâce à Beaver Board. Vous pouvez facilement et rapidement obtenir de jolis effets de panneaux aux murs et plafonds. Pas de gâchis. C'est une méthode réellement économique parce que Beaver Board est rigide, durable et ne se fend pas. Facile à décorer avec toute bonne peinture mate pour murs ou peinture à l'eau froide. Le Beaver Board est aussi un excellent isolant—tient les pièces chaudes en hiver, plus fraîches en été. Procurez-vous l'authentique Beaver Board que vous reconnaitrez à la bordure rouge Beaver.

BROCHURETTE GRATUITE traitant des nombreux usages de BEAVER BOARD

The Beaver Company, Limited
Thorold, Ontario
Veuillez m'envoyer la brochurette gratuite traitant du Beaver Board.
Nom ....
Adresse ....
Ville .... *Prov.* ....
444

BEAVER BOARD
FABRICATION CANADIENNE

Le communisme

Conférence de l'abbé Georges Côté, aumônier général de la C. T. C. C.

(Suite)

Respect des contrats

Il est sûr que, tant que l'on reste sur le plan de la morale générale, il n'y a pas d'inconvénient à enseigner au peuple qu'il faille respecter les contrats. Mais si on s'aventure à parler de tels ou tels contrats, il y a fagots et fagots.

Il faut certainement admettre que l'on ne doit pas toucher aux contrats valides et licites, qui facilitent l'entr'aide mutuelle entres les hommes et favorisent la coopération sociale.

Mais le grand principe de justice "cuique suum", qui domine l'application de la loi naturelle, en matière de conventions, dépasse le fait de l'équivalence à observer dans l'échange des biens et des services et à d'autres exigences. Il exige encore que l'égalité proportionnelle (justice distributive) soit observée dans la répartition des avantages et des facilités provenant du bien commun et dans l'acquit exact de tous les services demandés aux différents membres de la société (justice légale).

Sous ce chef, si, au compte d'un Etat, il y a des marchés administratifs respectables, concernant les biens et les travaux publics, les fournitures, il y en a aussi, en nombre considérable, qui sont invalides et illicites ; tels, dans notre province, les arrangements conclus entre l'autorité publique et les sociétés anonymes d'exploitation forestière et hydraulique, dont il faut dire carrément qu'ils ont été des pseudo-contrats.

Jamais, en effet, une société ne peut faire siennes ces sortes d'ententes qui ont fait passer l'intérêt particulier avant l'intérêt général.

Comment ces pseudo-contrats ont dû être passés, le Livre des Proverbes (XX), 14), nous le dit : "Malum, dicit omnis emptor et cum recesserit, gloriabitur" ; "c'est mauvais, dit tout acheteur, et après qu'il se sera retiré, il se glorifiera": et ainsi, nos richesses naturelles furent cédées à meilleur marché, c'est-à-dire à vil prix.

Que dire de ces marchés effectués, par abus de pouvoir (puisque le pouvoir exécutif doit viser au développement de la richesse de la nation) pour alimenter la caisse électorale : conclus autour du domaine public d'un prix inestimable; qui, comme tel, étant hors commerce, ne peut être l'objet de mercuriales ; que dire de ces ventes, où deux parties se sont entendues, au moins matériellement, comme un tuteur et non coéchangiste pour déposséder un "mineur", le peuple canadien de la province ; que dire de ces marchés dont les "obligations" furent constamment violées, et dont la pleine exécution avait pour effet: le pillage d'un patrimoine, une entrave à la colonisation, des manoeuvres d'accaparement, l'exploitation de la main-d'oeuvre, du consommateur et des épargnants par la surcapitalisation; sinon que ces "conventions" sont directement opposées à l'ordre véritable de la justice, que leur objet était contraire aux fins honnêtes, et donc qu'elles n'ont jamais existé.

Dire le contraire, c'est vouloir rester dans l'inexactitude et c'est perdre du temps pour de vraies réformes.

RESIGNATION DANS L'INJUSTICE SOCIALE ! !

Nous arrivons à une deuxième imprécision, à un second oubli dangereux..dans la lutte contre le communisme : celui qui consiste uniquement à inciter les misérables à la résignation et, en même temps, à ignorer ce qui est la cause des injustices dont ces pauvres sont victimes.

Nous savons très bien que la violence n'est jamais à conseiller et qu'elle porte, en elle-même, des effets qui se retournent contre ceux qui la pratiquent. Nous savons, aussi bien, que le progrès social est de longue haleine et qu'il ne peut s'effectuer que par la collaboration.

Nous savons, encore, que le problème de la misère du peuple à guérir est une cause juste, et qu'une cause juste qui attend trop longtemps est de plus en plus invinciblement tentée par la violence, comme le fait remarquer "La Vie Intellectuelle". Mais nous savons, encore plus, que ce serait favoriser cette violence et faire la fortune du communisme que de se servir des paroles de Pie X, s'adressant à des pélerins, pour exhorter, devant les abus réels de l'organisation capitaliste actuelle, les misérables à se résigner, tout en oubliant de dénoncer les machinations créatrices d'injustices sociales. C'est de plus dénaturer la pensée de Pie X que de le faire parler, de la même façon, aux pauvres, au sens des Béatitudes et aux misérieux assujettis à la servitude du système économique actuel.

Le langage de l'Ecriture, si nous ne nous abusons pas, distingue deux sortes de pauvretés : la première, consécutive au malheur, à la maladie, à l'accident, au péché originel en un mot.

"Il y a une autre pauvreté (la "deuxième) qui n'existerait pas nécessairement, s'il y avait plus de "justice en ce monde. Ce sont les "travailleurs qui, malgré une activité "assidue, malgré le plein exercice de "toutes leurs forces, n'obtiennent "pas, dans la répartition des fruits "du travail, une part correspondante "à leurs efforts et qui, par conséquent, non seulement se trouvent "dans la misère, mais doivent laisser leurs familles dans le besoin..., "etc." "Vie Intellectuelle", 10 janvier 1934.

A la première catégorie des pauvres, l'incitation de Pie X est autorisée et authentique.

Quand ce Souverain Pontife les exhortait à prendre, en patience, leur condition, il se référait aux inégalités irréductibles et utiles : celles de la nature, "contre laquelle tous "les efforts sont vains", et certes il avait raison.

Mais il y a, en plus, des inégalités injustes qu'il faut supprimer et des inégalités inutiles qu'il faut restreindre. Quand Pie X pensait à celles-ci et à celles-là, dont sont victimes les pauvres, il ne taisait pas le droit et endossait les revendications justes. "Les obligations de justice, disait-il, pour les "capitalistes et les patrons sont les suivantes : "payer le juste salaire aux ouvriers; "ne porter atteinte à leurs justes "épargnes, ni par la violence, ni par "la fraude, ni par l'usure, manifeste ou dissimulée". "Motu proprio" sur l'Action Populaire, 18 déc. 1903.

Mais la deuxième catégorie de pauvres, Léon XIII, il y a près de 50 ans, s'est chargé de parler, par son Encyclique "Rerum Novarum", et d'une façon qui n'a pas été démentie. En effet, Pie XI, en 1931, écrivait rudement ceci : "Celui qui "ferait peu de cas de cette Encyclique (Rerum Novarum) montrerait "qu'il méprise ce qu'il ignore, ou ne "comprend pas ce qu'il connait à "moitié, ou, s'il comprend, mérite de "se voir jeter à la face son injustice "et son ingratitude. (Q. A.) "L'Osservatore Romano", à son tour, dans son numéro du 3 avril 1930, en parlant des pauvres, réduits à la mendicité par le régime économique actuel, écrivait la phrase suivante qui pourrait servir d'épigraphe merveilleuse à la "Grande charte des travailleurs" : "Heureux ceux qui sont tristes" serait une ironie qui crie vengeance, une déformation diabolique du sermon sur la montagne". Ce serait, pourrait-on dire, le Christ au rabais !

Que diriez-vous d'un malade à qui on conseillerait, avec raison, la résignation, mais sans s'occuper d'aller lui chercher un médecin ou des remèdes ? Le traitement serait incomplet, pour le moins, et le patient ne se génerait pas pour le dire.

Il en est de même pour la masse du peuple que le régime capitaliste a plongée dans la "misère imméritée". Les miséreux de cette deuxième catégorie auraient raison, si on les traitait comme le malade susdit, de nous répondre que le premier degré de l'amour chrétien, c'est la justice ; qu'après 50 ans de résignation, il est temps qu'on mette en pratique, non l'opinion, mais la décision, non le conseil, mais l'ordre de Léon XIII, et que si le monde veut la paix, il faut que justice se fasse : "pax opus justitiae". (Ubi Arcano).

Allez demander au miséreux blessé que le bon Samaritain a ramassé le long du chemin, si l'amour chrétien à son endroit, n'eût pas été plus grand, en prévenant les coups ou l'injustice, qu'en le soignant charitablement.

Personne, au vrai, ne nie tout cela, puisque tout le monde enseigne que les pauvres ne doivent pas être abandonnés à leur sort. Mais quand on parle du devoir des possédants, on emploie la forme optative, alors que Léon XIII, sur le même sujet, s'est servi de la forme impérative, puisqu'il a écrit : "Qu'il **faut**, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures", et cela, "sans délai, de peur qu'en différant le remède, on ne rende incurable un mal déjà si grave."

Remarquons bien que cette imprécision, que nous relevons, ne serait qu'une querelle de mots, si la situation de la misère actuelle n'était si tragique, si cete misère n'était un obstacle à l'accomplissement des devoirs essentiels, si la crise n'était synonyme de révolution latente et déclarée, et si... trop de monde n'étaient portés à considérer les encycliques pontificales, non comme des documents à réaliser, mais comme des plans de discours à paraphraser. En un mot, la trouvaille des remèdes de Léon XIII est assez géniale, au bénéfice des pauvres de la deuxième catégorie, pour qu'en l'oubliant, dans la lutte contre le communisme, on soit justifiable de croire qu'on est imprécis et inexact.

Illégitimité du régime capitaliste, malgré la légitimité du capital en soi

Il reste un troisième oubli dangereux, c'est celui de ne pas se souvenir que le système économique, sous lequel et dans lequel nous vivons, parce qu'il empêche les profiteurs de l'injustice sociale et ses victimes d'atteindre leur fin, en damnant les premiers et en jetant les secondes dans la haine et la violence, est illégitime et donc mauvais, et que, de plus, l'Eglise n'est pas complice de la malfaisance de ce capitalisme, malgré la bonté native de celui-ci. C'est là, l'affirmation que fait presque textuellement la revue des "Cahiers d'Action Religieuse et Sociale" du 15 avril dernier, et pour se convaincre de sa vérité, il suffit de penser à la théorie capitaliste de la valeur et de la plus-value, aussi chère à l'économie libérale qu'au marxisme.

Voici comment raisonnent certaines gens. "Etant donné que le capitalisme n'est point condamné dans l'Eglise et n'est point condamnable, il faut procéder avec mesure contre ses déviations."

Encore ici règne l'imprécision. En effet, il est nécessaire de distinguer quel est le capitalisme dont il est question ici. S'il s'agit du capitalisme "in se", il est clair qu'il n'est ni condamné ni condamnable, puisqu'il n'est qu'une forme du droit individuel de propriété. D'ailleurs, le Pape Pie XI ne s'est pas attardé à le dire, puisque l'affirmation de cette vérité ne fait l'objet que de quatre lignes dans la longue encyclique "Quadragesimo Anno".

Le capitalisme actuel est condamnable parce qu'immoral

Mais tant qu'on se limite à l'examen de l'in se, on reste dans l'air et on n'aperçoit pas ce qui se passe dans les faits où sévit le capitalisme. Celui-ci, c'est l'économie libérale, le néo ou l'hypercapitalisme, et ce régime économique le Souverain Pontife, Pie XI, l'a condamné aussi formellement que le communisme et le socialisme. En effet, l'Encyclique "Quadragesimo Anno" est un réquisitoire terrible, intégral, catégorique et justifié du capitalisme moderne; un long plaidoyer contre des institutions économiques qui sèment le désordre social, (lutte des classes) économique, (misère imméritée) politique, (déchéance du pouvoir) et mettent obstacle à la distribution ordonnée des richesses. Quel est ce capitalisme existant ? On dirait qu'il n'a pas de définition. Il est comme le mal: une privation d'être ; c'est le mal-être : la surabondance encadrant la misère : "une poignée de riches et une multitude d'indigents", nous dit la leçon pontificale.

Un économiste qui n'a pas coutume de renverser "audacieusement les idoles du libéralisme, Monsieur Lucien Romier, nous dit que "le capitalisme est une exaltation, en "chaque **individu**, de l'appétit du "gain, associé à l'espoir de gagner "toujours plus, grâce au progrès des "découvertes, des machines, des échanges et du crédit. Les motifs "sont **individuels**, ses manifestations "collectives, ses conséquences universelles."

C'est parfait, comme définition descriptive du capitalisme existant, synonyme d'individualisme.

Sénèque, qui ne connaissait pas les sociétés anonymes et leur mouillage de stock, nous dit cependant quelles sont les "conséquences universelles" de cet individualisme: "In petulantiam erumpet male dispensata libertas". La liberté mal réglée éclate en licence.

Le Père Desbuquois, un jésuite, un véritable moraliste celui-là, déclare que cette sorte d'individualisme n'est "au fond qu'un doctrine de force" "qu'elle aboutit à ces conflits de forces, puisqu'aussi bien, la doctrine "du laissez-faire, laissez passer s'en "remet, pour créer l'ordre, au simple "jeu de la loi de l'offre et de la demande".

Une économie pareille, dans la société capitaliste, n'est rien moins qu'immorale. Aucune morale, en effet, n'a de prise sur ce capitalisme existant. Celui-ci est-il simplement amoral ? Ce serait le comble, car, alors, son immoralité serait inconsciente et pour l'empêcher de nuire, il lui faudrait, non plus, un procès au criminel mais l'internement.

(A suivre demain)

PIEDS LAS ?

EMPLOYEZ OLYMPENE

Calmant et rafraichissant, il met fin à cette sensation de fatigue que l'on éprouve après une journée active. De plus, il remédie à ce mal insidieux et irritant appelé "Pied d'Athlète".

• Ce liniment, approuvé par des athlètes renommés, devrait se trouver dans toutes les armoires à pharmacie. Employez-le pour entorses, muscles raidis, et comme protection sur les coupures et contusions. L'inhalation des vapeurs d'Olympene aide à dégager les rhumes de cerveau.

OLYMPENE

4 oz. 50c — LE LINIMENT ANTISEPTIQUE — 10 oz. 1.00

FUNERAILLES DE M. ALB. PAQUET

D'imposantes obsèques ont été faites, en l'église de St-Joseph, à M. Albert Paquet, fils de M. Wilfrid Paquet et de feu dame Amanda Raté, décédé le 1er mai à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 26 ans.

M. l'abbé G. Jacques fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés G. Emond et Israël Laroche.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par les abbés A. Rousseau et A. Bureau du Séminaire.

Le départ s'est effectué de la résidence de son père, 265 rue Franklin pour s'acheminer vers l'église paroissiale.

Conduisaient le deuil, son père, M .Wilfrid Paquet; son grand-père, M. Etienne Paquet ; son frère,, Wilfrid Paquet ; ses beaux-frères, MM. Alfred Plante, Oscar Valcourt, Paul Gagnon ; ses oncles, MM. Etienne, Arthur, François Paquet, Jos. Ratté, R. Asselin, Wilfrid Boutet, Adélard Lelièvre, Francis Ratté, Théod. Ratté; ses cousins, Alexandre, Etienne, Adrien, Wilfrid, Delphis, François, Emilien, Gérard, Henri, Edouard, Gabriel, Paul et Roland Paquet, Paul-Emile Gingras, Roméo Asselin, Paul Ratté, Wilfrid Boutet, Jos. Boutet, Armand Boutet, Lorenzo Fortier, Maurice Forgues.

Après la cérémonie funèbre, le cortège s'est acheminé vers le cimetière St-Charles où eut lieu l'inhumation dans le lot de famille.

A la chapelle du cimetière, M. H. Fortin a chanté "Arrête, ici passant", "Combien de fois effrayé."

Le Soleil offre à la famille en deuil, l'expression de ses plus vives sympathies.

CAUSAPSCAL

Baptême :

Joseph-André-Yvan, baptisé le 27 avril, enfant de M. et Mme John Lauzier (Marie Asselin). Parrain, M. Odilon Asselin, oncle de l'enfant ; marraine, Mlle Gilbert Trépanier. La porteuse était Mlle Bertha Doiron.

DEUX CUILLEREES A THE ENTRE ELLES....

mais quelle différence

LE SAL HEPATICA

vous réconforte rapidement à cause de sa double action

1. NETTOIE L'ORGANISME
2. COMBAT L'ACIDITE

PARTOUT il y a des gens dans le même état que Marie avait coutume d'être . . . abattue par les effets combinés des déchets de l'organisme et de l'acidité. Car ce n'est pas simplement une mais ces deux conditions qui sapent votre énergie, vous font perdre intérêt au travail et au jeu.

Et avant que vous puissiez réellement vous sentir mieux, il faut combattre ces deux conditions.

Voilà pourquoi la double action du Sal Hepatica contribue si rapidement à vous faire grand bien. Car le Sal Hepatica ne vous débarrasse pas seulement l'organisme des déchets, et cela de façon rapide et sans violence, mais il commence aussi à combattre tout de suite votre excès d'*acidité*.

Prenez deux cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau. Voyez comme votre énergie et votre vitalité reviennent vite à la normale. Vous ne tarderez pas à vous sentir plus vigoureux, plus vivant, refait complètement en neuf. Procurez-vous dès aujourd'hui une bouteille de Sal Hepatica !

SAL HEPATICA

Le sel minéral laxatif qui aide la nature à combattre l'acidité

SH196

OFFRES EXTRAORDINAIRES AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

ROBES D'INTERIEUR, UNIFORMES, Etc.

Nous invitons les dames et les demoiselles à venir voir les améliorations — toujours pour le mieux — que nous avons apportées à notre Rayon des Robes de Maison, etc., ainsi qu'à profiter des offres ci-après :

UNIFORMES DE GARDES-MALADES, croix blanche de Martha Washington, en popeline sanforizée, manches longues ou courtes, boutons détachables. — Toutes les tailles. — Catalogue adressé franco sur demande —
Prix **$1.95, $2.95, $3.95**

UNIFORMES DE BONNES — modèles Martha Washington ou autres — manches longues ou courtes. — Tous les styles, teintes et tailles . .
98c, $1.25, $1.49, $1.95, $2.95, $3.95

UNIFORMES blancs, pour coiffeuses, demoiselles de restaurant, etc., manches longues ou courtes — modèle croisé ou à boutons . . . . . .
98c, $1.19, $1.49, $1.95

SMOCKS ordinaires ou d'artiste, en broadcloth mercerisé anglais ou ordinaire, couleurs unies ou dessins imprimés. — Toutes les couleurs, dans les tailles : 32 à 44 . . . . . .
$1.00, $1.59, $1.95

TOILETTES — Tablier, coiffe, poignets et collet — en linon ou organdi blanc et de couleurs — La toilette . . . . . .
$1.25 à $2.95

TABLIERS blancs pour bonnes ou gardes-malades . . . . . .
59c à $1.59

ROBES DE MAISON — Broadcloth, toile, piqué, seersucker, Spuntex, etc., manches longues ou courtes — confection **Martha Washington, Ideal, Osmor.** — Toutes garanties lavables et de confection parfaite . . . . . .
98c, $1.25, $1.49, $1.75, $1.95, $2.95

PANTOUFLES À UN PRIX TRÈS SPÉCIAL

600 Paires de pantoufles en cuir **rouge, bleu, vert, noir.** Style indien, avec motif perlé — semelles et talons avec coussinet. 8 à 10 pour enfants. — 11 à 2 pour fillettes—3 à 8 pour dames.
UN SEUL PRIX **49c**

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

GRANDS SPECIAUX Au Rayon des **COUVRE-PLANCHERS**

Carpettes Japonaises en Paille de Riz

Très jolis dessins sur fond vert, tan ou bleu. L'article par excellence pour la véranda.

4'6" x 7'6"	6' x 9'	8' x 10'	9' x 12'
$2.25	$3.25	$4.60	$6.25

27 x 54 pouces.	36 x 72 pouces
60c	$1.10

CARPETTES "KENMORE" EN FIBRE

Magnifiques dessins modernes ou fleuris sur fond **vert, jaune** ou **bleu.**— Très appropriées pour maisons d'été.

4'6" x 7'6"	6' x 9'
$7.90	$11.00
8' x 10'	9' x 12'
$15.75	$18.50
27 x 54 pcs	36 x 65 pcs
$3.75	$4.75

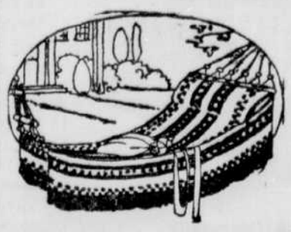

HAMACS POUR ADULTES

Choix complet, dans toutes les teintes nouvelles . . .
$3.10 à $8.50

HAMACS POUR BEBES

En blanc ou kaki, 16 x 30 pcs. pour la véranda ou l'auto ..
$1.90

★ **Nous vendons au comptant seulement et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises.**

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

En l'honneur du couronnement de Leurs Majestés, Leurs Excellence le gouverneur général et lady Tweedsmuir recevaient, samedi à un "garden party" à Rideau Hall. Leurs Excellences, accompagnées de leur suite, recevaient les invités dans le "drawing room". Son Excellence lady Tweedsmuir portait un modèle de crêpe vert foncé avec large ceinturon mauve, un grand chapeau noir garni d'une boucle mauve. Madame George Pope, dame d'honneur de Son Excellence, portait un imprimé bleu marin et blanc avec un chapeau rose pâle et une fourrure de renard argenté. Les salons étaient décorés d'une profusion de lys calla et de mufliers entremêlés de palmiers et de fougères. Les rafraichissements furent servis dans le "racquet court" pendant que la fanfare des Gardes du gouverneur général jouait des sélections militaires.

— o —

Le consul général de Norvège et madame Daniel Steen ont reçu hier, de cinq heures et demie à sept heures, les membres de la colonie norvégienne de Montréal, à l'occasion de la fête nationale de la Norvège.

— o —

L'honorable et madame T.-J. Coonan passent la semaine à Québec.

RECEPTION

M. et madame Fernand Choquette recevaient intimement à un dîner, dimanche, à leur résidence de la Grande-Allée, en l'honneur du docteur et de madame Daniel Longpré, de Montréal.

— o —

Madame de la Bruère Fortier recevra, de 5 heures à 7, à un thé en l'honneur de madame Bernard Grenier, à l'occasion de son retour d'Europe.

— o —

Mademoiselle Marie Chauveau recevra à un déjeuner, aujourd'hui, au Royal Quebec Golf Club, à Boischatel, en l'honneur de mademoiselle Louise des Rivières, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Jean-Robert Beaudoin.

— o —

En l'honneur de mademoiselle Juliette Lorrain, de Buckingham, mademoiselle Emilia Boivin recevra dans l'intimité, cet après-midi à l'heure du thé. Madame Thérèse Bertrand-Fortier servira le thé, aidée de madame Jos. Bégin et de madame Philippe Fleury.

— o —

Mademoiselle Thérèse Hallé et mademoiselle Françoise Simard recevront intimement à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de mademoiselle Simone Gendron, à l'occasion de son prochain mariage.

— o —

M. Paul Simard recevait, dimanche après-midi, à un cocktail au Quebec Winter Club, en l'honneur de mademoiselle Marie Barnard et de son fiancé, M. Hugh Smith.

— o —

Mesdemoiselles Charlotte et Yvette DeRome recevront cet après-midi, à l'heure du thé, à la résidence de leurs parents, à Ste-Pétronille, I.O., en l'honneur de mademoiselle Gabrielle DeRome, dont le mariage avec M. Antonio Tremblay sera bénit le 25 mai.

— o —

Madame Jean Berthiaume donnera un shower d'ustensiles de cuisine, le jeudi 20 mai, à Montréal, en l'honneur de mademoiselle Marcelle Landreau, à l'occasion de son prochain mariage.

MARIAGES

On annonce le mariage de mademoiselle Simone Bourdon, fille de M. Georges Bourdon, décédé, et de madame Bourdon, de Québec, avec M. Léopold Drolet, fils de M. Joseph Drolet et de madame Drolet, décédée. La cérémonie sera célébrée en l'église Notre-Dame du Chemin, samedi, le 5 juin, à 9 heures 30 a.m.

— o —

Au mariage de mademoiselle Gabrielle DeRome, fille de M. et de madame J.-N.-L. DeRome, avec M. Antonio Tremblay, I.F., fils de M. Léandre Tremblay, et de madame Tremblay, décédée, qui aura lieu mardi, le 25 mai, à 10 heures a.m., en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, madame Gustave Lavigueur, soeur de la mariée, sera dame d'honneur, le docteur Arthur Leclerc, beau-frère du marié, agira comme "best man". M. Gustave Lavigueur et M. Yves Bernier placeront les invités.

— o —

On annonce pour le vendredi 21 mai, le mariage de mademoiselle Yvette Vézina, fille de M. et de madame Maxime Vézina, décédés, avec M. Louis Bruchési, fils de M. et de madame Charles Bruchési, décédés, et neveu de Son Excellence Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans la plus stricte intimité, par M. le chanoine Adélard Harbour, curé de la Basilique, en la chapelle particulière de Son Excellence Mgr Bruchési, à Montréal, à neuf heures.

— o —

M. et madame Georges Landreau, d'Outremont, annoncent pour le mercredi 23 juin, le mariage de leur fille, Marcelle, avec M. Yves Bourassa, fils du lieutenant-colonel Eugène Bourassa, décédé, et de madame Bourassa. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Son Excellence Mgr Des champs, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, à Montréal, à dix heures.

— o —

Dans l'intimité sera célébré, le 5 juin, à Montréal, le mariage de mademoiselle Marie-Rose Gagné, fille de M. Chéri Gagné, décédé, et de madame Gagné, de Notre-Dame de Grâce, avec M. Paul Hurtubise, fils de M. et de madame Charles Hurtubise, avenue Grosvenor, Westmount. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, en la chapelle Saint-Victor, de l'église de Notre-Dame de Grâce.

FIANÇAILLES

M. et madame B. Bourassa, de St-Raymond, Portneuf, annoncent les fiançailles de leur fille Irène (Minou), avec M. Gérald Molleur, ingénieur-civil, de Québec, fils de M. et de madame O.-G. Molleur aussi de Québec.

NAISSANCES

M. et madame Horace Philippon, de Québec, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 15 mai, à l'hôpital Saint-Sacrement, et baptisé le 16, par M. l'abbé Dion, en l'église de Notre-Dame du Chemin, sous les prénoms de Joseph - Fernand - Pierre - Michel. Parrain, M. le docteur Fernando Hudon, de Québec, oncle de l'enfant; marraine, madame Fernando Hudon (Gabrielle Racine), tante de l'enfant. Porteuse, mademoiselle Aline Racine, tante de l'enfant.

— o —

Dimanche, le 16 mai, a été baptisé dans l'église de St-François d'Assise, Jean-Pierre Roy, fils de M. Roméo Roy et de madame Roy (Jeanne Paré). L'enfant eu pour parrain et marraine M. et madame Jean Deschesnes, grand-oncle et grand'tante de l'enfant, représentés par M. et madame Henri Simard. Madame Adrien Tremblay amie de la famille portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

DEPLACEMENTS

M. Alexander Woolcott et madame Alice Duer Miller, deux écrivains distingués, de New-York, sont les invités de Leurs Excellences, à Rideau Hall.

— o —

Madame Suzor Côté, de Daytona, Floride, de passage à Montréal, est descendue au Mont-Royal.

— o —

M. et madame Adolphe Routhier ont quitté Montréal pour venir habiter à Québec.

— o —

Madame Charles-Edouard Marchand et mademoiselle Rolande Marchand, de St-Jérôme, ont passé la fin de semaine à Québec, les invitées de M. et de madame Gabriel Gaudry.

— o —

Madame François Pouliot est retournée à Missisquoi après avoir passé la semaine à Québec.

— o —

Madame Antoine Lacourcière, de St-Joseph de Beauce, passe quelques jours en ville.

— o —

Le lieut.-colonel Henri DesRosiers, de Montréal, qui passait la fin de semaine au Château Frontenac, accompagné de madame DesRosiers, fait une excursion de pêche de quelques jours au Club de Stadacona. Madame DesRosiers passe la semaine à Québec, l'invitée de sa mère, madame Gustave Taschereau.

— o —

M. Miles Strover, de la "Guides' Cavalry", de Mardam, Indes, qui passait quelque temps avec son beau-frère et sa soeur, M. et madame Fred Price, est l'invité de M. et de madame Douglas Evans, à Montréal avant de se rendre à New-York, Washington et aux Grands Lacs, d'où il reviendra à Québec dans une quinzaine.

— o —

Le docteur et madame Alphonse L'Espérance, qui sont de retour d'un court séjour à Montréal, faisaient le trajet en auto accompagnés de M. et madame Wilbrod Bhérer.

— o —

Madame René Chaloult est partie pour Boston, où elle passera la semaine.

— o —

Madame J.-B. Walsh et madame E. MacKay, de Montréal, passaient la fin de semaine à Québec, les invitées de leur mère, madame Edwin Turcot.

— o —

Madame Henri Rolland et madame J.-M. McKinnon, qui passaient la fin de semaine au Château Frontenac, sont retournées à Montréal.

— o —

M. et madame Séraphin Vachon, qui passaient la fin de semaine les invités de madame Emile Dupont, sont retournés à Montréal.

— o —

Mademoiselle T. Montizambert et madame N. Cauchon, d'Ottawa, qui passaient la fin de semaine à Québec, sont parties en auto, hier, pour Cacouna, où elles passent les mois d'été.

— o —

Madame Léo Dandurand, de Montréal, et ses fils, Paul et Gérard, étaient de passage à Québec, les invités de madame Théo. Goyer, en fin de semaine.

Une mousse merveilleuse en cuvette également —un linge plus blanc, plus beau, *en trempant*

Et pour laver en cuvette, Le Nouveau Rinso de 1937 est sans pareil! Sa mousse plus riche, plus rapide, rend le linge au moins 5 fois plus blanc que les savons ordinaires *en trempant*—sans frotter ni bouillir. Ce qui épargne linge et forces. Recommandé par les fabricants de 24 laveuses renommées pour laver en toute sûreté et pour obtenir de meilleurs résultats. Superbe pour la vaisselle et tout nettoyage. Le savon en paquet vendu le plus en Amérique. Un seul essai prouve pourquoi!

UN PRODUIT DE LEVER BROTHERS LIMITED

Des millions l'emploient en cuvette, laveuse et plat à vaisselle

Mademoiselle Atala Morin, de St-Joseph-de-Beauce, est, pour quelques jours, l'invitée de M. et de madame Jean-Marie Lachance.

— o —

Le docteur et madame Daniel Longpré et leurs enfants sont retournés à Montréal après avoir passé la fin de semaine à Québec, les invités de la mère de madame Longpré, madame J.-René Chaloult.

Madame Arthur Gagnon est retournée à Arthabaska après avoir passé la fin de semaine à Québec.

— o —

M. et madame S.-R. Newton sont retournés à Sherbrooke après avoir fait un court séjour en notre ville.

— o —

M. et madame Delacoste, de Paris, France, étaient de passage à Québec, hier.

— o —

M. J.-N. Maher, de Tadoussac, est l'invité de M. et de madame Thomas Maher, avenue du Parc.

— o —

Mademoiselle Juliette Lorrain, de Buckingham, passe plusieurs jours à l'hôtel Saint-Louis, l'invitée de son frère, M. Lorrain, député de Buckingham.

— o —

Mademoiselle Jacqueline Dupont est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec l'invitée de madame W. Robert.

VILLEGIATURES

Lady Kingsmill passera l'été à sa résidence, à Portland-sur-le-Rideau.

— o —

M. et madame Morgan Butler, de Boston, passaient la fin de semaine au Château Frontenac, en route pour leur camp de Stadacona, où ils passeront un mois.

CLUBS ET CERCLES

Le Conservatoire National de Musique, dont le docteur J.-O. Dussault est président, donnera, le 3 juin prochain, en l'honneur de Leurs Excellences lord et lady Tweedsmuir, un grand gala artistique au Palais Montcalm, où l'on représentera la pièce populaire de Vautel : "Mon curé chez les pauvres".

— o —

La section féminine du Club de Golf de Lorette tiendra son assemblée annuelle dans la salle des comités, au Château Frontenac, vendredi, le 21 mai, à 10 heures 30 a.m. Tous les membres sont priés d'y assister.

— o —

Le Kent Golf Club, section féminine, inaugurera ses activités sportives de la saison par un tournoi, présidente contre vice-présidente, qui aura lieu demain à 10 h. a.m.

— o —

Le déjeuner d'ouverture de la section féminine du Club de Golf de Laval-sur-le-Lac, à Montréal, aura lieu, le 25 mai, à midi et demi.

— o —

Les femmes d'affaires de la C. W. L. recevaient, dimanche, dans la salle bleue du Château Frontenac, à un thé en l'honneur de madame J.-J. Coffey, de Montréal, ex-présidente nationale de la C. W. L., des présidentes des différentes sous-divisions : madame G.-S. Marceau, présidente diocésaine; madame J.-M. Hatchett, présidente de la sous-division de la ville de Québec; madame Harry-S. Quart, présidente des Girl Guides; madame Roméo Blanchet, présidente de la sous-division de Limoilou, et de mademoiselle Eileen Conway, présidente de la sous-division junior de la C. W. L. Mademoiselle Enright, présidente de la sous-division des femmes d'affaires C. W. L., recevait les invitées.

Pour déguster un bon repas délicieux, dans une salle à manger d'une propreté immaculée, dans une atmosphère de paix et de tranquillité, venez au

Restaurant Belmont

20 rue Saint-Jean

où la qualité est l'objet de tous nos soins et que nous avons l'intention de toujours maintenir au plus haut point.

Ne manquez pas de venir après les représentations théâtrales.

Nous sommes certains de vous plaire.

Le désastre du Von Hindenburg à l'Empire

Les amateurs de sensations ne devraient pas manquer de se rendre à l'Empire cette semaine. En effet, en plus d'un film d'action intense "Devil's Playground" avec Richard Dix, Dolores Del Rio et Chester Morris, ils auront l'occasion de voir de leurs yeux ce qui se produisit lorsque l'immense nef aérienne, l'orgueil de l'Allemagne naziste, le dirigeable "Von Hindenburg" explosa à Lakehurst, N. J.

La prise de vues en est excellente à tous les points de vue et comme on vous présente un film sonore, vous entendrez distinctement les cris des hommes et des femmes faisant des crises d'hystérie au moment où l'immense dirigeable s'abat en flammes sur le sol. Ne manquez pas ce tragique spectacle et voyez-en toute la tragique ampleur par vous-mêmes. En plus de ces attractions l'inimitable comédien Hugh Herbert vous déridera par ses facéties dans "That Man's Here Again".

(Comm.)

INHUMATION DE FEU Mme C.-G. COUILLARD

Tingwick. — La dépouille mortelle de feu Mme C.-G. Couillard, décédée le 23 janvier dernier, a été convoyée par fourgon automobile de Tingwick à L'Islet, le 10 mai au matin. Lui faisaient cortège: Mlle Florette Bourbeau, d'Ottawa, sa filleule, Mme John-G. Hodgson, M. et Mme Albert Lapointe, de Québec; Mlles Juliette, Lucienne, Jeanne-d'Arc et Judith Bourbeau, MM. Fernand et Henri Bourbeau, de Tingwick; ses neveux et nièces. M. John-J. Hodgson et Mlle Thérèse Lapointe, de Québec; ses petits neveux et nièce, M. Napoléon Baril, de Tingwick, son cousin. Le notaire et Mme F.-V. Lessard de Tingwwick, accompagnèrent la famille jusqu'à Princeville.

Après un libéra chanté à l'église de L'Islet, par l'abbé W. Caron, curé de Loretteville, l'inhumation a été faite au cimetière dans le lot de Mme Couillard.

Parmi les parents et amis qui s'étaient joints à la famille, on remarquait Mme Léonce Caron, de Loretteville, Mme Edmond Couillard, de L'Islet, ses belles-soeurs; MM. Victor Couillard et H. Vaillancourt, ses neveux; M. et Mme Joseph-Pierre Caron, le capitaine et Mme Ernest Caron, de L'Islet.

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

JOE E. BROWN raconte la bonne aventure à qui veut l'entendre dans "WHEN'S YOUR BIRTHDAY" qui passera au Capitol demain et mercredi avec d'autres films.

Grande revue au Palais Montcalm

"TOUT L'PAYS L'A SU" revue d'actualité en 3 actes, 12 tableaux de MM. Duranceau et Lemrac fera sensation à Québec. Mardi le 1er Juin.

Le spectacle le plus goûté sur la scène à l'heure actuelle est certainement la "Revue" et il faut dire que ce genre d'attraction, par sa variété, est plus susceptible qu'un autre de rencontrer tous les goûts.

Dans la revue TOUT L'PAYS L'A SU on trouvera de tout à partir de la comédie jusqu'au drame en passant par l'humour, la fantaisie, la danse, le chant, la satire et le vaudeville.

La revue TOUT L'PAYS L'A SU est assurée d'un succès d'abord par la valeur des artistes qui l'interpréteront : MM. Jean Nel, René Arthur, Frèd Rattié, Omer Duranceau, Jean Colin, L. Gallichan, André Carmel, et Mmes Aline Fortier, O. Papillon, Annette Leclerc, Maud Marly, A. Pelletier et plusieurs autres. Parmi les principaux tableaux nommons : "La Grève su'l'tas" "SAIS-tu lire ton meter?" POL et TIC ici, POL et Tic ailleurs", "Topaze et Baptiste à la société des nations" où l'on verra Hitler, Mussolini, Gandhi, Sélassié, Blum, L'oncle Sam et Staline.

Sur demande populaire et devant le succès remporté à la revue des Carabinades, on répétera avec quelques changements (d'autres actualités) L'OPERA POLITIQUE de M. Omer Duranceau, qui sera interprété par les meilleurs artistes de la revue.

Parmi les 15 chansons de la revue mentionons "Papa n'a pas voulu, maman non plus" qui d'après nous devrait obtenir un succès sans précédent.

Malgré les grandes dépenses qu'exige la préparation d'une revue de cette importance les prix d'admission seront populaires soit .50 et .75 et les billets sont actuellement en vente chez J.-E. Vallin, rue St-Jean et St-Cyr et Frère, rue St-Joseph. Les personnes achetant leurs billets d'avance auront l'avantage de pouvoir réserver leurs sièges une journée avant les autres et choisir les meilleures places. TOUT L'PAYS L'A SU, personne ne l'a encore vue et tout le monde voudra la voir. —(Communiqué).

PRINCESS ALICE FAYE, ADOLPHE MENJOU

Patsy Kelly, Ted Healy, dans "SING, BABY, SING"

Randolph Scott, Frances Drake, dans "AND SUDDEN DEATH"

"Dick Tracy", ép. 7 — Nouvelles

CLASSIC MELODY MASTERS

CONRAD VEIDT dans PASSING of the THIRD FLOOR

Aussi Dick POWELL, Joan BLONDELL STAGE STRUCK

avec Warren William, Frank McNish

ARLEQUIN Cette semaine

Deux fois plus comiques qu'auparavant

Stan Oliver LAUREL HARDY "Our Relations"

Aussi 100 Jolies Filles dans "College Holiday"

5e épisode de "Ace Drummond"

Sur la scène pour une semaine : Grande Revue Canadienne par "ZEZE" (André Carmel) "Vive le Roi"

en 6 tableaux, 8 scènes, Comédie, Vaudeville, Chant, Danse, etc.

CARTIER

AUJOURD'HUI : Fred MacMurray, Gladys Swarthout : "CHAMPAGNE WALTZ". Aussi : Warren William dans "OUTCAST".

DEMAIN GRAND SPECIAL ERROL FLYNN dans "GREEN LIGHT" with ANITA LOUISE

Aussi Jane Withers "The Holy Terror"

Mat. 17c — Soir 26c — (plus taxe)

Cinéma de PARIS

CONSTANT REMY MADELEINE RENAUD dans HELENE

EN PROGRAMME DOUBLE avec Armand BERNARD dans "LES GAIETÉS DU PALACE" avec FELIX OUDART

VICTORIA

A L'AFFICHE Jean SERVAIS dans LE FILS DU SCHEIK avec JACQUES GRETILLAT GERMAINE ROUER ALCOVER

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC Votre fureur dans un film s'épanouissant de gaieté RAIMU dans "Les Jumeaux de Brighton" avec MICHEL SIMON SUZY PRIM

CONTINU DE 1 A 11 P. M.

CAPITOL DERNIER JOUR: 2 FILMS

Mat. .25 Soirs 30-40c

WALTER WINCHELL, BEN BERNIE, ALICE FAYE dans WAKE UP and LIVE à 6.30-9.30, AUSSI : BRIAN DONLEVY, FRANCES DRAKE dans "MIDNIGHT TAXI" à: 8 h. 10.

DEMAIN ET JEUDI: 2 GRANDS FILMS UN PUGILISTE DEVIENT ASTROLOGUE dans une FARCE MONUMENTALE

à 1.15 – 3.50 7.15 – 9.50

JOE E. BROWN "WHEN'S Your BIRTHDAY" with Marion MARSH Fred KEATING

SECOND FILM A : 2 h. 35 – 8 h. 35 INNOCENTE, ELLE PASSA LE 3e DEGRE

"GIRL OVERBOARD" with GLORIA STUART WALTER PIDGEON

AUSSI "QUEBEC" EN COULEURS

RIALTO

AUJOURD'HUI

Un grand drame d'amour avec Gaby Morley, Charles Vanel et Larquey dans "LES GRANDS"

Aussi : Le Champagne de toutes les comédies musicales ! BROADWAY MELODY avec Jack Benny, Eleanor Powell et Robert Taylor.

MATINEE : 10c — SOIR : 20c

CANADIEN

ANNABELLA SPINELLY HARRY BAUR P. RICHARD WILLM dans LES NUITS MOSCOVITES

FERNAND GRAVEY EDWIDGE FEUILLERE LOUIS JOUVET DANS MISTER FLOW

Avant 5 h. .21 Taxe .04

EMPIRE

Commençant **DEMAIN...** Pour **3** JOURS SEULEMENT

EXTRA -- EXTRA -- EXTRA à 3.55-7.00 et 10.10

Les Films authentiques et officiels sur le COURONNEMENT

Autres productions à l'affiche DOLORES DEL RIO

Chester MORRIS Richard DIX dans "Devil's Playground"

Un document merveilleux et somptueux sur le faste des cours royales.

aussi : HUGH HERBERT dans "That Man's Here Again"

Un événement semblable ne se présente qu'à toutes les deux générations. Ne le manquez pas.

Le désastre du "VON HINDENBURG" et "Shorts" à 2.45 et 8.35

"Malgré tout, je serai bien mise ce printemps-ci... et sans forcer mon budget!"

"Je suis ravie et mes amies vont m'envier, ce printemps-ci ! . . Mes moyens ne me permettaient pas des toilettes neuves, mais un paquet de Teinture Diamond a métamorphosé, en une heure, mon costume gris de 1935 en un vrai bijou, d'un beau bleu, que tout le monde croit être neuf! Et ça ne m'a coûté que quelques sous!" A cette saison, nombre de femmes ingénieuses ont recours aux Teintures Diamond pour créer d'élégantes toilettes printanières et et égayer leur foyer au moyen d'accessoires décoratifs aux couleurs vives et gaies. Les couleurs Diamond sont riches et inaltérables parce que nos teintures contiennent une plus grande quantité des meilleurs colorants à l'aniline qu'on puisse se procurer. D'emploi facile, elles ne font pas d'écume savonneuse, même dans de l'eau dure. Se servir de Teinture Diamond, c'est réussir à coup sûr!

TEINTURES DIAMOND

FABRICATION CANADIENNE

Mélangé et empaqueté au Canada

ON ne fait pas de thé avec des feuilles de pommier, mais on peut en faire un exemple. Si vous essayiez de faire du thé avec des feuilles de pommier, vous voudriez certainement des feuilles fraîches, tendres, cueillies au printemps—*non pas* des feuilles coriaces, desséchées, cueillies à l'automne.

Dans un paquet de thé, ce sont les FEUILLES de l'arbre à thé que vous achetez. Dans un paquet de thé Tender Leaf, ce ne sont que des feuilles FRAÎCHES, DE CHOIX, que vous vend votre épicier—des feuilles cueillies pendant qu'elles ont leur maximum d'arome et de saveur. On n'y a pas ajouté de feuilles lourdes, coriaces, pour parfaire le poids.

A l'aide d'une nouvelle méthode scientifique, on a récemment *déterminé* la proportion d'arome contenue dans 14 des meilleures marques de thé. Ces analyses démontrent que le thé Tender Leaf contient jusqu'à 6 *fois* plus d'arome que certaines autres marques. C'est ce choix de feuilles tendres qui vous donne l'arome—la *saveur*.

Votre épicier vend le thé Tender Leaf en paquets de deux grandeurs commodes. Son nom même vous dit qu'il est bon! Essayez-le aujourd'hui.

Ecoutez le programme "One Man's Family" radiodiffusé tous les mercredis soirs à 8 heures, sur le réseau NBC.

LE MATIN

(Suite de la page 3)

tiste de Québec" ayant pour objet de favoriser l'expansion d'oeuvres dans l'intérêt public, notamment l'éducation, les droits ordinaires que les promoteurs de ce bill ont payés leur soient remboursés, après déduction de tous frais d'impression et de traduction."

Celle finalement de M. Auguste Boyer (U.N. Chateauguay) à l'effet que le bill intitulé "Loi constituant en corporation "Public Service Mutual Assurance Co." ayant été rejeté, les droits ordinaires et additionnels que les promoteurs de ce bill ont payés, leur soient remboursés, après déduction faite des frais d'impression et de traduction."

La Chambre se reforme de nouveau en comité plénier pour étudier les dispositions du bill 142, loi modifiant la charte de la ville de Bromptonville.

LE PEUPLE PARLE

Comme la clause no 1 porte un amendement où l'on stipule qu'il sera loisible au conseil d'emprunter par règlement aprouvé par les électeurs et par le lieutenant gouverneur en conseil, le chef de l'opposition soulève une objection.

M. BOUCHARD : "Je suggère au gouvernement de remplacer le mot "lieutenant gouverneur en conseil" par ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, s'il veut que l'on prenne au sérieux la loi que l'on vient justement de passer, il y a quelques minutes à peine, pour diminuer les pouvoirs du lieutenant gouverneur en conseil."

M. DUPLESSIS : "Le peuple de Bromptonville veut le "lieutenant gouverneur en conseil.."

M. BOUCHARD : "Qui vous a dit cela ? "

M. DUPLESSIS : "Le peuple."

M. BOUCHARD : "Enfin, je soulevais l'objection pour vous démontrer la chinoiserie de vos lois. Vous venez de passer un bill pour diminuer les pouvoirs du lieutenant gouverneur en conseil et vous lui redonnez ses pouvoirs dans celle-ci."

M. DUPLESSIS : "Cette fois, la ville de Bromptonville qui nous connaît et qui a confiance en nous, a demandé cela. Et elle l'a fait au nom de l'autonomie municipale. En passant le bill, nous nous rendons au désir des citoyens de la ville."

M. BOUCHARD : "Cela ne cadre pas avec le discours que vous venez de faire sur les pouvoirs du lieutenant gouverneur en conseil."

M. DUPLESSIS : "Si le chef de l'opposition veut prendre la responsabilité du changement, nous allons l'opérer."

M. BOUCHARD: "Oui, j'en prends la responsabilité : cela sauvera le chef du gouvernement du ridicule."

M. DUPLESSIS : "Je vois par ces remarques que la ville avait raison de demander que ce soit le lieutenant-gouverneur en conseil."

La loi est adoptée telle quelle en 3e lecture.

LA COMMISSION SCOLAIRE

En amendant le bill de la Commission scolaire catholique de Québec hier midi, l'Assemblée Législative a décrété que cet organisme ne pourra emprunter une somme de $990,000 pour la construction de nouvelles écoles, l'achat de terrains, et l'ameublement de ses maisons d'enseignement, sans consulter les contribuables de Québec par voie de referendum. Cette décision a été prise à la suggestion du premier ministre au cours d'un débat que nous rapportons ci-dessous.

M. M. DUPLESSIS : — "Je remarque, monsieur le président, qu'on nous demande d'emprunter au delà d'un million sans referendum, et il y a eu des protestations des citoyens à ce sujet".

M. C. DELAGRAVE: — "La commission scolaire traverse une crise".

M. M. DUPLESSIS: — "Si cela est vrai, les citoyens de Québec sont assez intelligents pour le comprendre, et ils approuveront l'emprunt au cours du referendum".

M. C. DELAGRAVE: — "Ce n'est pas l'habitude de procéder par referendum".

M. M. DUPLESSIS:—"Il est temps que ce soit l'habitude, car ce sont les propriétaires qui paient pour la commission scolaire.

M. C. DELAGRAVE: —"Le problème scolaire est aigu à Québec. Il faut construire des écoles nouvelles, car dans certaines paroisses les écoles ne peuvent loger tous les enfants d'âge scolaire."

M. M. DUPLESSIS: — "Vous allez décourager les petits propriétaires avec ces emprunts sans referendum Ce bill ne devrait pas passer tel que présenté. A propos, quelle est la dette de la commission scolaire de Québec?"

M. C. DELAGRAVE:—"$6,000,000, je crois".

M. P. BERTRAND: — "Bien plus que ça".

M. M. DUPLESSIS: — "Quel est le taux de la taxe scolaire?"

M. C. DELAGRAVE: — "$1.05".

M. M. DUPLESSIS: — "C'est haut ça. Allez soumettre ces emprunts au peuple."

M. C. DELAGRAVE: — "Il nous faut rencontrer un déficit de $400,000 à $500,000".

M. M. DUPLESSIS: — "Comment se fait-il que dans votre bill vous dites que ce déficit est de $205,000 ? —Je dois avertir tous les intéressés que le jour viendra où lorsque des commissaires d'écoles, des échevins, contracteront des obligations en marge de la loi, ils seront tenus responsables de ces obligations personnellement par une loi.

"A l'heure actuelle, on contracte des obligations en marge de la loi, et on vient ici faire approuver le tout. Le jour où toutes ces dépenses seront contrôlées par des referenda, l'opinion publique sera constamment en éveil, et ce sera beaucoup mieux".

M. C. DELAGRAVE: — "C'est une situation qui est connue de tout le monde, et personne ne s'y est objecté."

M. M. DUPLESSIS: — "Si la situation est connue de tout le monde, les propriétaires n'hésiteront pas à accepter ce referendum."

M. BOYER: — "Il y a eu des protestations des propriétaires au comité des Bills Privés. Ils se sont fortement opposés à cette mesure".

M. M. DUPLESSIS: — "Si cette dépense est si nécessaire, les électeurs de Québec comprendront."

M. EMILE BOITEAU suggère ensuite que la commission scolaire paie mieux ses instituteurs et son personnel enseignant avant de s'engager dans des dépenses nouvelles. Il fait remarquer que 90 instituteurs n'ont pas eu d'augmentations de salaires depuis 1933-34 parce que l'on a suspendu la loi des augmentations statutaires dans leur cas.

Le bill est alors amendé de manière à ce que la commission scolaire catholique de Québec soit obligée de soumettre son emprunt de $990,000 au peuple par voie de referendum. Le bill subit ensuite sa troisième lecture tel qu'amendé.

L'APRES-MIDI

(Suite de la page 3)

taires, avec lesquels il s'est entendu. En vertu de la loi, telle qu'amendée, il n'y aura aucune subrogation à compter du 20 avril 1937. Le bill a franchi tous les stages de la procédure parlementaire.

LES INSTITUTEURS

Puis la Chambre a étudié les résolutions relatives au bill intitulé "loi relative au congrès du parler français, au salaire des instituteurs ruraux et à la question éducationnelle en général". Cette loi étant présentée par M. BILODEAU, le ministre a rappelé le congrès de 1912, et a dit que la nation canadienne ne se développera qu'en autant que les deux grandes races qui la composent travailleront dans l'harmonie. M. BILODEAU a ensuite lu un extrait d'un discours de SIR THOMAS CHAPAIS, prononcé le 25 janvier 1915.

Les résolutions que la Chambre a été appelée à voter se lisent comme suit :

"RESOLU, 1.—Que le gouvernement de la province soit autorisé à dépenser une somme de vingt mille dollars, dont quinze mille dollars pourront être employés à subventionner l'organisation du congrès du parler français de 1937, et cinq mille dollars pour acquitter les dépenses occasionnées au gouvernement en raison de ce congrès.

"RESOLU, 2.—Qu'un fonds annuel de quatre-vingt-cinq mille dollars soit créé et que le lieutenant-gouverneur en conseil soit autorisé à approprier ce fonds pour des fins de construction ou de réparation d'écoles ou de maisons d'enseignement et que les subventions de ce fonds soient accordées aux conditions que le lieutenant-gouverneur en conseil déterminera sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique.

"RESOLU, 3.—Qu'une somme de quatre cent mille dollars devant servir à aider les corporations scolaires rurales à améliorer les salaires de leurs instituteurs et de leurs institutrices soit mise à la disposition du gouvernement et que le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique, détermine les conditions auxquelles sera soumis l'octroi de ces subventions.

"RESOLU, 4.—Que le maximum du traitement du surintendant de l'instruction publique, au lieu d'être de six mille dollars soit de sept mille dollars, tel que prévu par la section 4 de la loi qui sera basée sur les présentes résolutions.

"RESOLU, 5.—Que les sommes prévues aux résolutions 1, 2 et 3 qui précèdent seront payées à même le fonds consolidé du revenu de la province et que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra cependant décréter le paiement entier ou partiel de ces sommes au moyen d'emprunts n'excédant pas trente ans et portant intérêt à des taux n'excédant pas quatre pour cent par année.

"RESOLU, 6.—Que la loi qui sera basée sur les présentes résolutions entrera en vigueur le jour de sa sanction".

"PAUVRES VOUS ! "

M. T.-D. BOUCHARD (à propos des $400,000) : On devrait dire qu'il s'agit d'une somme payable annuellement."

M. M. DUPLESSIS : "Très bien ; ajoutons annuellement."

(A ce moment, M. P. HAMEL fait une observation en se tournant vers un collègue, et le premier ministre Duplessis se tourne dans sa direction et le regarde en disant : "Pauvre vous".

M. J. ROBINSON : "Je ne puis comprendre que l'on s'oppose à cette mesure."

MM. BOUCHARD et BASTIEN (simultanément) . . ."Personne ne s'est objecté. Apprenez votre français."

M. J. ROBINSON : "Si j'ai fait erreur, je m'excuse, mais je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir présenté cette mesure."

M. P. HAMEL : "Nous ne nous sommes pas opposés à l'augmentation des salaires des institutrices, mais nous nous sommes opposés à ce que le gouvernement emprunte à trente ans pour payer une dépense qui doit être payée par la génération actuelle."

On passe ensuite à la résolution No 4 qui dit que le traitement maximum du surintendant de l'Instruction Publique pourra être de $6,000 à $7,000.

M. C. BASTIEN : "Il est plus chanceux que les députés dont on a réduit le traitement."

On continue l'étude des résolutions, et le premier ministre prend la parole.

L'ELECTRICITE

M. M. DUPLESSIS : "Les deux branches de l'opposition ne se comprennent pas. Le député de Québec-Centre a crié au scandale l'autre jour parce qu'on taxait les compagnies qui fournissent la lumière artificielle afin d'obtenir la lumière intellectuelle."

M T-D. BOUCHARD : "On s'entend là-dessus."

M. C. BASTIEN : "Que le premier ministre soit sérieux ! "

M. M. DUPLESSIS : "Je comprends que les électeurs de Berthier pratiquent l'humilité à un point que seuls ceux qui entendent leur député puissent comprendre. Nous avons dit que les compagnies qui distribuent la lumière artificielle devraient être taxés afin de nous permettre de favoriser le développement des lumières intellectuelles, et on a protesté

"Qui voulez-vous donc que nous taxions? Nous sommes arrivés ici alors que les coffres étaient vides parce que les amis de l'ancien régime s'étaient repus et gavés, et il ne restait au fond des coffres que la trace des ongles. Aujourd'hui nous sommes obligés d'emprunter pour payer nos dettes. L'ancien régime avait un système de pitons ; nous, nous avons un régime de paiement."

M. P. HAMEL : "Je ne me suis jamais objecté à la taxation des grandes compagnies qui exploitent nos ressources naturelles, mais j'ai dit que si on les taxe, ces revenus devront tomber dans le fonds consolidé et non servir à créer un fonds spécial pour venir dire ensuite aux institutrices que ce sont les grandes compagnies qui augmentent leurs salaires."

M. A. BOYER : "Le député de Québec-Centre a dit l'autre jour que si nous taxions les grandes compagnies pour augmenter le salaire des instituteurs et des institutrices, c'était de nature à les influencer."

M. P. HAMEL : "Ce n'est pas cela ; j'ai dit que cette taxe devrait tomber dans le fonds consolidé du revenu et non servir à créer un fonds spécial, et le député de Québec-Est, dont la parole vaut celle de bien d'autres, peut corroborer mes remarques."

M. M. DUPLESSIS : "Si le député de Québec-Centre juge à propos de changer ses paroles parce qu'il en a honte, nous allons marcher quand même."

M. P. HAMEL : "Le premier ministre doit accepter ma déclaration, et il n'a pas le droit de changer mes paroles."

M. BOYER : "Tout le monde ici a entendu le député de Québec-Centre dire que taxer les grandes compagnies pour augmenter les salaires des instituteurs et institutrices, c'était vouloir essayer de les acheter."

M. P. HAMEL : "J'ai dit que si l'on plaçait les revenus de cette taxe dans un fonds spécial au lieu de les verser au fonds consolidé, c'était un moyen détourné de vouloir influencer les professeurs."

M. A. BOYER : "Le gouvernement de l'Union Nationale marche de l'avant en disant aux grandes compagnies qui exploitent nos ressources naturelles : Vous allez payer et nous aider à maintenir nos écoles et aider nos petites institutrices qui gagnent parfois $200. par année, ce qui est une honte.

"J'ai été satisfait de voir que le premier ministre a rencontré les gens de ces compagnies pour leur dire : Vous exploitez nos ressources naturelles, mais vous allez contribuer à la cause de l'éducation. Voilà un moyen de lutter contre les trusts, un moyen meilleur que celui du député de Québec-Centre dont on dit partout que c'est une utopie."

L'UNION NATIONALE

M. O. DROUIN : "Le député de Québec-Centre ne s'est pas objecté à cette taxe que l'on impose aux compagnies, mais il s'est objecté à la création d'un fonds spécial avec cette taxe en s'inspirant du rapport de Washington qui dit que l'on a eu recours à ce moyen pour faire de la propagande en faveur des trusts. Le député de Québec-Centre ne veut pas que nos instituteurs et institutrices puissent dire que si on augmente leur salaire cela est une faveur des trusts.

"Le député de Châteauguay a parlé de nous comme si nous étions des champions d'une utopie, mais je répéterai ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire : "Pas un député de l'Union Nationale, avant les élections du mois de novembre 1935 ou du mois d'août 1936 nous accusait d'être des utopistes."

M. A. BOYER : "Ceci prouve ce que j'ai avancé. Le député de Québec-Est dit qu'avant les élections de novembre 1935 et les élections du mois d'août 1936 nous étions heureux d'avoir avec nous ceux qui se prétendent les champions de la lutte contre les trusts. Je dirai au député de Québec-Est que de 1920 à 1935, avant qu'il quitte les rangs du régime Taschereau, il y avait des gens dans cette province qui luttaient contre les trusts, mais ils n'avaient pas l'assentiment populaire parce que l'ancien régime avait les mains partout.

"Et, parmi ceux qui luttaient ainsi, il y avait le premier ministre actuel. On a crié partout qu'il existait un régime corrompu avec l'assentiment des bleus et des rouges, mais le député de Québec-Est a quitté son parti alors qu'il était déjà tombé. Le député de Québec-Est a dit lui-même pendant la campagne électorale qu'il n'y avait qu'un homme pour nous débarrasser du régime Taschereau et bouter dehors l'ancien gouvernement ; et quand il parlait ainsi il parlait de M. Duplessis.

"On a parlé des partis. J'ai appartenu moi-même au parti conservateur, et je n'ai pas hésité à abandonner des idées qui m'étaient chères pour débarrasser la province de ce régime de voleurs, et de députés qui s'emparaient des chèques qui devaient aller à leurs électeurs."

M. J.-G. BELANGER : "J'ai écouté avec attention les remarques de l'opposition et celles du député de Chateauguay. Je tiens à prendre la parole quand il s'agit d'un débat sur la cause de l'éducation, car je m'y intéresse particulièrement.

"J'ai été professeur 15 ans au service de la commission des écoles catholiques de Montréal.

La Cire Mercolisée, crème à toutes fins, embellit votre peau

Le procédé qui consiste à faire blanchir et embellir la peau, recommandé par la plupart des autorités en beauté, en est un qui hâte le travail même de la nature pour peler graduellement la couche extérieure morte des cellules de la peau. Voilà précisément la méthode que suit la Cire Mercolisée dans son effet pour embellir votre peau. Cette cire fait doucement tomber en parcelles minuscules invisibles les cellules ternes et foncées de l'épiderme, ce qui tient constamment la peau en état de renouvellement. Et cette activité naturelle de la peau empêche la formation possible des défectuosités.

La Cire Mercolisée tient la peau en magnifique état de santé. Employez-en tous les jours. Vous aurez toujours la peau de texture fine, veloutée et d'apparence juvénile. Elle en fait ressortir la beauté cachée.

Employez tous les jours la Saxolite astringente. C'est un tonique rafraîchissant et stimulant pour la peau. Elle efface les rides et les signes d'âge. Resserre les pores agrandis. Elimine l'excès d'huile. La Saxolite se dissout dans une demi-chopine d'hamamélys. Dans toutes les pharmacies.

députés, tous tant que nous sommes, nous sommes ici obligés de respecter les opinions des autres sans continuellement les injurier.

"Ce n'est pas par fiel que nous combattons le premier ministre ; nous combattons pour un programme aux principes desquels nous avons continué de croire sans rien y changer. Et notre drapeau ne contient ni fiel, ni déception, ni jalousie, mais dans le filigrane de notre drapeau tricolore d'U. N. est inscrit les mots "loyauté, fidélité aux principes d'U. N."

M. H. BARRETTE : "Me permettez-vous une question ?"

M. DROUIN : "Vous parlerez tout à l'heure, une minute.

"En terminant je veux relever le défi du député de Chteauguay. D'ici peu de temps, nous verrons lequel des programmes et qui d'entre nous le peuple approuvera, et de quel côté sont les idées qui triomphent."

M. BOYER : "La Beauce ?"

M. DUPLESSIS : "Je comprends le député de Québec-Est. Et je réalise sa situation; et je lui demande humblement d'être charitable à mon endroit. Je lui fais amende honorable de ne pas pouvoir comme lui comprendre les textes de lois sans deux explications, au moins. Car lui il a besoin de deux expressions d'opinion. Il est allé dans la Beauce ; on connait son succès là-bas.

"Il parle d'aller ailleurs. S'il lui faut deux fois pour qu'il comprenne, eh ! bien que ce soit deux fois."

CAUCUS FREQUENTS

M. H. BARRETTE : "J'entendais tout à l'heure le député de Québec-Est parler du filigrane du drapeau de son U. N. portant les mots loyauté. Mais a-t-il toujours parlé loyauté ? Je me demande quel succès électoral aurait eu le député de Québec-Est si aux dernières élections du 17 août, s'il avait dit à la province que l'opposition déguisée serait en caucus continuel avec l'opposition libérale que nous combattions, et s'il avait aussi révélé ses conférences à table avec le député de Berthier au café du Parlement.

"Ce mot loyauté, nous l'avons enlevé du drapeau. Nous l'avons gardé en Chambre, la loyauté. Et vous allez trouver dans cette Chambre des députés nationaux vraiment unis. Unis contre certains députés qui se targuent de franchise, du sens des responsabilités et qui votent ou avec l'opposition libérale ou qui s'absentent lorsque nous demandons un vote.

"Nous n'avons pas peur de nos opinions, de la franchise et des responsabilités.

"L'été s'en vient et nous sommes prêts à vous rencontrer, MM. les dissidents où vous voudrez, quand vous voudrez, dans n'importe quelle réunion populaire... ... du moins en ce qui me concerne."

M. DROUIN : "Très bien, parfait."

M. ONESIME GAGNON : "La Chambre est appelée cet après-midi à se prononcer sur des résolutions d'une grande portée sociale, et l'on semble avoir choisi l'occasion pour émettre des opinions de toutes sortes. On a été jusqu'à dire que le trust de l'électricité corrompt l'enseignement dans toute l'Amérique du Nord, si j'ai bien saisi les paroles du député de Québec-Centre.

Les paroles ont dépassé la pensée de celui qui les a prononcées ; autrement il insulte, ou je me trompe fort, tout le corps enseignant de la province comme du pays : il s'attaque aux petits instituteurs qui se dévouent pour la modeste somme de $100 par année. Il me semble qu'on devrait faire des réserves en émettant des opinions de cette sorte.

"Est-ce pour cela que lorsque le parti national a secouru l'oeuvre et la communauté des sulpiciens, Nos honorables amis dissidents se sont absentés. Et faut-il rapprocher de cette absence remarquée en Chambre vendredi soir, l'accusation formidable que vient de prononcer le député de Québec-Centre contre l'enseignement qu'il dit corrompu par le trust ?

"Le programme du parti d'U. N. ne contenait rien au sujet de l'achat de la Beauharnois et de la création de cet hydro, comme je l'ai prouvé l'autre jour sans me faire démentir."

M. DROUIN : "Quand le ministre dit qu'il n'y a rien dans le programme d'U. N. au sujet de l'hydro et qu'il s'est fait fort de le démontrer l'autre jour sans se faire contredire, se rappelle-t-il que je lui ai cité des textes à ce moment ?"

M. GAGNON : "Le programme comportait la lutte contre le trust. Mais tous les esprits savent que les trois lois que nous avons passés sur l'électricité donnent tous les instruments nécessaires au gouvernement pour assurer à la population la concurrence contre le trust.

"Quand l'autre jour, et cet après-midi encore, j'entendais le député de Québec-Centre blâmer le gouvernement de taxer les trusts pour venir en aide à la pauvre institutrice de campagne, je me suis fort étonné."

M. HAMEL : "Je ne suis pas contre la taxe des trusts, mais je me suis opposé et je m'oppose encore à ce qu'elle soit destinée à majorer le salaire de l'instituteur et l'institutrice."

M. GAGNON : "J'ai entendu le député dire : Vous aller essayer de corrompre l'enseignement. Mais, au contraire, cette taxe contre les compagnies d'électricité est l'une des taxes les mieux inspirées. Nous créons derechef avec elle un instrument merveilleux contre l'emprise même du trust.

"Nos honorables amis de Montmagny, de Québec-Centre et de Québec-Est devraient cesser de faire croire qu'ils ont le monopole, à eux seuls, de la vertu et de la compréhension des problèmes.

"Je me rappelle fort bien les paroles du député de Montmagny par exemple, quand il nous disait qu'il n'y avait pas d'homme mieux qualifié pour faire la lutte que le député des Trois-Rivières.

"Après avoir vu le merveilleux lutteur qu'il était, disait-il, je suis profondément convaincu que lui seul est capable de renverser le régime."

Au risque de déplaire moi-même, je le trouvais trop ardent et j'osai lui rappeler qu'il ne fallait pas rattacher la réputation du député des Trois-Rivières au seul fait qu'il a conduit la lutte aux comptes publics mais que sa bataille s'échelonnait sur une période de 7 ou 8 ans de luttes ardentes dans l'opposition d'alors devant une meute rugissante d'une écrasante majorité libérale.

"Et le député de Québec-Centre venu en Gaspésie avec moi pendant la campagne proclamait le chef du gouvernement comme un grand patriote. Le soir du 26 août, il allait cependant lui-même insinuer que le premier ministre cédait à l'influence des trusts parce que lui et le député de Montmagny n'avaient pas de portefeuille. Il parlait même du fameux $150,000 de contribution du trust d'électricité à la caisse électorale. A plusieurs reprises dans la suite, il a déclaré que le premier ministre était l'esclave des trusts.

"Ce fut le cas au cours de la campagne de Beauce. J'entendis moi-même là-bas le secrétaire du maire de Québec, M. Dussault dire du chef du gouvernement que c'était un traître, un lâcheur, et qu'il faudrait porter au pouvoir le député de Québec-Centre et ses amis.

"Mais il semble ici, au pays, que ce soit le cas de tous ceux qui sont parvenus à la tête du parti qu'ils menaient à la victoire, de se faire appeler des traitres. Ce fut le cas des Cartier, des Macdonald et de Laurier lui-même. On dirait que c'est la rançon du travail et du dévouement inlassable qui animent ces chefs.

"Quand plus tard, notre chef le premier ministre sera parti pour l'au-delà, dans un monde meilleur, il aura mérité de la patrie et de tous ses fidèles et loyaux lieutenants. (appl. prolongés et unanimes chez les ministériels).

M. HAMEL : "On a parlé de toutes espèces de choses. De loyauté, de la Beauce, des responsabilités, de l'enseignement corrompu par les trusts. On a déformé même mes paroles. Je n'ai jamais insulté le corps enseignant de la province. J'ai dit et je repète que le trust de l'électricité a corrompu l'enseignement sur ce continent."

M. BOYER :—"C'est un compliment je suppose.

M. HAMEL :—"C'est assez prouvé,

(Suite à la page 8, 1ère col.)

COMME LE DIT UN VIEIL ADAGE
RIEN N'EST SI BEAU QUE SON PAYS !

...ET RIEN N'EST SI BON QU'UNE CIGARETTE ROULÉE PAR SOI-MÊME AVEC DU TABAC VOGUE

VOGUE *est en vogue !*

TABAC À CIGARETTES
VOGUE 10¢ le paquet
VOGUE *signifie* VALEUR

PILULES Dodd POUR LES REINS
pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS
DODDS KIDNEY PILLS

GARDE LES ALIMENTS PLUS FRAIS.. PLUS LONGTEMPS... *et le Prouve*

AVEC CET INDICATEUR DE SÉCURITÉ SUR LA PORTE *Toujours en Vue*

LA PREUVE de la PLUS GRANDE PROTECTION qu'assure le Frigidaire est cet Indicateur de Sécurité. Le cadran qui se trouve sur la porte, toujours visible, indique que le Frigidaire maintient une *température de sécurité* même pendant les plus grandes chaleurs. Cette zone froide de sécurité garde les aliments plus frais et plus longtemps . . . permet d'épargner plus sur les factures de victuailles. De plus, le Frigidaire fournit un Froid HUMIDE pour les légumes . . . un TRES GRAND Froid pour les viandes . . . et un Froid FRIGORIFIQUE pour la crème glacée et les desserts glacés.

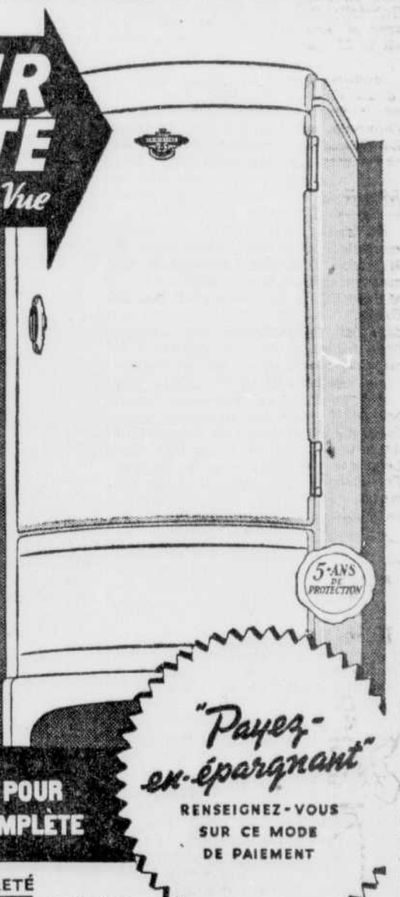

LE NOUVEAU "SUPER-DUTY" FRIGIDAIRE AVEC LE METER-MISER (Compteur-Avare)

PROUVE LES 5 POINTS ESSENTIELS POUR UNE RÉFRIGÉRATION DOMESTIQUE COMPLETE

"Payez-en-épargnant" RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE MODE DE PAIEMENT

1. PLUS DE GLACE — Pas d'*effort* pour avoir des cubes et pas de "Famine de Glace"! Libération instantanée des cubes de *tous* les tiroirs.
2. PLUS DE CAPACITÉ — *Nouvel Intérieur Ajustable de 9 Façons!* Pas besoin de "jongler" avec les plats ni de les entasser.
3. PLUS DE PROTECTION — *Zone Froide de Sécurité* en tout temps, *plus* un Froid HUMIDE pour les légumes . . . un TRES GRAND Froid pour les viandes . . . et un Froid FRIGORIFIQUE pour la crème glacée et les desserts glacés.
4. PLUS DE SÛRETÉ — *5 Ans de Protection* pour le mécanisme qui se trouve scellé à l'intérieur. Endossée par General Motors.
5. PLUS D'ÉCONOMIE — Seul le FRIGIDAIRE est muni du *Meter-Miser* (*Compteur-Avare*) Rogne les Frais de Courant jusqu'à l'Os! *Avant d'acheter*, voyez un compteur électrique vous le *prouver!* Le "Meter-Miser" fait un TRAVAIL PLUS COMPLET (Super-Duty), avec une économie surprenante, parce que c'est le *mécanisme réfrigérant le plus simple qui soit!*

Distributeur en gros VANDRY INC. 155, rue St-Paul Tél. : 2-5656

RESERVEZ-VOUS L'AGENCE "FRIGIDAIRE"

Vendeurs autorisés JOHNNY BELANGER, Rivière-du-Loup ; L.-J. BOUTIN & FILS, Lévis ; J.-A.-Y. BOUCHARD, Québec ; BOURQUE ELECTRIC, Québec ; LEOPOLD DUSSAULT, Deschambault ; C.-E. DALLAIRE, St-Evariste (Frontenac) ; J.-P.-E. GERMAIN, Pont-Rouge ; GUILLOT & FRERE, Beauport ; CHARLES GERMAIN, Plessisville, (Mégantic) ; GERARD GAUTHIER, Jonquière ; ED. JOLICOEUR, Beauceville, (Beauce) ; L.-W. LECLERC, St-Félicien ; WOODHOUSE & CO., Québec ; VANDRY, INC., Québec.

Vendeur autorisé **J.-A.-Y. BOUCHARD** 9, rue Buade Téléphone : 4-2421

VENDEURS AUTORISES
WOODHOUSE & CIE LIMITEE
65, rue de la Couronne :-: Québec

L'APRES-MIDI

(Suite de la page 7)

ces choses dans les volumes de l'enquête de Washington. Lisez ces livres.

UNE VOIX A DROITE :—"Il est fatigant avec ses volumes."

M. HAMEL :—"Il n'y a pas de danger que vous les lisiez.

Le ministre des Mines nous reproche d'avoir fait des éloges du premier ministre au cours de la compagne électorale d'août 1936. C'est qu'alors nous avions confiance dans les écrits qu'il avait signés en prenant l'engagement solennel de les suivre."

POUR DES IDEES

M. BOYER :—"Derrière vous?"

M. HAMEL :—"Pas derrière moi. Derrière mes idées. On ne marche plus aujourd'hui derrière un homme on marche derrière des idées (Chez les libéraux on entend : "Très bien, très bien").

M. BEIQUE :—"Nous avons combattu sous la direction d'un chef distingué et nous avons remporté la victoire. Aujourd'hui qu'on veut taxer les trusts je m'étonne que les soi-disant champions de la lutte contre les trusts soient les premiers à s'y opposer. Ils sont tous en faveur de taxer les trusts mais pas pour l'institutrice.

"Si l'argent des taxes ne va pas à l'institutrice, il faudra qu'il aille ailleurs, aux ouvriers et aux autres classes de la société. Alors, on s'opposera de nouveau contre la taxe des trusts parce que ces autres classes seront supposées être corrompues par cet argent. Voilà le manque de sincérité de ces dissidents. Ils ne parlent qu'à base de déception.

M. BOYER :—"Et de fiel."

M. BEIQUE :—"Il y en a parmi eux qui ont voulu tout simplement sauver leur situation politique compromise."

M. DROUIN :—"Le député"...

M. H. LANGLAIS (U.N., Iles-de-la-Madeleine) :—"Parle plus fort, Oscar, on comprend pas".

M. DROUIN :—"Le député de Chambly doit savoir, lui qui a déjà siégé longtemps dans l'opposition que c'est dès 1932 que j'ai lâché le parti libéral."

M. BEIQUE :—"Ce dont je suis certain, c'est que cela vous a pris du temps à partir, (rires)

M. DROUIN :—"Mais vous avez été content de m'avoir."

M. BEIQUE :—"Et qu'est-ce qu'on fait après avoir lâché son parti comme le député de Québec-Est. On va se jeter dans les bras de ceux qu'ils combattaient hier afin de suivre des ennemis libéraux. Ceux qu'on a condamnés la veille, on ne va pas se jeter dans leurs bras le lendemain. Vous n'appliquez pas bien vos idées puisque vous faites cela".

Les résolutions sont ensuite agrée

Les résolutions sont ensuite agréées sans plus de discussion, de même que le bill, en première, deuxième et troisième lecture.

LE SOIR

(Suite de la page 3)

mentale.

"Ce tribunal aura pour mission d'évaluer l'actif physique de la compagnie ; d'enquêter sur sa structure financière, sur les salaires de ses officiers et des employés, sur l'opportunité de changer le système de transport, etc. En moins de douze mois, nous accomplissons ce que l'ancien régime n'a pas voulu faire en 24 ans.

PAIEMENT DE $1,000,000

"Nous nous fichons du trust du tramway, car il n'y a que le trust du peuple et le monopole de l'intérêt public qui nous intéressent. Récemment encore, nous avons dit à la compagnie : "Vous allez payer $1,000,000 à la ville de Montréal."

M. T.-D. BOUCHARD :—"Comment ! il n'est pas encore payé, ce million ? Il devait être payé la semaine dernière, il me semble ?"

UNE VOIX :—"On n'avait pas de valise."

M. M. DUPLESSIS :—"Ce qui nous intéresse, c'est de donner à la ville de Montréal ce qui lui appartient. Les gens de la compagnie sont venus nous voir, et nous leur avons dit qu'ils devraient payer ce montant. Ils ont montré une coopération dont je les félicite et ils ont consenti à payer. Dans le cours de l'exercice fiscal de Montréal, soit du premier mai au 30 avril, la compagnie devra payer un million.

"Que le chef de l'opposition en fasse autant ; que les patriotes qui critiquent à tort et à travers nous montrent la millionnième partie de ce qu'ils ont accompli dans le même sens."

M. P. HAMEL :—"Est-ce que ce paiement est définitif, et est-ce que la compagnie ne demandera pas à la ville ensuite de lui remettre ce montant d'un million ?"

M. M. DUPLESSIS :—"Ce paiement est définitif, et la compagnie se réserve un crédit sur ce million qui restera dans les coffres de la ville de Montréal. Le paiement est fait sans préjudice aux droits de la cité de Montréal et de la compagnie. Nous ne sommes pas de ceux qui disent au sujet des débentures de la ville de Québec qu'il ne faut pas mettre dans ces débentures une clause pour dire qu'elles seront rachetables, et qui du même souffle veulent autoriser la ville à acheter ces débentures de force sans en avertir les porteurs.

"Nous sommes honnêtes, nous, et nous aimons mieux celui qui remplit ses promesses que celui qui pose à l'honnêteté et à l'intégrité, mais qui dit : "N'allez pas mettre une clause pour déclarer que les débentures seront rachetables, mais rachetez-les de force ensuite". Si c'est de l'honnêteté ça, nous aimons mieux ne pas agir de même."

M. BOUCHARD commence à commenter la loi, et M. DUPLESSIS lui dit qu'il a été félicité même par des libéraux, qui ont déclaré que "si l'on avait eu un premier ministre aussi dévoué, le problème serait depuis longtemps réglé".

LES COMMISSIONS

M. BOUCHARD : — Les conseils municipaux ne parlent pas par l'entremise d'individus, mais par des résolutions. Je blâme le gouvernement actuel de nommer une nouvelle commission quand il prétend qu'il n'en nomme pas sous prétexte de ne pas agir comme l'ancien gouvernement. La loi qu'on nous présente décrète simplement que le gouvernement pourra nommer une commission qui fera une enquête.

M. DUPLESSIS : — Etes-vous pour ou contre ?

M. BOUCHARD — : On verra ça. Je n'ai pas coutume de cacher mes opinions, le premier ministre le sait. Je veux montrer la manière de procéder du gouvernement. Il devait tout rénover et redonner à toutes les municipalités leur autonomie. Quel conseil municipal lui a demandé de faire une pareille enquête ?

M. DUPLESSIS : — Le gouvernement actuel n'attend l'autorisation de personne pour faire son devoir.

M. BOUCHARD : — C'est un gouvernement de dictature.

M. DUPLESSIS : — Ayez le courage de voter.

M. BOUCHARD : — Oui, au moins que le premier ministre nous laisse le droit de voter. Il nous a enlevé la liberté de parole, mais pas encore celle de voter. Ou plutôt, il nous l'a enlevée une fois. Il a réussi à nous empêcher de voter et de discuter un bill.

M. DUPLESSIS : — Je soulève un point d'ordre. Il est défendu de référer à un débat antérieur.

M. BOUCHARD : — Il ne s'agit pas d'un débat antérieur, mais de l'absence d'un débat (rires). Il est dit dans la loi que la compagnie déposera, sans préjudice à personne, la somme de $1,000,000. Le million devait être payé il y a deux semaines.

Maintenant la compagnie a jusqu'en 1938. Je comprends qu'un million, ce n'est pas beaucoup pour le gouvernement, et c'est pour ça que nous serons bientôt tous ruinés si on ne trouve pas un moyen de se débarrasser du gouvernement assez rapidement.

Et le million n'est pas un cadeau du gouvernement, s'il est dû par la compagnie. Sans préjudice aux droits de la ville, et sans préjudice aux droits de la compagnie, on sait ce que ça veut dire.

M. DUPLESSIS : — Qui va le retirer ?

M. BOUCHARD : — Si la ville le retire et qu'elle est obligée de le rembourser, ça ne la paiera pas beaucoup. Vous prétendiez de plus que vous ne deviez plus nommer de commissions. Et vous avez passé votre temps à en créer. On a des offices de ci, des organismes de ça, des régies de ceci, des comités de cela, et tout ça, c'est des commissions. Comme les autres gouvernements, le gouvernement actuel se voit forcé de former des commissions.

M. JONATHAN ROBINSON demande alors à M. BOUCHARD la permission, qui lui est refusée, de poser une question. Les deux députés échangent un rapide dialogue et le chef de l'Opposition félicite le député de Brôme de pouvoir parler en français.

LA "PERFECTION"

M. BOUCHARD : — Le premier ministre a dit souvent que la Chambre ne devait pas prendre la place d'un juge, mais il forme un comité qui aura en somme le pouvoir de décision d'un juge.

M. HAMEL : — Le bill ne me déplait pas dans son ensemble. Si on est sincère, Montréal peut certainement en tirer profit, car on sait quel mouillage a pratiqué la compagnie.

M. HAMEL ajoute quelque chose qu'on ne comprend pas, et M. HERMANN BARRETTE demande :—

Dans quel journal avez-vous vu ça?

M. HAMEL : — Dans le "Devoir", je crois.

M. BARRETTE : — A quelle date ?

M. DROUIN — Pourquoi pas demander aussi dans quelle page ?

M. BARRETTE : — Et dans quelle colonne, quelle ligne ?

M. HAMEL : — Le million dont on nous a parlé n'est pas encore payé. Et je vois qu'il ne le sera pas avant 1938. Et la compagnie pourra le réclamer. J'avais compris qu'elle avait reçu une sommation et qu'elle s'était exécutée.

M. AUGUSTE BOYER : — Si le député me permet une question : est-ce que le bill n'est pas un tout petit peu dans l'intérêt de Montréal ?

M. HAMEL : — Beaucoup. Je viens de le dire. Je voterai pour avec plaisir. Mais il comporte des dangers, et une menace pour des échevins. Maintenant, on parle de notre droiture, de notre caractère. Mon Dieu, quand finira-t-on ? Je n'ai pas la perfection du premier ministre, c'est admis une fois pour toutes.

M. DUPLESSIS s'étonne que M. HAMEL parle ainsi, "lui qui m'a traité de traître, de judas, etc."

M. HAMEL : — J'en appelle au témoignage des journalistes qui m'ont suivi dans la Beauce, je n'ai jamais parlé ainsi, j'ai fait une lutte d'idées et je n'ai injurié personne. D'ailleurs, le premier ministre devrait être le dernier à m'accuser de choses semblables. J'ai fait des luttes avec lui, et il sait de quelle façon je traitais nos adversaires d'alors.

M. BOYER : — Vous avez injurié profondément le premier ministre. Vous avez dit qu'il était pire que Taschereau.

M. HAMEL : — Je ne me rappelle pas de l'avoir dit, mais c'est bien possible. Je n'ai rien à retirer.

M. DUPLESSIS met en doute la sincérité de M. HAMEL, lui qui a laissé dire sur des pancartes qu'il était un judas, un traître, un lâche, un bon-à-rien, un homme livré aux trusts. "Je sais qu'il ne dit pas toujours ce qu'il pense, car il nous critiquerait moins souvent. Je lui pardonne. Je ne veux pas faire parade de mes sentiments, je ne veux pas faire parade de la foi qui m'anime, mais je puis porter mon nom bien haut. J'ai dit et je le répète, si la loi est bonne, pourquoi critiquer toujours, chercher la petite bête noire en tout ?"

L'OEUVRE NATIONALE

"Les problèmes que nous avons à résoudre sont tellement graves et considérables que ceux-là qui nous attaquent devraient mieux garder leur souffle pour collaborer à l'oeuvre nationale. Nous avons conscience d'avoir fait notre devoir et d'avoir donné des lois comme jamais un gouvernement n'en a donné depuis la Confédération, sans vantardise (appl.) Ces lois sont des lois sociales, de redressement, de protection de nos ressources naturelles.

"J'en ai le témoignage de ceux qui ont accepté sans haine et sans préjugés de nous appuyer. Et c'est la satisfaction du devoir accompli. Et combien elle compense cette satisfaction pour les insultes et les injures dont on m'abreuve. "C'est payer bien bon marché, avec le sacrifice de nos faibles talents, de notre clientèle et de notre santé, cette satisfaction d'avoir allumé sur la colline parlementaire une petite flamme qui durera et qui éclairera un progrès durable et une prospérité féconde.

"Je donnerais conseil à ceux-là qui veulent réussir à me détruire de ne pas perdre de temps à critiquer les lois que nous passons, à m'injurier dans ce que j'ai de plus cher, m'injurier de loin et de près en catimini. Nos lois nous les avons passées à la grande satisfaction de l'administration même à Montréal.

"Nous avons dit aux tramways, j'ai dit personnellement à Mtre Arthur Vallée: "Vous direz au tramway que je veux une réponse jeudi". C'est un moyen simpliste de trouver un million; cela peut paraître tel à des gens qui font découler tous nos problèmes dans l'achat de la Beauharnois. Dès le mercredi suivant la compagnie consentait à payer le million.

"Le chef de l'opposition demandait tout à l'heure si la compagnie avait payé. Je comprends sa question. De son temps la compagnie ne suffisait pas à gaver ses amis et les amis de son régime. Et du point de vue de parti c'est pas si malhabile. Il veut une résolution du conseil de ville de Montréal; il veut temporiser. Attendre ainsi jusqu'à la fin de la session, faire remettre ce paiement. Après quoi il ira trouver la compagnie et leur dira: Eh ! bien je vous ai économisé un million. Voyez ce que j'ai fait; que pouvez-vous faire pour nous ?"

"Mais nous ce qui nous intéresse c'est d'aider la population".

COMPARAISONS

M. HAMEL :—"Le premier ministre a parlé des punitions, des châtiments qui nous attendent. Qu'il laisse le grand Maître juge de cela et qu'il ne se compare pas toujours à Lui comme il le fait. Je n'ai pas peur de mes actes. Celui des deux qui n'est pas bien intentionné n'aura pas long à attendre".

M. DUPLESSIS:—"Je ne demande pas une confession au député".

M. HAMEL:—"Vous aimez cela vous, confesser les autres, vous le grand dispensateur des absolutions"

"Le bill me parait assez bien dans son ensemble. Je ne vois pas pourquoi en réponse aux quelques objections que nous avons faites on a parlé de péché, de contrition, d'injures, de foi, etc.

"On dit que j'ai de l'animosité. Je n'en ai pas. J'en appelle aux députés avec qui je cause ouvertement après la séance. Y a-t-il un député que j'ai attaqué personnellement en cette Chambre" ?

M. DUPLESSIS:—"Le député de Québec-Centre, le député de Québec-Est, celui de Montmagny et enfin celui de Kamouraska n'attaquent que le premier ministre. C'est un honneur, M. le président."

M. HAMEL:—"Je n'attaque même pas le premier ministre. Oh ! je sais que le chef du gouvernement n'aime pas que je lui parle des engagements qu'il m'a signés. C'est peut-être là ce qu'il appelle une injure. Mais là je n'y peux rien, les faits sont là. Le premier ministre aimerait nous voir voter contre ce bill, mais nous sommes en faveur, au contraire."

M. BOUCHARD:—"Le lieutenant-gouverneur en conseil a encore le nez dans ce bill là. C'est extraordinaire. On devait débarrasser toutes les lois de ce lieutenant-gouverneur en conseil. Cela contredit la loi que vous passiez ce matin. Tout ce que vous dites est ainsi un tissu de contradictions".

M. DUPLESSIS:—"Que le chef de l'opposition fasse donc un amendement et qu'il vote."

M. BOUCHARD:—"Le chef de l'opposition est un homme pratique. On vote pour donner une attitude. Nous ne voterons pas contre ce bill. A quoi cela servirait-il. Tous votent avec vous. Plus ça change plus c'est la même chose.

Comme anciennement, les députés votent pour, pour, pour."

M. DUPLESSIS:—"Et vous autres c'est pourri" (rires)

M. BOUCHARD:—"Sa politique est absolument contraire à celle qu'il a préconisée dans la campagne électorale. Il dit que le chef de l'opposition va aller trouver MM. Julian Smith et Watt du Tramway. Je ne connais pas ces gens-là. Lui, il les connait mieux que moi.

M. EDOUARD LACROIX

"Je ne parle pas contre le bill, je parle contre les défauts du bill. Mais ce bill est peut-être un fouet d'angora qu'il va agiter devant les compagnies et dire si vous ne payez pas, vlan, vlan

"Payer quoi ? Vous le savez mieux que moi. M. Lacroix a déjà dit $150,000".

M. DUPLESSIS:—"Il a commencé à ramollir, M. Lacroix. Le chef de l'opposition veut-il lui faire un message ou sera-ce un membre de l'opposition déguisée."

M. BOUCHARD:—"Je ne le connais pas."

M. DUPLESSIS:—"Je suis prêt à ajourner la session pour entendre M. Lacroix, pour savoir qu'est-ce que M. Lacroix et qu'est-ce que c'est que l'opposition" (rires).

M. BOUCHARD:—"Lavez votre linge sale avec M. Lacroix et laissez-nous tranquilles (rires).

"M. Lacroix avait de bonnes nouvelles à donner à la province si vous l'aviez invité. Mais vous l'invitez après que le comité est fini".

M. DUPLESSIS:—"Ce n'est pas fini. Nous pouvons le rouvrir quand nous voudrons, surtout si M. Lacroix se présente."

M. BOUCHARD:—"M. Lacroix dort tranquille; vous savez pourquoi ?"

M. DUPLESSIS:—"Il ne devrait pas. Le gouvernement n'est plus le même."

M. BOUCHARD:—"Et pourtant le petit $5 ?"

M. DUPLESSIS:—"$5 ?"

M. BOUCHARD:—"Bien oui, $5, Mon Dieu ! Que la mémoire des hommes est courte ! Le petit $5 que vous avez enlevé sur les droits de chaque corde de bois exportée à l'étranger (rires).

"Je ne pense pas que les grandes compagnies aient peur, non plus. Si le premier ministre n'était pas entouré de gens qui sont prêts à le tromper sur la situation, il verrait que l'opinion publique est changée dans la province.

"Il dit qu'il faut payer le tramway".

M. BOYER : — "Il paie".

LES VALISES

M. BOUCHARD : — "Oui, il paie, hein. Vous en savez plus que moi."

M. BOYER : — "Tout ce qu'il va payer ne rentrerait pas dans vos valises." (rires).

M. BOUCHARD : — "Le premier ministre est à monter un bateau à la province. Aux prochaines élections, les gens vont le prendre pour un kaiser, un dictateur, un cosaque". (rires).

M. DUPLESSIS: —"Valise?"

M. BOUCHARD : — "Je vous ai donné deux valises, pendant une session. Vous aviez perdu l'autre ; et vous n'avez pas braillé. Nous allons laisser faire l'expérience de la commission pour voir ce que cela donnera."

M. TREMBLAY : — "Il est évident que l'honorable chef de l'Opposition veut empêcher la population de Montréal de bénéficier du redressement d'un grief dont elle souffre. Il sait très bien que Montréal désire que le tramway paie à la ville. Pourquoi dit-il le contraire ?"

M. W. TREMBLAY : — "Dans la majorité des cas, la commission était contrôlée par l'ancien gouvernement. C'est pourquoi, nous les travailleurs, nous avons raison de nous plaindre de la manière dont nous avons été exploités avec ce contrat. Le chef de l'Opposition prétend que la population de Montréal n'a pas réclamé la loi que nous étudions présentement.

"Je vais lui lancer un défi et lui offrir de venir tenir une assemblée à Montréal après la session. Nous n'avons pas à attendre une demande officielle quand nous savons qu'il s'agit de griefs qui doivent être redressés."

M. C. BASTIEN : — "Jamais le conseil de ville de Montréal, composé de 35 échevins responsables au peuple n'a demandé cette intervention du gouvernement."

M. A. BOYER : — "Lors de l'étude du bill de Montréal, les officiers de la ville de Montréal ont accepté de retirer certaines clauses du bill se rapportant à cette question sur la promesse du premier ministre qu'une loi serait présentée à ce sujet.

"FAUTEUR DE DISCORDE"

(Comme M. BOYER élève la voix, le député de Berthier fait remarquer) : "Les journaux avaient raison de vous citer comme un fauteur de discorde à la Chambre."

M. M. DUPLESSIS : — "Ces paroles ne sont pas parlementaires, et j'insiste pour que le député de Berthier les retire."

M. C. BASTIEN : — "Je retire les mots "fauteur de discorde", mais je dis que les journaux, même "Le Devoir", ont parlé de ces quatre ou cinq députés qui n'ont pas l'attitude qu'ils devraient tenir ici. Que l'orateur qui a pris ma place me cite un article du bill de Montréal où la ville demandait cette législation."

M. A. BOYER : — "Dans l'étude d'une clause où la ville demandait de faire payer $15,000 par le service des autobus pour l'enlèvement de la neige, le premier ministre est intervenu en disant aux intéressés de laisser la clause en suspens parce que le gouvernement allait passer une loi au sujet du tramway."

M. C. BASTIEN : — "Jamais il ne s'est trouvé dans le bill de Montréol un article demandant un comité d'enquête semblable à celui qui sera formé en vertu de la présente loi. Le premier ministre dit qu'il a fait des promesses, mais il avait promis à Montréal de supprimer la taxe de vente, et il ne l'a pas fait.

"Aujourd'hui il nous promet une commission pour enterrer la commission de son ami le notaire Savoie. Pourtant, quand il était chef de l'Opposition il ne nous a jamais demandé d'intervenir dans ce domaine. Nous allons voter pour la loi, mais nous soumettons encore une fois que jamais la ville de Montréal n'a réclamé la formation d'un comité semblable."

M. M. DUPLESSIS : — "Si vous êtes pour la loi, taisez-vous donc."

LA CHARITE

M. C. BASTIEN : — "Le premier ministre a parlé de charité chrétienne. S'il voulait la charité chrétienne il présenterait une législation plus saine, et il n'insulterait pas la mémoire d'un ancien premier ministre. Qu'il commence donc par donner lui-même l'exemple de la charité chrétienne."

M. T.-D. BOUCHARD :—"Le premier ministre a dit qu'il n'y avait pas de contrat entre la ville et la compagnie du tramway. Qu'il lise l'article "84", de la section "8" George V."

M M. DUPLESSIS : — "Jamais la ville de Montréal n'a accepté ce contrat, mais il lui a été imposé par le gouvernement de l'époque."

Le bill relatif au règlement de la question des tramways à Montréal subit alors sa troisième lecture, et il est adopté par la Chambre.

POUR CHANDLER

On passe ensuite à la loi relative à la réouverture du moulin de Chandler.

M. BOUCHARD : — "Combien représentaient en valeur les limites dont parle le bill ?"

M. DUPLESSIS rappelle la loi votée à la dernière session et décrit la misère des citoyens de Chandler, puis raconte ses négociations. Le premier ministre rappelle par le détail les engagements non tenus par l'ancienne compagnie, et dit qu'après la première loi, l'automne dernier, il a reçu la visite d'un M. Stadler et de M. Pitfield, qui étaient disposés à verser $3,000,000 dans l'entreprise. Ils n'étaient pas sérieux, suivant M. DUPLESSIS.

L'un voulait construire et l'autre vendre des débentures. M. DUPLESSIS a ensuite reçu la visite d'un M. Simard et de M. Coulombe, de Québec. M. Coulombe a obtenu l'appui de M. McInnis, de l'Anglo Pulp et M. DUPLESSIS a eu la conviction que le projet était sérieux. Le gouvernement a fait promettre à la nouvelle compagnie de payer toutes les taxes dues à la municipalité et à la province, et le contrat sera revisé au bout de dix ans. Des Canadiens sont directeurs de la compagnie, qui a la garantie de l'Anglo Pulp. Des Gaspésiens seront employés de préférence et ils auront des salaires raisonnables. Les matériaux devront être de fabrication canadienne chaque fois que ce sera possible, et les experts devront être aussi des Canadiens. Les travaux commenceront au plus tard en octobre, et peut-être même en juillet.

UNE EPOPEE

M. DUPLESSIS considère cette affaire comme "une épopée" et "une renaissance de notre activité économique". Toutes les dettes de l'ancienne compagnie sont assumées, toutes les taxes spéciales seront payées, et M. DUPLESSIS est d'avis que la Chambre devrait être unanime à féliciter M. CAMILLE POULIOT de son dévouement pour ses électeurs.

Le député de Gaspé-Sud prononce ensuite un discours pour remercier le gouvernement et faire des commentaires sur la situation politique en général. Il dit que M. Duplessis a donné aux jeunes députés un code d'honneur politique, et que l'enquête des comptes publics a démontré la fierté des Canadiens.

M. BASTIEN : — "C'est une promesse que le député de Gaspé-Sud réalise mais le premier ministre lui aide à la réaliser. Je voterai cependant contre la loi parce que c'est un principe faux pour le gouvernement que d'intervenir dans le domaine privé.

"Qu'est-ce que cela va coûter à la province cette concession de 1124 milles carrés dans la forêt. Si on commence à faire cela on n'en finira plus. Ce sera la ruine.

"Le député de Gaspé-Sud peut avoir fait un discours laudatif; jeter des fleurs au premier ministre. Si le premier ministre me faisait une concession pareille dans le nord de mon comté, je lui jetterais aussi des fleurs, et avec quelque élégance.

"Le député a aussi parlé de l'enquête des comptes publics comme une chose qui démontrait la fierté des Canadiens. Que pense-t-il du député de Chambly?

M. BOUCHARD : — "Quelle est la valeur des mille milles carrés concédés?

M. DUPLESSIS : — "Il n'y a rien de donné. L'ancien gouvernement donnait. Nous, nous vendons des limites aux conditions normales, ordinaires."

M. BOUCHARD : — "Mais qu'est-ce que ce territoire représente en valeur? Les messieurs qui consentent à ouvrir Chandler sont-ils des esclaves du premier ministre? Qu'est-ce qu'ils vont recevoir en avantages en retour."

APPRENDRE A PARLER

M. DUPLESSIS : — "Nous donnons à la compagnie 50 p.c. de droits de coupe à condition qu'elle paie des salaires raisonnables. Cela est compensé par le fait que nous payions auparavant 100 p.c. des secours directs.

"La compagnie va payer la taxe municipale, la taxe scolaire. Bien plus, elle paiera le fonds d'amortissement et l'intérêt sur la dette de la fabrique."

M. BOUCHARD : — "Tout ce que le premier ministre vient de dire n'est pas dans le bill."

M. DUPLESSIS : — "Votez contre".

M. BOUCHARD : — "En tout cas je veux dire pourquoi je voterai contre. Je ne vote pas en aveugle. Si votre majorité veut voter en aveugle, c'est son affaire."

M. TREMBLAY : — "Apprenez à parler".

M. BOUCHARD : — "J'irai à votre école" (rires)

C'est là une loi bien étrange ; tous ces pouvoirs donnés à la compagnie. Je vais certainement voter contre."

M. DUPLESSIS : — "Allez donc dire cela en Gaspésie".

M. BOUCHARD: — "Je parle de mon siège de député, et c'est le devoir d'un député, je pense, de dénoncer des lois qu'il croit mauvaises. Je n'ai pas peur de prendre mes responsabilités. Je parle de mon siège. Ce bill est un blanc-seing au gouvernement. Ce qu'il faudrait, ce serait préparer un contrat, l'inclure comme cédule dans le bill. Je n'hésite certainement pas à voter contre."

On appelle les députés. Le vote donne le résultat de 46 à 5, M. Drouin votant avec le gouvernement.

MM. Bouchard, Bastien, Connors, Delagrave et Dumaine se sont prononcés contre.

Lorsqu'il s'agit d'agréer les résolutions on commande un nouveau vote, même résultat. Pour la deuxième lecture du bill 62, précédé par les résolutions, il faut un troisième vote, même résultat de 46-5.

COMITE PLENIER

La Chambre se forme en comité plénier. A l'article 2 du bill, on lit les dispositions suivantes: "Tout bois provenant des concessions doit servir exclusivement à l'alimentation de l'usine de Chandler à moins que le lieutenant-gouverneur en conseil, lorsqu'il le jugera dans l'intérêt de la province, n'autorise l'emploi ailleurs de certains de ces bois."

M. BOUCHARD: —"Et pourtant nous avons entendu le premier ministre dire tout à l'heure que le bois doit servir exclusivement à l'usine. Et ici, le gouvernement peut décider qu'on pourra employer certains bois."

M. DUPLESSIS: "Il faut être jeune et naïf comme le chef de l'opposition qui a été ministre des Terres. Tout bois n'est pas utilisable pour de la sulphite. Nous disons: pas une ligne de bois ne pourra servir à d'autres fins. Mais à part du bois cellulosique d'une concession, il y a d'autre bois. Du bois qui tombe en ruine peut servir à la population de Gaspé; des bois durs peuvent servir à la construction de granges de bâtiments pour colons, de meubles, etc."

M. BOUCHARD: — "On ne fait pas des lois avec des paroles. Vous dites le contraire de ce qui est spécifié ici."

TRAVAIL DU DIMANCHE

M. DROUIN: —"J'attire l'attention du premier ministre sur le fait qu'il faut défendre le travail du dimanche dans les nouvelles usines. Voilà un problème difficile à résoudre. Le député de Québec-Est lit ici un rapport du travail du dimanche dans les usines, et dit que cela dépend principalement du fait qu'on n'arrête pas à midi le samedi, mais qu'on permet les opérations jusque tard dans la nuit du samedi. "Alors dit-il, il est trop tard, pour préparer le moulin à recommencer l'exploitation le lundi, il faut tout un travail qui dure la nuit du samedi au dimanche."

M. DUPLESSIS dit que ce n'est pas là le sujet du bill mais qu'il est le premier à avoir réclamé en Chambre l'observance du dimanche. "J'ai poursuivi de nombreuses compagnies papetières, dit-il, mais je me suis heurté à de singuliers obstacles. L'ancien régime avait permis la construction de moulins à papier construits de telle sorte qu'un arrêt le dimanche aurait signifié un arrêt définitif.

"Les compagnies venaient prouver avec des experts que la machinerie souffrait aucun arrêt. Si nous arrêtons, disaient-ils, il vaut mieux fermer nos portes tout de suite.

"Mais il n'y a pas une loi que nous allons respecter davantage que la loi de l'observance du dimanche. Les industriels ont tort de ne pas fermer le dimanche; car les coutumes religieuses de notre population est un rampart contre le communisme. Ils devraient s'ouvrir les yeux sinon aux vérités élémentaires du moins aux vérités matérielles.

"L'ancien gouvernement n'avait nommé que deux inspecteurs pour faire respecter la loi. Ils devaient être partout, mais pouvaient-ils l'être?

Nous ne pouvons tout refaire ce qui a été défait pendant 40 ans."

PECHE D'ISRAEL

M. BOUCHARD: —"Je regrette que le premier ministre veuille rejeter sur l'ancien gouvernement tous les péchés d'Israël. Il vient de dire une chose absurde en disant que sous l'ancien gouvernement les usines sont bâties de façon à ne pouvoir pas s'arrêter le dimanche. Mais j'ai reçu de nombreuses requêtes disant qu'aux Trois-Rivières on travaille autant et plus que jamais le dimanche.

"Où est celui qui poursuivait et qui devait faire cesser cela? Ces requêtes sont nombreuses; elles me sont envoyées de la part de gens qui veulent que j'en parle absolument au gouvernement."

M. DUPLESSIS: —"Ce que je sais c'est que depuis que nous sommes au pouvoir nous avons poursuivi plusieurs compagnies, la Wayagamac deux fois de suite. Mais pourquoi n'avoir pas poursuivi sous l'ancien régime. On ne l'a jamais fait.

"Chez nous, l'International a dépensé $300,000 pour changer ses machines afin qu'elles s'arrêtent le dimanche au moins; et elle dépensera jusqu'à $600,000 pour refaire son outillage à cet effet, et mettre le moulin en état d'arrêter le dimanche."

M. BOUCHARD parle de nouveau des requêtes qu'il a reçues des Trois-Rivières. M. DUPLESSIS répond que des amis du chef de l'opposition seraient intéressés à entreprendre des poursuites étant avocats.

M. BOUCHARD rétorque que si c'est là le cas, c'est donc aussi celui du premier ministre. Vous l'avouez par le fait même, dit-il.

M. DUPLESSIS riposte de nouveau, disant que le travail dominical a considérablement cessé dans Trois-Rivières et que si l'on veut s'en assurer, il n'y a qu'à aller demander aux autorités religieuses. "J'aime mieux le témoignage de l'évêque de chez nous, dit M. Duplessis, que celui du chef de l'opposition et de ceux qui lui écrivent. Mais je ne peux pas faire de miracles, et je n'ai pas le pouvoir de tout redresser le dégât et le gâchis qui s'est fait dans les moulins et dans toute l'administration sous l'ancien régime."

LE DESORDRE

M. Duplessis parle de nouveau des témoignages de son évêque et M. Bouchard assure qu'il en a reçu autant du sien, mais qu'il ne les étale pas. M. Onésime Gagnon demande au chef de l'Opposition de ne pas s'adresser au premier ministre à la deuxième personne.

M. BOUCHARD s'incline et dit que M. Gagnon a raison, mais il trouve étrange qu'il ne s'aperçoive pas des désordres de ses amis, qui provoquent des commentaires du "Droit", de l'"Action Catholique" et du "Devoir".

M. BOYER : "Chaque fois qu'il y a du désordre, c'est chez vous".

M. BOUCHARD signale que le travail du dimanche continue comme autrefois et il considère que raccourcir la semaine de travail ne serait pas un mal.

M. DUPLESSIS répond que les moulins ont été construits en vue du travail du dimanche, et que la grande part de responsabilité est imputable au gouvernement fédéral. M. Duplessis croit que si le travail du samedi finissait à midi, des industries québecoises iraient s'installer en Ontario. Finalement on prend le vote sur la troisième lecture du bill, qui est adopté par 41 à 5.

Et sur ce, la séance est ajournée à ce matin vers 11 heures. Il est alors minuit moins 15.

ST-HUBERT

Décès

Est décédé le 20 avril après une courte maladie Mme Vve Etienne Dallaire, née Dorothée Pelletier, à l'âge de 72 ans. Elle laisse dans le deuil, une soeur : Mlle Eugénie Pelletier, de Montréal ; une fille, Mme Auguste Côté, née Lucie; un fils Marc Dallaire, de St-Guay, des petites-filles et petits-fils. Son service a eu lieu à 8 heures 30 le 22, parmi un grand concours de parents et d'amis.

Nos sincères condoléances.

Un orgue de studio

Plusieurs musiciens de notre ville sont allés hier admirer un superbe petit orgue installé à la Procure Générale de Musique, rue d'Aiguillon, par les soins de la Maison Casavant. Cet orgue complètement électrique, est un vrai petit bijou, soulignait M Omer Létourneau, président de l'Académie de Musique et propriétaire de la Procure Générale de Musique. C'est le premier orgue du genre installé à Québec.

A Saint-Pascal Baylon

Grand euchre au profit de l'église de Saint-Pascal-Baylon organisé par les membres de la Ligue des Citoyens et les membres de la Congrégation des Hommes de la paroisse.

De nombreux et riches prix seront donnés aux gagnants; de plus il y aura deux prix de présence. Ce euchre aura lieu mercredi au soir, 19 mai, dans la salle paroissiale à 8 heures précises. Les tramways du Kent vous laissent à la porte de la salle. Vous avez la chance de passer une agréable soirée tout en faisant la charité, QU'ON SE LE DISE !

17-18

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne..	$4.00
Ville de Québec et Lévis seulement: une année d'avance	$6.00
Ville de Québec et Lévis seulement: par mois....	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

La Laiterie BROOKSIDE est la Première à Québec
et la seule à vous offrir
Une Barre de Crème à la Glace recouverte de chocolat et montée sur un bâton

Nous illustrons ici à une grandeur réduite la fameuse barre de crème à la glace Veloutée de BROOKSIDE recouverte de chocolat et montée sur un bâton.
Cette barre délicieuse fera les délices de tous les enfants et les mamans n'auront plus la crainte que bébé salisse ses mains et ses vêtements en la mangeant.
La barre de crème glacée "REVEL" est actuellement en vente dans tous les restaurants, les cafés, chez les épiciers, les tabaconistes et aussi dans presque toutes les pharmacies.

5c
DIMENSIONS
2½ x 2½ x ¾", beaucoup plus gros que l'illustration.
LAITERIE Brookside Inc.
TELEPHONE : 6165

"De l'assurance-vie ! Mais où trouverais-je de l'argent pour m'en payer ? C'est ce que je croyais ! Mais cette Police Privilégiée sur la vie semble avoir été faite exprès pour moi. Si je venais à mourir, ma famille recevrait $6,000 ($50 par mois pendant 10 ans). Et si je vis, comme j'y compte bien, je toucherai un revenu fixe jusqu'à la fin de mes jours à partir de 65 ans. Je suis donc bien protégé. Cette police me paie en outre des dividendes annuellement."
Une telle police vaut-elle pour vous *25 sous—par jour ? Si vous croyez que oui et si vous êtes en santé, voyez un représentant de la North American Life.
* Exemple à l'âge de 30 ans.

NORTH AMERICAN LIFE
Solide comme le continent
J. CHOUINARD, C.L.U.
gérant de succursale
351, Boulevard Charest
TOUS LES PROFITS AUX ASSURÉS

SAVON BABY'S OWN
Le Meilleur pour Bébé — Le Meilleur pour Vous

LE Seul AUTO A BAS PRIX avec PISTONS ANOLITE
PONTIAC
P467F

Excursion à MONTRÉAL
$3.25 aller et retour
de QUÉBEC et LÉVIS
vendredi soir, 28 mai
samedi, 29 mai
ALLER: Dép. de Québec 10.55 pm, vendredi; 12.40 pm, 5.00 pm, 10.55 pm, samedi. De Lévis 3.35 am, 12.45 pm, samedi. (Heure Solaire)
RETOUR: Par trains réguliers (Nos 350 et 352 exceptés) jusqu'au LUNDI soir, 31 mai.
Billets valables par les trains des deux compagnies entre Québec, Lévis et Montréal.
Voitures ordinaires seulement.
Aucun bagage enregistré.
PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL

VOYAGES

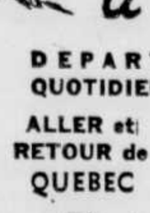

EXCURSIONS
à l'OUEST canadien
DEPART QUOTIDIEN DU 21 AU 31 MAI INCLUS.

ALLER et RETOUR de QUEBEC — Validité: 45 jours

A	Voitures ordinaires	Wagon-lit touriste*	Wagon-lit de première
Winnipeg	$30.45	$38.05	$45.70
Régina	37.60	46.95	56.40
Saskatoon	39.90	49.85	59.85
Calgary-Edmonton	46.50	58.10	69.80
Jasper-Banff	48.75	60.90	73.15
Vancouver-Victoria	60.45	75.45	90.45

*Places en wagon-lit ou wagon-salon moyennant supplément. Le billet n'est valable qu'en première seulement.
Billets réduits pour toutes les autres gares de l'Ouest canadien.
Pour billets et tous renseignements sur les itinéraires, les privilèges d'arrêt en cours de route, couchette, etc., s'adresser aux agents.
CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

NOUVELLES DE LEVIS

Nos malades

Mme Vve Louis Labadie, rue Botrel, Lauzon-Ouest, dangereusement malade, a été transportée hier par l'ambulance de M. J.-P. Thibault, à l'hôpital de Lévis.

— Mlle Bourque, postulante au monastère du Précieux Sang, à Lévis, a été transportée hier par l'ambulance de M. Maurice Gilbert, à l'hôpital de Lévis, pour un traitement médical.

Cours de secourisme ce soir à Lauzon et demain après-midi à Lévis

Ce soir, à 7 heures 30, au collège de Lauzon, il y aura cours de secourisme pour les hommes et jeunes gens de la paroisse.

Demain après-midi, à 4 heures, au chalet des jeunes filles, avenue Mont-Marie, à Lévis, il y aura cours de secourisme pour les dames et jeunes filles de la paroisse.

On voudra bien assister nombreux à ces intéressants cours.

Le navire "Damia" arrivé à Lévis

Le navire "Damia" est venu à Lévis avec un chargement de charbon mou venant de Sydneypour la compagnie des Chemins de Fer Nationaux. Il a accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

Les élèves du collège de Lévis ont eu grand congé hier

A l'occasion du 25ème anniversaire de prêtrise et de la nomination comme chanoine du supérieur du collège de Lévis, M. l'abbé Raymond, les élèves de cette maison d'enseignement ont eu grand congé hier. Les élèves de Philosophie junior sont allés faire leur promenade annuelle au parc de l'Ile d'Orléans et les Rhétoriciens ont passé la journée à la villa "La Charmeuse", à l'anse Gilmour, à Lauzon, les invités de M. A.-E. Couet, gérant de la Banque Canadienne Nationale qui y passe l'été avec sa famille.

M et Mme Joseph Normand, de Lauzon-Ouest, ont perdu un jeune bébé

M Joseph Normand et Mme Normand, née Jeanne Lavole, de Lauzon-Ouest, ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé, Maurice-Raymond, décédé dimanche soir dernier, à leur résidence, rue Botrel, à l'âge d'un jour La sépulture a eu lieu hier après-midi, à 3 heures, en l'église de Bienville et l'inhumation a été faite au cimetière Val Sainte Nos cordiales sympathies à la famille en deuil.

M. le chanoine Georges Miville a fêté son jubilé d'or de prêtrise hier

Mgr Georges Miville, chanoine honoraire et directeur spirituel de l'Ecole Apostolique Notre-Dame de Lévis, a fêté hier en cette institution le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Pour cette circonstance, Mgr B.-P. Garneau, P. A., V. G., représentait S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. Une trentaine de membres du clergé et de personnalités ecclésiastiques s'étaient joints à M. l'abbé Arthur Douville, supérieur de cette Ecole et aux élèves pour fêter M. le chanoine Miville. On remarquait entre autres Mgr Célestin Lemieux, P. D., du collège de Lévis, M. le chanoine Eugène Carrier, V. F., curé de Lévis, M. le chanoine Henri Raymond, supérieur du collège de Lévis, M. l'abbé Alphonse Tardif. Parmi les anciens élèves de l'Ecole Apostolique, il y avait MM. les abbés A.-M. Parent, St-Georges Bergeron, Lucien Talbot, Léger Robitaille, Lorenzo Fortier, Charles Malouin, Charles Bérubé, Napoléon Gagné, Oscar Fiset, etc.

Le jubilaire, Mgr Miville, célébra le matin une messe au cours de laquelle la chorale mixte, enfants et hommes, fit entendre de très beaux chants. A midi, il y eut un banquet. A cinq heures de l'après-midi, Mgr Garneau lut une lettre de Mgr L.A. Paquet à l'adresse du jubilaire. M. l'abbé Douville présenta ses hommages à ce dernier ; il rappela sa vie, qui s'est écoulée à l'Ecole de Ste-Anne et à l'Ecole Apostolique qu'il a fondée. Cette dernière Maison compte déjà cinquante prêtres. D'une telle oeuvre, le fondateur a tiré bien des consolations. Les autorités diocésaines l'en ont récompensé ainsi que le Pape qui l'a nommé prélat domestique il y a trois ans."

Mgr Miville remercia et rappela quelques anecdotes du passé, puis il rendit grâces à Dieu et remercia particulièrement ses précieux collaborateurs, notamment M. le chanoine Perron et M. l'abbé Douville, de l'aide qu'ils lui ont apportée. La journée se termina par une séance. Les élèves jouèrent le délicieuse opérette de Leroy-Villars. "Les pantoufles de Ste-Cécile". M. l'abbé Alphonse Tardif les accompagnait au piano.

M. J.-A. Allaire élu 2e vice-président de l'Union Canadienne des Raquetteurs

Samedi soir dernier, à Montréal, a été t enue l'assemblée annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs. La plupart des clubs faisant partie de cette union étaient représentés. On a procédé à l'élection des officiers pour la prochaine saison et M. Alphonse Allaire, de Lauzon, trésorier du club de raquettes "Le Voltigeur", de Lévis, et président de l'Union locale des raquetteurs pour la prochaine saison, a été élu 2ème vice-président de l'Union Canadienne.

Plusieurs questions furent discutées à cette réunion et il fut décidé qu'à l'avenir aucun raquetteur ne pourra parader avec son club s'il n'est revêtu de son uniforme au complet. Il est probable que la convention de la raquette l'hiver prochain sera à Montréal.

M. le Dr A. Fafard a parlé samedi dernier à St-Joseph de Beauce

M. le Dr Arthur Fafard, président du comité paroissial du congrès de langue française, à Lévis, ainsi que M. l'abbé Guillaume Miville-Dechêne, professeur à l'Université Laval de Québec, ont adressé la parole samedi soir dernier, à St-Joseph de Beauce, au cours d'une réunion organisée par le comité régional de cet endroit. L'assemblée fut présidée par M. l'avocat Rosaire Beaudoin, président du comité régional de Beauce.

Un camion lourdement chargé verse dans la côte Davidson, à Lévis, hier

Un camion Ford appartenant à M. Labrie, de St-Charles de Bellechasse, descendait la côte Davidson, hier après-midi, avec une charge de marchandises, lorsque tout à coup M. Labrie constata que quelque chose faisait défaut dans le mécanisme et pour ne pas risquer de causer des accidents dans la descente de la côte il dirigea le camion vers le cap qui longe le chemin. La machine versa complètement et un autre camion vint recharger la marchandise qui fut rendue à destination. La remorqueuse du garage Gosselin vint chercher le camion considérablement endommagé, pour lui faire subir les réparations nécessaires.

Avis aux Zouaves Pontificaux de Lévis

Jeudi soir prochain, à 8 heures, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, grand rassemblement de toute la compagnie des Zouaves Pontificaux, section lévisienne, à l'occasion de la nomination des officiers de la Compagnie No 28. L'Etat Major des Zouaves Pontificaux de Québec sera présent. Que tous soient en uniforme pour l'heure indiquée. Ils sont aussi priés de prendre connaissance de l'ordre du jour affiché à leur chalet, rue Gauvreau, Lévis.

Par ordre,
Le Comité de Régie No 28

La construction du nouvel abattoir à Lévis commencera sous peu

Le projet de construction d'un abattoir sur les hauteurs de Lévis par la Quebec Packers Co. va se réaliser prochainement. Le président de cette compagnie, M. C.-E. Desourdy, est parti ces jours derniers pour Toronto et reviendra dans une dizaine de jours en compagnie de M. Gillier, architecte de la future construction. Des soumissions seront alors demandées et dès que le contrat sera accordé les travaux commenceront. La compagnie a déjà du matériel de rendu sur les lieux depuis quelques semaines.

La tempête de samedi dernier a causé des dommages à la voie ferrée

La tempête de vent, de pluie et de grêle que nous avons eue samedi dernier a causé des dommages assez considérables à la voie ferrée du Canadien National, à Lévis. Un remblai longeant le fleuve, dans Bienville, a été miné par les vagues qui venaient s'y briser et comme une bonne longueur de rails passaient sur ce remblai, on avertit, vers 10 heures, samedi matin, les autorités locales de cet accident et le train express maritime devant passer à cet endroit vers 2 heures 30, passa par Carrier Jct pour se rendre à Lévis. On travailla aussitôt à réparer la voie et vers 4 heures de l'après-midi les trains purent y passer.

La J.O.C., de Bienville, donnera un bingo les 2 et 3 juin prochain

La J.O.C. de Bienville, donnera les 2 et 3 juin p rochain, en plein air, un grand bingo pour aider à ses activités. Les personnes qui auraient des prix à donner pour ce bingo voudront bien les faire parvenir au président, M. C.-E. Turgeon, rue Bégin, à Bienville, ou au presbytère de Bienville. Tout indique que ce bingo remportera un grand succès.

Assemblée du club de raquettes "Le Lévis" demain soir

Demain soir, à 8 heures, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, aura lieu une assemblée des officiers et membres du club de raquettes "Le Lévis. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions importantes y seront discutées.

Le mercredi en l'honneur de saint Joseph

Demain sera le mercredi en l'honneur de saint Joseph. Toutes les messes, demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, seront chantées à son autel.

Demain matin, à 7 heures, en l'église de Lauzon, une grand'messe sera chantée à l'honneur de saint Joseph et demain soir, à 7 heures 30, aura lieu le 42ième des 52 mercredis promis à ce grand patriarche.

Les fidèles voudront bien demain matin assister à la messe, communier et prier saint Joseph avec piété et confiance afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

Assemblée de la ligue de balle-molle de Lévis demain soir

Une assemblée de la ligue de balle-molle de Lévis sera tenue demain soir, à 7 heures 30, au bureau du Comité Sportif Enrg., 3 rue Saint-Louis, chambre 2 ,à Lévis. Tous les clubs intéressés à faire partie de cette ligue voudront bien être représentés à cette assemblée importante.

Séance dramatique et musicale jeudi soir au collège de Lévis

Tous les anciens élèves et amis de la maison sont respectueusement invités à la séance dramatique et musicale qui sera donnée en l'honneur de M. le chanoine Henri Raymond, supérieur du collège de Lévis, jeudi soir prochain, à 7 heures 45, heure avancée. Les élèves interpréteront la pièce de Ch. Leroy-Villars, intitulée "Les Piastres Rouges".

Les anciens tiendront ce soir-là une assemblée générale au cours de laquelle on fera l'élection de trois nouveaux directeurs et du président de l'Association. Bienvenue à tous.

L'Association des Anciens Eèlves du Collège de Lévis.
par Léon-N. LESSARD, ptre.
Secrétaire.

Assemblée du Cercle des Fermières de Lévis ce soir

Une assemblée des officières et membres du Cercle des Fermières de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, à la résidence de Mlle E. Fournier, rue St-Onésime, à Lévis. Cette assemblée sera suivie d'une partie de cartes. On demande à toutes les dames et demoiselles faisant partie de ce Cercle d'être présentes.

Concours de diction ou de déclamation ce soir à Lévis

Le grand concours de diction ou de déclamation organisé par le comité paroissial du congrès de langue française, à Lévis, aura lieu ce soir, à 8 heures 30, en la salle St-François Xavier. Les équipes qui sont sorties victorieuses du débat éliminatoire de la semaine dernière, prendront part au concours de ce soir. Il y aura des prix pour une valeur d'une trentaine de piastres pour les vainqueurs. Le public est admis gratuitement et sans cartes à cette soirée du parler français et nul doute qu'il y aura salle comble.

Soirée annuelle des élèves du Studio des Buissonnets demain soir à Lévis

Les élèves du Studio des Buissonnets, à Lévis, dont la directrice est Mlle Marguerite Côté, donneront demain soir, à 8 heures 30, en la salle St-François Xavier, leur séance annuelle à l'occasion de la fête de leurs mères. Un très beau programme sera exécuté par ces élèves et on interprétera une pièce en vers intitulée: "Fleurs de Soleil". L'admission sera de vingt-cinq centins et pour sièges réservés, trente-cinq centins. On peut se procurer des cartes de Mlle Côté. Nul doute qu'il y aura salle comble à cette soirée qui est chaque année très intéressante.

Exercice du mois de Marie tous les soirs, à 7 heures 30

Tous les soirs, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, ont lieu les pieux exercices du mois de Marie. M. le chanoine Carrier parle aux fidèles des apparitions de la Ste-Vierge à la Salette. Les paroissiens voudront bien profiter des deux dernières semaines du mois pour assister nombreux à ces exercices en l'honneur de Marie, afin de gagner les précieux indulgences accordées à ceux qui font le mois de Marie.

Nous sommes dans la semainee des Quatre-Temps

Nous sommes dans la semaine des Quatre-Temps et demain ainsi que vendredi et samedi prochain seront des jours de jeûne et d'abstinence. Les mères de familles voudront bien ne pas l'oublier.

L'Eglise a institué la semaine des Quatre-Temps pour permettre aux fidèles de sanctifier par la pénitence et la prière chacune des quatre saisons de l'année, pour demander à Dieu pardon des péchés commis penant la dernière saison, le remercier des grâces reçues, lui demander de bénir les fruits de la terre et implorer sa grâce pour sanctifier la saison qui commence.

Funérailles de M. P.-E. Jean

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Pierre-Elzéar Jean, époux de feu dame Amanda Girard, décédé samedi dernier, à l'âge de 88 ans et 11 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Sanction de bills hier au conseil

(Suite de la dernière page)

Famille-de-Granby".

Bill No 87 — "Loi modifiant la charte de The Sherbrooke Railway and Power Company".

Bill No 89 — "Loi modifiant la charte de la ville de La Tuque et ratifiant le règlement No 229 de ladite ville, ainsi que le contrat en découlant..."

Bill No 90 — "Loi ratifiant et validant le titre de Louis-Philippe Lafond, relatif à la propriété d'un emplacement sis et situé en la cité de Drummondville ..."

Bill No 97 — "Loi concernant la succession de feu Alfred Dalbec".

Bill No 101 — "Loi relative aux syndics de la paroisse de Sainte-Philomène-de-Rosemont".

Bill No 102 — "Loi modifiant la charte de la cité des Trois-Rivières".

Bill No 103 — "Loi constituant en corporation la compagnie de Chemin de fer du nord-ouest Québecois".

Bill No 104 — "Loi modifiant la charte de "Les Frères des Ecoles Chrétiennes".

Bill No 105 — "Loi instituant en corporation les Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec".

Bill No 106 — "Loi modifiant la charte de l'Assurance Mutuelle des Fabriques de Québec".

Bill No 113 — "Loi concernant la dation en paiement par la Chambre de Commerce du district de Montréal, à Crédit Foncier Franco-Canadien".

Bill No 117 — "Loi autorisant la cité de St-Hyacinthe à emprunter pour rencontrer les obligations de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe".

Bill No 118 — "Loi concernant la commission des écoles catholiques de Verdun".

Bill No 119 — "Loi ratifiant une résolution et un contrat passé entre les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Donnacona, comté de Portneuf, et la Donnacona Paper Company, Limited".

Bill No 120 — "Loi ratifiant un règlement et un contrat passé entre la corporation municipale de la ville de Donnacona, comté de Portneuf, et la Donnacona Paper Company, Limited."

Bill No 121 — "Loi modifiant la charte de la cité de Salaberry de Valleyfield".

Bill No 125 — "Loi concernant la succession de dame Célina Laurin alias Laurint".

Bill No 126 — "Loi autorisant la vente d'un droit de réversion dans un fonds d'annuités créé conformément aux termes du testament de feu James Ross".

Bill No 130 — "Loi interprétant les clauses 4 et 5 du testament de feu Joseph Rivard".

Bill No 131 — "Loi constituant en corporation la compagnie de chemin de fer Témiscamingue and Abitibi Railway Co."

Bill No 132 — "Loi modifiant la charte de la Fédération des Scouts catholiques de la province de Québec".

Bill No 133 — "Loi modifiant les limites de la municipalité scolaire de la cité de Longueuil".

Bill No 134 — "Loi ratifiant entente intervenue entre les commissaires d'écoles de Montréal-est et de St-Yves-de-Laval".

Bill No 151 — "Loi abrogeant la loi 25-26 George V, chapitre 59".

Bill No 152 — "Loi modifiant le Code du notariat".

Bill No 154 — "Loi modifiant le Code de procédure civile concernant la pétition de droit et le cautionnement en appel".

Bill No 155 — "Loi concernant l'exercice du droit de vote en matière municipale et scolaire".

Bill No 156 — "Loi modifiant la loi des tribunaux judiciaires relativement à la juridiction de le Cour supérieure de Hull".

Bill No 158 — "Loi modifiant la loi des dentistes de Québec".

Bill No 160 — "Loi détachant certain territoire de la municipalité de St-Ephrem-de-Tring, dans le district électoral de Beauce, pour l'annexer à la municipalité de Saint-Méthode d'Adstock, dans le district électoral de Frontenac"

Bill No 163 — "Loi détachant certain territoire de la municipalité de St-Edouard-de-Frampton, pour l'annexer à la municipalité de St-Joseph de Beauce".

COMITE DU CONSEIL

Le comité des bills privés du Conseil législatif a siégé, hier soir, sous la présidence de l'hon. M. Alphonse Raymond et adopté les bills suivants sans discussion :

Le bill de Verdun, dont on a supprimé la clause 4;

Le bill de la cité de Lachine;

Le bill de la succession McCready;

Le bill de l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal;

Le bill de la Prévoyance;

Le bill de la Canadian Home Ins. Co.

Le comité s'est journé à ce matin.

Bébé ECHAUFFE
CALME, RECONFORTE avec
CUTICURA
SAVON et ONGUENT

MOTS CROISÉS

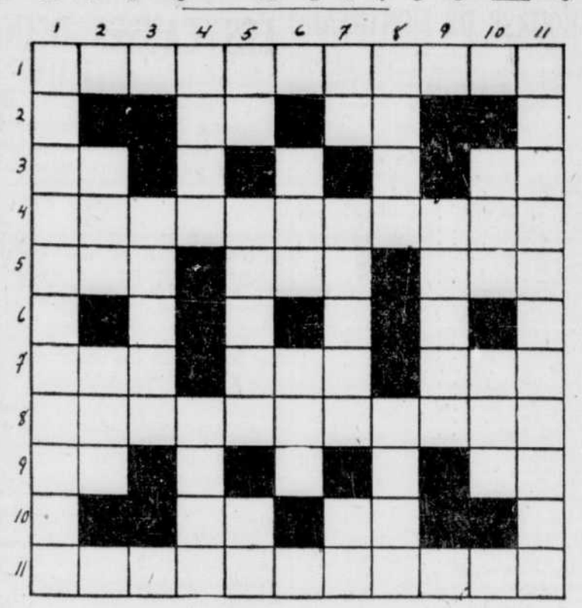

H.T.

Solution du problème publié hier.

HORIZONTALEMENT

1—Que l'on peut manger.
2—Indifinitif. — Numéro.
3—Adj. Poss. — Note de musique renversée.
4—Chose qui sert à donner plus d'étendue à une expression.
5—Petit poème du moyen âge. — Rivière de Suisse. — Voiture fermée à quatre roues pour le transport des chevaux de course.
7—En ce lieu-ci. — Bison d'Europe. — Temps du verbe avoir.
8—Se dit des étages géologiques qui appartiennent au lias.
9—Article espagnol. — Note.
10—Nom du Bouddha. — Démonstartif.
11—Qui agit tour à tour.

VERTICALEMENT

1—Donnera un éclat métallique.
2—Nom donné en Turquie, aux officiers à partir du grade de major. — Poil des paupières.
3—Genre d'euphorbiacées qui fournissent une huile.
4—Déclamera. — Génie aérien dans la mythologie scandinave.
5—D'où partirent les Hébreux sous la direction d'Abraham. — Un des petits prophètes juifs. — Métal.
6—Nom de fille. — Etat physiologique des animaux.
7—365 jours. — Anagramme de virer. — Celà.
8—Extrémité. — Petite île.
9—Ville d'Italie.
10—Nom de fille. — Premiers.
11—Titre donné à quelques hauts personnages.

Complètement désemparé!
Nerveux, irritable, capricieux!

MILBURN'S HEALTH AND NERVE PILLS

Tout cela est peut-être dû au manque de repos voulu, au tracas des affaires, à l'abus du thé, du café ou du tabac, aux veilles prolongées, à la corvée incessante du ménage, mais quelle qu'en soit la cause c'est l'effort qui a été trop violent pour votre système nerveux.

Si vous êtes fatigué, insouciant, irritable, accablé, vous trouverez dans les Pilules Milburn pour la santé et les nerfs un remède capable de renforcir les nerfs affaiblis, raffermir les nerfs à fleur de peau, un remède qui vous aidera à vous remettre sur pied.

Juste en temps!
VENTE
1200 PAIRES
de GANTS

- Soie
- Coton
- Piqué
- Maille de soie
- Bengaline
- Chamoisette

d'un manufacturier hautement renommé et auquel nous avons promis de ne pas mentionner le nom dans nos annonces. Nous vous invitons à voir nos vitrines où les boites de ces fameux gants sont en étalage et vous verrez le nom d'un fabricant connu dans le monde entier.

Pas une seule paire dans le lot ne vaut moins de .75, et il y a des valeurs jusqu'à $1.50 — 9 modèles illustrés par notre artiste.

.60

Il vous faut absolument voir ces gants pour apprécier la grande valeur offerte. Ce ne sont pas des gants défraîchis, mais du stock frais, nouveau. Tous soigneusement empaquetés dens les boites du fabricant. Nous avons tous les modèlse, toutes les pointures et une grande variété de teintes, inclus brun, noir, bleu marine, blanc, vert, jaune, rose, mauve. Modèles "Slip-On ou Pull-On, modèles avec manchettes, modèles cousus à la main et modèles avec garniture de fantaisie. Pointures: 5½ à 8.

Pollack

CHIFFON ET SHEER

dans les plus nouveaux imprimés ou unis

qui ajoutent de la gaieté

et du charme aux garde-robes d'été

- Chiffon imprimé.
- Sheer imprimé.
- Sheer uni.
- Satin Sheer rayé.

Il n'y a pas à dire, voilà la raison pour laquelle l'été est une saison si gaie lorsque vous pouvez porter des robes comme celles-ci. Fraîches... nouvelles... et accentuées de dessins et de teintes variés et très en vogue. Jupe par plis — jupe godée — genre tailleur — genre de fantaisie—nouvelles épaules Princesses—ceinture contrastante — manches longues ou courtes... voilà autant de détails que vous aurez difficulté à trouver ailleurs, même à un prix beaucoup plus élevé. Fonds pâles ou foncés avec accents pâles, bleu et blanc, bleu marine et blanc, noir et blanc ainsi que blanc et noir. Aussi points - tête d'épingle, pois château, pois "quintlet", etc.

Tailles : 14 à 20, 38 à 46.

Chez Pollack — Troisième plancher

MAURICE POLLACK LTEE
75-85 St-Joseph, Québec

LE TON EST IRREGULIER SUR LE MARCHE AMERICAIN

Commentaires de Bourse

Abitibi Paper Co.

Collin Brooks, de Londres, est actuellement à Toronto pour représenter les porteurs d'actions communes d'Abitibi Paper en Grande-Bretagne. Lord Rothermere est l'un des plus gros détenteurs d'actions communes de cette compagnie à l'étranger, rapporte le Globe & Mail. M. Brooks a déclaré au cours d'une entrevue que les porteurs britanniques sont d'avis qu'il n'est pas nécessaire du tout de réorganiser l'Abitibi Power and Paper Company. Les perspectives pour l'industrie du papier-journal étant beaucoup meilleures au Canada, M. Brooks est d'avis que l'on devrait laisser l'Abitibi Paper se sortir elle-même de la faillite, ce qui serait à l'avantage de toutes les classes de valeurs de l'entreprise. Il suggère de régler les arrérages d'intérêt sur les obligations de premières hypothèques au moyen de l'émission d'une tranche d'obligations de seconde hypothèque.

Beauharnois Power

L'honorable M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, a déclaré en fin de semaine qu'il n'y avait pas la moindre possibilité d'un règlement en Cour en rapport avec le différend survenu entre Beauharnois Power Corporation et le gouvernement de l'Ontario au sujet des contrats d'électricité. Le procès va se continuer jusqu'au bout, a dit M. Hepburn, et si le Conseil Privé donne raison à la compagnie, le gouvernement ontarien aura à ce moment-là une loi de prête pour protéger les intérêts de la province. Le premier ministre de l'Ontario est d'avis que les besoins présents et futurs de la province pour ce qui a trait à l'énergie électrique sont amplement protégés et qu'il n'y a pas lieu de signer un contrat avec la Beauharnois Power.

La finance de Moose Jaw

La commission gouvernementale de la Saskatchewan vient d'autoriser une réduction de 40 pour cent dans les taux d'intérêt sur toutes les obligations en circulation de la ville de Moose Jaw pour les coupons échéant du 1er juillet 1937 au 30 juin 1938. La réduction est de quarante pour cent mais en aucun cas le taux d'intérêt ne doit devenir inférieur à 3 pour cent. Les taux d'intérêt sur les obligations de Moose Jaw varient de 4 1-2 pour cent à 7 pour cent. L'intérêt payé sur les emprunts à la banque demeurera le même. La décision de la commission a été prise à la suite d'une enquête conduite dans les affaires de la ville. On estime que l'économie annuelle dans les charges d'intérêt sera de $97,728 pour l'année sous revue. En vertu de la loi provinciale de la Saskatchewan, si 20 pour cent des obligataires s'opposent à cette réduction dans les trente jours, le décret sera annulé et Moose Jaw devra payer les taux d'intérêt primitifs sur ses obligations.

Etats Unis du Brésil

Dillon, Read & Co., représentants financiers pour les obligations 8 p. c. des Etats Unis du Brésil, 1941, et pour les obligations 7 pour cent 1952, annoncent qu'ils ont reçu les fonds nécessaires pour le paiement des coupons du 1er juin prochain sur la base de 50 pour cent de leur valeur nominale. Le paiement sera donc fait à partir du 1er juin au taux de $20 par coupon de $40, de $17.50 par coupon de $35, de $10 par coupon de $20 et de $8.75 par coupon de $17.50.

St. Catherine-Stanley

Les obligataires de la Ste-Catherine-Stanley Realty Corp. ont adopté un plan de réorganisation lors d'une assemblée qui a eu lieu le 4 mai dernier. Les intérêts obligataires sont réduits, à dater du 1er novembre 1936, jusqu'au 30 avril 1942, à 3 p. c ; par la suite jusqu'en 1947 à 3 1-2 p. c. et ensuite à 4 p. c. jusqu'à l'échéance. La date d'échéance des obligations a été portée du 1er mai 1957. Le nouveau conseil d'administration comprendra quatre représentants des obligataires. Les recettes de la compagnie, à l'heure actuelle, représentant à peut près 3 1-4 pour cent d'intérêt sur les obligations. Graduellement les recettes vont augmenter à mesure que les loyers seront plus élevés.

Chicago & Northwestern a subi, durant mars 1937, une perte nette de $1,107,936 au lieu d'une perte de $1,258,905 l'an dernier.

La revue Steel estime que la production sidérurgique a diminué de 2 points à 89 pour cent de la capacité la semaine dernière.

Dividendes

Tuckett Tobacco Company Limited, 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

Commandes Exécutées sur tous les Echanges Canadiens

Toutes transactions d'affaires aux échanges de Montréal, Toronto et Vancouver, promptement exécutées et rapportées. Aussi, communication privée avec New-York.

Greenshields & Co

Membres de la Bourse de Montréal et du Curb de Montréal

Price House, Suite 426 Québec

MONTREAL OTTAWA TORONTO SHERBROOKE

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 18. (P. A.). — Les principales devises étrangères ont fléchi ce matin, à New-York à l'exception de la livre sterling. La devise britannique a monté de 1-8 de sou à $4.94 7-16. Le dollar canadien a baissé de 1-64 de sou à $1.00 7-64 et le franc français a baissé de 3-4 de point à $0.0447 3-4 par rapport au dollar des Etats-Unis. A Londres, l'or en barres a baissé d'un penny à 140 shillings 5 1-2 pences et l'argent en barres était inchangé à 20 3-8 pences. A Paris, les rentes 3 pour cent ont coté 64 francs 15 centimes, les 4 1-2 pour cent A 70.10 francs, et les 4 1-2 pour cent 1937 ont coté 94.20 francs. Le change sur Londres était de 110.45 francs à la livre sterling et le change sur New-York de 22.335 francs au dollar des Etats-Unis.

ACTIVITE NULLE EN BOURSE LOCALE

Le ton était assez irrégulier à Montréal.—Les papiers remontent un peu.

Montréal, 18. (P.C.) — Le marché mobilier de Montréal était très peu actif, ce matin. On remarquait un peu plus d'intérêt dans les utilités publiques. Brazilian a monté d'un demi point à 22 3-8 et Shawinigan a gagné 1-4 de point. Montreal Power, par contre, a baissé à 29 1-2. National Steel Car a baissé un peu de même que Canadian Car. Ce dernier titre a coté 14 3-4. Dans les bas métaux, Noranda a baissé à 59 3-4, Nickel à 58 1-2 et Smelters à 76. Les papeteries étaient à peu près inchangées. Bathurst se transigea à 17 1-2, St. Lawrence Corporation à 11, le privilégié à 29 1-2 et St-Lawrence Paper privilégié à 78. Pacifique Canadien a coté 12 1-2. Dominion Steel and Coal B fut transigé à 18.

SUR LE CURB

Montréal, 18. (P. C.) — Les actions de papeteries et quelques autres titres industriels étaient un peu plus fermes, ce matin, sur la Petite Bourse de Montréal. Asbestos a monté d'un point à 91. Donnacona a gagné 1-2 point à 14, Abitibi 1-4 de point à 6 5-8, et le privilégié a coté 62. Consolidated Paper 15, Fraser 39 et Price 37. British American Oil a gagné 1-8 de point. Dans le compartiment minier, Macassa a baissé de 10 sous. Eldorado, Perron et Siscoe étaient un peu plus faibles. Eldorado a coté $2.55 et Siscoe $3.75. Stadacona a touché $1.41, O'Brien $8.15, Thompson Cadillac 75 sous, Sullivan $1.30, McWatters 51 sous et Bouscadillac 40 sous.

LE MARCHE MINIER EST TRES TERNE

Le ton était stable dans la plupart des titres miniers.

Toronto, Ontario, 18. (P.C.) — Le marché minier de Toronto était tout à fait terne, ce matin. Les fluctuations étaient peu importantes par rapport à celle de la clôture précédente. Dans les mines d'or, le ton était stable pour Wright Hargreaves, Macassa, Lake Shore, Bralorne, Pioneer et Hollinger. McIntyre, Dome et Siscoe ont baissé un peu. Les mines à bon marché étaient à peu près inchangées, notamment Kerr Addison, Sladen, Slave Lake, Moneta, San Antonio, MacLeod Cockshutt et East Malartic.

LE BLE DE MAI SE VEND A $1.30

Le blé canadien a subi des reculs fractionnaires sur le marché de Winnipeg.

Winnipeg, 18. (P.C.) — Le blé canadien a subi des reculs fractionnaires à l'ouverture du marché de Winnipeg, ce matin. Ces reculs variaient de 3-8 à 7-8 de sou le boisseau. Mai a coté $1.30, $1.29 7-8, juillet $1.28 1-8, 5-8, et octobre $1.18, $1.18 1-2. L'avoine n'a pas été cotée à l'ouverture. L'orge a baissé d'une petite fraction ou elle a gagné une fraction. Juillet a coté 66 7-8, 67 sous et octobre 54 1-4, 11-8 sous. Le lin de juillet a baissé d'un demi sou à $1.73. Le seigle était en recul de 1-8 de sou à 1-2 sou. Juillet a coté $1.05, $1.04 5-8 et octobre 85 3-4, 86 1-8 sous.

Après un moment de faiblesse à l'ouverture, le blé américain s'est rallié assez fortement ce matin à la Bourse de Chicago. On rapportait que dans le sud-ouest des Etats-Unis, les récoltes se détériorent rapidement. Le blé ouvrit en recul de 1-8 à 5-8 de sou. Mai a coté $1.26 3-4, 7-8 et juillet $1.17 5-8, 3-4. Tout de suite après, les cours du blé se rallièrent. Le maïs ouvrit en perte de 3-8 à 3-4 de sou. Mai a coté $1.32 et juillet $1.18 3-4. Les cours du maïs se sont également ralliés ensuite.

LES DENREES

Montréal, 18. — (P. C.) Les prix des produits de la ferme étaient stables, hier. Les prix des pommes de terre étaient un peu plus fermes. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 21 sous la douzaine pour A-gros, 19 1-2—20 sous pour A-moyens, 18 sous pour B et 17 1-2—18 sous pour C. Les arrivages furent de 970 caisses. Le beurre a coté 22 3-4—23 sous la livre par quantité de wagons ou moins. Les prix pour les détaillants étaient de 23 1-2 sous et de 24 sous. Les arrivages furent de 122 boîtes. Le fromage de l'Ontario a baissé de 14 sous la livre. Les arrivages furent de 803 boîtes. Les pommes de terre Montagnes no 1 de l'Ile-du-Prince-Edouard ont coté $1.10 le sac de 90 livres. Les cobblers ont coté $1.05 le sac de 90 livres. Les Montagnes no 1 du Québec ont coté 85—90 sous le sac de 80 livres. Les Montagnes du Nouveau-Brunswick ont coté 85—90 sous. Les patates nouvelles no 1 de la Floride se vendant en demi-baril de 98 livres ont coté $3.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521

18 mai 1937

	Ferm. hier	Ouv. Auj	12.30
Bathurst Paper "A"	17½	17½	17¾
Bell Tel.	157	158	158½
Brazilian Traction	22	22½	22¾
B. C. Power "A"	36¾	36¾	36¾
Bruck Silk	7	7	7
Can. Car	14⅞	14¾	15
Can. Car priv	24½		
Can. Celanese	26	26	26
Canada Cement	16	16	16
Can. Cement priv	103	103	103
Can. Hy. E. pv	76	76	76
Can. Ind. Alc. "A"	5⅝	5⅝	5⅝
Can. Pac. Ry	12¾	12½	12½
Can. Steam.	2½	2½	2½
Can. Steam. pv	7		
Cocks. Plow	16½	16	16¾
Cons. Smelt.	78	76	78
Dom. Coal priv	20	20¼	20¼
Dom. Steel "B"	17¾	18	18
Dom. Textile	80	80	80
Dryden Paper	14		
Eastern Dairies	2½	2½	2½
Electrolux	18	18½	18½
Foundation Co.	24⅛	24¾	24¼
Gen. Steel Wares	13½	13	13
Gyps. L. & Al.	15		
Hol. Gold. M.	11¼	11¼	11¼
Howard Smith	25½	25½	25½
Howard S. pv	102		
Imp Tobacco	14⅛	14½	14½
Int. Nickel	58½	58¼	58¼
Lake of the Woods	30	30	30
John Lang	18		
Massey H.	11⅞	11⅝	11½
McColl Front.	9⅜	9⅜	9⅜
Mont. Power	29¼	29¼	29½
Nat. Brew	40	40	39¾
Nat. Steel Car	41½	41¼	41
Noranda	60½	60	60
Ogilvie Flour Mills	255	240	240
Penmans	60		
Power Corp	21	21	21
Quebec Power	17½		
Shaw	26¼	26½	26¼
Sherwin Wil.	24		
St. Lawrence Corp	10⅞	11	11
St. Law. Corp. priv	29½	29¾	30
Steel of Canada	77	77½	77⅛
Un. Steel Corp	7⅛	..	..
Winnipeg Elec. B.	4½	..	..
BANQUES			
Commerce	197		
Mont.	235		
Royale	204	205	203
OBLIGATIONS			
Mont. Power 3% 1939	50⅜	50⅜	50⅜

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521.

18 mai 1937

	Ferm. hier	Ouv. Auj	12.30
Abitibi	6⅝	6⅝	6⅝
Abitibi P.	61½	61¼	61¾
Asbes V. T.	91	90	91
Beauhar	7		
Dr & Dist.	7⅛		
Br Corp	3		
B. A. Oil	23	23⅛	23
Cons Pap	15	15	15¼
Donn. A	13½	14	14
Donn. B.	14	14	14
Fairchild	9		
Ford A	23	23	23⅛
Fraser	39		
Fraser V. T.	39¼	39	40
G. Steel W. P.	100	100	100
Home	160	162	160
Price	36	37½	37
Royalite	36	36	36
Walk Brew	2		
Beaufor	34		
Big Miss	45	45	45
Cart Mal	22	23	21
Cons Ch. G.	101	101	102
Duparq	8		
Pal Nick	780	770	770
J. M. Cons	30	27	27
Lk Shore	52		
Perron	105	100	105
Pick Cr	590	595	590
Read Auth	370		
Sherritt	230	235	232
Siscoe	380	380	385
Stada	143	141	142
Sullivan	130	130	130
Thompson Cadillac	75	75	75
T. Cadillac rights	1½	1½	1½
Ventures	175	175	175

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par BAIN, POOLER & CO., 72 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-4091).

18 mai 1937

Bourse de Toronto	Ferm. hier	Ouv. Auj.	CCC 12.30
Ajax Oil		45	45
Anglo H.	555	550	550
Ashley	8½	8	8
Bagamac	31	31	31
Bidgood	89	87	84½
Beattie	122	120	120
Bobjo	15½	15½	15½
Bralorne	650	645	650
Can. Malartic	120	120	116
Central Pat	290	286	290
Coniarum	105	120	123
Dome	39¾	39½	39½
Eldorado	260	255	253
God's Lake	45	47	47
Gunnar	80	80	79
Homestead	35	33½	33
J. M. Cons	28	28	28
Little L. L.	525	525	525
Macassa	495	495	485
McIntyre	34	34	34
McWatts	50	51	50
Newbec	4	4	4
Nipissing	235	245	245
Paymaster	56	55¼	55
Premier	259	246	250
Reno Gold	88	88	88
Sherritt	230	235	235
St. Anthony	16	16	16
Sylvanite	310	300	300
San Antonio	150	150	150
Towagmac	100	100	100
Ventures	175	184	175
HORS-LISTE			
Cen. Man.	6½	7	7
Dal Oil	83	81	80
Hub Bay	29	29½	29¾
Malrobie	1⅞	2	2

VALEURS ETRANGERES A NEW-YORK

Cours fournis par H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 4-4651

Séance du 17 mai 1937

	Haut	Bas	Ferm.
1000 Argen 6 1961	102	102	102
2000 Austra 5 1955	107	106⅞	106⅞
2000 Belg 6 1955	108⅛	108⅛	108⅛
5000 Brazil 7 1952	38⅜	38	38
2000 Brisb 5 1958	101	101	101
3000 B Aires 6 1961	87¼	87¼	87¼
13000 Germ 5½ 1965	28	28	28
1000 Italy 7 1951	86¼	86¼	86¼
10000 Japan 5½ 1965	83⅜	83⅜	83⅜
2000 Peru 6 1960	18½	18½	18½
5000 R de J 6½ 1953	23⅛	23⅛	23⅛
25000 R G do S 6 1969	23⅞	23⅞	23⅞
1000 Rome 6 ½1952	74¼	74¼	74¼

NOUVEAU PRESIDENT

Montréal, 18. — (P.C.) Le lieut.-colonel J.-E. McKenna, C.M., a été élu président de la Bourse de Montréal à la place de M. H.-J. Child, qui occupait ce poste depuis deux ans. M. Grant Johnson a été nommé vice-président et M. J.-D. Herdt, associé de L.-G. Beaubien & Cie, a été nommé secrétaire-trésorier. Toutes ces nominations ont été faites par acclamation. L'assemblée annuelle de la Bourse de Montréal sera tenue jeudi prochain. Le lieut.-colonel McKenna est déjà président du conseil de la Petite Bourse de Montréal.

LES CAUSES D'INCERTITUDE ONT UNE ORIGINE POLITIQUE

"Coming Events" attribue la situation incertaine sur tous les marchés américains aux manoeuvres politiques pour mieux manipuler l'argent.

DES EXPERIENCES

New-York, 18. — On a beaucoup dit et écrit sur le prix élevé que la Trésorerie américaine paie ses achats d'or. A vrai dire, le précieux métal ne lui coûte rien ; il lui suffit d'exprimer et d'émettre 35 billets de $1 chacun, pour se procurer une once d'or. L'or pouvait être transformé en dollars et les dollars en or, avant l'avènement du "New Deal", mais aujourd'hui le citoyen américain est dans la quasi impossibilité de se procurer la quantité d'or qu'est supposé valoir son dollar. Si la Trésorerie n'achète pas d'or, alors pourquoi la laisse-t-on entrer ici ? C'est que l'or peut être transformé en papier-monnaie et qu'en retour ce dernier peut-être employé à l'achat de machines, marchandises, titres et autres produits dans une proportion extrêmement favorable d'échange, principalement parce que nos prix domestiques n'ont pas encore été ajustés en conformité avec le dollar dévalué.

L'afflux de l'or, chez nous, ne s'arrêtera que lorsque nos prix auront été revisés à la hausse, afin de compenser pour le dollar dont la valeur a été fixée à 60c. De plus, les fonds liquides déposés ici au compte des étrangers ne réintégreront l'Europe que lorsque la menace de conflit, avec les dangers inhérents d'une confiscation possible, se sera évanouie. Cette possibilité peut être encore éloignée, si les hommes politiques européens convoquent et tiennent une "conférence de la paix" afin de convaincre les autres que leurs intentions s'inspirent du plus pur pacifisme.

Toute conférence de la paix, menée de pair avec l'accumulation de stocks de fer, de cuivre, de bois de pulpe, de coton et de pétrole, ne sera pas autre chose qu'une série d'entretiens oiseux destinés à distraire l'attention générale de ce qui se passe sur la scène principale.

Il faut se rappeler une chose, c'est que toutes ces causes d'incertitude ont une origine politique. Elles proviennent de manoeuvres politiques pour mieux manipuler l'argent ; de manoeuvres politiques pour susciter des conflits, afin d'empêcher l'explosion de guerres intestines ; de manoeuvres politiques pour attirer la pluie dans le désert et la sécheresse au-dessus des mers, le telle façon que le jeu de la vie économique soit aussi constant que la nature humaine est inconstante. Ces jongleries politiques, qui tarent notre propre pays, de même que toutes les grandes nations du monde, peuvent provoquer des réactions temporaires sur les marchés des marchandises et des titres, mais elles ne sauraient affecter une seule tendance économique de quelqu'importance. La politique a aussi tenté de s'immiscer sur le marché des obligations gouvernementales, en en achetant de fortes quantités, mais ce ne fut pas long avant qu'elle ne soit forcée de modifier ses projets financiers et d'abandonner l'idée de mettre en vigueur des taux monétaires d'échange à coute échéance, sans augmenter les taux à longue échéance.

D'autres expériences seront peut-être tentées, mais elles sernot aussi inutiles que les précédentes. Dans l'intervalle, l'inflation monétaire s'accentue de plus en plus et, conséquemment, les prix des articles de première nécessité doivent augmenter à de nouveaux sommets.

(Coming Events)

MINES HORS-LISTE

Cours fournis par Bain, Pooler & Co.

Séance du 17 mai 1937

	Offre	Dem.
Albany River	40	43
Algold		17
Athona	17	20
Bailor	3	4
Bousquet	2	3
Cndn. Pandora	10	12
Casey Summit	20	
Cuniptau	8	16
Darwin		25
Dunlop nouv.	7	8
Frontier R. Lake	15	18
Gateway Pat.	6	9
Golden Gate	40	42
Gold Range	4	5
Goldside	4	5
Hutchison Lake	16	18
Kaw-Crow Pat.	10	13
Kenricia	58	60
Kewagama	42	45
King Kirkland	2	3
Kirkking		20
Lamaque Gold	730	750
MacFarlane L. L.	8½	10½
Magnet Cons	28	32
McCarthy Webb	25	29
McVittie Kirkland	5½	7½
Monarch Mines		16
Mooshla	24	25
Mosher L. L.	40	42
North Shores	3	4
Oklend	19	22
O'Leary Malartic	10	13
Opemiska Copper	30	
Oriole	9	10
Pandora Cadillac	50	55
Pascalis	25	28
Richmac		50
Roeanor	12	15
Rubec	4½	5
Sand River	24	26
Schreiber Pyramid	9	11
Skookum	13	14
Spooner	18	21
Springer Sturgeon	12	15
Sturgeon R. Gold	27	32
Tonawanda	5	6
Upper Canada	54	57
Wendigo	18	20
West Red Lake	5	7
West Side L. L.	7	8
Whitehorse	12	15
Winoga	13	16
Young Davidson	17	20
Liste additionnelle		
Acme Cad.		16
Amity	2	3
Amos Cad.		7
Brown Cad.	10	12
Florence River		35
Halliwell		90
Halliwell vieux		10
Island Lake	3	5
Leroy	9¼	10¼
Michicopoten		15
Maritime Cad.		40
Obalski	21	24
Potter Doal	2	3
Routhier Cad.		22
Rich Rock		14
Seguin		8
Wawbano		9
West Wood	23	26
Chesterville	160	
Century Mines		40
Central Duvernay		31
Red Gold		35
Scott Chibougamau		27
Valmac		20
West Duvernay		21

LES MARCHES AUX BESTIAUX

Les prix des vaches et des taureaux avaient tendance à monter à Montréal.

Montréal, 18. (P. C.) — Les arrivages de bestiaux comprenaient ce matin 99 bêtes à cornes, 886 veaux, 22 moutons et 519 porcs. Les prix étaient meilleurs pour les vaches et les taureaux. Les bonnes vaches à boucherie ont rapporté de $5.50 à $6 et une vente a été faite à $6.50. Les vaches de qualité moyenne ont rapporté de $4.25 à $5.25. Les vaches communes à boucherie ont rapporté de $3.50 à $4. Les bêtes les plus communes ont coté de $2 à $35. Les taureaux à boucherie ont rapporte entre $5 et $6 et les taureaux communs se vendirent entre $3.50 et $4.75.

Les veaux ont haussé de 25 sous. Les bêtes de bonne qualité ont rapporté entre $7 et $7.50. Les bêtes de qualité moyenne ont rapporté de $6.50 à $6.75. Les veaux de qualité assez bonne à moyenne ont rapporté de $5.25 à $6. Les veaux les plus communs se vendirent de $4.25 à $5.

Les agneaux du printemps pesant 50 livres en moyenne ou mieux et de bonne qualité ont rapporté entre $6 et $7.50. Les agneaux de qualité assez bonne à moyenne ont rapporté environ $5. chacun et les agneaux légers communs ont rapporté aussi bon marché que $3.50 chacun. Les moutons se vendirent de $4 à $4.50.

Le porc à bacon était inchangé à $9. Les bêtes de choix ont coté une prime d'une piastre. Les bêtes à boucherie et lourdes se vendirent à $8.50 et les extra lourdes à $8. Les porcs légers ont coté de $8 à $8.50. Les truies se vendirent entre $6.25 et $6.75.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 17 mai 1937

	Off.	Dem.
Obligations du Dominion:		
2½ 1 Juin 1943	100¼	101¼
3½ 15 Oct 1939	102	103
3 1 Juin 1950-55	95	96
3 15 Oct 1942	102¾	103¾
3 perpétuelles	86½	87¼
3½ 1 Juin 1956-66	95¼	96¼
3½ 15 Oct 1944-49	100¾	101¾
4 15 Oct 1943-48	105⅛	106⅛
Do 1939	105⅛	106⅛
4½ 1 Sep 1940	107⅜	108⅜
4 15 Oct 1947-52	104⅝	105⅝
4½ 15 Oct 1944	108½	109½
4½ 1 Fev 1946	108½	109½
4½ 1 Nov 1946-56	107⅜	108⅜
Do 1947-57	108	109
Do 1948-58	108⅛	109⅛
Do 1949-59	108⅜	109⅜
5 15 Nov 1941	110⅛	111⅛
5 15 Oct 1943	111½	112½
5½ 1 Dec 1937	102	102¾
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	100¼	101¼
Do 1943	97	98
Do 3 1944	100¾	101¾
Do 1945-50	95	96
Do 1948-53	94½	95½
Do 4½ 1951	111½	112½
Do 1956	111¾	112¾
Do 1957	111	112
Do 4½ 1955	114	115
Do 5 1954	114¾	115¾
Do 1949-69	116½	117½
Provinciales:		
Alberta 4 1954	58	62
Do 4½ 1956	59	64
Col Brit 5½ 1945	99½	102
Do 4½ 1953	94½	97
Manitoba 4½ 1956	89	92
N Bruns 3 1951	91	94
Do 4½ 1961	104	107
N Ecosse 3 1950	91	94
Do 4½ 1960	105	108
Ontario 4 1962	104	106
Do 4½ 1949	108	109½
Québec 4 1954	103	106
Do 4½ 1963	108	110½
Saskatchewan 4 1954	79	81
Do 4½ 1951	89	91½
Municipales:		
Mtl 4 1945	99	101
Do 4½ 1961	101	103
Qué 4½ 1950	99	101
T Riv 4½ 1956	100½	102½
Mtl Cath Sch 4 1948	98½	100½
Mtl Metro 4½ 1962	100¾	102¼
Do 4 1947	98¾	100¾
Rails et navigation:		
C P R 4 1949	102¼	104¼
Can SS 6 1941	66	68
Do 5 1943	106	..
Utilités publiques:		
Beauhar 5 1973	55	57
Bell Tel 5 1960	118	121
Gat Pow 5 1956	100½	102½
Do 6 1941	100½	103
Int H El 6 1944	71½	74
M L H & P 3½ 1956	97	99
Mtl Tram 5 1955	79	81
Que Pow 5 1968	104	106
Shaw 4½ 1970	102¼	104¼
United Secs 4½ 1950	72½	75
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	98	100
Brown 5½ 1946	85½	87½
Can Cem 4½ 1951	102	104
Can Vics 6 1947	97	99½
Con Pap 5½ 1961	87	89
Donn P 4½ 1956	81	84
Fraser Co 6 1950	103	105
Great L Pap 5 1955	93	95½
Minn & Ont P 6 1945	68½	70
Price Bros 5 1957	99	101

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec.)

Chicago, 18. — Les prix des peaux ont baissé de 39 à 44 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 96 lots. Juin 15.00 tr.; septembre 15.41-43; décembre 15.78-80; mars 16.09 n.

Les profits nets de Zenith Radio durant l'année finissant le 30 avril 1937 furent de $3.70 par action au lieu de $2.46 l'année précédente.

Reading Company a gagné $1,120,014 de recettes nettes durant mars 1937 au lieu de $212,223 en 1936.

MEILLEURS SALAIRES

Mexico, 18. (P. A.) — Deux millions de dollars seront payés annuellement aux 18,000 employés des industries pétrolifères du Mexique, en vue de prévenir une grève qui doit commencer le 27 mai prochain. Les employés ont protesté auprès du gouvernement, qui a réussi à obtenir un sursis de 120 jours durant lesquels on discuterait les réclamations demandées par les associations ouvrières. Deux cent soixante-deux articles ont été présentés, et jusqu'à date, 30 seulement ont été étudiés. On ne prévoit pas pouvoir terminer le travail dans les dix jours qui restent. Le président Lazaro Gardenas a déclaré qu'il ferait tout en son possible pour régler cette affaire, et qu'il tenait compte de toutes les sommes que le gouvernement perdrait à la suite de cette grève.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006.

18 mai 1937

	Ferm. hier	Ouv. Auj.	12.30
American Can.	97¼	95½	96⅛
American Smelting	81⅜	80¾	81¼
Am. Tel. & Tel.	163	162⅞	163
Anaconda Copper	48¼	48⅛	48¼
Atchison Ry.	85¾	86⅜	86¾
Auburn	24	23	21⅞
Baldwin Loco	6¾	6¾	6⅝
Bethleem Steel	77⅜	77	77½
Byers A. M.	21½	21¼	..
Chrysler	107½	107	107
Columbia Gas	11⅞	11¾	11½
Consolidated Edison	34⅝	34½	34½
Dupont de Nemours	153	151½	151
General Electric	50	49⅞	50½
General Motors	54⅝	54⅜	54⅞
Goodyear	36¾	36¼	36¾
Hudson Motors	15⅜	15⅜	15⅜
Int. Harvester	103	103	
Int. Paper A.	16¾	16⅞	17
Int. Paper Priv.	98	98	98
Kennecott Copper	53¼	52¾	53
Lambert	19⅜	..	..
Montgomery Ward	49⅞	49⅝	49⅞
Mack Trucks	44	45	
New-York Central	44	43¾	43⅞
Packard	9⅛	9	9
Radio Corporation	8¾	8⅝	8½
Schenley	41⅞	41¾	40½
Simmons	41¼	41¼	42
Standard Brands	12⅜	12¾	12⅝
Union Carbide	99	99	98
United Corp.	4⅞	4¾	4⅞
Union Pacific	143¼	143	142
United Aircraft	24	23¼	23⅛
U. S. Pipe	52	52	..
U. S. Alcohol		33½	..
U. S. Smelting	80½	80	79½
U. S. Steel	92¾	93	93
Vanadium	27	27	27
Warner Bros	11⅞	11¾	12⅛
Westinghouse Elec.	133	132	133
Woolworth	47	46¾	45⅛

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 105 Côte de la Montagne, Québec. Tél. : 2-1571.

18 mai 1937

	Ferm Hier	Auj. 12.30
Alum. of Am.	138½	138¼
Am. Cyanam B	30¼	30¼
Am. Gas & Elec	31¼	31½
Am. Superpower	1½	1½
Cities Service	3⅛	3⅛
Elec. Bonds & Share	15⅝	15⅛
Ford of Can "A"	23⅛	23¼
Ford Motors	6⅞	6⅞
Gulf Oil	52¼	52¼
Hudson Bay Mining	29¼	29¾
Humble Oil	76¼	76¼
Int. Petroleum	36	36
Niagara & Hudson	12¼	12¼
Pennroad	4	4
St. Regis Paper	8⅜	8⅜
Toggart Corp	11¼	11½

MARCHE DES DENREES

PRIX DE GROS A MONTREAL

Séance du 17 avril 1937

Blé Nord No 1		$1.39½
Blé Nord No 2		$1.38½
Avoine Ouest No 2		0.65
Avoine Ouest No 3		0.63
Avoine d'engrais		0.62
Orge Ouest No 3		0.81½
Maïs de l'Argentine		0.95
Par boisseau à Montréal, ex-magasin		
Graine moulue à engrais :		
Son		$35.25
Gru rouge		$36.25
Gru blanc extra		$39.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie		$32.00
par tonne au détail		$34.00
Avoine roulée (gruau par sac de 90 lbs, livré au commerce y compris taxe de vente		$3.75
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix pour lots de wagons par baril	$5.80	$5.90
Qualité de choix régulière par baril, ex-magasin	$6.10	$6.20
Farine de maïs blanc pour baril en sacs de chanvre livrée	$6.30	$6.40
Farine de blé du printemps :		
Première patente		$7.40
Deuxième patente		$7.00
Patente à boulanger		$6.90
Par baril en sacs de chanvre de 98 livres, livrés à Montréal		
Foin pressé :		
Extra No 2		$10.00
No 2		$ 9.00
No 3		$ 7.00
(Par tonne, f.o.b. Montréal)		
Patates :		
Québec (Montagnes) en sacs de 80 lbs	0.85	0.90
Nouveau-Brunswick Montagnes en sacs de 80 lbs	0.85	0.90
P E Montagnes en sacs de 90 lbs		$1.10
Nouvelles de Floride, en demi-baril (environ 98 lbs) No 1		$3.00
Oeufs :		
A-1 gros	0.28	0.30
A-1 medium	0.25	0.27
A-1 de poulettes	0.24	0.26
A-gros		0.28
A-medium		0.23
A-poulettes		0.22
B		0.22
C		0.21
Beurre :		
No 1	22¾	23
Fromage :		
Ontario No 1		0.14
Mélasse d'engrais :		
Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon, f o b Montréal, quantités de 54 à 60 barils de 43 gallons		0.14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons		10¾
Volailles :		
Dindons pour rôtir	0.24	0.28
Oies	0.15	0.18
Volailles de choix	0.16	0.21
Canards domestiques	0.15	0.20
Poulets de choix	0.23	0.26
Poulets nourris au lait	0.25	0.28

Union Pacific a gagné 4 sous par action commune durant le premier trimestre de 1937 au lieu de 10 sous l'an dernier.

DESCHAILLONS

Naissance

Marie-Raymonde-Normande, enfant de M. et de Mme Henri Mailhot (Lucie Roux). Parrain, M. Alfred Roux, de Leclercville, grand-père de l'enfant et marraine, Mlle Gabrielle Roux, g. m. g. de Québec, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Bernadette Mailhot, de Deschaillons, aussi tante de l'enfant.

Communion solennelle

68 fillettes et 52 garçonnets ont fait mercredi dernier, leur communion solennelle. Le catéchisme préparatoire pour cette occasion leur avait été fait par M. le vicaire R. Pouliot.

Nouveau magasin

M. Noël Grimard vient d'ouvrir dans le local de M. Rheault, sur la route nationale, une épicerie des plus modernes.

Décès

A l'Hôpital Général de Québec, est décédée mardi dernier, Mme Noé Charland, née Mélina St-Onge. La défunte était âgée de 87 ans et a été inhumée ici jeudi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A St-Raymond

M. Donat Fortin, assistant-gérant à la Banque Canadienne Nationale de Deschaillons, vient d'être appelé à remplir les [illegible] es fonctions à St-Raymond. Il nous a quittés avec sa famille au commencement de la semaine.

Un c[illegible]ment

Par l'entremise du ministère des Postes la commission du Service Civil vient de changer de local le bureau de Poste de la paroisse. Il sera désormais tenu chez M. Zéphirin Carette.

M. W.-D. FIELDING

qui vient d'être nommé gérant adjoint de la General Motors Products of Canada, Limited, zone de Montréal. Depuis quelques années M. Fielding faisait partie des zones de Toronto et de Winnipeg.

FLUCTUATIONS IRREGULIERES

Les gains comme les reculs étaient peu importants, ce matin, à Wall Street.

New-York, 18. (P.A.) — Les fluctuations dans les prix des titres mobiliers étaient irrégulières, ce matin, à la Bourse de New-York. Les gains étaient peu importants dans U. S. Rubber, Santa Fe, Northern Pacific, Western Union, Pennsylvania et U. S. Steel mais l'activité faisait défaut dans tous ces titres. Les reculs, par contre, allaient jusqu'à un point dans DuPont, Westinghouse, Sears Roebuck, General Motors, Bethleem Steel, Chrysler et Anaconda.

Les chiffres préliminaires concernant le trafic ferroviaire la semaine dernière indiquent des chargements de 770,000 wagons à rapprocher de 767,481 wagons la semaine précédente. S'il est vrai que les revenus des chemins de fer ont été très satisfaisants de ce temps-ci, quelques observateurs font remarquer que la situation changera très probablement durant les mois d'été et d'automne.

Les ventes ont cessé dans la plupart des compartiments de la Bourse de New-York, ce matin, et les vedettes parurent supportées au palier actuel. Après une ouverture assez active, le volume des transactions a diminué. Les fluctuations étaient très irrégulières à la fin de la première heure.

On notait des gains allant d'une fraction à un point dans U. S. Steel, Bethleem Steel, Republic Steel, American Steel Foundries, General Motors, Chrysler, Yellow Truck, Santa Fe, New-York Central, Pennsylvania, Great Northern, Northern Pacific, Baltimore & Ohio, U. S. Rubber, Goodrich, Douglas, Aircraft, Western Union, Anaconda, Texas Corporation, Loew's et Timken Roller Bearing, J.-C. Penney a baissé de plus de deux points et l'on notait des reculs dans Woolworth, Sears Roebuck, American Tobacco Co., Youngstown, American Telephone, North American, Kennecott, Westinghouse, DuPont, Allied Chemical, Barnsdall, Goodyear, Deere et Shell Union Oil.

L'ARGENT-METAL

Montréal, 18. (P.C.) — Les cours de l'argent-métal étaient en recul de 5 points ce matin sur le Canadian Commodity Exchange Inc. Les cours offerts étaient les suivants: mai 44.85; juillet 44.70; septembre 44.60 et décembre 44.50.

Seaboard Air Line a gagné, durant mars 1937, des recettes nettes de $125,956. La compagnie avait subi une perte nette de $225,582 l'an dernier.

E.-I. DuPont de Nemours & Co. veut émettre 500,000 actions privilégiées. La compagnie a déclaré un dividende intérimaire de $2.

St. Joseph Lead annonce la mise en paiement d'un dividende extra de 50 sous en plus du dividende régulier de 50 sous.

American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique, cette semaine, à 90 pour cent de la capacité, en diminution de 1 2-10 point sur la semaine dernière.

Le prix du cuivre pour l'exportation était hier, à New-York, de 14.325 sous la livre. Le prix domestique était de 14 sous la livre.

ST-RAPHAEL

Naissnaces

M. et Mme Herménégilde Rémillard (Alvénia Gaumond), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jules-Raymond.

Parrain et marraine, M. et Mme Jules Lapierre, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Rémi Lemieux, (Jacqueline Lacroix), font aussi part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Adélard-Willie.

Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Lacroix, grands-parents de l'enfant.

Décès

Le 14 avril est décédé Joseph Bolduc, à l'âge de 86 ans. Le 15 avril est décédé Armand Dallaire, à l'âge de 22 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, sa mère, Mme Vve Joseph Dallaire, (née Arsénie Gaumond ; trois soeurs et deux beaux-rères, M. et Mme McDonald (Thérèse), M. et Mme Alcide Bouchard, (Régina) et Alvénia, un frère,Paul-Henri, ses oncles et tantes, MM. et Mmes Jules Lapierre, Adélard Rémillard, Herménégilde Rémillard. Ernest Parker, Léo Gaumond, Aldège Boissonnault et un grand nombre de cousins et cousines. A la famille en deuil nous réitérons nos sympathies.

NOUVELLES MINIERES

Buffalo Ankerite

Les profits nets de Buffalo Ankerite Gold Mines se sont élevés à la somme de $210,362, soit l'équivalent de 30 sous par action durant le premier trimestre de l'année 1937. Ces profits ont été calculés après la charge des frais de développement. La production brute de la mine fut de $643,535 durant le trimestre sous revue et les frais d'exploitation furent de $360,837. Le compte de surplus s'élevait le 31 mars dernier à $532,793 au lieu de $417,063 le 1er janvier 1937. Le moulin a traité durant la période sous revue 79,285 tonnes de minerai, soit une augmentation de 881 tonnes par jour et une récupération de $8.152 par tonne. Les frais d'exploitation furent de $4.015 par tonne.

Gunnar Gold Mines

G.-A. Labine, président de Gunnar Gold Mines, a déclaré que si les opérations de la mine se poursuivent de la même façon qu'actuellement, il sera payé un dividende aux actionnaires dans quelques mois. M. Labine a dit à l'assemblée annuelle tenue à Toronto que les directeurs auraient aimé déclarer le premier dividende maintenant mais qu'ils préfèrent créer auparavant une réserve suffisante. Les actionnaires ont donné aux directeurs l'autorisation de placer le surplus des fonds de la compagnie dans des propriétés étrangères ou autrement. M. Labine a déclaré que le conseil d'administration n'entend pas tenter quelque chose de considérable de ce côté. Durant les quatre premiers mois de 1937, la production de Gunnar a été de $194,230 avec le traitement de 15,967 tonnes de minerai, ce qui fait une moyenne de $12.16 par tonne.

Opemiska Copper

Thayer Lindsley, président d'Opemiska Copper Mines Limited rapporte que les travaux de développement ont progressé de façon satisfaisante sur la propriété d'Opemiska mais que les résultats ont été tout à fait désappointants. On n'a pas encore trouvé de minerai de teneur commerciale. La compagnie avait une encaisse de $37,248 à la fin de 1936 au lieu de $13,258 l'année précédente. Les exigibilités immédiates sont de $30,925 au lieu de $33,701 à la fin de 1935.

Osisko Lake Mines

Le rapport annuel de Osisko Lake Mines dit que des travaux de forage au diamant seront faits l'été prochain sur la propriété en vue de vérifier les indications relevées au moyen de l'aiguille magnétique. Deux trous de sonde ont été creusés cet hiver mais ils n'ont pas donné de résultat défini. La compagnie a $15,499 en argent. La compagnie possède 16,166 actions de Beaufor Gold Mines payées $365 et un intérêt de 90 pour cent dans Lakeside Mines évalué à $32,405 dans ses livres. Les exigibilités immédiates sont de $419.

Bidgood Kirkland

J.-H.-C. Waite, président de Bidgood Kirkland, rapporte que le moulin marche présentement à la capacité de 125 tonnes par jour. La veine 706 au niveau de 775 pieds a été suivie sur une longueur de 220 pieds. Elle indique une teneur moyenne de $22 par tonne sur une largeur moyenne de trois pieds. Les valeurs moyennes étaient de $8 et $9 au niveau de 650 pieds.

Harricana Amalgamated

Monsieur J.-H. Paré, C. R., directeur gérant de la Harricana Amalgamated Gold Mines Incorporated nous communique que la plupart des machineries et des matériaux nécessaires au creusage d'un puits de trois compartiments sont maintenant rendus sur la propriété; il ne reste plus à y installer que les compresseurs et transformateurs. Toutes les bâtisses tel que bureaux, usine, forge, poudrière, etc, de même que le chevalement sont achevées et aménagées. Tout cet équipement est des plus modernes, tout fonctionnera à l'électricité.

On estime que le creusage du puits commencera vers le 10 juin. Son emplacement est situé à environ 800 pieds au nord de la rue principale de Val d'Or, et à 200 pieds de la voie ferrée projetée. Le puits sera descendu à une profondeur de 325 pieds, puis trois galeries seront creusées aux paliers de 100, 200 et de 300 pieds sur des veines que la foreuse à diamant a localisées sur une bonne longueur. Ces veines ont la même structure mineralogique que celles de ses voisines, la Sigma et la Lamaque.

L'exécution de ce programme que la Harricana Amalgamated Gold Mines Incorporated entreprend coûtera environ $100,000 qui seront dépensées dès cet année; il sera suivi d'un autre programme qui comportera la mise en production de la mine s'il y a lieu.

Nous avons fabriqué nous-mêmes à Québec

les photos et décorations royales à l'occasion du Couronnement

Communiquez avec nous

immédiatement pour vos décorations, relativement au CONGRES de la LANGUE FRANÇAISE, qui débutera en juin prochain et pour lesquelles nous avons des plans approuvés par l'association de décoration.

MODERN NEON ENR.

10 ARAGO TEL.: 4-1191

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006.

SEANCE DU 17 MAI 1937
Taux de l'argent à vue à 1 p. c.
Ventes: 597,370 actions.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Adams Exp.	16⅛	16⅞	16½	16½
Air Reduction	70¼	70¼	68¼	68¼
Alaska Juneau	12¼	12¼	12⅛	12⅛
Alld Chemical	221	221	220¼	220¼
Allis Chalmers	59¾	59¾	58⅜	58¾
Alleghany Corp.	3¾	3¾	3⅜	3⅜
Am. Brake Shoe	62	62	62	62
American Can	97½	97½	97	97¼
Am. Car & F.	52½	52½	52½	52½
Am. & For. P.	7¾	7¾	7½	7½
Am. Loco	43½	43½	43	43
Am. M. & F.	21½	21½	20⅝	20⅝
Am. Radiator	21¼	21¼	21	21
Am. Rol. Mills	33	33	32⅝	32⅝
Am. Smelting	82¼	82¼	81⅜	81⅜
Am. Sugar	44¼	44¼	44¼	44¼
Am. T. & T.	165	165	163	163
Am. Tobacco B.	75½	76	75	75
Am. Water W.	18⅜	18⅜	17½	17½
Am. Woolen priv.	61¼	61¼	61¼	61¼
Amerada	93	93	93	93
Anaconda Cop.	48⅞	49¼	48¼	48¼
Ass. Dry Goods	16⅞	17	16¾	16¾
Atchison Ry	88¾	88¾	85¼	85¾
Atl. Refining	29½	29½	29	29
Auburn Auto	24	24	24	24
Baldwin Loco	6⅞	6⅞	6¾	6¾
Do priv.	91¼	91¼	91¼	91¼
Balt. & Ohio	32¾	32¾	30⅜	30⅜
Barnsdall A	25¾	26	25¾	26
Bendix Aviat.	19¼	19½	19¼	19½
Bethleem Steel	79⅞	79⅞	77⅜	77⅜
Borg. Warner	43⅜	43½	42½	42½
Briggs Mfg	42¾	42¾	41¾	41¾
Brooklyn M. T.	29⅜	29⅜	29¼	29¼
Burroughs Ad.	26	26	25⅞	25⅞
Byers A. M.	21½	21½	21½	21½
Boeing Air Craft	33⅛	33⅛	32	32
Bohn Alumin.	41½	41½	41½	41½
Canada Dry	26¾	27½	26½	26½
Canadian Pac.	13	13	12⅞	12⅞
Cel. Corp. of Am.	38	38½	37	37⅛
Cerro de Pasco	61⅝	61¾	60⅛	60⅛
Ches. & Ohio	56¾	56¾	55⅝	55⅝
Chrysler	109½	109½	107⅛	101⅛
Coca-Cola	150½	150½	150	150
Columbia Gas	12¼	12¼	11⅞	11⅞
Com. Solvents	14¾	14¾	14½	14½
Com. & South	2½	2⅝	2½	2½
Congoleum	37⅜	37⅜	37⅜	37⅜
Cons. Gas	35¼	35½	34⅝	34⅝
Cons. Oil Corp.	15	15	14¾	14¾
Cont. Can	53¾	54	53¾	53¾
Corn Products	56⅜	56⅜	56	56
Curtis Wright	5⅝	5¾	5½	5½
Do A	17½	17½	17¼	17¼
Crane Corp.	45½	45½	45	45
Com. Credit	60	60	59⅜	59½
Delaw. & Lack.	18⅜	18½	18	18
Dom. Stores	10	10	10	10
Dupont de Nem.	154	154	152¼	153
N. Y. Dock	8½	8½	8½	8½
Do priv.	18	18	18	18
Eastman Kod.	164	165½	164	164½
Elec Auto Lite	37	37	37	37
Electric P. & L.	17¼	17¼	15¾	15¾
Electric & Mus.	4¾	4⅞	4¾	4⅞
Erie	18½	18½	18	18
Firestone	33	33	33	33
Freeport Texas	25	25	25	25
Gen. Asphalt	30¼	30¼	29⅞	29⅞
Gen. Electric	50¾	50¾	50	50
General Foods	40¼	40¼	39½	39½
General Gas A	1⅞	1⅞	1¾	1⅞
Gen. Motors	55⅛	55⅜	54⅜	54⅜
Gen. Ry Signal	42	42½	42	42
Gillette Safety	15½	15½	15	15
Goodrich Tire	40¾	40¾	39	39
Goodyear Tire	37¼	37¼	36¾	36¾
Graham Paige	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Houston Oil	14⅝	14¾	14⅛	14⅛
Hudson Motors	15⅞	15⅞	15⅜	15⅜
Hupp Motors	3	3⅛	3	3⅛
Do Rt	1-32	1-32	1-32	1-32
Int. Harvester	104¼	104¼	103	103
Int. Hy. Elec. A	10¼	10½	10	10
Intern. Nickel	60	60	58½	58½
Int. Paper A	17⅝	17⅝	16¾	16¾
Do B	12⅜	12⅜	12⅜	12⅜
Do C	6½	6½	6½	6½
Do priv.	99½	99¾	98	98
Intern. Shoe	43	43	43	43
Int. Tel. & T.	10⅛	10⅛	10	10
Kans. City S.	22½	22½	22	22
Kennecott	54	54⅛	53¼	53¼
Kroger Groc'y	21⅛	22	21¼	22
Lambert Co.	19¾	19¾	19⅜	19⅜
Lehigh Valley	19	19	19	19
Loew's Inc.	76¾	77¼	74¾	74¾
Lorillard Tob.	22	22⅛	22	22
U. S. Leather	9	9¼	9	9⅛
U. S. Leather A	15½	15½	15¼	15¼
Mack Trucks	44	44	44	44
McKeespt T. P.	33⅞	33⅞	33	33
Mex. Seaboard	38½	38½	38	38
Mo. Kan. & T.	7¾	7¾	7½	7½
Montgom. Ward	51½	51½	49¾	49⅞
Nash Motors	18½	18¾	18⅛	18⅛
Nat. Biscuit	25⅛	25⅛	24¾	25
Nat. Cash R.	31¼	32	31¼	31½
National Dairy	22	22¼	22	22
Nat. Distillers	30	30	29½	29½
National Lead	33	33	32	32
Nat. P. & L.	9¼	9⅜	9	9
National Tea	8½	8½	8½	8½
N. Y. Central	45	45	43½	43¾
N. Y. New Haven	6¼	6¼	6⅛	6⅛
Norf. & Western	237	237	237	237
North Am.	23½	23¾	23	23
Northern Pac.	34⅛	34⅛	32¾	33
N. Y. Shipb. Cor.	9¼	9½	9	9
Otis Steel	16½	16½	15⅝	15⅝
Pac. Gas & E.	29	29¼	28⅞	29
Packard Mot	9	9¼	9	9⅛
Param. Publix	19⅞	19⅞	18⅞	18⅞
Penick & Fd	41	41	41	41
Penn. RR.	43	43½	42	42
Philipps Pete	53	53	52¾	52¾
Poor & Co.	25	25	25	25
Pub. S. N. J.	40	40	39⅛	39⅛
Pullman Inc.	57½	57½	56¼	56¼
Pure Oil	18	18	17½	17½
Radio Corp.	8¾	8¾	8⅝	8¾
Radio Keith	8⅜	8½	8⅛	8¼
Reming. R.	24¾	24¾	24½	24½
Reo Motor	6	6	5⅞	5⅞
Republic Steel	33⅝	33⅝	33⅝	33⅝
Reynolds Tob. B.	49⅝	49⅝	49	49
St. Jos. Lead	52	52¾	52	52¾
S. L. San Fra.	3	3⅜	3	3⅜
Schenley Dist.	41⅞	41⅞	41⅞	41⅞
Schulte Stores	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Sears Roebuck	83½	83½	82	82
Servel Inc.	28	28⅛	27½	27½
Shattuck & Co.	13½	13½	13⅛	13⅛
Simmons Co.	42⅝	42⅝	41¼	41¼
Socony Vac.	18⅛	18⅛	17⅞	17⅞
Southern Pac.	56¾	56¾	55	55
So. Porto Rico	34⅝	34⅞	34¼	34¼
Southern Ry	36⅞	37¼	35¾	35¾
Stan. Brands	12¾	12¾	12⅝	12⅝
Stan. G. & E.	7¾	7¾	7½	7½
Stan. Oil of C.	42½	42½	41⅝	41¾
Stan. Oil N. J.	64½	64½	63⅝	63⅞
Stan. Oil of Ind.	43⅜	43⅜	43	43
Stone & Webster	20⅜	20⅜	19½	19½
Sperry Corp.	18	18	17½	17½
Texas Corp.	59¼	59¼	56⅝	56⅝
Texas Gulf Sul.	36¼	36¼	36	36¼
Timken Rol. B.	61	61	60¾	60¾
Underwood Ell.	80	81¾	80	81
Union Carbide	100¼	100½	99	99
Union Pacific	144½	144½	143¼	143¼
United Air Craft	24⅜	24⅜	23¾	24
Union Carbon	78½	78½	78⅛	78⅛
United Corp.	4⅞	4⅞	4¾	4⅞
United Drug Inc.	12¼	12⅜	12¼	12¼
United Fruit	77½	77½	77	77½
United Gas I.	13	13	12⅞	13
U. S. Pipe & Fry.	52⅛	52⅛	52	52
U. S. Raelty	11	11	10⅞	10⅞
U. S. Rubber	55½	55½	53⅝	53⅝
U. S. Steel	95½	95¾	92⅜	92¾
U. S. Smelting	83	83	80½	80½
Vanadium	27¼	27¼	27	27
Vulcan Detin.	81	81	80⅝	80⅝
Warner Bros	12¼	12½	11⅞	11⅞
Western Union	58¼	58¼	57	57
Westing. Elec.	133¾	133¾	133	133
Woolworth	47⅛	47⅞	47	47
Worth. Pump	36	36	35½	35½
Yellow Truck B	22¼	22⅜	21¾	21¾

Fleming Mines Ltd.

L'honorable sénateur J.-H. Rainville, vice-président et directeur gérant de Fleming Mines Limited, rapporte que les opérations ont été activement reprises sur la propriété du canton Louvicourt comprenant 2,300 acres de terrain dans le voisinage de Québec Manitou, dans la région Siscoe-Lamaque. Il a été dépensé une somme d'au-delà de $80,000 sur la propriété, cet argent ayant été fourni par les directeurs et quelques associés. M. Lundberg aura terminé vers le 20 mai un relevé géologique de la propriété. On est à faire des travaux de sondage au diamant. La deuxième sonde sera mise en opérations cette semaine.

Atchison a gagné en mars 1937 des recettes nettes de $661,926 au lieu de $16,717 en mars 1936.

EMPRUNT

LA FABRIQUE DU SAINT-ESPRIT de Québec, aurait besoin d'emprunter un certain montant, pour faire des remboursements. Prière de s'adresser à Monsieur l'abbé Léon Létourneau, curé du St-Esprit, 72, 8e rue. Tél.: 4-3791.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par BAIN, POOLER & CO., 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2 - 4091).

SEANCE DU 17 MAI 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
105	Anglo	555	555	555	555
1000	Acme	11	11	11	11
500	Afton	4½	4½	4½	4½
100	Alex	3	3	3	3
3100	Alder	100	102	99	99
1800	Argosy	60	60	60	60
1500	Ashley	8⅛	8½	8⅛	8½
8000	Astoria	13	13	11¼	11¼
4100	Bagam.	33	33	30	31
1900	Bankf.	88	88	85	85
300	Base M.	35	35	33	33
550	Beattie	122	122	121	122
41200	Bidgood	89	95	87	89
100	Big M.	45	45	45	45
2500	Bobjo	15	15½	15	15½
1345	Bral	650	650	650	650
100	Buff A	900	900	900	900
1100	Do C	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
3850	Cal & E.	240	240	225	230
100	Cal Oil	60	60	60	60
1075	Can Mal	120	122	120	120
860	Cent P.	295	295	290	290
600	Chem R.	80	80	80	80
1200	Chrom	75	75	75	75
1400	Coniar	115	115	105	105
922	Cons Chi	108	108	103	103
6900	Darkw.	70	74	70	71
290	Dome	39¾	39¾	39¾	39¾
2700	Dorval S	56	56	52	55
4300	East Mal	103	103	100	100
4035	Eldor	260	275	255	260
1300	Franc.	76	76	76	76
325	Falconb	775	775	775	775
6000	Fed K	14	14	13	13
4800	Gillies	49	49	47	47
2000	Glenora	11	12	11	12
4100	Gold E	45	45	42	42
6400	God's L.	46	47¼	45	45
200	Goldale	24½	24½	24½	24½
1000	Goodf	14	14½	14	14½
1510	Grah	19	19	19	19
1600	Granad.	24	24	24	24
3200	Gunnar	80	80	80	80
820	Hard R	162	162	153	154
2000	Harker	15	15	15	15
1210	Holling	11¼	11¼	11	11
900	Homest.	35	35	35	35
300	Howey	36½	36½	36½	36½
1700	J. Waite	85	87	84	84
2660	Jellicoe	110	110	103	103
6382	Kerr A.	255	255	240	240
2800	Kirk H	185	185	180	185
4300	Kirk L	136	138	135	136
646	Lake Sh	51¾	51¾	51½	51½
2700	Lam C	9	9½	9	9½
6500	Lava C	75	75	73	75
2000	L. Cad.	69	70	69	70
4500	Leitch	63	67	63	67
1800	Lebel	17	17	16	16
1500	Lee G	4	4	4	4
575	Little L L	530	530	525	525
3060	Macas.	510	510	495	495
1300	MacL	170	170	168	168
1200	Man & E	3	3	3	3
2025	Maralgo	14	15	14	15
1600	May Sp	11	11	11	11
165	McInty.	34	34	34	34
1900	McKen	124	124	118	120
8000	McMill	3¾	3¾	3½	3¾
3800	McVitt	31½	32	31½	32
1600	McWatt	50	50	50	50
1900	Min C	300	310	300	300
500	Minto	15	15	15	15
2860	Moneta	130	133	126	130
1700	Morris	39	40	39	40
500	Murphy	3½	3½	3½	3½
500	Newbec	4	4	4	4
25	Nipiss	235	235	235	235
306	Noranda	61	61	60	60
500	Norgold	7	7	7	7
1175	O'Brien	840	840	815	815
6100	Omega	56	58	55	55
2100	Pamour	240	240	230	230
7550	Paymas	57	57	56	56
800	Perron	110	110	105	105
1310	Pick Cro	600	600	590	590
115	Pioneer	400	400	400	400
25	Premier	259	259	259	259
2600	Preston	107	107	100	100
300	Pros Air	140	140	140	140
700	Read A	385	385	365	365
6100	Red L	40	40	39	40
1900	Reno	89	89	88	88
2800	Roche	16	16	15	15
1734	San Ant	150	150	148	150
650	Shawk	56	56	56	56
200	Sheep Cr	78	78	78	78
1430	Sherr	235	235	225	230
2585	Siscoe	390	395	380	385
4600	Sladen	121	121	115	117
6750	Stada	146	147	140	143
2700	St Anth	16	16½	16	16
450	Sud B	425	425	420	425
1000	Sud C	19¾	20	19¾	20
913	Sulliv.	130	130	128	130
410	Sylvan	310	310	310	310
3500	Tashota	10½	11	10½	10½
1440	Teck H	500	500	495	500
4450	Texas	200	208	200	203
400	Toburn	220	220	215	215
2100	Towag	100	101	100	100
725	Vent.	180	180	175	175
1900	Waite A.	275	295	275	295
2000	White E.	2¼	2¾	2¼	2¼
2800	Wri H	640	645	640	640
500	Ymir	26	26	26	26
	HORS-LISTE :				
500	Brett	8	8	8	8
5300	Cen M.	7	7	6½	6½
5500	Chur H	3½	3½	3½	3½
1000	East Cr	15½	15½	15½	15½
300	Dal Oil	80	83	80	83
650	Home O	168	168	162	162
230	Hud B	29	29	29	29
1200	Kirk T	25	25	25	25
500	Malro	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
2000	N Hawk	2	2¼	2	2¼
2035	Pend Ore	300	300	285	285
2500	Robb M	4¼	4¼	4¼	4¼
1700	Temiska	38½	38½	38	38

Ventes : 377,700

LE PROGRES INDUSTRIEL S'EST CONTINUE AU CANADA EN AVRIL

La Banque Canadienne de Commerce passe en revue les progrès accomplis le mois dernier dans l'industrie canadienne.

Toronto, Ontario, 18. — Le progrès industriel notable qui avait marqué les affaires au Canada en mars, s'est poursuivi tout le mois d'avril, sauf dans les régions qu'a atteintes la grève des ouvriers de l'automobile, écrit la Banque Canadienne de Commerce dans sa revue de mai. Cette grève a eu des répercussions étendues, car elle a ralenti la production d'un bon nombre d'usines dans l'industrie automobile — qui, au cours du premier trimestre de l'année, a été de 43 p. 100 plus active que le trimestre correspondant de 1936 — tire une bonne partie de ses approvisionnements. Ainsi, nombre d'employés de ces industries connexes, dont la plupart n'avaient pas d'intérêt direct dans la grève d'Oshawa, se sont vus privés pendant environ une quinzaine, des plus hauts salaires qui se fussent payés depuis plusieurs années.

Les progrès les plus récents, en dehors du champ de l'industrie automobile, tiennent surtout à une augmentation de la production des tissus, machines et autre matériel lourd qui dépasse les proportions saisonnières accoutumées (plusieurs usines se sont mises à produire grâce aux commandes de matériel de guerre et de chemin de fer), — et, en particulier, à un accroissement marqué des nouveaux contrats de construction. Les contrats d'avril atteignent presque le double de ceux du même mois l'an dernier et ils ont porté le volume des travaux entrepris jusqu'à ce jour en 1937, à un tiers de plus que les quatre premiers mois de 1936 — en même temps qu'au plus haut point touché pour toute période correspondante depuis 1931.

Les opérations forestières ont pris de l'expansion, grâce à la demande considérable et ininterrompue de pâtes et de papier (la production de papier-journal pour la période janvier-avril s'est accrue de plus de 20 p. 100 par rapport à la même période, l'an dernier), ainsi qu'au retour à une situation plus favorable dans la région forestière du littoral du Pacifique. Les scieries de la Colombie britannique ont accru leur production, mais elles n'ont pas tout à fait surmonté certaines de leurs récentes difficultés, notamment celles qu'elles ont éprouvées durant le premier trimestre de l'année, le mauvais temps ayant fait fléchir l'abatage de près de 25 p. 100 au-dessous de celui des trois premiers mois de l'an dernier. Par contre, les exportations de bois outremer l'ont emporté de plus de 10 p. 100 sur celles du même trimestre 1936, qui atteignaient déjà un record. Les expéditions de cette année, toutefois, ont été bien moindres que celles des derniers mois de 1936, non seulement à cause du mauvais temps, mais aussi à cause de la difficulté de conclure des arrangements avantageux pour le transport.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521

SEANCE DU 17 MAI 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
535	Bath P. A	17½	17⅞	17½	17⅞
37	Bell	159	159	157	157
1299	Brazilian	22¼	22⅜	22	22
25	B C Pow A	36¾	36¾	36¾	36¾
85	Do B	8	8	8	8
5	Bruck S	7	7	7	7
140	C. Car	15½	15½	14⅞	14⅞
120	Do priv	24¼	24½	24¼	24½
25	C. Celan.	26½	26½	26	26
30	Do priv.	121½	121½	121½	121½
131	C. Cem.	16¼	16¼	16	16
200	Do priv.	103	103	103	103
15	C. H. El pr	77	77	76	76
370	C. I. Alc A	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
166	C. P. R.	12¾	12¾	12¾	12¾
30	C. Steam.	2½	2½	2½	2½
50	Do priv.	6¾	7	6¾	7
102	C. Plow	16½	16¾	16½	16½
110	C. Smelt.	76½	76½	76	76
30	Cdn Loco	14¼	14¼	14	14
117	D. Coal pr	20¼	20¼	20	20
617	D. Steel B	18½	18½	17¾	17¾
65	D. Textile	80	80	80	80
25	Dryden	14	14	14	14
50	Dist Seag	21	21	20½	20½
90	D. Tar	13	13½	12¾	13½
100	East Dal	2½	2½	2½	2½
45	Electrol	18⅜	18⅜	18	18
75	Found Co	24¼	24¼	24	24⅛
295	G. Steel W.	13¾	13¾	13½	13½
41	G. T. pr nv	53½	53½	53½	53½
220	G., L. & A.	14½	15	14½	15
250	H. Gold M.	11⅞	11⅞	11¼	11¼
60	Howard	26	26	25½	25½
75	Do priv.	102	102	102	102
890	Imp Oil	21½	21½	21¼	21⅜
225	Imp Tob.	14½	14½	14½	14½
410	Int Nick	59½	59½	58½	58½
560	Int Pete	36	36¼	36	36
40	Lake of W.	30	30	30	30
25	J. Lang	18½	18½	18	18
225	Massey	11¾	11⅞	11¾	11⅞
100	McColl	9½	9½	9⅜	9⅜
5	Mt Cot. pr	105	105	105	105
302	Mt Pow	29½	29½	29¼	29¼
17	Mt Tram	80	80	80	80
472	N Brew	39⅜	40	39½	40
95	N. Steel C.	42	42	41½	41½
40	Niagara	42	42	42	42
155	Noranda	61	61	60½	60½
51	Ogilvie	255	255	255	255
30	Penmans	60	60	60	60
100	Pow Corp	21	21	21	21
35	Que Pow	17½	17½	17½	17½
10	Roll P V T	28	28	28	28
30	Shawin.	26¼	26¼	26¼	26¼
35	Sherwin	24	24	24	24
930	S. Law C.	11	11⅛	10⅞	10⅞
725	Do priv.	30	30	29¼	29½
65	Steel of C.	78	78	77	77
55	U. Steel C.	7¾	7⅞	7⅞	7⅞
40	Win Elec B	4½	4½	4½	4½
	BANQUES :				
7	Comm.	197	197	197	197
10	Montréal	235	235	235	235
6	Royale	205	205	204	204
	OBLIGATIONS :				
$1,750	Mt P. 3 39	50⅜	50⅜	50⅜	50⅜

Ventes : 20,600

RECETTES FERROVIAIRES

Montréal, 18. — (P. C.) Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine du 14 mai 1937 furent de $3,823,482, en augmentation de $208,096 sur celles de la semaine correspondante de 1936. Celles du Pacifique Canadien furent de $2,737,000, en augmentation de $44,000 sur celles de la semaine correspondante de 1936.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521.

Séance du 17 mai 1937

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
4710	Abitibi	7⅛	7¼	6⅞	6⅞
580	Do Pri	64	64	61½	61½
13	Asbes	91	91	91	91
35	Beauh	7	7	7	7
	Br Corp	3	3	3	3
370	B A Oil	23	23¼	23	23
995	C Paper	15¾	15⅞	15	15
15	Cdn Vic	8	8	8	8
272	Donn A	14½	14½	13½	13½
7	Ford A	23	23	23	23
25	Fraser	39	39	39	39
445	Do Vt	39	39½	39	39¼
275	Home O	160	160	160	160
25	Int Ut	17	17	17	17
50	Mitch	21½	21½	21	21
118	Price	37½	37½	36	36
275	Walk Br	2⅛	2⅛	2	2
	MINES:				
500	Beaufor	34	34	34	34
1200	Big Miss	45	45	45	45
1600	Bous Cad	41	41	40	40
1000	Brown	6	6	6	6
1300	Can Mal	120	120	120	120
5000	Cart Mal	22	22	22	22
300	Cent Pat	295	295	290	290
1700	Cons Ch	105	105	101	101
4000	Duparq	8¼	8¼	8	8
2900	Eldor	265	275	255	255
100	Fal Nic	780	780	780	780
	Gr Bousq	19	19	19	19
100	J M Cons	30	30	30	30
10	Lake Sh	52	52	52	52
1100	Lam Con	9½	9½	9½	9½
300	Lebel	16	16	16	16
500	Lee	3½	3½	3½	3½
2000	Murphy	3½	3½	3½	3½
25	O'Brien	825	825	825	825
	Pamour	230	230	230	230
2600	Perron	105	107	105	105
700	Pick Cr	600	600	590	590
250	R Auth	370	370	370	370
700	Ritchie	6	6	6	6
300	Sher	235	235	230	230
150	Siscoe	380	380	380	380
200	Sladen	122	122	122	122
6350	Stada	145	146	141	143
2925	Sulliv	133	133	128	130
5290	Thom C	77½	80	75	75
	Thom C D	1½	1½	1½	1½
200	Venture	180	180	175	175

300 AUTOS USAGÉS

TOUS RECONDITIONNÉS! TOUS À PRIX MODÉRÉS!

CES AUTOS DOIVENT ETRE VENDUS MAINTENANT!

Ne manquez pas cette vente d'autos usagés—le plus considérable étalage au Canada. Vous y trouverez l'auto que vous voulez au prix que vous voulez payer!

CHAQUE AUTO RECONDITIONNE

Chacun des 300 autos usagés mis en vente aujourd'hui a été reconditionné et placé sous couvert. Ce sont des autos d'un bel aspect—plusieurs sont des modèles récents, quelques-uns sont des modèles de 1936.

PRIX MODERES

Un volume sans précédent de ventes de nouveaux Chrysler et Plymouth nous a mis en possession de ces autos usagés. Nous sommes forcés des vendre pour faire de la place pour d'autres. Les prix ont été fixés en vue d'une vente rapide. Ne manquez pas une telle occasion.

TERMES APPROPRIES

Les conditions de vente seront des plus généreuses. Peut-être que votre auto actuel sera suffisant pour satisfaire le premier paiement. Vous pouvez donc avoir un auto d'une belle apparence et en bon état pour seulement que quelques dollars par mois.

VOYEZ CES AUTOS AUJOURD'HUI

Ne retardez pas. Les aubaines comme celle-ci ne viennent pas tous les jours. Rendez-vous à notre parc d'autos usagés en face de l'Immeuble Universal Auto et soyez parmi les premiers à profiter de cette occasion sans pareille.

À NOTRE NOUVEAU PARC D'AUTOS USAGÉS EN FACE DE L'EDIFICE UNIVERSAL AUTO

CHEVROLET	Sedan 1934	$490	GRAHAM	Sedan 1935	$495
PLYMOUTH	Coach 1934	478	PLYMOUTH	Couvert 1935	645
PLYMOUTH	Coupe 1935	565	CHEVROLET	Sedan 1936	775
PLYMOUTH	Sedan 1935	580	BUICK	Sedan 1932	375
CHEVROLET	Sedan 1935	545	CHEVROLET	Coach 1934	485
CHRYSLER	Sedan 1935	690	PONTIAC	Coach 1932	275
PLYMOUTH	Sedan 1936	790	DODGE	7 pass. 1935	800
DODGE	Sedan 1936	790	FORD	Sedan 1935	535
PONTIAC	Sedan 1932	360	CHEVROLET	1932	290
FORD	Sedan 1935	485	FORD	Sedan 1933	375
TERRAPLANE	Coach 1935	545	PLYMOUTH	1932	290
OLDSMOBILE	Sedan 1936	885	FORD	Coach 1931	125
			PLYMOUTH	Sedan 1930	150

UNIVERSAL AUTO LTÉE

25, 27, 33, 39, 41 DE LA COURONNE, TÉLÉPHONES 5112, 5113, 5114, 5115

AUTOS USAGÉS DE TOUS LES PRIX

Directement de nos salles de vente. Ecoutez notre émission RADIO DEVINETTE poste C.H.R.C. à 8 heures ce soir.

INAUGURATION OFFICIELLE DU CLUB DE TENNIS JACQUES-CARTIER, SAMEDI

Les six magnifiques courts du club de tennis Jacques-Cartier sont maintenant prêts pour l'ouverture de la saison 1937, le 22 mai — Le système d'éclairage artificiel "à point" — Transformation au chalet du Parc Victoria.

UNE INVITATION

Tout est maintenant prêt pour l'ouverture officielle du club de tennis Jacques-Cartier. Les six magnifiques courts du parc Victoria ont, en effet, subi le "finishing touch" ces jours derniers, et seront "livrés" aux nombreux membres du président, Mtre Lionel Roy, samedi, le 22 mai.

Une brève visite du représentant du "Soleil", dimanche dernier, lui a permis de constater que les courts ont été grandement améliorés et que le système d'éclairage artificiel est "à point". Le chalet a été tout simplement transformé. Les membres de la section féminine possèdent maintenant un vaste local, à proximité des appartements de la gent masculine.

L'effectif du club Jacques-Cartier compte actuellement 80 membres, et tout indique que le comité de recrutement aura porté ce chiffre à 100 lorsque débuteront les activités de la saison 1937. Une invitation particulière est lancée aux tennismen de notre ville qui désirent se joindre à la phalange d'excellents joueurs du Jacques-Cartier. Une visite au chalet, dans la soirée, ou un "coup" de téléphone 8315, et tout sera dit. Un accueil des plus cordial sera leur partage.

UNE LIGUE DE BALLE-MOLLE QUEBEC-DIST.

Dix équipes ont demandé leur admission dans le circuit de MM. Alphonse Robitaille et Louis Genest — Un meeting à l'hôtel St-Roch — M. Louis Genest, élu président.

Faute de ligue Senior, les amateurs de balle-molle apprendront avec plaisir que MM. Alphonse Robitaille et Louis Genest ont formé la Ligue de Balle-molle Québec-District dont les activités commenceront prochainement.

Dix équipes ont demandé leur admission dans la ligue ; ce sont : Stoneham, Ste-Foy, Hôtel Victoria, Cap Rouge, Henri Duclos, Bergerville, Hibernians, Aces, St-François d'Assise et Bertrand.

M. Louis Genest fut élu à l'unanimité président du nouveau circuit.

Une autre assemblée sera tenue demain soir à l'Hôtel Eldorado à 8 heures ; tous les clubs nommés ci-dessus sont priés d'envoyer des représentants. Cette réunion sera sous la présidence de M. Genest.

M. Alphonse Robitaille, en son nom et au nom de la ligue, adresse ses plus sincères sympathies à M. Frank Corrigan, gérant du Stoneham, qui vient de perdre sa mère.

Les organisateurs de la ligue remercient le Lt.-Col. Oscar Gilbert, propriétaire de l'Hôtel St-Roch, qui avait bien voulu mettre une salle à leur disposition pour la réunion d'hier soir.

ECHEC DE GRANBY

Trois-Rivières, 18. — Le Trois-Rivières a battu le Granby par 7-4, dimanche après-midi, devant environ 4,000 personnes, pour remporter sa première victoire de la saison dans la ligue Provinciale.

BASEBALL

HIER

LIGUE AMERICAINE

Boston . . . 010 010 010— 3 7 2
Washington . 000 002 02x— 4 9 0
W. Ferrell et R. Ferrell, Désautels; Deshong et Riddle.

New-York . . 200 000 000— 2 10 1
Philadelphie . 001 000 02x— 3 10 2
Gomez et Dickey; Thomas, Nelson et Hayes.

LIGUE NATIONALE

Chicago . . . 000 120 220— 7 6 5
Cincinnati . . 001 010 000— 2 6 1
Lee et O'Dea; L. Moore, R. Davis, Grisson et F. Davis.

L'INTERNATIONALE

Toutes les parties ont été remises à cause de la pluie.

ASS. AMERICAINE

St-Paul, 6; Columbus, 9.

CEDULE DU JOUR

LIGUE AMERICAINE

St-Louis à Washington, clair 3.15 p.m.
Détroit à Philadelphie, clair 2.15 p.m.
Chicago à New-York, clair 2.15 p.m
Cleveland à Boston, clair 2 p.m.

LIGUE NATIONALE

Philadelphie à Pittsburgh, clair, 2.15 p.m.
Boston à Cincinnati, nuageux, 3 p.m.
Brooklyn à Chicago, pluie, 3 p.m.
New-York à St-Louis pluie, 4 p.m.

L'INTERNATIONALE

Baltimore à Buffalo, clair, 2 p.m.
Newark à Toronto, clair, 2.30 p.m.
Jersey City à Montréal, pluie, 3 p.m.
Syracuse à Rochester, nuageux 3 p.m.

LES POSITIONS

L'INTERNATIONALE

	G.	P.	P.c.
Newark	15	6	.714
Toronto	14	10	.583
Montréal	11	9	.550
Buffalo	11	10	.523
Rochester	10	10	.500
Jersey-City	10	11	.476
Syracuse	10	12	.455
Baltimore	4	17	.190

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.c.
Philadelphie	11	7	.611
New-York	12	9	.571
Cleveland	9	8	.529
Détroit	11	10	.524
Boston	9	9	.500
Chicago	9	11	.450
St-Louis	8	11	.421
Washington	9	13	.509

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.c.
Pittsburgh	16	5	.762
St-Louis	13	9	.591
New-York	12	11	.522
Brooklyn	11	11	.500
Chicago	11	12	.478
Philadelphie	9	14	.391
Cincinnati	8	13	.381
Boston	8	13	.381

DES ETOILES DU TENNIS SUR LE COURT FRANCAIS

Paris, 18. — (P.C.) — Une poignée d'étoiles internationales seulement sont entrées hier soir dans les tournois pour les championnats de France sur terre battue qui s'ouvriront aujourd'hui au stade Roland Garros.

H.-W. "Bunty" Austin, joueur anglais de la coupe Davis, et le baron Gottfried Von Cramm, d'Allemagne, sont à la tête de la division des hommes. Les experts prédisent la victoire de Von Cramm car Austin est rarement en pleine forme avant la finale de la série Davis.

Henrick Henkel, Allemagne, Christian Boussus, France; Hal Surface, Kansas City, et Wilmer Robertson, San Marino, Cal., sont les autres vedettes inscrites.

Mme Sven Sperling, l'ancienne Hilda Krahwinkel, défendra son championnat simple féminin contre un champ ayant à sa tête Helen Jacobs, de Californie. Mlle Jacobs se rendit souvent en finale mais ne gagna jamais le titre.

Mme Mathieu, France; Billy Yorke, Angleterre, et Jadwiga Jebrzejowska, Pologne, sont les autres principales vedettes.

BERGER VS DROUILLARD

New-York, 18. — Maxie Berger, de Montréal, et Orval Drouillard, de Windsor, les deux aspirants au championnat poids-légers du Canada, régleront leur différend ici, ce soir.

A L'ACADEMIE

Hier après-midi, le club de balle-molle St-Sauveur, de la ligue Interparoissiale, est venu rencontrer le club de l'Académie. Les deux clubs se sont partagés les honneurs. L'Académie en gagnant la première partie 9 à 5, et le St-Sauveur en gagnant l'autre 5 à 6.

Les lanceurs furent: Académie, "Paddy" Voiselle et Martin Dion ; St-Sauveur, Verret et Pelletier.

LE SOREL DEFAIT

Sorel, 18. — La plus grande surprise de l'année s'est produite ici, dimanche après-midi, quand les champions de la ligue Provinciale ont été défaits par les Panthères Noires, au score de 15 à 6, en présence de 4,000 personnes.

LA BOXE

Toronto. — Frankie Genovese, 144 1-2, Toronto, décision contre Gordon Wallace, 144, Vancouver, pour gagner le championnat welterweight du Canada; George Burnette, 150, Détroit, gagne sur un "foul" contre Bobby Cortez, 148 3-4, Mexico 2).

Eddie Miller, 128, Cincinnati, décision contre Maxie Fisher, 134 1-2, Newark, N.J. (8).

AU ROYAL QUEBEC

Le match annuel Présidente et Vice-Présidente a marqué, cet après-midi, l'inauguration officielle des activités de la section féminine du Royal Quebec Golf Club.

Le "pro" Roland Huot anticipait, cet avant-midi, qu'une vingtaine de golfeuses seraient en lice. Au terme de ce traditionnel tournoi, le thé sera servi au "club house" de Boischâtel.

Lynn Nelson conduit les A's à la victoire

Ce lanceur de relève du Philadelphie a joué fort brillamment, hier, quand les Yankees perdirent par 3-2 — A Washington, les Boston Red Sox perdent 4 à 3.

A'S EN TETE

New-York, 18.—(P.A.) Les Athletics ont mis à profit un mauvais lancer, dans la huitième manche, par le receveur Bill Dickey, hier, pour scorer deux points et battre les New York Yankees 3-2, à Philadelphie. Les A's sont retournés en première position avec une demi-partie d'avance.

Bob Johnson ouvrit la huitième manche avec un simple et, avec deux hommes retirés, Skeeter Newsome l'envoya au troisième avec un simple au centre. Johnson et Newsome tentèrent alors un double vol et Dickey, avec Johnson pris entre le troisième but et le marbre, lança la balle dans le champ gauche.

Johnson compta le point qui égalisait le score et Newsome, qui s'était rendu au troisième sur l'erreur, croisa le marbre un moment plus tard avec le point victorieux sur le double de Chalmers Cissell.

Lynn Nelson, lanceur de relève des A's, remplaça Thomas dans la première manche et eut un merveilleux contrôle. Il accorda sept coups sûrs seulement et retira sept frappeurs au bâton.

Dans une manche, il retira trois frappeurs au bâton avec neuf balles.

Frank Crosetti cogna un circuit et un double, et Red Rolfe y alla de trois simples pour les Yanks.

A Washington, les Senators sont revenus de l'arrière dans la huitième manche pour compter deux points et l'emporter par 4-3 sur les Red Sox de Boston. Jimmy Deshong enregistra sa quatrième victoire consécutive pour le Washington. Son rival sur le monticule était Wes Ferrell.

Les Senators égalisèrent le score dans la sixième manche sur un circuit de Al Simmons avec Johnny Stone sur les buts.

BALLE-MOLLE

LIGUE QUEBEC-COMTE

La ligue de balle-molle Québec-Comté est à la recherche d'une équipe pour fermer ses cadres. On est prié de s'adresser à Antonio Légaré, tél.: 4-5645.

"CHEZ ROGER" GAGNE

Le club de balle-molle Restaurant Chez Roger a défait le Restaurant chez Simonne par 8-3, hier. Lavigueur retira 13 frappeurs au bâton. Batteries: Chez Roger, Lavigueur et Mercier; Chez Simonne, Packenham et Lamontagne.

UNE BONNE SANTÉ DONNE DES AILES A L'ENTHOUSIASME . . .

Si tous les hommes songeaient que la santé signifie confort et succès et que la maladie signifie insuccès, il y aurait bien moins d'hommes abattus, sans énergie, sans force, pour qui la vie est misérable. En faisant usage de PILULES MORO, pendant quelques semaines, un homme surmené, épuisé, recouvre sa vigueur ; les forces et l'appétit qu'il avait perdus lui reviennent et les douleurs qu'il avait dans le dos ou aux reins, conséquences de son épuisement disparaissent parce que tout son système se trouve régénéré sous l'influence de ce bon tonique. Cela est prouvé par des milliers de témoignages que nous avons à nos bureaux.

"Dû au surmenage et surtout à un effort au travail, je fus atteint d'un violent mal de reins. Pendant quelque temps, j'ai négligé de me soigner ; aussi mon mal augmenta continuellement. Ma femme me conseilla de prendre les PILULES MORO. Après quelques boites, mon mal avait disparu et je ne me suis jamais aperçu de ces malaises. Je recommande beaucoup les PILULES MORO aux hommes qui souffrent du mal de reins ..."

(Signé) — HENRI BEAUCHAMP,
Témoin (Signé) — Y. P. 10324, rue Audoin, MONTREAL-NORD.

Pilules Moro, par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Yarosz en quête de son championnat poids-moyen

LE TOURNOI CANADIEN A LA TOUR

Les organisateurs du grand tournoi de lutte pour le championnat canadien, à 142 livres, ont procédé, vendredi dernier, au tirage des gladiateurs qui figureront dans les cinq premiers matchs de cet important concours. Les lecteurs du "Soleil" distingueront, de gauche à droite, MM. Léo Bourgault, le donateur de la riche ceinture emblématique; l'échevin Tancrède Gignac, président du comité "des neuf" ; Roland Stemarie, gérant du Club Athlétique Champlain, et J.-Oscar NADEAU, secrétaire du comité. (Cliché du "Soleil")

Culture physique et natation

PAR

J.-A. LACHANCE

L'ETUDE DE LA NATATION

Un grand nombre d'instructeurs de natation, succombant au désir de former dans le moins de temps possible des nageurs rapides pour la compétition sportive, préconisent l'adoption du "crawl" comme style initial de tous les futurs nageurs.

Considérant que la natation doit être avant tout un moyen de défense contre les surprises de l'onde, au risque de me faire traiter de "vieux jeu", je déclare que la brasse devrait être enseignée aux commençants, parce qu'elle est le style le plus efficace pour accomplir son propre sauvetage et aider les autres à se soustraire à une noyade. Lorsque les nageurs auront acquis les connaissances nécessaires à leur entière sécurité dans l'eau, il sera toujours temps de commencer l'étude des nages plus rapides et de se diriger vers la natation sportive.

L'enseignement de la natation peut se faire individuellement ou collectivement. Toutefois il est préférable de favoriser l'enseignement collectif pour les raisons suivantes: qu'il est plus agréable d'apprendre à nager en groupe que seul ; que l'exemple des personnes qui ne craignent pas l'eau (et il s'en trouve toujours dans une classe) est un bon stimulant pour les novices timides : que les encouragements réciproques des futurs nageurs sont une certitude d'une plus grande constance dans leurs efforts.

La tâche de l'instructeur de natation est très délicate. Elle demande beaucoup de patience, de compréhension et de générosité.

Il est souvent très mal récompensé de ses efforts par des critiques injustifiées. Mais il n'en continue pas moins son oeuvre éducationnelle, souriant aux malices des personnes qui croyaient être suffisamment douées pour apprendre tous les secrets de la natation, sans pour cela y aller d'une grande dépense d'énergie et d'application.

Il faut, dans l'étude de la natation comme dans celle de tout autre sport, s'armer de patience et travailler de concert avec le professeur, si l'on désire obtenir de bons résultats.

Afin de faciliter l'étude de ce sport utilitaire, l'instructeur de natation doit s'appliquer, dès le début de son enseignement, à développer chez les membres d'une classe ces facteurs essentiels : la volonté et la confiance en soi-même.

Pour diriger leur volonté vers une tenacité plus grand dans le travail que demande l'étude pratique de la natation, il faut d'abord intéresser intensément les élèves à cet exercice magnifique, en leur faisant un bref exposé sur la nécessité qu'il y a pour tous les individus de savoir nager. Aussi, décrire les bienfaits physiques et moraux que la natation procure. Appuyer fortement sur le point, que toutes les personnes peuvent apprendre à nager, qu'il ne s'agit que de vouloir.

En suivant cette ligne de conduite, l'instructeur verra avec satisfaction, ses élèves se mettre résolument au travail pour acquérir l'art si utile de la natation.

La confiance en soi, chose absolument nécessaire pour se diriger avec aisance et sécurité sur l'onde, ne peut s'acquérir sans la destruction de la crainte de l'eau.

(à suivre)

LES ANNEAUX

"CLAIRE-FONTAINE"

M. J.-A. Lapointe a été autorisé à réorganiser la ligue "Claire-Fontaine", pour la saison d'été.

A une assemblée qui aura lieu mercredi soir, le 19 mai, à 8 h. 30, au cercle St-Pierre, No 1h Sainte-Thérèse, tous les anciens et nouveaux clubs sont cordialement invités.

Les formules d'inscription seront distribuées à chaque club qui en fera la demande à l'organisateur.

J.-A. Lapointe.

Le club de balle-molle de l'Académie Commerciale lance un défi à tout club de la ville pour jouer un l'Académie.

Pour informations, s'adresser à R. Lessard, tél. : 7126, de 4 h. 30 à 6 h. 30.

LA LUTTE

Camden, N.-J. — Jimmy Austeri, 190, Italie, tombe Gino Martinelli, 195, New-York, 28:48).

Philadelphie. — Dean Detton, 205, Salt Lake City, tombe Joe Cox, 224, Cleveland (32:05).

Hazleton, Pa. — Joe Dusek, 214, Omaha, tombe Laverne Baxter, 225, Camden (23).

LUTTE A LORETTEVILLE

Les amateurs de lutte sont invités à se rendre à la salle Montcalm, Loretteville, où sera donnée, ce soir, la deuxième séance du "matchmaker" Ernest Lantier, sous les auspices du club de raquetteurs "Le Loretteville".

Maurice Gosselin et Maurice Bertrand figureront dans la finale de deux dans trois, limitée à 90 minutes. Cette rencontre sera, va sans dire, passablement mouvementée.

La semi-finale de 30 minutes mettra aux prises Aurèle Robin et Georges Gagney, tandis qu'un autre 30 minutes opposera Lucien Sanfaçon au rude Paul Michaud.

Roland Tremblay fera face à Georges Girard dans un engagement de 20 minutes et le lever du rideau sera fait par Paul Néron et David Roy avec une bataille de 15 minutes.

Début de saison chez les golfeuses du Kent

Le match annuel entre équipes Présidente et Vice-présidente marquera, demain matin, l'inauguration des activités de la section féminine, au Kent Golf Club.

LE PROGRAMME

Les membres de la section féminine du Kent Golf Club se diviseront en deux clans, demain matin (ceux de Mme Handsombody et de Mme H. Gibaut), pour se disputer les honneurs du premier match de la saison, celui de l'équipe de la Présidente contre celle de la Vice-Présidente.

Il nous fait plaisir de publier ce matin le programme officiel des activités de la saison, qui nous a été transmis par Mlle R. Joseph, capitaine de la section féminine :

MAI

19—Ouverture, Présidente vs Vice-Présidente.
26—"foursome" à deux balles.
29—"foursome" mixte avec handicap.

JUIN

2—Concours d'approches, de putting et de driving.
10—Medal round. (Spoon sheet).
16—Match handicap pour un bâton présenté par Jules Huot.
23—Trous scellés (Spoon sheet).
30—Meilleur score pour 12 trous. (Spoon sheet).

JUILLET

6—Championnat cité et district, au Kent.
7—Medal round.
14—Medal round contre le "par". (spoon sheet).
21—Compétition de l'épitaphe. (Spoon sheet).
28—Kickers' handicap.

AOUT

4—Medal round.
11—Medal round.
18—Medal round.
24—Ronde de qualification, championnat du club.
28—"foursome" mixte à 4 balles, avec handicap.

Réclamez!
PORTER "Champlain"
c'est un vrai pain liquide

Fabriqué par
la seule brasserie canadienne-française et indépendante

Tennis

AU JACQUES-CARTIER

Les courts étaient trop humides, le "jitney" mixte auquel les membres du club de tennis Jacques-Cartier devaient participer, dimanche dernier, a dû être contremandé. Un captivant "jitney" de tennis sur table et un concours de bridge-contrat étaient à l'affiche. Nous ne connaissons pas les noms des vainqueurs, mais le président du comité de réception, Henri Poitras, nous a assuré qu'ils furent légions!

SERIE DAVIS

Bruxelles, Belgique, 18. — (P.A.) La Belgique a disposé de la Suisse dans la zone européenne de la série Davis quand André Lacroix battit hier Max Ellmer par 6-0, 6-4, 6-1, pour donner une avance de 3-1 à son pays.

ECHEC DE COCHET

Amsterdam, 18. — (P.A.)—William T. Tilden, vétéran joueur de tennis professionnel des Etats-Unis, a défait Henri Cochet, de France, à 6-2, 8-6, 1-6, 6-1, hier, dans un tournoi professionnel.

LEWIS VS ETTORE

Philadelphie, 18. — (P.A.) — John Henry Lewis, champion poids mi-lourd, et Al Ettore, poids-lourd de Philadelphie, ont signé un contrat hier pour se rencontrer au parc des Phillies le 15 juin.

10 rondes. Il continua à s'entrainer, et, le 13 août, il mit hors de combat Young Terry, à Youngstown, en 10 rondes.

Le 21 septembre, il eut une autre rencontre avec Risko, qui avait perdu son titre entre temps. Il battit Risko, aussi. Depuis lors, personne n'a été capable de battre le courageux Yarosz. Bien qu'il trainât encore un peu la jambe, il remporta des décisions en 10 rondes sur Ken Overlin, Eddie Maguire et Solly Krieger.

Sa dernière victoire fut contre le vétéran Lou Brouillard et il veut maintenant une encontre avec le champion poids-moyen Freddie Steele, de Tacoma.

"Je gagnerai de nouveau ce titre" dit Teddy Yarosz.

Cet ancien champion mondial effectue actuellement un retour sensationnel dans l'arène — Babe Risko et Lou Brouillard, ses récentes victimes — Blessé en 1935, Teddy Yarosz est maintenant en excellente forme.

FREDDIE STEELE

New-York, 18. — (P.A.) Boiteux il y a un an avec un genou raide, l'ancien champion poids-moyen, Teddy Yarosz, est en train de faire un retour sensationnel dans l'arène.

Yarosz, âgé de 26 ans, est un des principaux aspirants au titre qu'il détint déjà.

Le Jour de l'An après-midi, en 1935, Yarosz, comme champion poids-moyen, livrait une bataille à Babe Risko, à Scranton, Pa. Son titre n'était pas en jeu et personne ne prenait Risko au sérieux. Au milieu de la bataille, Yarosz fut frappé sur le menton et il tomba, se tordant le genou droit.

La blessure était tellement douloureuse qu'il dansa sur une jambe et perdit finalement sur K. O. technique à la 7e ronde.

Yarosz subit une opération dans le genou, mais sa jambe ne revint pas à la normale et après 11 rondes d'agonie en septembre 1935, il perdait son titre à Risko.

Alors le Dr John R. Moore, de l'Université Temple à Philadelphie, se mit à travailler sur la jambe du boxeur. Pendant quelque temps, Teddy fut oublié ; on le considérait comme chanceux de pouvoir marcher avec l'aide d'un support d'acier et d'une canne.

Mais en janvier 1936, Yarosz décida de tenter un retour et son vieil entraineur, Ray Arcel, l'aida. Arcel commença par faire lever des poids à Teddy avec sa jambe malade, et, après quatre mois, Yarosz commença à faire du "shadow boxing". Il se rendit alors au camp de Primo Carnera à Summit, N. J.

Personne à l'exception de Yarosz ne sut ce qu'il endura, mais le 19 mai, il rencontrait Bob Turner à Pittsburgh et gagnait la décision en

GIN SEVERY
NOUVEAU FLACON de
10 oz. 85¢ 20 oz. $1.50 40 oz. $2.65
Mélangé et embouteillé au Canada, Port 10-D, Distillerie No 1

Vous serez fier de porter
un nouveau complet
FASHION-CRAFT

pour
la belle coupe
la nouveauté des tissus
la confection bien faite

et pour rendre votre témoignage d'appréciation des progrès de la grande fabrique de complets et de paletots canadienne - française Fashion-Craft

Prix populaires de
19.50 à 34.50

Si vous préférez un
complet
"sur mesures"

Le service sur mesures Fashion-Craft vous livrera un complet en moins d'une semaine. Et vous n'avez aucune obligation de l'accepter s'il n'est pas de votre goût.

J.-B. Laliberté (Limitée)
MANUFACTURE DE FOURRURES
(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté
Edmond LALIBERTE, Président, (petit-fils de J.-B. Laliberté)
Edouard PARADIS, Directeur, Expert en fourrures)
Edouard COULOMBE, Secrétaire (petit-fils par alliance de J.-B. Laliberté)
145, rue St-Joseph

AU MEETING DE PORTNEUF

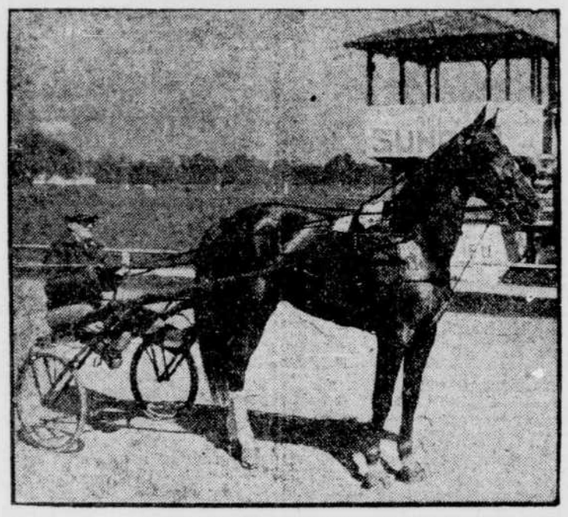

Le fameux cheval "CHARLES HANOVER", propriété de M. J.-H. LORD, de Shawinigan Falls, est arrivé aux Trois-Rivières pour terminer son entrainement en vue du meeting de courses du 24 juin prochain, jour de la Saint-Jean-Baptiste, au terrain de l'exposition. Ces courses seront tenues sous les auspices du Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières qui distribuera des bourses évaluées à $600.00, ce jour-là.

L'UNION LOCALE DES RAQUETTEURS

ACTIVITES DE LA SAISON. — Au cours de la dernière saison, l'Union Locale des raquetteurs du district de Québec a continué fidèlement son oeuvre sportive et sociale comme par les années précédentes, en exécutant son programme habituel, sous la présidence de M. Georges Boulanger, du club Huron. Les officiers en charge ont rempli leur fonction avec enthousiasme et tous se déclarent enchantés de l'appui constant qu'ils ont reçu les uns des autres, de même que de leur propre club. L'Union Locale accomplit à Québec un utile travail d'organisation et de coordination entre les clubs auxquels elle impose, du consentement de tous les délégués, la discipline, la tenue, le bon ordre, l'esprit sportif et public. Grâce à elle, la ville de Québec possède aujourd'hui un corps sportif parfaitement organisé, ayant pour but d'assurer à une partie de la population des distractions d'hiver conformes à nos traditions relativement à la gaieté et à la camaraderie entre canadiens-français.

Le 10 janvier eut lieu la parade d'église dans la paroisse de St-Joseph; le 17 janvier, la visite aux clubs de Loretteville; le 24 janvier, les courses pour le championnat de la ville. Le 31 janvier, le président, M. Georges Boulanger, avait l'avantage de conduire à la Convention Internationale d'Ottawa un fort contingent de raquetteurs du district de Québec qui ont fait un agréable voyage et qui en ont rapporté un souvenir durable. Le 14 février avait lieu la visite aux clubs de Lévis; le 28 février, l'excursion au Lac Sergent; enfin, le 7 avril, eut lieu la clôture de la saison par une veillée donnée au club "Huron" au No 163, rue St-Cyrille. Partout, les officiers de l'Union Locale ont été reçus avec chaleur et tous se sont plu à reconnaitre dans les clubs une hospitalité sans égale, un sens de la distinction et de la dignité dont on parle en termes élogieux. Rendons ici hommage aux maires de Québec, de Lévis, de Loretteville, du Lac Sergent, ainsi qu'à plusieurs échevins et conseillers municipaux qui ont donné souvent des témoignages d'amitié aux raquetteurs et qui ont traité avec égards le président, M. Georges Boulanger, ainsi que les officiers de l'Union. N'oublions pas les directeurs des chemins de fer et des services publics qui ont apporté une attention spéciale aux raquetteurs et à leurs officiers.

Bref, la saison 1936-1937 s'est terminée avec regrets et les rapports parvenus à l'Union Locale indiquent qu'elle a été avantageuse. Les présences sur les parades se chiffrèrent comme suit: Le Zouave, 180 présences; Le Frontenac, 154; L'Aiglon, 105; Le Loretteville, 96; Le Voltigeur, 67; l'Union Commerciale, 59; Le Dragon, 31; Le Huron, 26 Le Montcalm, 17. Le Bureau de Direction a tenu une dizaine d'assemblées la caisse a été relativement solide.

Les principaux officiers furent: Président, M. Georges Boulanger, Le Huron; 1er vice-président, M. J.-A. Allaire, Le Voltigeur; 2ième vice-président, M. Barnabé Parent, l'Aiglon; Secrétaire, M. Antonio Renaud, Le Loretteville; trésorier: M. John Clark, Le Frontenac; Capitaine: M. John Emond, Le Zouave; Lieutenant: M. Gérard Letarte, L'Union Commerciale.

Déjà se font les élections pour l'an prochain dans les divers clubs et, dès l'automne, des figures nouvelles paraitront aux assemblées de l'Union Locale pour continuer l'oeuvre des prédécesseurs avec l'appui des délégués qui y siégent depuis plusieurs années. — Communiqué.

POOL

A L'HOPITAL LAVAL

Au grand plaisir des patients de l'Hôpital Laval, une exhibition de pool fut donnée à la salle Ferdinand Roy, mercredi soir dernier par MM. Jean Blanchet et Maurice Robitaille, tous deux bien connus des malades.

Les meilleures séries de M. Blanchet furent de 76-64-57; M. Robitaille fit des séries de 35-25-21.

QUILLES

NOUVEAU RECORD

Le vétéran Pierre Pichette, l'un des membres de la ligue de Petites Quilles Québec-District, classe "A" vient d'accomplir un exploit peu ordinaire. Hier soir, à la salle Limoilou, Pichette a brisé le record détenu par R. Dupuis, soit 527 quand il totalisa 548 avec des parties de 203, 173, 172. Nos félicitations.

LIGUE INDUSTRIELLE

La ligue Industrielle de petites quilles vient de terminer sa cédule régulière qui fut intéressante et contestée au possible. Gale Bros. et John Ritchie terminèrent sur un pied d'égalité en première position avec chacun 31 victoires et 14 défaites. Dans une rencontre supplémentaire, Gale Bros. battit le Ritchie en trois parties consécutives.

Les parties de détail commenceront le 12 mai, à 8 heures 30, à la salle Palace. John Ritchie et Agnew Surpass se rencontreront dans un trois dans le cinq, le vainqueur jouant ensuite contre le Gale Bros., jeudi, le 13, pour le championnat.

Jules Paré est en tête des joueurs avec une moyenne de 145.4 en 45 parties, suivi de E. Lafrance, 144.9.

Roger Chatelle a roulé le plus haut total pour 5 parties, soit 848, et aussi la meilleure partie simple, 233. Le plus haut score d'équipe fut enregistré par le John Ritchie avec 2,414. Gale Bros. roula 553 en partie simple.

Voici les détails des parties du 6 mai :

GALE BROS.

J. Bruneau	196	127	140	116	127—	706
J. Paré	137	174	128	137	163—	739
E. Lafrance	171	174	168	171	148—	832
Totaux	504	475	436	424	438—2277	

ANGLO PULP No 1

F. Melançon	136	172	121	151	172—	722
Lortie	150	127	98	136	130—	641
W. Green	100	108	131	114	87—	540
Totaux	386	407	350	401	359—1903	

Gale Bros gagne—5-0.

JOHN RITCHIE

Roq. Chatelle	130	104	138	140	142—	654
L. Gaumond	162	137	128	167	174—	768
R. St-Laurent	115	134	92	142	156—	639
Totaux	407	375	358	449	472—2061	

John Ritchie gagne par défaut.

RITCHIE No 2

G. Martel	197	137	142	125	134—	735
G. R. Chatelle	109	107	112	118	104—	550
Totaux	306	244	254	243	238—1285	

BRASSERIE BOSWELL

P. Carswell	131	102	117	120	151—	621
R. Boucher	95	102	102	118	91—	508
H. McCord	101	126	100	117	122—	566
Totaux	327	330	319	355	364—1695	

Brasserie Boswell gagne—5-0.

AGNEW SURPASS

Jos. Fournier	106	101	147	138	140—	632
A. Lapointe	105	128	85	110	96—	524
Jos. Plante	112	129	122	114	157—	634
Extra			25			
Toatux	323	358	354	362	393—1790	

ALGLO PULP No 2

Jos. Leclair	109	88		123	127—	447
J. O'Connell	135	122	142	154	97—	650
L. Tardif	98		113	75	—	286
John Leclair		118	99		102—	319
Extra			58		—	
Totaux	342	328	354	352	326—1702	

Agnew Surpass gagne—3-2.

EMPLOYES CIVILS

L. DeBelleval	85	95	158	110	135—	583
P. McGough	137	113	92	98	126—	566
Totaux	222	208	250	208	261—1149	

QUEBEC CARTAGE

E. Bonenfant	98	119	112	129	123—	581
S. Tremble	124	117	133	115	125—	614
S. H. Marquis	130	153	127	169	94—	673
Totaux	352	389	372	413	342—1868	

Quebec Cartage gagne—5-0.

A L'ENTRAINEMENT

Le champion James-J. BRADDOCK ne perd pas l'occasion d'affermir ses bisceps à son camp d'entrainement de Grand Beach, Michigan, en vue de son combat avec Joe LOUIS. Il a, paraît-il, l'étoffe d'un excellent bûcheron.

MISE AU POINT

Lors d'une assemblée régulière de l'Union des Raquetteurs du District de Québec, Inc., tenue dernièrement, il fut décidé à l'unanimité de faire la mise au point suivante et de la remettre aux journaux pour publication :

Attendu qu'une rumeur circule dans le public québecois à l'effet que la dite Union des Raquetteurs ait reçu des argents de l'Association des Sports d'Hiver, la dite Union tient à déclarer publiquement qu'elle n'a reçu aucun argent de cette dite association, ni directement ni indirectement, de même qu'aucun des clubs en faisant partie. Et de plus qu'il nous soit permis d'ajouter et cela sans chercher à diminer le prestige de l'Association des Sports d'Hiver, que le sport de la raquette a été complètement ignoré de cette association pendant les dernières années.

L'Union des Raquetteurs du District de Québec a tenu à faire cette mise au point dans le simple but de rétablir les faits tels qu'ils sont et en même temps renseigner le public en général et particulièrement ses supporteurs.

A. RENAUD, secrétaire.

Vous obtenez des rasages "Parfaits"

en employant la lame faite pour votre rasoir.

GILLETTE a dépensé des millions de dollars en vue de faire de la Lame Gillette et du Rasoir Gillette l'appareil à raser le mieux équilibré au monde. *Ils sont faits l'un pour l'autre.* Tous deux ont été dessinés par les mêmes ingénieurs afin de former une *unité* parfaite. Chaque phase de leur fabrication a pour but de leur assurer un fonctionnement combiné parfait. Achetez un paquet de Lames Gillette Bleues aujourd'hui. Jouissez du plaisir que procure cette parfaite combinaison pour le rasage.

5 pour 25¢ — 10 pour 50¢

Lames Gillette Bleues
Précisément faites pour le rasoir Gillette

BALLE-MOLLE

DUCLOS GAGNE

Le club de balle-molle Henri Duclos, de la ligue Québec-District, a défait le Sacré-Coeur, de la ligue Inter-paroissiale, hier soir, au score de 5-2.

Leclair, lanceur du Duclos, n'accorda qu'un coup sûr à ses adversaires.

LIGUE O. V. J.

Hier après-midi, le club de balle-molle L'Evénement, de l'Oeuvre des vendeurs de journaux, 72, Ste-Hélène, a défait le Soleil et le Journal dans une partie très contestée.

Roland Laverdière, Marcel Drouin, Paquet, Picard, Bédard, Lortie, Labbé et Sivret scorèrent pour les vainqueurs.

A CHICOUTIMI

Chicoutimi, 17. (D. N. C.) — A une assemblée de tous les joueurs de la balle-molle tenue la semaine dernière, on a procédé à l'élection des officiers pour la saison 1937. M. Georges Blais a été élu président, M. André Martin, vice-président, et M. Henri Blackburn, secrétaire. M. l'abbé Georges-Etienne Côté est aumônier de la Ligue.

MM. Harry Boulay et René Imbeault ont été nommés organisateurs spéciaux de la Ligue.

Les directeurs honoraires apportent à la ligue chacun leur équipe, ce sont : M. W.-E. Dugal, qui nous donne le club "Côté, Boivin Auto Service",

M. J.-Ls Lafleur, gérant et capitaine ; M. Angers, celui de la Ferronnerie Angers, que M. Paul-Emile Néron dirige ; M. Arthur Tremblay, équipe de "L'Orange Kist", gérant et capitaine, C.-E. Garant.

MM. C.-E. Lessard, E. Gagnon, E. Demers, P.-E. Boivin agiront comme arbitres officiels durant toute la saison et M. Marc Gingras sera le pointeur de toutes les parties.

Les équipes sont à l'entrainement depuis quelques jours et semblent nous promettre du beau jeu pour la saison qui commence.

BALLE-MOLLE A LA MAISON DE LA PIPE

Une joute de balle-molle sera disputée demain soir, dans la cour de l'Académie Commerciale, entre les habitués de la tabagie Langlois. Cette exhibition fera époque, assurément, dans les annales sportives de la Maison de la Pipe.

Après le succès épatant réalisé lors de la dernière partie d'exhibition jouée, l'hiver dernier, à l'Aréna de Québec, on anticipe que cette prochaine rencontre entre les "étoiles filantes" du "boss" Langlois donnera lieu à une série d'incidents . . . palpitants qu'il nous plaira de relater dans notre édition de jeudi.

Les joueurs dont les noms suivent sont priés d'être au poste, à l'Académie, pour 6 h. 45. La mise au jeu sera faite à 7 heures précises. Le public sera admis, sans bourse délier.

"Grenadiers"	"Pollus"
Léo Royer	Emile Morency
Maurice Audette	Philippe Moisan
Camille Lockwell	Réné Langlois
Billy Roche	L.-P. Brousseau
George Clarke	Albert Racette
Georges Boisvert	J. Demers

Voici pourquoi Harry V. Kegel acheta un Nash Lafayette-"400"

• • •

Parlez aux gens qui changent, cette année, en faveur du Nash. Voyez-les sourire. Remarquez leur enthousiasme. Puis allez voir ce fameux auto! Voici simplement quelques faits à son sujet: C'est un auto luxueux, de 117 pouces d'empattement, avec un moteur six cylindres de 90 h.p., des freins hydrauliques *plus gros*, une carrosserie tout acier *plus solide*. Les sièges sont extra-larges, et il y a plus d'espace pour les têtes et les jambes. Et il y a des quantités d'autres choses que vous devriez connaître au sujet du Nash La-Fayette-"400"—et rappelez-vous aussi qu'il est livré pour *quelques* dollars de plus seulement que n'importe lequel des autos des "3" marques.

Laissez-nous vous montrer les Nash Ambassador Six et Huit. Savez-vous qu'ils sont même plus gros que des autos coûtant $300 de plus? Regardez le Nash Ambassador Huit, avec empattement de 125 pouces. Nous croyons que c'est vraiment un des "autos luxueux" du Canada. Voyez-le. Conduisez-le. Demandez-en le prix. Laissez nous vous démontrer le système de Rayons-X—vous verrez vous-même toutes les caractéristiques des autos.

"ÇA SEMBLE BON D'AVOIR CHOISI EN DEHORS DES '3' MARQUES!"

Photo réelle du Nash LaFayette-"400"—Sedan 4-portes, avec malle.

***Moyennant une différence minime de $3 ou $4 de plus par mois,** vous pouvez choisir en dehors des "3" marques. Le Nash LaFayette-"400", Sedan 4-portes, avec malle, est livré pour seulement quelques dollars de plus que les sedans 4-portes avec équipement similaire des "3" marques. Dans beaucoup d'endroits, la différence minime de prix n'est que de $3 ou $4 de plus par mois sur vos paiements mensuels.

$810 et plus . . . *NASH LAFAYETTE-"400"* $810 *et plus; NASH AMBASSADOR SIX* $1030 *et plus; NASH AMBASSADOR HUIT* $1170 *et plus.* Prix du tarif canadien, sujets à changements sans avis. Equipement spécial en sus.

PRIX SUJETS À CHANGEMENTS SANS AVIS

GIGUERE AUTOMOBILES LTEE

491 rue St-Vallier —— Tél.: 8230

McNICOLL AUTOMOBILES Enr.
53 Blvd Charest, Québec

GERARD-C. GAGNON
Ste-Anne-des-Monts

J.-P. Dussault	Fernando Ouellet	Ph. Gimael	J.-P. Noël	Paul Racette	A. Ledoux	Lucien Delisle	Guy Descarreaux
Adj. Dussault	Chas. Parent	Réné Brulotte	G. Vallière	Ernest Lemieux	Paul Carrier	"Fredine" Richard	Le "Boss"
Jules Royer	Raoul Vézina	C. Douville	Lucien Lacasse	Réné Audette	Henri Boivin	Paul Lockwell	

BRICK BRADFORD ... et le Maitre du Destin

Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

No 163

Les aventures de SON-PERE

par C.H. WELLINGTON

561

ANNIE ROONEY la petite orpheline

par Brandon WALSH

569

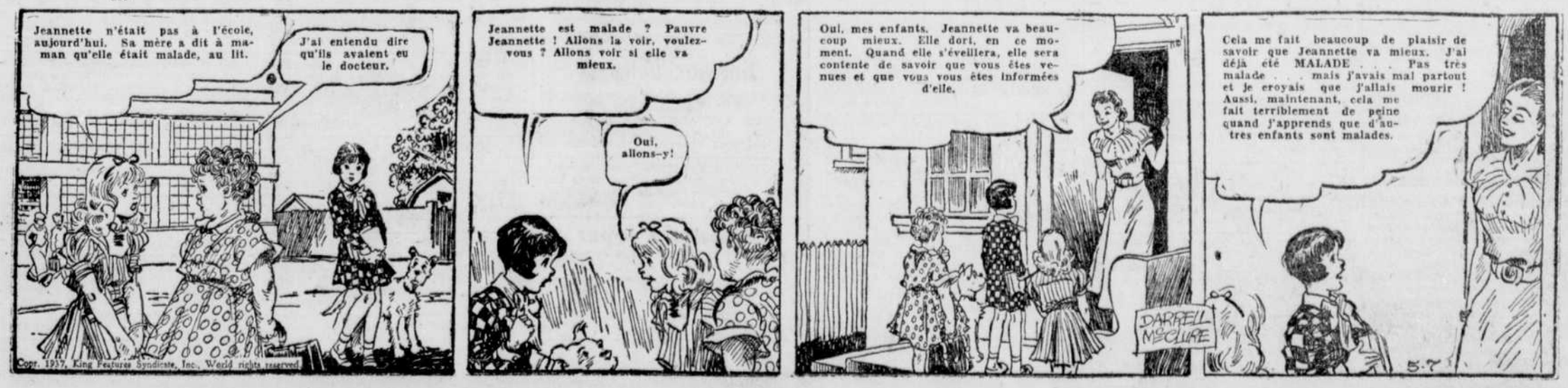

CHARS USAGES
PIECES DE RECHANGE
ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

Automobiles à vendre

QUATRE CAMIONS Dodge 1935, Camion Ford 1935-36, Studebaker 2 tonnes 32-33, Réo 2 tonnes, Chevrolet 2 tonnes, G. M. P. 2 tonnes, Stewart 2 tonnes, Fans avec Hoist Hydraulique, Ford, Chevrolet, Pinel, Hoist Hydraulique, Ford, Chevrolet, Pannel, Hoist Hydrauliques de toutes sortes Emile Giroux, Beauport-Est, tél.: 4-1246 1mai-26fs-12B

VENEZ VOIR LES VALEURS DONT NOUS PARLONS

$450 ACHETE UN PLYMOUTH '34
TRES SPECIAL! Ford '36, luxe avec radio
$300. ACHETE UN CHEVROLET SPECIAL DE LUXE '32
$300 ACHETE UN FORD '34

Quebec Used Cars Ltd.
230 DE LA COURONNE, Tél.: 3-1915 (Près Marché St-Roch) 11mai-26fs-12Th.

A VENDRE, auto Graham sedan 4 portes, petit 6 cylindres 1936. N'ayant qu'un peu plus de 13,000 de millage. Parfait ordre. Pour voir s'adresser Garage Bourlamaque Auto Service, 34 rue Bourlamaque. 12mai-6fs-12T

2 TRUCKS ford 1935, à l'état de neuf avec dompeuse hydraulique. S'adresser tél.: 2-3901 12mai-6fs-12B

OLDSMOBILE 1930, coach, à vendre pour $100.00, pneus pratiquement neufs. S'adresser, tél.: 2-6050. 15mai-6fs-12B

Réduction Spéciale
(CETTE SEMAINE)
Sur tous nos chars usagés visibles sur NOTRE NOUVEAU TERRAIN (entre Universal Auto Ltd. & Can. Auto Sales Ltd.)
NOTRE STATION DE GAZOLINE McCOLL-FRONTENAC (Ouvert jour et nuit)

342 chars à réduction. Il est trop long de les énumérer tous, mais en voici quelques exemples :

1934	Chevrolet Sedan	$490.00
1934	Plymouth Coach	478.00
1935	Plymouth Coupé	565.00
1935	Plymouth Sedan	580.00
1935	Chevrolet Sedan	545.00
1935	Chrysler Sedan	690.00
1936	Plymouth Sedan	790.00
1936	Dodge Sedan	790.00
1932	Pontiac Sedan	360.00
1935	Ford Sedan	485.00
1935	Terraplane Coach	545.00
1936	Oldsmobile Sedan	885.00
1931	La Salle, 7 pass.	880.00
1935	Graham Sedan	495.00
1935	Plymouth Couvert	645.00
1936	Chevrolet Sedan	775.00
1932	Buick Sedan	375.00
1934	Chevrolet Coach	485.00
1932	Pontiac Coach	275.00
1935	Dodge, 7 pass.	800.00
1935	Ford Sedan	535.00

UNIVERSAL AUTO LIMITED
CANADIAN AUTO SALES
25 à 39 de la Couronne, Québec 17avril-6mois-12T

CAMION FORD 1931, en bonne condition, bons pneus, roues jumelles. Vrai bargain. S'adresser 35 Richelieu. 17mai-2fs-12B

OCCASION — petit char à vendre avec deux pneus neufs et licence 1937 — en parfait ordre — pour $100.00. S'adresser le jour 4-1988; le soir de 6 à 8 hrs, 325 rue St-Joseph. 18mai-3fs-12B

AVEZ-VOUS UNE AUTOMOBILE A VENDRE ?
APPELEZ : 3-1915, un agent passera chez vous et paiera argent comptant. Nous payons le plus haut prix du marché.

Quebec Used Cars Ltd.
230 DE LA COURONNE, Tél.: 3-1915 (Près Marché St-Roch) 11mai-26fs-12Th.

PLYMOUTH SEDDAN de luxe 1930, Ford Panel Livraison 1929, Ford Sedan Rég., 1931, Ford delivery express 1929, Ford Victoria, 1931, Ford Sedan 1931, chars en parfait ordre, mécanique, peinture de pneus, Prix d'occasion. S'adresser 77 Blvd Charest, tél.: 9368; rés.: 4-4016. 11avril-26fs-12T

LaSALLE convertible, modèle 1930, avec siège arrière, en parfaite condition, très propre, pneus presque neufs, à vendre ou échanger pour petit char. S'adresser 308, 1ere Avenue. 11mai-26fs-12B

Camions Usagés
Ford — roues jumelles
Chevrolet — roues jumelles
Dompeur — hydraulique
International 1½ tonne
Ford 3-4 de tonne Close Pannel
Chevrolet 3-4 de tonne canapy
Chevrolet 1 tonne — close pannel.
Tous ces camions sont prêts à prendre la route. J.-A.-T. Lambert, 27 rue Arago, Québec. 1ermai-26fs-12T

GRAHAM 1934, spécial, parfait ordre valise. Prix d'aubaine. S'adresser 36 des Oblats, 8 a.m. à 7 p.m. Visible tout les jours. 24avril-26fs-12T

SEDANS: 2 Willys 36 Ford '36, Austin, Chevrolet '31, Graham '31, Ford '36. COACHS: Ford '30 et '31 — COUPES: Ford '29, Durant '29, Cabriolet Chevrolet '33 — Roadster Plymouth '29 — 3 motocyclettes Indien. Remorques. Rodrigue Ostiguy, distributeur des autos Willys, 40 milles au gallon 4 rue St-Joseph, tél.: 2-6577 26avril-26fs-12Th

VRAIE OCCASION, Pontiac Coach 1930, en très bon état, cinq bons pneus pratiquement neufs. Vendra pour $100.00 comptant. S'adresser Johnny Gosselin, 48 Aberdeen, tél.: 3-4544. 18mai-3fs-12B

Automobiles à vendre

Tout chemin mène chez Automobiles, Inc.
le foyer du bon char usagé

1936	Buick Sedan	$1050.
1936	Chrysler Sedan	990.
1936	Pontiac Sedan	850.
1936	Plymouth Sedan	825.
1936	Dodge Sedan	950.
1936	Plymouth Coach	775.
1936	Chevrolet Coach	750.
1936	Ford Cabriolet	725.
1935	Chrysler Sedan	740.
1935	Pontiac Sedan	740.
1935	Chevrolet Sedan	635.
1935	Plymouth Sedan	630.
1935	Chevrolet Sedan	625.
1935	Plymouth Sedan	625.
1935	Plymouth Coupé	610.
1935	Ford Sedan	590.
1935	Ford Sedan	585.
1935	Plymouth Coupé	575.
1934	Buick Sedan	750.
1934	Chrysler Sedan	595.
1934	Pontiac Sedan	595.
1934	Dodge Sedan	580.
1934	Plymouth Sedan	545.
1934	Chevrolet Sedan	535.
1934	Dodge Coach	525.
1933	Buick Sedan	676.
1932	Buick Sedan	475.
1932	Pontiac Sedan	420.
1932	Pontiac Coach	375.
1931	Buick Sedan	390.

Nous avons 225 chars usagés, tous en parfait ordre de marche, à vendre ou à échanger à termes faciles.
OUVERT TOUS LES SOIRS
12 de la Couronne — Québec
Tél : 2-1208 27mars-52fs

Chars Usagés

Chevrolet, sedan	1936
Ford, coach	1936
Dodge sedan	1935
Plymouth, coach	1934
Ford sedan	1933
Chrysler sedan	1933
Oldsmobile, cabriolet	1932

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morisset & Frères, 337, Prince-Edouard, angle Caron, Québec, tél.: 7158. 1mai-26fs-12Th

FORD SEDAN et coach, 1934, Réo Sedan, Chevrolet Sedan Coach spécial 1931, Hupmobile 7 passagers Studebaker, La Salle, Franklin. Plusieurs autres marques, Giroux Motors Sales, tél.: 4-1246 1mai-26fs-12B

$200.00 COMPTANT. Ford Coach 1932, 4 cylindres, licence 1937, gros pneus, parfait ordre, cause de vente départ, tél.: 4-1120. 17mai-2fs-12B

Beau Choix Chars Usagés

Chevrolet sedan	1932
Chevrolet sedan	1931
Chevrolet sedan	1934
Ford sedan	1934-36
Dodge Coach	1934
Plymouth Coach	1934
Plymouth Coach	1935
Terraplane	1934-35-36
Dodge Sedan, modèle D. A.	

Ces chars sont en parfaite condition. J.-A.-T. Lambert, Inc., 27 rue Arago. 3mai-26fs-12T

AUTO Auburn 1931, 8 cylindres, à vendre en parfaites conditions. S'adresser 23 Chemin Ste-Foy, tél.: 6112. Soir, 3-1569 14mai-6fs-12R

WILLYS 1932, Sedan avec licence, remis à neuf, belle occasion pour prompt acheteur. S'adresser par tél.: monsieur Delisle, 2-8434, entre 9 hrs. et midi. 17mai-3fs-12B

Motors Limited

Studebaker	Sedan	1936
Nash	Sedan	1936
Lafayette	Sedan	1936
Pontiac	Sedan	1936
Dodge	Coach	1936
Ford	Sedan	1935
Hupmobile	Sedan	1935
Pontiac, D. L.	Sedan	1934
Studebaker	Sedan	1934
Studebaker	Coach	1934
Dodge	Coupé R.S	1934
Ford, 4 cyl.	Coupé R.S.	1933

Aussi magnifique choix de bons chars usagés reconditionnés.
15 De La Couronne — Tél.: 6185 15mai-6mois-12T

Beaudoin Auto Enrg.
SPECIAL CETTE SEMAINE
Chrysler sedan '35, Ford Coach '34, Hupp Sedan '34, Chrysler Coach '30. Station service "Penco", réparations générales. Débossage à l'air, peinture Duco. Beaudoin Auto, 171, Du Pont, tél.: 2-6355. Achetons chars usagés. Bon prix payé. 16avril-16oct-6mois-12Th.

Graham	31-36	Hupmobile sed.	32
Pontiac sed.	32	Plymouth sed.	34
Hupmobile sedan	34	Nash sed.	30
Buick sed.	31	Packard Sed	29
Frontenac sed.	32	Durant sed.	29
De Soto cou.	31	Pontiac Sed	30
Willys coupé	32	Ford ambulance	31

Tous ces chars sont vendus en bon ordre à prix d'occasion. Côté & Côté, 163 St-Vallier, tél : 2-6290. 3mai-26fs-12T

CHEVROLET SEDAN de luxe, six roues de broche, bien équipé, peinture propre, pneus neufs, moteur parfaite condition, peu millage. Vendra prix raisonnable. S'adresser O. Julien, 67 Sault-au-Matelot, 8 h. a.m. à 8 p.m. 18mai-3fs-12B

Automobiles à vendre

FORD VICTORIA 1931, 5 passagers, bons pneus, mécanisme en parfait ordre, propre comme neuf, avec licence 1937, seulement 27,000 milles, à vendre bon marché pour du comptant. S'adresser A. Bédard, 1235 St-Vallier, 1er étage. 18-20mai-2fs-12B

PLYMOUTH 1937 à vendre à de très bonnes conditions. S'adresser 5 Sherbrooke, tél. : 2-7623. 18mai-5fs-12R

FORD COACH 1936 de luxe avec valise, 2 portes, noir, license 1937 comprise, millage 6056 milles. Comme neuf. Bon marché. S'adresser 47 rue d'Auteuil, tél.: 2-7925. 18mai-2fs-12B

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, chauffeur compris, 6 cts du mille à partir de 25 milles, arrangement spécial pour voyage autour de la ville. Faisons spécialité pour mariages, compérages et enterrements. Char luxueux et très récent, tél.: 4-0153 — 3-0993. 30avril-26fs-11T

Accessoires d'automobiles

BATTERIE DION — Téléphone : 3-3416 AUTOMOBILISTES. La Batterie Dion fabriquée à Québec. Vous donnera entière satisfaction. Batterie pour toutes marques d'autos. Démarrage facile. Longue durée, bas prix, réparations de batteries, générateurs, radios, etc. Alfred Dion, 680 St-Vallier, tél.: 3-3416. mar-jeu-sam-au19juin-12T

Perçage de cylindres
AVEC NOUVELLE MACHINE sans sortir le moteur du châssis. Aussi réparations générales, à prix modéré. Pas de prix par téléphone. Garage Jos. Lortie, 133 1-2 Ave Taschereau, tél. : 2-0438. mar-jeu-sam-au15mai-12T

GARAGE ANDREWS, 136 Blvd Langelier. Partes de rechange pour Ford et Chevrolet et en général. Bicycles neufs et parties de bicycles. Parties de rechange, seconde-main, toutes marques et plusieurs chars de seconde-main. Ouverture 5 a.m. Fermeture 2 a.m., tél.: 3-3738 mar-jeu-sam-au18mai-12T

AUTOMOBILISTES ! Reconditionnez votre auto à neuf. Epargnez 50% en achetant chez J.-A. Cadorette. Assortiment considérable pièces neuves ou usagées. (Spécial) posons "brake-lining" ajustons freins gratis. Service prompt et courtois. Avons acheté stock de Paul Lavigueur, comprenant toutes pièces pour La Salle, Cadillac, Oldsmobile 1928 à 1934. J.-A. Cadorette, 37-39, 1ère avenue, tél.: 2-5143. 28avr-26fs-12Th

PIECES D'AUTOS usagées, "pare-chocs" (Bumpers), pneus usagés, 600 x 16, etc. Réparations de ressorts, soudure au gaz (autogène), ouvrage en fer en général. "Shock-absorbers" Roues de Plymouth '34, à vendre. Auburn spécial '28, propre en bon ordre, 4 pneus 8 plis. Achetons chars usagés. J.-A. Bérubé, 18, 3e Rue, tél.: 2-7454. 6avril-130fs-12Th.

AUTO SERVICE REG'D. Toutes parties d'autos neuves ou usagées. Réparations moteurs générateurs, démarreurs, magnétos. Avons en mains armatures pour toutes marques d'autos. Prix défiant toute compétition. Auto Service Reg'd 197½ de la Couronne. Téléphonez 3-2692. 10mars-Un an-13Th.

DORCHESTER AUTO PARTS Reg'd, tél.: 2-2898, parties d'autos usagées, pneus, batteries, moteurs. Achetons vieux chars. 5 bons pneus, 17 x 7.50 presque neufs. Aussi petits chars bon ordre, prix d'occasion. Camion Chevrolet 1½ tonne. A. Thibaudeau, 297 Dorchester, face balance publique, tél.: 2-2898, bas rue Dorchester. au 14 octobre

LUDGER FERLAND. — Parties d'automobiles pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 105 1ère Avenue tél.: 4-2920. 11déc-j.n.o.-12B

Peinturage d'autos $18
FINI DE HAUTE QUALITE, à l'émail Amberry Speed Line. Travail exécuté par ouvriers 15 ans d'expérience. Fournissons estimés sur demande. Suis acheteur de chars usagés. Paul Maheux 63, Ste-Hélène, tél.: 3-4167 12mai-26fs-12T

250 PNEUS ET TUBES usagés pour autos et camions de différentes dimensions; $1.00 en montant. Je puis échanger vos pneus cassés et coupés, ou les vulcaniser avec nouvelle machine électrique. Ouvrage, satisfaction garantie. Service de Pneus Parent, 18, 4e rue, tél.: 4-4771; résidence, 111 8e rue, tél.: 9658 2mars-j.n.o.-12Th

ACCESSOIRES DE FANTAISIE, pièces rechange pour toutes marques d'autos. Représentant Batterie Hart, Pneus Firestone. Bas prix pour perçage cylindres. General Auto Supply, 133 Du Pont, Québec Ed. Poulin, prop., tél.: 4-4608. 28avril-26fs-12Th

Seulement $18.00
POUR FAIRE PEINTURER VOTRE AUTO à l'émail de première qualité, par une maison de 20 ans d'expérience. Aussi Peinture Duco. Débossage, réparations générales. Achat et vente d'autos usagés. Boutet & Fils, 131 Caron, tél.: 3-3370. 26avril-20fs-12Th.

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER — Réparation, reconstruction, nettoyage débloquage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. S'adreser 226, rue de la Reine, (coin de la Couronne) Québec, tél.: 2-2876. 24avril-26fs--12Th

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée Henri Gagnon, président et directeur gérant

Téléphone le jour : 7131
Téléphones des chefs de services le soir
NOUVELLES, M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES M. P.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES M. Alfred Morisset 6719

Argent demandé

JEUNE HOMME MARIE — ayant bonne position et possédant un terrain dans un bel endroit de Bergeville, serait désireux de cimmuniquer avec personnes désireuses de prêter de l'argent pour la construction d'un petit cottage. Ecrire toutes communications à Casier 907, Le Soleil. 15mai-6fs-8B

Articles de menage

MEUBLES DE TOUS GENRES à vendre, set de boudoir, de salle à manger, salon, secrétaire, set de vaisselle, etc. S'adresser Mme P.-C. Miville Deschênes, 28 rue Ste-Anne, Québec. 15mai-6fs-9B

ACHETONS, A DOMICILE — Meubles poêles à vendre, bibliothèque à rayons, chesterfield, glacière, poêles, couchettes, carrosse, poêle à l'huile, moulin Singer, miroir de salon, divanette, garde-robes, lingerie, outillage, etc. Albert Bouchard, 32, St-Nicolas, tél. : 5636 27avril-26fs-9R

POELE COMBINE, bois, charbon et gaz, complètement émaillé avec divers articles de ménage, très bon marché. S'adresser tél. : 4-2396 ou pour voir, 50, Côte Ste-Geneviève 18mai-6fs-9R

ATTENTION. — Spécial pour quelques jours seulement. Je suis de passage en ville, je serais acheteur de meubles, spécialement lits bruns complets, chaises de cuisine, tables, moulin Singer, matelas, sommiers, bureau, etc., tél.: 4-0116. 11mai-12fs-9R

JE SUIS ACHETEUR de lingerie usagée, habits, pardessus, robes, vieux tricots chiffons, retailles de laine, etc. Allons à domicile. A vendre toutes sortes de marchandises. S'adresser George Fortin, 32, Henderson, tél.: 4-4466 mar-jeu-sam au 3 juillet-9R

ACHETONS à domicile, meubles, outils, harnais de toutes sortes, etc. A vendre, meubles de toutes sortes, carrosse, lit complet, commodes, guitares, banjo, violon, gramophone, radios, bain, bicycles, etc., J.-E. Bernier, 77, rue du Pont, tél.: 2-2319. Tous les jours au 25 mai

AURELE DENIS, 178 Blvd. Charest. J'achète meubles, habits, linge, poêles de toutes sortes. Je vends glacières, poêles, fournaises, bureaux, laveuses électriques, couchettes, springs, matelas, habits, outils de menuisier, bicycle à gazoline, etc., etc., tél.: 2-8503, terrain à vendre, Limoilou, bon marché. mar-jeu-sam-au22juin-9T

GLACIERE en porcelaine blanche, presque neuve à vendre. S'adresser à 10 McMahon, Appt. 7. 18mai-2fs-9B

Bureaux à louer

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, rue St-Jean, 1er étage, un bureau, 4 divisions plus salle d'attente. Possession immédiate. S'adresser 176, rue St-Jean, Tél.: 2-1354. 12mai-26fs-18R

BUREAUX A LOUER Edifice Cimon, 2 côte d'Abraham $16.00 et plus par mois, éclairés, nettoyés, chauffés, voûte de sûreté comprise. Pour informations s'adresser tél : 5169 24avr-26fs-18R

Camps à vendre

CAMP MEUBLE avec lac privé, à vendre $3,500. Terrains vacants, Chateau d'Eau, Loretteville, prix $500.00 et plus. Offre raisonnable considérée. S'adresser G.-A. Bastien, 69 St-Joachim, tél.: jour : 2-7041 local 39. 14mai-8fs-21B

Chalets à vendre

LAC FAIRY, village de Valcartier, chalets à vendre, bord du lac, terrain boisé, électricité, belle grève, pêche et canotage. Chemin jusqu'au camp. Tél. : 7794. 18-19-20-22mai-4fs-24B

CHALETS sur les bords d'un beau grand lac. Deux chalets particulièrement meublés, à vendre payable sous forme de loyer. Site magnifique, etc. S'adresser Louis Lavoie, N.P., 388, rue St-Joseph, téléphone 2-2388 12mai-6fs--24B

Chalets à louer

AU LAC PERRY, deux maisons et un camp, à louer pour la saison d'été, meublés, électricité et avantage du lac. S'adresser M. A. Pageau, Valcartier Village, téléphone, 2-4546. 14mai-4fs-23B

LAC FAIRY, village de Valcartier, chalets en partie meublés, électricité, chaloupe, bain, pêche, canotage, à louer pour la saison. Tél. : 7794. 18-19-29-22mai-4fs-23B

LAC BEAUPORT — A louer camp moderne, bord du lac, électricité, bain, eau courante. S'adresser tél.: 3-3204. 13mai-6fs-23B

A LOUER, au Lac Sergent, 2 chalets d'été, meublés, avec eau, usage de canots, magnifique vue sur le lac. S'adresser Chas. Migneault, 8 Avenue Hamilton, tél.: 4-0765. 13mai-3fs-23B

CHALETS A LOUER au lac Lagon, semi-meublés, eau courante, droits de pêche, machine à la porte. S'adresser sur les lieux le mercredi ou dimanche ou U. Girard, 157, 8ième Avenue, tél.: 4-1992. mar-sam-19juin-12fs-23B

Chambres et pensions

CENTRE DE ST-ROCH, chambre à louer, famille distinguée, pension si désirée. S'adresser 8 rue Fleurie. 14mai-26fs-26T

CHAMBRES, APPARTEMENTS

La période du déménagement est l'occasion de bien des changements. Il y a une demande de chambres dans toutes les parties de la ville. Si vous avez de l'espace à disposer dans votre logis pourquoi ne pas le convertir en argent ?

PUBLIEZ UNE PETITE ANNONCE DANS LE "SOLEIL"

votre plus grand quotidien du soir.

SIGNALEZ 7131

Articles de ménage

A VENDRE.—Usagés : fournaise Daisy No 3; brûleur à l'huile Fess, bain émaillé et radio. Téléphoner 7965 entre midi et deux heures. 18mai-3fs-9B

ACHETONS A DOMICILE et vendons set salon, couchette, bassinette d'enfant, petites tables de salle, à cartes antiques, extension moteurs, laveuses, électriques, secrétaire roll-top, poêle à l'huile, glacière, tricoteuse Auto Knitter, etc. J.-M. Levesque seconde-main, 13 Lacroix, tél. : 2-7713. 18-20-22mai-3fs-9R

ATTENTION aux futurs époux, à vendre ameublement complet pratiquement neuf, ayant servi que quelques mois, comprenant, set de chambre, Chesterfield, set à déjeuner avec buffet, piano automatique, préiarts, rideaux, table, lampe et autres articles de maison. Cause mortalité. Aussi logement à louer de 4 pièces très propre. S'adresser entre 7-9 hrs. p.m., 398 de la Reine, Québec. 18mai-2fs-9B

Les Enchères Marceau
AVEZ-VOUS quelques meubles, tapis, lits, bibelots, antiquités à vendre? Appelez notre évaluateur 2-1278—2-1279. Nous prenons aussi meubles en consignation. Avons le record des bas prix pour toutes sortes d'articles de ménage. En vente aux Enchères Marceau Enrg., 12 rue St-Joseph. 22avril-26fs-9Th

Chambres et pensions

GRANDE CHAMBRE ENSOLEILLEE pouvant accommoder deux personnes, aussi avec pension, téléphone, chambre de bain, eau chaude à l'année, pour dames ou jeunes filles qui aiment un bon chez-soi tranquille, s'adresser à 50, Crémazie. j.n.o.-26B

GRANDE CHAMBRE à louer avec pension, fenêtre sur la rue, 2 grandes garde-robes, confort du chez-soi. S'adresser 671 St-Vallier, près Blvd. Langelier. j.n.o.-26B

Achetez les marchandises annoncées, soyez surs d'être satisfaits.

Chambres à louer

RUE ST-PATRICE — Belle chambre à louer, très ensoleillée, très moderne, près du Parlement, des chars et magasins, conviendrait très bien pour une ou deux jeunes filles. S'adresser 4 St-Patrice, Appt 8, 3-1510 20avril-j.n.o.-27B

APPARTEMENT à louer dans maison privée, confortable, moderne, richement meublé, tél.: 3-2266, 92 rue Laporte 12mai-26fs-27B

JOLIE CHAMBRE à louer, bon marché pour dame ou jeune fille distinguée, usage bain et téléphone. S'adresser à 79 rue d'Aiguillon, Appt. 3. 17mai-2fs-27B

A LOUER, petite chambre, 3ème étage, prix $5.00, grande chambre, 2e étage, prix $9.00, eau chaude et froide, usage bain. S'adresser 2 D'Artigny, tél.: 2-1490. 17mai-2fs-27B

CHAMBRE à louer pour 2 messieurs, près Parlement, prix raisonnable. S'adresser 18 St-Patrick. 17mai-2fs-27B

DANS FAMILLE privée sans enfants, une seule et très grande chambre meublée, lit Simmons double, miroir en pied, tapis, tentures etc. Usage bain, téléphone, galerie vitrée, très ensoleillée. S'adresser 25, St-Olivier, coin St-Eustache. 18mai-6fs-27B

A LOUER dans place centrale, maison tranquille, grandes et petites chambres, eau chaude courante, et bain sur chaque étage, usage du gaz si désiré, téléphone, etc. S'adresser 64 St-Jean, nouveau propriétaire M. J.-V. Drouin, téléphone: 2-5335. 18mai-6fs-27R

CHAMBRE à louer. Deux magnifiques chambres boudoir meublées à neuf, 1er plancher, eau chaude année, bain, téléphone. Rue St-Cyrille, entre Turnbull et De Salaberry, tél.: 2-3542. 18mai-2fs-27B

CHAMBRES A LOUER. S'adresser 138 Ste-Anne, tél.: 2-0403. 18mai-3fs-27R

DANS CENTRE de St-Roch, chambre à louer dans famille privée, pour monsieur seulement, usage bain, etc. S'adresser 83 Du Roi, tél.: 2-0436. 18mai-4fs-27B

CHAMBRES A LOUER. Deux magnifiques chambres boudoir meublées en neuf, 1er plancher, eau chaude à l'année, bain, téléphone, Rue St-Cyrille, entre Turnbull et Salaberry. S'adresser tél.: 2-3542. 18mai-2fs-27R

BELLES GRANDES CHAMBRES boudoirs, 2 fenêtres sur la rue, avec usage du téléphone, conviendraient pour deux messieurs. S'adresser 26½ St-Flavien. 17mai-2fs-27B

Agents

ON DEMANDE AGENTS pour toute ou partie définie province Québec. Tarnoff, nettoyeur français d'autos à sec sans lavage ni polissage. Répétition commandes assurée par ce produit de grand mérite. Seuls agents acheteurs ayant relations établies avec vendeurs accessoires ou spécialités automobiles et possédant personnel devront écrire immédiatement. 100% marge plus allocation publicité. En répondant mentionner relations et district. Tarnoff Chemical Co., 75 Duchess St., Toronto 17mai-2fs-2B

Animaux domestiques

GROS CHIEN Alsacien pour atteler à vendre, cause départ, très doux, âgé 16 mois. S'adresser 31 Ste-Madeleine. 18mai-2fs-4B

TRES BEAU petit Pomeranien, couleur brun clair, âgé 2 ans, sujet d'exposition, a coûté $50.00, vendra pour $25.00. S'adresser J.-A. Bernier, 34 Fleurie, tél. : 2-4519. 18mai-2fs-4B

Appartements à louer

PETITS APPARTEMENTS A LOUER à 10 rue McMahon, ascenseur réfrigération électrique, eau chaude à l'année, interphone et service du concierge. Meublés ou non meublés. S'adresser à Raoul Chênevert, 50 Côte du Palais, tél. : 2-1466. 7mai-26fs-5R

SUR LES REMPARTS — Petits appartements comprenant boudoir et cuisinette, ou chambres seules, avec eau et gaz, meublés, chauffés, eau chaude, pour couple marié, messieurs tranquilles, références exigées. S'adresser 35, des Remparts. 8mai-26fs-5R

Appartements à louer

APPARTEMENTS A LOUER de 3 et 4 pièces, plus chambre de bain, meublés et chauffés, eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service du concierge, situés à 14, St-Denis. S'adresser tél. : 2-5075 29avril-26fs-5R

APPARTEMENT 2 PIECES A LOUER tout meublé à neuf, propre. S'adresser à 126 Grant. 5Th.

FLAT 2 grandes pièces, meublé, avec suisinette, bain, galerie, confort et tranquillité pour couple marié sans enfant. Aussi garage pour autos. S'adresser 86 Lavigueur. 18-19-21mai-3fs-5R

55, AVE LAURENTIDES appartement 5 pièces plus chambre bain en tuile, eau chaude à l'année, réparé en neuf, planchers bois dur, frigidaire, service concierge. S'adresser Concierge, tél.: 2-7363. 18mai-6fs-5R

APPARTEMENT 4 chambres, à louer à 298 St-Joseph, eau chaude à l'année, planchers bois dur, très propre. S'adresser à J.-A. Gaulin, 390 St-Joseph, tél.: 9618. 15-17mai-5Th.

A SOUS-LOUER pour la saison d'été appartement meublé de 5 pièces plus chambre de bain, eau chaude, frigidaire. Téléphone 3-1789, 147 Scott, Appt. 1. 18mai-6fs-5B

APPARTEMENT MEUBLE A LOUER — Joli appartement meublé à louer, très bien meublé, confortable et moderne. Pour informations, s'adresser à tél.: 3-2357. 18mai-4fs-5B

123, AVE PARK — Appartement 5 chambres, plus chambre de bain en tuile, frigidaire, eau chaude à l'année, service du concierge. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél. : 2-5768. 18mai-6fs-5R

Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain: publiez une annonce classée dans le "SOLEIL".

Appartements à louer

APPT. A LOUER Rita, 2, Turnbull, très moderne, meublé ou non meublé, possession immédiate, $30.00 par mois. S'adresser au concierge, tél.: 4-0131. 8mai-26fs-5R

Arbres d'ornements

ARBRES — Peupliers, ormes, érables, pommiers, cerisiers, pruniers, etc. Plantes vivaces hydrange, rosiers, pivoines, phloxs, spirea, etc. Plantes annuelles, Canna, bégonia, etc. A prix défiant toute compétition. S'adresser Quebec Nursery Reg'd, 40A Ave des Erables, tél.: 3-3639. 8mai-12fs-43B

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tél.: Bureau: 4-2918; Rés : 3-2450 30avril-26fs-7R

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à de LaBruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél.: 3-0785. Soir: Rés.: 3-2580. mar-jeu-sam au 3 juin-7T

$4,000. sur propriété 1ère hypothèque, en ville. S'adresser à Lucien Lebrun, N.P. 602, St-Jean, tél. : 2-5486. 18mai-2fs-7B

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, 87 de l'Eglise, tél : 9450, rés : 4-5312 20avril-26fs-7T

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec, 5%-6%. S'adresser 323 Blvd. Charest, tél.: 3-1531. 20avril-26fs-7T

Associés

ASSOCIE DEMANDE avec $500.00 à $800.00 de capital connaissant la réparation de radios. Poste établi avec bonne clientèle dans le centre de la ville. Homme ambitieux sera préféré. Ecrire casier 852 "Le Soleil". 14mai-4fs-10B

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeau pin, B C Fir embouveté, moulures Aussi épinette toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enr. 280 St-Paul, tél : 2-5035 24avr-26fs-R

Bureaux à louer

2 BEAUX BUREAUX, situés près rue la Couronne. S'adresser J.-Georges Chalifour, 335 Blvd Charest. 30avril-26fs-18B

DEUX BEAUX BUREAUX, situés sur Boulevard Charest, près de la rue de la Couronne. S'adresser J.-Georges Chalifour, 335, Boulevard Charest. 30avr-26fs-18B

Bureaux à louer
GRANDS ET PETITS bureaux et magnifiques salles d'échantillons, très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration le "Soleil". 3mars-j.n.o.

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

Accessoires de barbiers

Accessoires pour coiffeurs
NOUS AVONS UN ASSORTIMENT complet de machines permanents, au plus bas prix, conditions de paiements faciles. Une visite vous convaincra. Hector Noreau, 8 rue St-Joseph. 17mai-26fs-C.D.Th.

Accessoires électriques

Ampoules Electriques
10,000 AMPOULES sacrifiées au très bas prix de 0.09 (15-25-40 et 60 watts). Aussi voyez nos autres grands spéciaux à 0.09 Chs-A. Parent, Enrg., 106 St-Joseph, tél.: 4-2451. 27avril-26fs-C.D.Th.

Balayeuses et laveuses

LAVEUSES ET BALAYEUSES électriques, reconstruites en neuf pour vendre à prix d'occasion. Laveuses, Acme $15.00; Locomotive $20.00; Sunnysuds berçante $28.00; Sunnysuds à girateur $35.00; Connor $38.00; Connor Thermo. $55.00; Eureka, $65.00 Balayeuses ,Duplex, $15.00; Eureka Junior $12.00; Spic-Span, $10.00. Ces machines sont garanties en parfaites conditions. Confiez-nous toutes vos réparations de laveuse ou balayeuse électrique, etc. Nos experts vous donneront entière satisfaction. Nous avons aussi les rouleaux de tordeur pour toute marque de laveuse. Pour démonstration ou renseignements, s'adresser à 72 rue St-Joseph, Québec, tél.: 3-2651 3mois-C.D.Th

Chirurgiens-dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery Boston, E.-U., Bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312. 14mai-26fs-C.D.Th.

DR DONAT ROY CHIRURGIEN-DENTISTE, Anesthésie au gaz. Heures de Bureau, 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. — Ouvert les lundis, mercredis-vendredis soirs de 7 à 8.30. 173, 3e ave. Limoilou, tél.: 4-1252, rés.: 8202. 14mai-26fs-C.D.Th.

Cordonniers

Semelles - Dames 50c
SPECIAL POUR TEMPS LIMITE. Semelles dames 50c paire. Talons cuir, spécial 10c. paire. Confiez toutes vos réparations à une boutique moderne, responsable, 3 experts à votre disposition. Machines perfectionnées. Ouvrier spécial pour chaussures d'enfants. Appelez 2-4521. Cordonnerie des familles. Service messagers gratuit. G. Guimont, prop., 146 Bayard, coin Hermine. lun-merc-au7juillet-C.D.T.

Correspondance

CORRESPONDANCE — Mesdames, Messieurs. Devenez membres de notre Société de Correspondance. Faites-nous parvenir 5 centins en timbres pour détails La Société de Correspondance Canadienne, Casier Postal, 24, Québec. 3mai-26fs-

Electricien-plombier

REPARATIONS — ou changement de vieilles installations pour plus modernes, donnant meilleur service, plus de sécurité, plus de valeurs ; à vos logements, (12 mois pour payer). Payable avec votre compte d'électricité. Aussi réparations, installations plomberies en général exécutées par main-d'oeuvre experte et licenciée. Lauréat Corriveau, 39, Ste-Claire, coin Richelieu, tél. : magasin : 4-0721 Rés. : 4-1551. Service jour et nuit. 27avril-26fs-C.DèR.-Elec-plom

Glace

ECONOMISEZ ! PROFITEZ du service Holden supérieur: glace pure sanitaire, vendue au morceau, par bons ou au mois. Demandez nos prix. Téléphone 2-5770 P. J. Holden, 515 rue Champlain 21avril-25fs-C.D.R

GLACE PAQUET, glace propre, hygiénique. Donnez votre ordre au plus tôt afin d'avoir notre service. Téléphone Philias Paquet marchand de glace, 3-1080, 99 Dalhousie. 20avr-26fs-C.D.R

Habits-Robes-Manteaux

ARRETEZ ! ARRETEZ ! MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph. Venons de recevoir toutes sortes lignes neufs et seconde-main, assorties dans le linge. Prix très bas. Demandez catalogue. Envoyons commandes dans toute la privince. Prix spéciaux pour marchand, voyageur. Avons marchandises première qualité. Venez nous voir et vous épargnerez de l'argent. Montréal Jobbing, 21 St-Joseph. 12mai-26fs-C.D.T.

Matelas

REPARATIONS MATELAS.—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacture matelas neufs. Réparations sommiers S'adresser Louis Rousseau, 486, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 15avril-sam-mar-jeu au 12 juin-C.D.Th

Matelas Frontenac
FRONTENAC MATTRESS, Enrg. Manufacturier matelas. Spécialité : Réparations tous genres, matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers, Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés, 15 rue Boisseau, tél. : 5347, Ulric Pouliot, prop. 3mai-26fs-C.D.T.

Médecins-chirurgiens

Dr René Plamondon
Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau, 15 rue Lacroix. Tél.: 2-3052. Heures de bureau: 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur ntente. sam-mar-jeu-au27mai-C.D.R

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito urinaires, médecine générale et petite chirurgie Traitements électriques, 59 St-Joseph, Appt. 101, Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m., le soir: 7 à 8 h., tél.: 4-4061. 22avr-26fs-C.D.T.

Notaires

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnies à fonds social. j.n.o.

Les annonces classées du "SOLEIL" sont le point de rencontre de milliers d'occasions : essayez-les pour vous en convaincre.

Pressage-nettoyage

$1.00 NETTOYAGE $1.00 LA TEINTURERIE FRANCAISE, LTEE. 565. St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture" Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai 29avril-26fs-C.D.R

TEINTURERIE DORCHESTER, Enrg. Teinture, nettoyage, pressage vêtements, pour dames et messieurs. Nettoyage fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 10mai-26fs-C.D.Th

Réparation électrique

REPARATION D'ACCESSOIRES électriques. Posage et réparations d'antennes radio, laveuses, moulins à coudre, fer à repasser, repasseuse électrique, moteur électrique, poêles à gaz, au charbon, au bois, à l'électricité. Eug. Guimont, ancien employé de P.-T. Legaré, 165, Canardière, tél.: 9498 8mai-26fs-C.D.Th.

Réparation de meubles

VOS MEUBLES VIEILLISSENT-ILS? Il est temps de les confier à la vieille maison réputée Omer Jobin, pour les faire remettre à neuf, à un coût modique. Toutes réparations faites à la satisfaction des clients. Polissage, vernissage. Omer Jobin, bourreur, 168 rue Dorchester, Québec, tél.: 3-0733. 4mai-26fs-C.D.Th.

Réparation de radios

REPARATIONS tous genres radio canadien et américain, défiant compétition. Inspection garantie, prix spécial sur lampes et pièces. Radios neufs et usagés. Alfred Fiset, 1116 St-Vallier, téléphone 3-3383 ou 9193. mar-jeu-sam-au15juin-C.D.T.

RADIO SERVICE, le seul atelier équipé pour installer toutes marques d'antennes tout ondes, réparations de radios, service de 1ère classe, ouvrage garanti pour 90 jours. J.-A. Théberge, 27 Bourlamaque, tél.: 4-0817 3mai-26fs-Serv-Radio

Restaurants

Nouveau Café de Luxe
QUAND VOUS ETES A ST-ROCH, pourquoi ne pas aller manger au Nouveau Café de Luxe, le meilleur restaurant chinois en ville, prix modéré. Bière et vins servis tous les jours et le dimanche. 102-104, Du Pont, Québec, tél. : 4-0348. 13mai-26fs-au3juin-C.D.Th-res.

Salon de coiffure

SALON LORNA. — maintenant à 363, St-Jean, tél.: 2-3665 Mlle Cécile Couture, prop. Nouveau permanent sans machine ni chauffeur. Nouvelle machine sans fil "Michael" 1937. Machine à fils "Empress de Luxe". Tous autres genres de coiffure 17mai-26fs-C.D.R

Avis — Salon Nanette
MAINTENANT déménagé à 196, St-Jean, appt. 4. Spécialités: permanents de tous genres à partir de $1.50 Permanent à l'huile $2.50, Acmé sans fil $3.00, Park Avenue $5.00. Tout autre genre de coiffure, ondulation à l'eau 35c, coupe de cheveux, Komol, papier, etc., tél.: 2-1400. 4mai-26fs-C.D.R.

LA MAISON ULRIC BEDARD, 878, St-Vallier a toujours grand assortiment machines permanents sans fils, Lido, Acmé, Junior, Paristyl, machines à fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails. 27avril-26fs-C.D.T.

Lisez-moi Ceci
POUR VOTRE PERMANENT, consultez experte, autrefois démonstratrice à Montréal, Québec. Perm. avec fils, sans fils, une minute d'électricité, sans machine ni chauffeur. Il y en a pour tous les goûts. Tous genres ondulations, etc. Mlle Béatrice Fortin, 105 Dorchester, coin du Roi, tél. 3-2903 29avril-26fs-C.D.Th

SALON L. LAPOINTE. — Annonce le fameux permanent sans fils, Frederics "Une minute" et le Frederics Vitron Neutra, une minute de durée. Supérieur sur toutes les machines sans fils. Demandez Hoffman's contre la chute des cheveux, 376 St-Jean, tél.: 2-7842. 13avrilmar-jeu-sam-au5juin-20fs-CDR

Garantie pour 10 mois
SALON IVOIRE. Ondulations permanentes avec huile spéciale de Hélène Curtis de $5. pour $1.50. Machines avec fils et sans-fils. Aussi tous genres de coiffure. Nouveaux produits à massage Audrey-Allyn à 50 cts. 93 St-Joseph, Mlle Bélanger, prop., tél. : 2-8378. mar-jeu-sam-au13juillet-C.D.T.

SALON FLEUR-ANGE, nouvelle machine Acmé, sans fils, pour permanent. Aussi permanents sur machine avec fils $1.50 et plus. Coiffures de tous genres, tél.: 7893 Mlle Gagnon, 130 d'Abraham. 1-8-15-22mai-C.D.R

SALON LAFORME, 285, Colomb. Permanents Zotos, Lido, Shelton, avec fils ou sans fils, $1.50 et plus. Komol, Marcel, papier, ondulation à l'eau, shampoo, etc. Coiffeuse d'expérience demandée. Mme Laforme, prop., tél. : 9690. mar-jeu-sam-au13juil-C.D.T.

Permanents $1.50
SALON JEANNOT, 60 Ste-Marguerite, grand spécial permanent $3.50 pour $1.50, ondulation à l'eau, marcel et shampoo à 35c, komol 50c. Satisfaction garantie. Propriétaires, Mlles C. & J.-L. Lemieux, tél. : 4-1052. Coiffeuse, Mlle Perreault. mar-jeu-sam-au3juillet-C.D.T.

SALON ERNST — Tél. : 3-0672 GRATIS avec chaque permanent, votre photo 8 x 10 Permanents $1.50 et plus; aussi le nouveau permanent Park Avenue, sans machine et sans électricité. Coiffures de tous genres, exécutées par coiffeuses d'expérience, 55 VICTORIA 16avr-26fs-mar-jeu-sam au 12 juin-c.d.Th

Mesdames, Attention!
PERMANENTS sans fils ou avec fils, donnant lustre et souplesse à votre chevelure, sans la changer. Une cuillerée à thé d'huile dans chaque quatre onces de notre solution vous donnera cette satisfaction. Salon Martha, 71, St-Joseph, Mme Noël Godbout, prop., tél.: 4-3436. mar-jeu-sam-3juillet-C.D.T.

GRAND SPECIAL permanents huile $5.00 pour $2.50, sur machine Regina sans fils. Autres permanents $1.50 et plus. Tous genres de coiffure Salon Margot, Mme Morin, prop., 363 St-Joseph, tél.: 3-2738. 24avril-26fs-mar-jeu-sam au 22juin-c.d.t.

Salon de coiffure

SALON LANGEVIN, tél.: 4-0135—144 Côte d'Abraham. Tous genres de coiffure. Permanent sans fil. 1.50 et plus, sur nouvelle machine modèle 1937. Consultez notre coiffeuse experte. M. B. Boivin. Aussi 2 barbiers à votre disposition. jeu-sam-mar-au8juin-12fs-C.D.R.

SERVICE HELENE CURTIS. — Manufacturiers machines à permanents Hélène Curtis et séchoirs Hélène Curtis, tous accessoires nécessaires pour salon coiffure. Aussi sachets pour permanents sans machine et sans électricité, 59 St-Joseph, tél.: 2-4897, gérant, Jean Crépeau 24avril-26fs-C.D.T.

Garanti pour 12 mois
PERMANENT GARANTI à l'huile, 12 mois avec huile française, indéfrisable, 10.00 pour $1.50 pour 10 jours seulement, aussi $12.00 pour $3.00. Donnez votre appointement immédiatement. Machine sans fils, ou autres. Salon LaRose, 87 de l'Eglise, coin St-Joseph, tél.: 8021. 8mai-26fs-C.D.T.

Garanti pour 12 mois
PERMANENT à l'huile française, indéfrisable, le nouveau "Royalex" sur machine, Moderne, sans fils ou avec fils, 12.00 pour 1.50, 15.00 pour 3.00. Expertes coiffeuses à votre disposition. Spécialité: Komol, Marcel, Ondulation papiers. Teinture de cheveux, massages, manicure, épilation. Donnez votre appointement immédiatement. Tél.: 9370. Salon Lely, Mlle R. Perron, prop., 118 rue St-Joseph 21avril-26fs-C.D.Th.

SALON LILLIANE. --- Grand spécial, permanents à l'huile française, garantis pour 8 mois, $5.00 pour $1.50. Coiffure nouveau genre Hollywood. Ondulation à l'eau. Teinture de cheveux. Venez sans appointement, ouvert le soir, Mme R. Lemieux, prop. 281½ rue St-Joseph, tél.: 3-1859. 17mai-2fs-C.D.B.

Salon Simone
MAINTENANT DEMENAGE au No. 280 rue St-Joseph, tél.: 8895, tous genres de permanents. Une minute sans fils Lido. Sans fils, sans Machine. Prix très réduits. Travail fait par des expertes seulement. Mademoiselle S. Dolbec, propriétaire 23avril-26fs-C.D.R.

STUDIO CHARRIER. — Sans fils, sans électricité. Nouvelle machine, aussi trois autres machines à votre disposition pour permanents, 13 années d'expérience. Permanents garantis. Traitement de cheveux, du cuir chevelu, sur machine spéciale. Mlles R. Charrier et C. Mathieu, Studio Charrier, 259 St-Joseph, près Théâtre Arlequin, tél.: 3-2920. 8mai-26fs-C.D.T.

Mlle BLANCHE ROY, coiffeuse. — Attention: Permanent sans fil Lido, aussi New-Ray, sans machine, garanti sur les cheveux les plus fins. Permanent Shelton. Coiffure de tous genres. Prix modérés, 240 rue St-Jean, App. 3, tél.: 2-7926. 17avril-26fs-C.D.R.

SALON BEAUTE YVETTE, salon de coiffure, situé à 7B Bourlamaque. Permanent et coiffure de tous genres. Mlles Binet et Samson, coiffeuses d'expérience, autrefois du Salon Laflamme. Pour appointement tél.: 2-6560. 14mai-26fs-C.D.R.

SALON PAULETTE. Ondulation permanente, bouclé naturel, avec huile spéciale qui garde les cheveux souples et luisants ne change pas la couleur; régulier $3.00 pour $1.50. Spécial ond., à l'eau parfumée 35c, Marcel, Komol, massage 35c, manicure, etc. Venez sans appointement ou tél.: 4-2754, Mme Lauzier, 764 St-Vallier. 12mai-26fs-C.D.T.

Réduction printanière
SALON IDEAL, 172 BOISSEAU, grand spécial pour le printemps. Perm. à prix réduits. Aussi permanents 1 minute, Helene Curtis, Marcel, Komol, ondulations à l'eau, tous genres de coiffure. Mle L. Blouin, prop., tl.: 4-3636.4 mar-jeu-sam au18mai-26fs-C.D.T.

AU SALON CAPITOL, 143 St-Jean. Permanent Park Avenue, permanent à l'huile, avec ou sans électricité, $5. pour $1.50, garanti 9 mois. Autres $2.50 à $10. Komol, Marcel, ondulation à l'eau, manucure. Tél. : 2-5983. Blanche Delisle, prop. Coiffeuse demandée. 13mai-26fs-C.D.R.

DESIREZ-VOUS apprendre le métier de coiffeuse? Nous donnons des cours à l'Ecole de Coiffure, 311½, rue St-Joseph, Québec. 21avril-26fs-C.D.R.

SALON POPULAIRE ENR., Acmé sans fils, $1.50 à $5.00. Permanent Hélène Curtis, 1 minute, permanent sur machine à fils, $1.50 et plus. Tous genres de coiffures. Satisfaction garantie. E. Blouin, prop., 117 Hermine, tél. : 2-3547. mar-jeu-sam-au10juil-26fs-C.D.T.

8 mois garantis
PERM. A L'HUILE française indéfrisable, valeur de 3.50 pour 1.50, sur machine sans fil ou avec fils, aussi ligne complète de sous-vêtements pour dames, nos prix défient toute compétition. Mme J. Savard, 36 St-Joseph, tél.: 3-0445. 7mai-26fs-C.D.Th

SALON FRANCAIS, déménage à 740 St-Vallier. Grand spécial pour le mois de mai. Permanents à l'huile garantis, de $8.00 pour $1.50. Ainsi que tous genres de coiffure. Téléphone 2-6376. Propriétaire Mme W. Barbeau. 7mai-26fs-C.D.B.

SALON FLORENCE — Grand Spécial, permanent à l'huile, sans fils et sans électricité $4.00 pour $2.00, sur machine à fils "Shelton", $5.00 pour $1.50, 13 ans d'expérience. Marcel, Komol, Ond. à l'eau shampoo. Mme Florence Racine, 305 St-Joseph, en face Cinéma de Paris, tél.: 9274. 14mai-26fs-C.D.T.

Un an de garantie
LE SALON ALMA occupant maintenant son nouveau local situé au No 111 rue St-Joseph, coin du Pont, téléphone 4-3013, vous offre un grand spécial Permanents à l'huile avec nouvelle solution, garantie de douze à quinze mois. Valeur $12.00, pour $1.50. SALON ALMA, propriétaire Mlle A. Rochefort, 111 rue St-Joseph, coin du Pont, téléphone 4-3013. 5mai-26fs-C.D.Th.

Mlle MARTHE PARADIS, annonce à sa clientèle, permanents Park Avenue, sans électricité, aussi autres permanents $1.50 à $5.00, ainsi que tous genres de coiffure, Marcel, Komol, Ondulations à l'eau, No 273 rue St-Joseph, tél.: 2-0312. Machine à permanents à vendre. 17mai-26fs-C.D.T.

Tapisseries

VOUS TROUVEREZ un bel assortiment de montant au No 1133 St-Vallier. Aussi un tapisseur offre ses services. j.n.o.-Tapisserie

Chambres à louer

TRES JOLIE chambre simple, chambre idéale donnant sur la rue, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Mme Côté, 394 St-Joseph, tél. 3-2823. 17mai-2fs-27B

CHAMBRE A LOUER, centre de St-Roch, famille privée, usage bain et téléphone, poêle à gaz, dans chaque chambre, prix modéré. S'adresser 298 St-François, tél.: 4-1521. 12mai-4fs-27B

A 561 ST-VALLIER, chambres meublées, à louer séparément avec lit double dans chaque chambre et poêle Perfection, huile, 2 feux, bain sur même plancher, libres dans moment, et réparées à neuf. S'adresser 2ème étage, tél.: 9321. 15mai-2fs--27B

CHAMBRE SIMPLE fenêtre sur rue, usage bain, téléphone à partir $2.25 par semaine. Libre dans le moment. S'adresser 14, Ste-Ursule. 27B

GRANDE CHAMBRE très propre, fenêtres sur la rue usage bain et téléphone dans famille sans enfants. S'adresser 527, rue St-Jean. 18mai-2fs-27B

GRANDE - ALLEE — Chambre ensoleillée sur façade avec boy-window, eau chaude, usage téléphone et bain, conviendrait pour 2 personnes, aussi deux garages. J.-A. Bourget, 179 Grande Allée. 15mai-4fs-27B

BON CHEZ SOI dans famille privée, centre de St-Roch, proximité de tout. S'adresser 188 du Roi. 18mai-2fs-27Th

Chambres à louer

CHAMBRE très ensoleillée dans logement remis à neuf, meubles modernes à 2 minutes Parlement. S'adresser 30 St-Michel, tél.: 2-1957, 2ème étage. 15mai-2fs-27B

A 5 MINUTES Parlement, grande et petite chambres à louer, avec ou sans pension. Belle occasion pour personne aimant tranquillité, propreté, confort chez-soi. S'adresser 8 Cliff View, place, pied côte St-Eustache. 17mai-2fs-27R

740 ST-VALLIER, grande chambre à louer, 2 fenêtres sur rue, garde-robes, usage bain, téléphone, famille privée. S'adresser tél.: 2-6372. 17mai-6fs-27B

3 DES URSULINES — Chambre et flat à louer, bien ensoleillés, téléphone et eau chaude, usage du bain, confort du chez-soi. S'adresser tél. : 2-7202 18-20-22mai-3fs-27R

GRANDE CHAMBRE 2 fenêtres sur la rue, ou petite chambre dans famille privée. Usage bain et téléphone, tél.: 2-8763. 18-20-22mai-3fs-27R

PETITE ET GRANDE CHAMBRE à louer, très bien meublée, eau chaude à l'année, dans les chambres, usage bain, téléphone; prix modérés. S'adresser 38 rue d'Aiguillon. 15mai-3fs-27R

TRES JOLIE CHAMBRE très propre et très bien meublée. Confort chez soi, dans famille sans enfants, partie haute de la ville. S'adresser tél.: 3-2357. 18mai-4fs-27B

Chambres à louer

PETITE ET GRANDE CHAMBRES, à louer, usage bain, téléphone. Aussi garages. S'adresser 179 Grande-Allée, tél.: 2-8376. 11mai-4fs-27B

205 DU ROI. Belle chambre à louer, usage du téléphone, bain, eau chaude et froide. S'adresser sur les lieux. 13mai-6fs-27B

74 1-2 D'AIGUILLON, grande chambre à louer, améliorations modernes, téléphone, bain. S'adresser sur les lieux, tél. : 4-2201. 15mai-6fs-27B

CHAMBRE ET FLAT à louer, bien ensoleillés, eau courante. Chauffés. Près Terrasse. S'adresser 3, Ave Ste-Geneviève. 15mai-2fs-27B

CHAMBRE et garage à louer ensemble ou séparément, usage téléphone, pour monsieur seulement. S'adresser 38 Bourlamaque, tél.: 3-2990. 17-19-21mai-27B

Chambres demandées

UNE GRANDE CHAMBRE ou deux petites chambres demandées dans famille privée, pour 2 personnes tranquilles, téléphone, bain, eau chaude, paroisse St-Jean-Baptiste. Possession 1er juin. Ecrire donnant détails à Casier 911, "Le Soleil". 17mai-2fs-28B

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

Emile Brousseau

IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768

A QUI LA CHANCE, faubourg St-Jean-Baptiste, rue St-Olivier, près de l'église, maison 4 logements, grande cour, prix $3,500. Revenu annuel $720.00. Revenu net au delà de 12%. Conditions $1,000 d'acompte, balance d'intérêt du capital 5%. 15mai-6fs-114R

PROPRIETES A VENDRE et autres dans tous les quartiers, prix moindre que l'évaluation municipale. S'adresser de la Bruère Fortier, notaire, 37 la Couronne, tél. : 3-0755, le soir, rés.: 3-2580. mar-jeu-sam au 25 mai-114T

Roch Julien

IMMEUBLES EN GENERAL

Maison détachée (cottage moderne avec grand terrain). Maisons de revenus, chalets d'été, terrains toutes dimensions sur rues construites dans Belvédère. Paiements faciles. S'adresser 229 St-Joseph, tél.: 2-3175, résidence 5593. 19avril-26fs-114R

Rosaire Drolet

194, des Erables, tél.: 3-4217

160½-162 RUE CREMAZIE — 3 revenus, 1er plancher, magasin; second et troisième, logis, 5 appartements plus chambre de bain et système de chauffage. Montant raisonnable comptant, balance 5%.
3-3½-5 BOURLAMAQUE. — 2 magasins 26½ x 15½, intérieur, extérieur finis art moderne, cave de ciment, système de chauffage. 2ème plancher, 4 appartements plus chambre de bain. Construction neuve.
15 CANDIAC, et 33 ST-LAURENT. — 1er étage, magasin plus 2 chambres. Poste établi depuis 5 ans. Second plancher, 4 appartements plus chambre de bain, système de chauffage, gaz. Montant comptant acompte, balance 5%. Conditions faciles.
28-30 MONTCALM. — 6 appartements plus chambre de bain, ainsi que 4,200 pieds de plancher utile pour manufacture. Actuellement vacant. Conditions les plus exceptionnelles. Intérêt 5%.
FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE. — Valeur normale $12,000.00, évaluation $9,000.00 pour $5,000.00. Conditions $3,000.00 comptant, laisserai $2,000.00 à 5%. Coin de rues, 2 magasins, 3 logis, bois et brique.
31 AVE LAMONTAGNE. — St-François-d'Assise. Poste de boucher, vacant depuis 1er mai 1937, établi depuis 10 ans, inclus 2 terrains 25 x 80, conditions de vente $1,500.00 comptant, balance 5%.
POUR STATION DE GAZOLINE, magasin, terrain Loretteville, coin de rues, voisin de l'Eglise, 77 x 117 pieds. Conditions de paiement des plus avantageuses, balance non couverte 5%.
TERRAIN pour résidence d'été, Ancienne-Lorette. Grand Désert, prix de vente $200.00.
ARGENT A PRETER à 5%. S'adresser Rosaire Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 15mai-26fs-114R

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169

20% NET. Aubaine sans pareille : Propriété, un magasin et 15 logements, revenu annuel $3,496.09, dépenses $806.50, revenu net $2,689.50. Construction bois et brique neuve 9 ans, coin de rue, bien situé dans Limoilou .Vendra pour $14,000. comptant. Aucune information par téléphone.
COTTAGES NEUFS à vendre à Sillery ; livraison immédiate, 6-7 et 9 chambres, plus chambre de bain, finis art moderne, à conditions faciles.
PARC PRESTON : Terrains à vendre ou à rente constituée, à prix bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et la banlieue.
COMMERCE de tous genres à vendre : Pharmacie, salle à manger, salon de barbier, salon de coiffure, boulangerie, épiceries, boucheries, teinturerie, hôtels, etc.
PLUSIEURS PROPRIETES dans la ville et la banlieue à gros revenus. J'ai en mains de la propriété à 10 p. c. net et plus. Venez me consulter, H.-P. Cimon, immeubles et Assurances 6, Côte d'Abraham, tél. : 5169. 18mai-6fs-114R

Chambres demandées

JEUNE HOMME demande une chambre à la campagne pour mois d'été. Quinzaine milles de Québec avec bon chemin. Ecrire Casier 844, "Le Soleil". 14mai-4fs-28B

Chauffage, bois, charbon

BON BOIS SEC pour toutes les bourses : Slabs, croûtes merisier, épinette rouge, bouleau, merisier, érable, toutes longueurs, scié et fendu. Prix spéciaux aux boulangers. Spécial : bois 18 pcs $1.00 le cordon. Gabriel Plante, 45 rue Franklin, tél.: 3-1917. mar-jeu-sam au 3 juillet-26fs-34T

A.-B FORTIN, Erable, merisier, 2 pds, scié, livré 2 1-2 pds, slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde bois mêlé fendu $1.80. Résidence 85 1-2 St-Mathias. Cour 59, St-Benoit, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché. 5mai-26fs-34T

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier, érable, bouleau, 2 pds, 2½ pds, croûtes, épinette, 4 pds $1.40 cordon, croûtes merisier, érable, 4 pds. $1.75 cordon. Prix spéciaux, plusieurs cordes. Bois 2 pieds, $1.50. Bois de toutes sortes, tél.: 3-2381. mar-jeu-sam-au2juin-34T

REAL DUPUIS — Bon bois de chauffage, merisier, érable, épinette 2 pds 2 1-2 pds, Slabs de bouleau, croûtes de merisiers scié fendu, livré à domicile. Cour à bois St-Patrick, 104 St-Patrick, tél. : 2-4839. 18mai-mar-jeu-sam-au12juin-12fs-34R

Chevaux, voitures

8 BONS CHEVAUX habitués faire tous ouvrages chez cultivateurs, aussi herse à disques, harnais, express sur roues caoutchouc, vendre bonnes conditions. Albert Létourneau, 864 Commerciale Lauzon, tél. 731m. 8mai-26fs-31B

14 CHEVAUX ayant travaillé à la neige cet hiver, à vendre à bon marché. Aussi cheval de voiture, attelage et cheval de selle. S'adresser 101, Dollard. 8mai-26fs-31T

CHEVAUX A VENDRE — 6 jeunes chevaux pesant 1500 à 1800 lbs, 3 wagons doubles, 2 tombereaux, transmission Internationale, 4 vitesses. Le tout en parfait ordre. S'adresser à M. J.-L.-P. Breton, 211 Hermine, tél.: 7776. 13mai-6fs-31T

A VENDRE — Deux beaux poneys avec attelage et voitures. S'adresser à 27 des Commissaires. 13mai-15-31B

JE RECOIS toutes les semaines 3 chars de chevaux, venant de l'Ontario, vendus garantis et au plus bas prix du marché. Aussi bois de corde en échange de chevaux. Elz. Bédard, coin St-Luc et Kirouac, bois et charbon. mar-jeu-sam-au17juin-31T

DEUX BONS chevaux habitués au travail à vendre bon marché. S'adresser Jos. Bédard, marchand grains, 12 St-Anselme, Québec. 31B

OUVERTURE D'UN NOUVEAU POSTE de commerce à Lévis, toujours en mains bonne quantité de chevaux tous bien domptés et bien doux, pesanteur 1100 - 1500 lbs, vendus avec garantie par écrit. S'adresser M. Bernier, 170, rue St-Georges, Lévis, tél. : 185 (le soir.) mar-jeu-sam-au20mai-31T

Henri Blouin

Au 4 mai déménagé à 1055 ST-VALLIER
J'AI RECU UN CHAR bons chevaux d'Ontario et belles juments pour cultivateurs Pesanteur 1,200 à 1,500 lbs. Tous bien domptés et vendus garantis, ancien étable F.-M. Bernier, tél.: 3-2638. 1mai-mar-jeu au 22 juillet-24fs-31T

Cyrille Bussières, tél.. 6827

COIN ST-BERNARD et MONTMAGNY. Je reçois toutes les semaines d'Ontario, 2 chars de chevaux, comprenant de belles juments de 4 à 6 ans. Juments poulinières enregistrées. Aussi chevaux trotteurs et d'ouvrage. Ces chevaux sont bien domptés, vendus garantis sur tous rapports. Acceptons bois de chauffage pour chevaux. Bois chauffage toutes sortes à vendre. mar-jeu-sam-au15juin-31T

Commerce à vendre

A VENDRE, Atelier d'imprimerie comprenant: 3 presses platine, un cylindre, couteau, brocheuse, etc., 4 pierres, grande variété de caractères. Très bonnes conditions. S'adresser Geo. Levasseur, Almaville, tél.: 958. 8mai-26fs-36B

COMMERCE A VENDRE, épicerie-boucherie, située partie haute de la ville, commerce et clientèle établie depuis plusieurs années, à vendre cause santé, prix bas pour prompt acheteur. Ecrire Casier 905, "Le Soleil". 15mai-6fs-36B

A ST-JEAN, ILE O., Restaurant neuf à vendre ou à louer pouvant servir de résidence à l'année ; conditions avantageuses, site idéal, commerce prospère ; cause de vente, mortalité. S'adresser en personne à M. Alfred Bédard, St-Jean Ile d'Orléans. 18-20-22mai-3fs-36B

EPICERIE ET RESTAURANT à vendre dans village à 45 milles de Québec, route Nationale, très bon poste pour touristes, livraison à domicile avec cheval, voiture, voisin garage. Ecrire Casier 912, "Le Soleil" 17mai-3fs-36B

A VENDRE, atelier d'imprimerie comprenant: 3 presses platine, un cylindre, couteau, brocheuse, etc., 4 pierres, grande variété de caractères. Très bonnes conditions. S'adresser Géo. Levasseur, Almaville, tél. : 958 13mai-26fs-36B

BON POSTE D'EPICERIE situé à 52 O'Connell, coin Ste-Geneviève à vendre à prix d'occasion pour prompt acheteur Tél.: 4-6863 5mai-12fs-36B

Commerce à louer

SALON DE BARBIER installé au complet et des plus modernes, à louer dans partie centrale et commerciale. Poste bien connu. Possession immédiate si désiré. Pour plus amples informations. Ecrire Casier No 738, "Le Soleil", Québec. 27nov-312fs-9T

Commerce demandé

ON DEMANDE à acheter un petit commerce dans la partie haute de la ville ou St-Sacrement. Bonne clientèle. Ecrire Casier 437 "Le Soleil" 1.n.o-37B

Déménagements

DEMENAGEMENT et Charroyage général pour ville et longue distance. Déménagement fait avec soin, matériel assuré, et transport camion couvert à prix défiant compétition. Un appel à No 3-1217 vous convaincra. Bégin & Couture, 121, 4ème Avenue, Québec-Ouest. 28avril-5fs-41B

DEMENAGEMENT, tous genres, piano, meuble, safe, etc. Local ou longue distance, possédons assurance pour mobilier, obtiendrez bas prix en téléphonant General Transport, 454 Arago, tél.: 3-0760, Donat Simard, prop. 14mai-26fs-41T

DEMENAGEMENTS—et charroyage général. Déménagement pour la ville et la campagne, camions auto couverts. Pour coffre-fort et piano J.-L. Harton, Enr., 128, Latourelle, tél.: 4-4508. 16avril-26fs-41R

Divers à vendre

COUPONS ! COUPONS ! Crêpes, satin, broadcloth imprimé uni. Autres variétés. N'aimeriez-vous pas habiller votre famille à un prix ridiculement bas ? Un bon de poste $1.00 suffit pour vous procurer un paquet d'une valeur incontestable. Expédition rapide. Commandez dès aujourd'hui. La Grappe D'Or, 1239 St-Vallier, Québec, tél.: 4-2291 12mai-6fs-43B

AMEUBLEMENT DE MAGASIN. — Show-cases de tous genres, d'occasion, balances, outillage de boucherie une spécialité. S'adresser Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 15mai-26fs-43R

ROMANS.—Vendons, échangeons, achetons romans français. Grand assortiment à vendre et échanger, 5c, 10c, 15c et plus, commandes ou demandes renseignements doivent être accompagnées de timbres suffisants pour malle. Gros et détail. J.-A. Breton, 32, Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 15avril-26fs-43R

OCCASIONS MANTEAUX et pardessus d'hiver et printemps, homme et femme, $1.00, pantalons 35c, habits $2.00 et plus, robes, 50c à $1.00, blouses d'hommes 50c, souliers femmes, 25c. Demandez liste de prix. Achetons de tout à domicile. Vendons moulins Singer, tous genres. V Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0184. rés : 2-5732. 14mai-2fs-43T

ATTENTION ! ATTENTION ! ! Demandez notre liste de prix, linge seconde main et neuf de toutes sortes. Plus bas prix en ville. Prix spéciaux pour marchands, lingerie première classe. Venons de recevoir stock $15,000. Venez nous voir et vous aurez des bargains. D. Assh, 30 St-Joseph, Québec. 10mois-43Th.

TESTEUR DE RADIO, "Triplet", pour tous genres de radios. Vous permettant de découvrir tous les troubles de votre radio. Ecrire Casier 853, "Le Soleil". 14mai-3fs-43B

LINGE MILITAIRE USAGE. — Maison Canadienne française. — Toujours le plus grand assortiment dans le linge de seconde-main, comprenant habits, paletots, blouses, manteaux, robes, vêtements d'ouvrage, chaussures, etc. Vendons en gros et détail, à des prix défiant toute compétition. Catalogue sur demande, satisfaction sur tous rapports ou argent remis. M. Gilbert, 88, rue St-Vallier, Québec, (Au pied Côte du Palais, vis-à-vis de la Gare Union et de l'Hôtel-Dieu, Qué). 28avril-26fs-43R

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute compétition, J.-E. Charrier, tél.: 3-2920, 259 St-Joseph, Québec. 29avril-26fs-34T

GLACIERE-COMBINEE, pouvant servir pour magisin. Chien fox-terrier et des jeunes serins à vendre. S'adresser 60 rue du Pont, tél.: 2-3243. 43Th

BALANCE TOLEDO "Sans Ressorts". — "Pesée Honnête", éventail ou rouleau finie duco ou porcelaine, pour épicerie, boucherie. Hachoirs à viande et moulins café "Enterprise", électrique, toutes capacités. Couteaux à jambon Berkel, à main ou électriques. Comptoirs réfrigérés Sherrer et comptoirs d'épicerie. Caisse enregistreuse Ohmer. Balance 500 lbs., Blocs à boucher. Gardons toujours le plus gros stock d'accessoires neufs ou reconditionnés de l'est du Canada. Distrbution, vente, service, pièces rechange Victor Butcher's Supply, Inc., 93, côte d'Abraham, Québec. 15mai-14fs-43R

2 BICYCLES à vendre, un pour garçon, l'autre pour fille. Les deux en très bon ordre, à vendre à prix d'occasion. S'adresser 38, du Roi, tél. : 2-4181. 15mai-3fs-43B

AMEUBLEMENT DE RESTAURANT : tables, chaises, cash register, grand et petit, urne à café, grand miroir, vaisselle, argenterie, mosaïque de marbre, éventail de plafond. S'adresser Paris Café 374 Boulevard Charest, tél.: 2-0383. 7mai-26fs-43T

HABILLEZ-VOUS BON MARCHE — Robes crêpe etc., 37cts, Pantalons, 32cts, souliers, 35cts, Manteaux, 90cts, etc, agents demandés dans chaque paroisse, demander notre circulaire, gros bénéfice. P.-E. Poulin, St-Zacharie, Qué., P. Q. 17mai-12fs-43B

ONTARIO JOBBING, 31 St-Joseph. Toujours le plus grand assortiment de linge neuf et seconde-main, pour hommes, femmes et enfants. Vendons en gros et détail à des prix défiant toute compétition. Catalogue sur demande. Satisfaction garantie ou argent remis. 28avril-26fs-43T

CLAVIGRAPHES Underwood en très bon état à vendre. S'adresser Atelier Artista, 96, St-Jean, 3e étage, tél. : 4-4178. 18mai-3fs-43B

ACHETEZ LA PEINTURE "Domestic Paint", donnant entière satisfaction depuis plus de 20 ans Peinture de première qualité Satisfaction garantie ou argent remis. $2.50 le gallon, 72 de l'Eglise, chambre 309, tél.: 3-2834. 5mai-26fs-43B

Divers à vendre

AUBAINE DE COUPONS sur réception de $2.00 et plus, j'envoie plusieurs verges assorties. broadcloth, organdi, crêpe, soie rayon, peau d'ange, piquée, flanellette, circulaire en tricot pour camisole, etc. Commandez aujourd'hui même à P. O. Boite 20, St-Zacharie, P. Q 3mai-26fs-43B

A VENDRE UN TOUR d'horlogerie, aussi matériel complet, cours anglais entièrement neuf, laveuse et radio. S'adresser 114B, 3e rue, tél : 4-1414. 15mai-3fs-43B

PEINTURES de très bonne qualité, 18 couleurs assorties, blanc, brun, rouge, gris, etc., $1.79 le gallon, 5 gallons pour $8.50 S'adresser 25 rue St-Pierre, Québec. 17avril-26fs-43R

BALANCE NATIONALE Enr. — Balances neuves et usagées de toutes marques. Nous réparons. achetons et louons tous genres de machine pour magasin. Louis-J. Plamondon, 367, St-Vallier, tél.: 2-5401 1mai-26fs-43R

Vente de $1.00

D'ORSAY ENRG, Magasin pour Dames, chapeaux, bas, sous-vêtements, corsets, gants, parapluies, etc., 251½, rue St-Joseph. 18mai-6fs-43B

Peinture préparée $2.19 gal.

DEMI-GALLON, $1.19, pinte 69c, choix de 8 couleurs. Beau gris $1.89 gallon. Vernis pour usage général, gallon $2.19. Nous vendons tous les produits de peinture Lowe Bros. Demandez cartes de couleurs, Email NEPTOLAC et peinture High Standard. Nous faisons la livraison, Brousseau & Frère Enr., 324 St-Paul. 29avril-26fs-43R

Echelles et tôle

ECHELLES neuves en bois de toutes longueurs et tôle galvanisée usagée pour lambrissage de maison, hangar, garage, shed, etc . S'adresser Gaudiose Brousseau & Fils Ltée, 10 Fleurie, Québec, tél.: 2-3643. mar-jeu-sam-au18mai-43T

Lisez-moi ça

DES CONNECTIONS établies directement avec les manufacturiers me permettent de vendre plusieurs spécialités à la moitié du prix que vous le payeriez ailleurs, par exemple : radios derniers modèles de 4 à 20 lampes, toutes ondes, ou tous autres articles importés. Ecrivez à Importations de Nouveautés, 237, Richelieu, Québec. 7mai-26fs-43B

Elèves demandés

INSTITUT J THOMAS, 25, St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province 24avril-26fs-46R

COURS PRIVE CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet. Français, Anglais, Sténographie Latin et Grec etc., par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensemble chez Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott). tél.: 3-1914. 1.n.o-45B

Mademoiselle IRENE ROCHETTE. Brevet d'enseignement Académie de Musique, donne des leçons de piano, solfège et dictée musicale, chez elle ou à domicile. S'adresser à 70 avenue Maisonneuve. 1.n.o.-46B

Jouez la Guitare !

Hawaïenne ou Espagnole. Cours rapide, Systèmes chiffrés ou notés. Demandez la liste des nouveaux morceaux chiffrés. Guitares fournies. Ecoutez programme Oahu le jeudi à CHRC. T.-W. Gagnon, 74, rue St-Joseph. Tél.: 2-3700. Ouvert tous les soirs. mar-jeu-sam-au5juin-46T

Emploi demandé, homme

RELIEUR - DOREUR, ayant plusieurs années d'expérience demande position comme tel, soit le jour ou le soir Références nécessaires fournies. Ecrire Casier 223 "Le Soleil". 1.n.o.-47B

JEUNE HOMME actif, sobre, honnête, demande emploi comme chauffeur de camion, ou char privé. Possède aptitudes pour jardinage, entretien de parterre, etc. Peut fournir excellentes références. Ecrire à casier 904 "Le Soleil", Québec. 15mai-4fs-47B

HOMME, plusieurs années d'expérience, dans la reliure de tous genres, prendrait position comme tel ou tout emploi comme gardien de nuit, concierge, etc. Fournira bonnes références. Ecrire Casier 454, "Le Soleil". 1.n.o.-47B

JEUNE HOMME demande position comme chauffeur, soit sur char privé ou camion, possède 4 ans d'expériences dans un garage. S'adresser 90, rue St-Germain. 47B

Emploi demandé, femme

PERSONNE AGE MOYEN demande emploi dans bonne famille $1.00 par semaine, pour avoir bonne chambre et bon chez soi. Ecrire à casier 913 Le Soleil. 48B

MENAGERE D'AGE moyen, économe, habituée tenue maison, soin enfants, couture, demande emploi chez monsieur veuf, en ville ou campagne. Ecrire renseignements Casier 824, "Le Soleil" 48B

Entrepôt à vendre

Entrepôt 3 étages

A VENDRE à sacrifice dans le centre de St-Roch, près des chemins fer Vendra à prix intéressant. Abandon des affaires : cause maladie. Ecrire casier 915 Le Soleil. 18mai-6fs-50B

Femmes demandées

FEMME D'AGE moyen pour vendre les corsets "Silhouettes" et aussi une ajusteuse d'expérience. S'adresser Mme Bélanger, 71 Ste-Julie de 4 à 8 p.m. 52R

DAMES AGEES de plus de 25 ans, bonne apparence pour contacter les dames et faire des démonstrations à domicile. Bonne rémunération, ouvrage permanent. Expérience pas nécessaire. Pas d'échantillons à acheter ni ajustement ou livraison à faire. Voyez gérant d'emploi, chambre 105, 251, St-Joseph 18mai-2fs-52T

DAMES devenez corsetières. Le vêtement Charis est facile à vendre. Vous n'avez pas d'ajustement ni de livraison à faire, vous permettent de vendre beaucoup plus. Pas d'échantillons à acheter. Bonus libéral en plus de commissions. Venez en causer au bureau. Nous vous donnerons tout l'entraînement et la coopération voulus pour que vous réussissiez. Adressez-vous chambre 105, Edifice Bédard, 51 St-Joseph. 14mai-2fs-52T

Filles demandées

ON DEMANDE coiffeuse d'expérience. S'adresser 28 Deligny, tél.: 4-0097 17mai-3fs-57B

JEUNE FILLE demandée pour travailler dans restaurant, devra parler les deux langues. S'adresser Quebec Tennis Club, Grande-Allée en face Parlement. 17mai-2fs-57B

ON DEMANDE coiffeuse d'expérience dans tous genres de coiffure. Position à l'année. Bon salaire pour personne compétente. S'adresser Mlle Blanche Roy, 240 St-Jean, appt 3. 57R

FILLE DE SALLE parlant les deux langues demandée. Inutile de se présenter sans être bilingue, et avoir expérience pour la Fontaine. S'adresser Delecto Ice Cream, 262, St-Joseph. 18mai-2fs-57B

Femmes demandées

CUISINIERE demandée avec expérience S'adresser par téléphone 5893. Mme William Doyle 17mai-3fs-57B

DEMANDDE sténographes et secrétaire privée possédant les deux langues parfaitement. Les applicantes n'ayant pas de références ou d'expérience ne seront pas considérées. S'adresser au Casier No. 908, soin le Soleil. 15mai-3fs-57B

Fourrures

G. Leclerc "Storage"

VOUTE CONTRE FEU, vol, mites. Réparation ou transformation durant l'été à prix réduit. Assortiment de fourrures et garnitures du printemps. G. Leclerc, 30 ans d'expérience, 47 rue Scott, Tél.: 4-3113. 15avril-20fs-jeu-sam-mar-au-8juin-59R

Henri Dion "Storage"

CONFIEZ-MOI votre manteau en storage contre le feu, vol et mites. Assortiment complet de renards argentés, martres de roche, Kolinski, Fitch, écureuil. Réparations prix réduit durant l'été, 168 de Mazenod, tel.: 9702. mardi-jeu-sam au 25 mai-26fs-59T

Chs-N. Emond Storage

PRENONS LES FOURRURES en garde. Profitez des prix d'été pour vos transformations, réparations et confections. Nouveautés pour le printemps, 353, Blvd Charest, coin de la Couronne, tél.: 6741. mar-jeusam-au18mai-59T

Jos. Robitaille, Enrg.

RENARDS ARGENTES. Martres du Nord, de Roche. Visons et garnitures pour manteaux, costumes à prix réduits. Storage de fourrures. Acheteur de fourrures vertes, au plus haut prix du marché, 108 Richelieu, tél.: 2-3288. 8mai-26fs-59R

Ovide Marceau, Ltée

FOURRURES. Maison de 30 années d'existence, choix considérable de Renard Argenté, renard croisé, martre du Nord, martre de Roche, collerettes de renard. Vous économiserez en donnant votre commande maintenant pour votre manteau livrable à l'automne, tel que mouton Perse, Hudson, Seal, vrai seal, chat sauvage, seal Chapal, Broadtail, etc. Venez voir nos vitrines, pour vous convaincre de l'élégance et le chic de nos manteaux, 839, St-Vallier, tél.: 3-0151. 7mai-26fs-59T

1% Storage 1%

FOURRURES assurées contre feu, mites et vol, au taux de 1%. Téléphonez 9016, nous irons les chercher chez vous. Réparation, remodelage à prix spéciaux durant l'été. Grand assortiment de Renards argentés, martres de Roche, Fitch, Ecureuils, etc. Venez nous voir. A Jobin, successeur de Lavoie & Jobin, en haut du 05. 10 .15, 147 St-Joseph. mar-jeu-sam-au18mai-59T

P. Breton — Entreposage 1%

PROTEGEZ VOS FOURRURES Voûte contre le feu, vol, mites Notre voûte est une garantie pour vous, entreposage gratuit avec réparations. Faites faire vos réparations durant l'été à prix réduits. Assortiment de fourrures du printemps et garnitures pour manteaux. Pour entreposage Tél.: 8656, 152 St-Olivier. 17avril-26fs-59R

Garçons demandés

GARCON DEMANDE pour stock room, devra parler anglais. Ecrire à Casier 914 Le Soleil. 63B

Garage à louer

ATTENTION.—Garage privé, plancher ciment, lumière, eau, moderne, prix modique. 306 Avenue Laurier, tél.: 3-4316. 18mai-6fs-60B

GARAGE A LOUER, ruelle Crémazie ou Scott. Pour détails s'adresser 51 rue Crémazie, tél : 6719. 1.n.o.-50B

"Graines de semence"

AUBAINE SENSATIONNELLE de coupons et graines de jardin. Faucher et Frères, St-Zacharie, Qué, voulant annoncer ses graines de jardin No 1 de choix, et coupons en bouts quatre verges, non tachés et sans manques, vous fait offres extraordinaires pour mois de mai. Dix paquets de graines pour 35c malle payée. Demandez également listes de prix pour nos beaux et bons coupons, réduits aussi. 5mai-26fs-Graines de sem.

Hommes demandés

100 POUR 100 PROFIT ! Vendez lingerie de seconde main à la campagne. Pas besoin d'expérience. Ecrivez tout de suite pour catalogue. Gros et détail. Magasin de Lingerie de Seconde Main, gros et détail, 1D, Ste-Thérèse, Québec. mai-26fs-65Th.

HOMME DEMANDE, possédant camion. S'adresser 1202 St-Vallier. 17mai-2fs-65B

VENDEURS COMPETENTS dans les appareils de chauffage, réfrigérateurs, domestiques et commerciaux et appareils électriques de toutes sortes. S'adresser à 9, rue Buade. 4mai-26fs-65R

NOUS DESIRONS donner la distribution exclusive pour Québec de nos produits à un homme capable d'organiser système de vente à domicile, expérience requise pour ce travail. Casier 909, "Le Soleil". 15-18mai-65Th.

TAILLEUR DEMANDE, pour faire les réparations et le pressage d'habits dans un magasin de hardes faites. S'adresser à Canadian Store, 333 St-Paul, Québec. 17mai-3fs-65B

QUATRE HOMMES ambitieux, travaillants, honnêtes, pour la vente d'un nouveau système sanitaire. Aucune compétition $35.00 par semaine au mois, si vous ne trouvez que vous pouvez suivre nos conseils. Adressez-vous à 4 hrs. p.m., chambre 322, "Le Soleil". 17mai-2fs-65B

LE MEILLEUR SALAIRE D'UN HOMME est celui qu'il peut se faire lui-même. Venez nous voir, nous vous aiderons à résoudre ce problème. Il nous faut encore deux bons hommes, 54, 2e Avenue. sam-mar-mer-jeu-4fs-65Th.

JEUNES GENS DEMANDES. — Il y a actuellement des centaines de positions vacantes aux postes et aux douanes au salaire de $1000 à $1200 par année en commençant. Seuls ceux qui passeront avec succès les examens du Service Civil, lesquels auront lieu prochainement, obtiendront l'une des ces positions vacantes. A l'occasion de ces examens, nous avons préparé une série de questions dans le genre de celles qui seront demandées et que nous vous enverrons sur réception de $1.00. Nous corrigerons vos réponses et le pourcentage que vous obtiendrez indiquera si vous pouvez passer ces examens avec succès. Si vous n'obtenez pas le pourcentage requis, nous vous indiquerons les moyens à prendre pour vous instruire davantage afin de l'obtenir. En faisant votre remise de $1.00, n'oubliez pas de mentionner votre nom, âge, adresse, occupation, et numéro de téléphone. A.-W. PATENAUDE INCORPOREE, 197, Ste-Catherine ouest, Montréal. 4mai-26fs-65B

DETAILLANTS SERIEUX pour vendre une centaine de nécessités, tels que épices, produits de toilettes et pharmacie, etc. Seule compagnie de ce genre ayant bureau et manufacture à la campagne, et offrant aux vendeurs des avantages spéciaux. Vendeurs sérieux écrivez-nous pour détails. Dr N.-A. Sirois, Enr'g., Ste-Anne de la Pocatière, Qué. 15mai-26fs-65B

MECANICIEN d'autos et débosseur d'autos d'expérience demandé immédiatement chez J.-A.-T. Lambert, Inc., 27 Arago. 15mai-4fs-65T

LA CIE DE BROSSES "Wear Ever" a encore quelques bons districts en dehors de la ville de Québec. 60 articles garantis et nécessaires dans chaque foyer. Ecrire à 72 rue de l'Eglise, Québec, donnant détails de votre expérience. 18mai-3fs-65T

Hommes demandés

APPRENEZ métier de barbier. Plus grande école au Canada. Ecrivez Ecole Moler, 1212, St-Laurent, Montréal. 15mai-26fs-65B

AGENTS demandés pour la vente de photos — grandeur 8 x 10 — régulier $3.00. Prix spécial 59c. Proposition intéressante — 25c commission à l'agent et 34c magasin. S'adresser Studio Myers, 49¼ St-Jean. 18mai-6fs-65R

Forage au diamant

LES GRANDS développements de l'industrie minière créent des emplois très rémunérateurs pour toutes phases du forage au diamant. Apprenez celui-ci rapidement. Equipement moderne. Forage actuel. Termes budgétaires si désiré. Informations sans obligation.. Demandez renseignements à Case 760, Le Soleil. 15-18-20-22mai-4fs-65B

Hommes et femmes

HOMMES ET FEMMES demandés dans chaque municipalité pour introduire liqueurs en poudre "Sy-Bon". Profits sensationnels. Ecrivez aux Produits Quatre Etoiles, 24 rue Laval, Québec. 15mai-26fs-66R

AMATEURS demandés pour grand concours du Théâtre Arlequin vendredi soir. 18mai-4fs-66B

VENDEURS (hommes ou femmes) demandés pour ville de Québec, Comtés de Bellechasse, Beauce, Dorchester, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata. Belle opportunité de votre vie. 350 produits de nécessité. vente facile S'adresser Produits Jito, nouvelle direction, chambre 203, 59, St-Joseph 30mars-26fs-mar-jeu-sam au 27 mai-65T

Figurants

50 FIGURANTS, jeunes gens et jeunes filles demandés pour participer à la revue TOUT L'PAYS L'A SU. S'adresser à 406, rue St-Joseph, 3ème étage, de 10 h. à 11 h. le matin d'ici à samedi. 66B

Information

LA PERSONNE qui a laissé des fourrures, en garantie, au No 2, rue des Zouaves, appt 8, est priée de communiquer immédiatement par téléphone au No 3-1395. Sinon, le tout sera vendu sans autre avis, dans un délai de 8 jours. 18-20mai-2fs-71B

Instruments de musique

A VENDRE ou à échanger, accordéon, piano de 80 basses n'ayant presque pas servi d'une valeur de $175.00, à vendre à de très bonnes conditions, ou à échanger pour une motocyclette en très bon ordre. Ecrire à Casier 750 Le Soleil. 10mai-12fs-72B

Logements à louer

Haute-Ville

LOGEMENT de 4 chambres à louer dans la paroisse St-Coeur de Marie. S'adresser J.-Noël Rondeau, 6 Lachevrotière. 73R

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, 57 rue Buade, en face Basilique. 1mai-26fs-73R

Belvédère

182, AVENUE MURRAY, près du Chemin St-Louis, très beau plain-pied, 10 grandes pièces plus 2 chambres de bain, chauffé, très moderne, endroit résidentiel, garage chauffé. S'adresser sur les lieux ou tél. : 3-3684. 7mai-26fs-73R

BEAU PETIT LOGEMENT à sous-louer bien meublé, située dans quartier Montcalm. S'adresser tél.: 9396. 15mai-3fs-73B

3A, Ave Bourgainville, 3e étage près Chemin Ste-Foy, 7 chambres plus chambres de bain, très moderne, planchers bois dur, fini à neuf, cause départ. S'adresser sur les lieux ou tél. : 2-7152. A. Tessier. 18-20-22mai-3fs-73B

86, CHEMIN ST-LOUIS, 9 chambres. 48-54-63 AVENUE MONCTON, 7 chambres. 384, CHEMIN STE-FOY, 6 chambres. Tous chauffés, eau chaude à l'année Garage si désiré. Frs Jobin, 88, Chemin St-Louis, Québec. Tél. : 3-1651 (le soir 6339, 4-0640). 21avril-26fs-73R

Limoilou, etc.

21 DEMONTIGNY, logement 7 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage, maison semi-détachée. S'adresser 23 Demontigny, tél.: 2-5068. 13-15-18-20-23-25mai-73B

LOGEMENT de 4 pièces remis à neuf. Conviendrait pour nouveaux mariés. S'adresser 19, Ave Royal Roussillon. 18mai-6fs-73B

428, 31ème AVENUE, logement 6 chambres, plus chambre bain, plancher bois dur, plain-pied, cave, hangar, chambre bain, tuile, fournaise, air chaud et réservoir eau chaude. S'adresser téléphone: 2-1022. 30avril-26fs-73B

"Extermination-Vermine"

Coquerelles, Punaises

MAHEU et MAHEU & Cie. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes sont entièrement garantis. Meilleures référenses Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto", parfumé et garanti 100% actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites, 145 Du Pont, Québec, tél.: 8380. 14mai-26fs-73Th.

Coquerelles, Punaises

AUTRES INSECTES domestiques. Extermination garantie par écrit, payable après logement, nouveau procédé. Autre méthode satisfaction complète pour coquerelles. Pour punaise, pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé. Autre méthode Gaz en 6 heures. Estimée gratuits. Vendons aussi produits et livrons à domicile. Poudre infaillible pour Coquerelles, 75c la livre. Punaisol pour punaises, 75c chop., $1.00 pinte, $2.00 gallon, J.-H.-J. Gosselin, 18, Ste-Ursule, Québec, tél. : 2-4902. 29avril-jeu-sam-mar-au25mai-12fs-73R

Logements demandés

LOGEMENT de 5 ou 6 pièces plus chambre de bain, chauffé ou non, demandé. Prix modéré. Ecrire à Boite no 7, 112 du Pont, Québec. 18mai-2fs-74B

ON DEMANDE un logement de 4 pièces, chauffé, propre, avec balcon pour locataire sérieux. S'adresser Jos. Turgeon, 7 rue Hamel. 17mai-2fs-74Th.

LOGEMENT de 4 à 5 chambres demandé soit Haute-Ville ou St-Roch. S'adresser à Mme J. O'Reilly, 5 de Salaberry, Appt. 3, tél.: 4-1908. 15mai-3fs-74B

Machineries à vendre

PLANEUR - EMBOUVETEUR de seconde main à vendre très bien réparé garanti comme neuf, pouvant embouveter 18 pouces de large, vendra pour $325.00. Aussi un engin à vapeur de 35 forces très bien réparé pour $170.00. S'adresser à Edgar Houde, machiniste, St-Georges Beauce. 12mai-12fs-75B

Machineries à vendre

MACHINERIES—Moteurs électriques et à gazoline, poutre acier, chaine, ancres tuyaux, valves, raccords bouilloires et réservoirs à eau, bas prix. Quebec Machinery & Supply Co., 19 Canoterie, téléphone: 2-7662. 30avr-2fs-ven-sam au 22 mai-73R

Machineries - Bargains

POUR MACHINERIES à bois pour moulins à scie ou boutiques à bois; pouvoirs hydrauliques, à vapeur, à l'électricité ou à l'huile crue; fournitures générales pour moulins à scie, telles que shafts, poulies marbres, courroie, etc., ouvrage en acier, tuyaux, tanks, etc., réparations générales, adressez-vous toujours à La Fonderie St-Anselme Limitée, St-Anselme, Sta., Comté Dorchester P. Q. 24avril-26fs-75B

Magasin à louer

MAGASIN — Poste d'épicerie ou restaurant avec logeemnt, deux chambres au No 1271, rue St-Vallier. Bon marché. S'adresser 147, rue St-Joseph, tél. : 9016. Soir : 2-6544. mar-jeu-sam-6fs au15mai-76T

MAGASIN A LOUER.—Nos 3 et 5 Bourlamaque, actuellement vacant, construction moderne, pour pâtisserie française, fleuriste, fontaine-soda, tabaconiste ou autres fins. S'adresser Rosaire Drolet, 194, Ave des Erables, tél.: 3-4217. 15mai-26fs-76R

Maison à louer

A LOUER, Avenue Park, maison seule, 9 appartements, plus chambre de bain, système chauffage, eau chaude. Pour plus de détails s'adresser à Georges Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél.: 4-4221. 7mai-6fs-79T

A LOUER, Avenue Park, maison seule, 9 appartements, plus chambre de bain, système chauffage, eau chaude. Pour plus de détails s'adresser à Georges Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél.: 4-4221. 15mai-6fs-79T

AVENUE DES BRAVES, 126 — Maison détachée, 11 pièces, moderne, à louer $90 par mois, ou à vendre à prix très raisonnable ou à échanger Pour visiter. téléphoner au préalable : 6338. 29avril-26fs-79R

Maison à vendre

COTTAGE NEUF à vendre à Sillery, Ave Preston, libre immédiatement. S'adresser H.-P. Cimon, 2, Côte d'Abraham, tél.: 5169, ou le Syndicat de Construction Moderne, Enrg., Ave Preston tél.: 2-4166. 1mai-26fs-80R

MAISON A VENDRE 51 rue St-Joseph, Lévis, 10 appartements, grande cour, écurie, grand hangar, à bon compte pour règlement de succession. S'adresser Mlle J. Ouellet, 79 St-Cléophas Beauportville, tél : 4-6863. 5mai-12fs-80B

MAISON de 4 logements plus garage et cour, située à Montcalmville, rue Fraser, près Cartier. Pour renseignements s'adresser 53 St-Ursule. 15mai-6fs-80B

Aubaine sans pareille

20% net. Aubaine sans pareille ; Propriété, un magasin et 15 logements, revenu annuel $3,496.00, dépenses $806.50, revenu net, $2,689.50. Construction bois et brique neuve, 9 ans, coin de rue, bien situé dans Limoilou. Vendra pour $14,000. comptant. Aucune information par téléphone, H.-P. Cimon, 6, Côte d'Abraham. 13mai-6fs-80R

Maison de campagne

A VENDRE — Magnifique Villa, située sur la falaise du Parc Bellevue à Beauport, parterre de fleurs, grand tennis, garage, plus beau site de la côte de Beaupré, à vendre. Ecrire à Casier 457, ou appeler tél.: 2-8716. 30avril-6fs-82B

GROS-PIN, RESIDENCE de W.-A. Holtby près chemin Charlesbourg, à peu distance de la station, 7 chambres plus chambre bain, planchers bois durs, grande cave, garage. S'adresser sur les lieux, tél. : 2-7152. A. Tessier. 18-20-22mai-3fs-82B

MAISON 7 chambres meublée à vendre avec magnifique grand terrain boisé, bord d'un lac, 12 milles de la ville, aussi terrain à vendre près du lac. S'adresser Roch Julien, 229 St-Joseph, tél.: 2-3175, résidence, 5593. 3mai-26fs-82R

A NEUVILLE — Rés. d'été, à louer, meublé, 7 pièces, plus chambre de bain, eau, électricité, grand terrain, magnifique vue du fleuve, grande Véranda. Pour plus d'information appeler, Tél.: 2-3670 12mai-6fs-82B

A VENDRE, pour cause de mortalité, jolie résidence à St-Michel Bellechasse, ancienne propriété J.-P.-E. Gagnon, curateur. S'adresser tél.: 4-0259. 15mai-2fs-82B

2 MAGNIFIQUES résidences de campagne à louer avec garage, une de 8 appartements, l'autre de 10 appartements, électricité, eau et chambre de toilette dans maison, siuées à 10 milles de la ville. Beau site, place de santé, rivière, fruitage, etc. S'adresser par téléphone: 2-4197. 28avril-26fs-82T

MAISON bien située, 7 milles de Québec, voisin station d'autobus à louer $50.00 pour la saison. S'adresser Georges Drolet, Ancienne-Lorette. 17mai-6fs-82B

PROPRIETE au Lac St-Joseph, superficie 76,600' c. 120' sur le lac. Maison à deux étages avec eau source courante, garage, bon chemin jusqu'au garage, quai solide et remise à chaloupes, deux étages sur le bord de l'eau. Ecrire à casier 821, "Le Soeil", Québec. 5mai-12fs-82B

NEUVILLE, maison de 8 chambres, grand terrain, arbres fruitiers à prix raisonnable. Loretteville, maison solage en pierre 10 chambres, très grand terrain, garage, poulailler, arbres fruitiers à prix très bas. Aussi propriété à Giffard. Autres propriétés en ville rapportant 10% net. P.-F. Laliberté, 245 rue St-Cyrille, tél.: 8281. 26août-12mois-82R

CHATEAU D'EAU, résidence d'été à vendre 10 chambres, tennis, sapins, près rivières, occasion à conditions très faciles. Notaire Samson, 166 rue St-Cyrille, tél.: 6083 12mai-6fs-82B

COTTAGE A LOUER.—Cottage à louer au quai de Rivière-Ouelle. S'adresser A.-C. Taschereau, 77 St-Ursule, tél.: 2-8790. 15mai-7fs-82B

A MONTMAGNY à vendre ou à louer pour l'été, maison 2 logements, 9 et 6 pièces, bord rivière, idéal pour bain, canotage et pêche, arbres fruitiers. S'adresser Mme Lamarre, 519 St-Jean, tél.: 3-4972. 15mai-6fs-82B

RESIDENCE D'ETE située Everell, près du fleuve, 6 milles Québec, 10 chambres, chambre bain, eau courante, électricité, terrain 350 x 80 à vendre. S'adresser J.-P. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 19avril-26fs-82R

A VENDRE: Les plus intéressantes maisons de campagne situées à Neuville, Everell, Lac Beauport, Ste-Pétronille, St-Jean, I.O., Lac St-Augustin, Boischatel, Château d'Eau, St-Michel de Bellechasse, Val St-Michel, etc. Pour plus amples informations, s'adresser à: Georges Paquet, Agent d'Immeubles, 351 Boulevard Charest, tél.: 4-4221. 15mai-6fs-82T

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privés, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés, et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumôniers, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté de places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682, Chemin Ste-Foy, Québec. 21avril-26fs-Mat. 44B

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Maternité

MATERNITE LICENCIEE — Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue d'avance. Aussi plaçons bébés. S'adresser 10, d'Artigny, tél.: 2-1966. 8mai-26fs-Mat.-44R

Matériaux de construction

DEMOLITIONS.—Châssis intérieur et extérieur avec cadres. Portes intérieures et extérieures avec cadres. Feuilles de tôle, imitation de pierre et autres pour plafonds intérieurs. S'adresser Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 15mai-26fs-43R

Motocyclette

MOTOCYCLETTES INDIAN et B.S.A. Vente, échange, réparation. Expert-mécanicien Gabriel Létourneau, 53 rue Boisseau, tél.: 2-4345 ou 3-0036. 15mai-4fs-85R

Objets perdus

PORTE-MONNAIE gris et noir contenant un certain montant d'argent perdu samedi midi à l'Hôtel Eldorado ou rue St-Joseph Si retrouvé remettre à 295, Prince-Edouard Récompense 87B

PARAPLUIE en soie noire perdu au cours de la semaine dernière. Récompense promise si rapporté par tél.: à 2-1608. 17mai-3fs-88B

On demande à acheter

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or, Evaluation gratis $26.00 pour 22 karats, montres seconde main, toutes sortes, etc Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch 10. Edifice St-Cyr, tél : 3-4097 29avril-26fs-86Tb

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux, payons plus haut prix, pesée controlée 18 carats, $21.00 l'once allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue de magie gratis. Omer Rousseau, bijoutier horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 3mai-26fs-86TH

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, musique, sac en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix, appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles, Louis Enrg., 28 St-Joseph. 23avril-26fs-86Tb

Personnelle

HOMMES ! PRENEZ VIGUEUR AUSSITOT ! Nouvelles tablettes OSTREX Tonique contiennent revigorants d'huîtres crues et autres stimulants. Une dose réveille les organes, glandes. Sinon enchanté, fabricant rembourse le prix payé — $1.25 Rendez-vous, écrivez Pharmacie Brunet & Cie. 1mai-mar-jeu-sam-29mai-12fs-Person.

Pension d'été

CHARLESBOURG - OUEST, pension d'été, maison de repos pour personnes convalescentes. Confort chez-soi, bonne cuisine soignée, bain, téléphone, autobus toutes les heures, 5 minutes de la gare, tél. : 4-5575. 18mai-3fs-89B

Propriétés à vendre

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE.—30' x 100' 4 étages et cave, façade sur deux rues : excellent poste pour commerce de touristes, magasin, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser à Em. Castonguay, Edifice "Le Soleil", Phone 2-6412. 1.n.o.-97B

Quincailliers

L.-O. POULIOT, patins à roulettes, ferronnerie en général, émail, peinture, vernis, huile, térébentine, outils, mastic. Livraison rapide Prix défiant toute compétition, 430, St-Jean. Tél.: 2-8337. 1mai-26fs-R

Radios à vendre

RADIOLA $18.00, 7 lampes, en parfait état, $5.00 comptant, $3.00 par mois. S'adresser chez C.-W. Lindsay & Cie Ltée, 201-203, rue St-Jean, Québec. 99B

Réparations

Votre toit fait-il eau ?

NE LE RENOUVELEZ PAS. Remettez-le à neuf avec le nouveau produit "GOOD YEAR POUR TOITS". Garantie pour dix ans. Pas une seule goutte de coaltar (coltar). S'applique sur tôle, papier et gravois. Très bon marché. Pas besoin d'expérience. S'adresser à Maurice LeBon, agent pour la province, 90 Manrèse, tél.: 5483. 13mai-jeu-sam-mar-au5juin-réparation-R

Laveuses et Poêles

LAVEUSES électriques et POELES, tous genres réparés. Une visite sans charge sera faite à domicile sur demande pour évaluer votre réparation par expert. Satisfaction garantie. P.-L. Frenette, 284 St-Joseph, tél.: 3-4536. 24avril-26fs-Th.

Servante demandée

ON DEMANDE une servante, devra coucher chez elle. S'adresser 671 St-Vallier. 104B

Servante demandée

ON DEMANDE immédiatement bonne servante générale, pas de gros lavage, et sachant faire un peu de cuisine. Bon salaire payé à personne compétente. S'adresser madame Dupuis, Citadelle, téléphone: 2-3533. 7mai-26fs-104B

ON DEMANDE - fille de ménage, aucun lavage à la maison, devra coucher chez elle si désiré, références exigées. S'adresser à 344, St-Vallier. 12-15-18mai-3fs-104T

SERVANTE DEMANDEE — on demande une servante. S'adresser à 86 avenue de la Tour, tél.: 3-2390. 15mai-3fs-104B

SERVANTE d'expérience demandée pour ouvrage général de maison. S'adresser 79 Ave Bougainville, tél.: 3-3126. 14mai-8fs-104B

FILLE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant très bien faire la cuisine. Inutile de se présenter sans très bonne référence. S'adresser Mme Claude Taschereau, 124 Avenue Parc. 15mai-3fs-104B

ON DEMANDE une cuisinière d'expérience pouvant fournir bonnes références. S'adresser à Mme L. Galipeault, 262 Grande-Allée, tél.: 4-3715. 8mai-12fs-104B

ON DEMANDE une servante, très propre, munie de très bonnes références, pour ouvrage général, petite famille avec 3 fillettes, 4-11-13 ans, salaire $8.00 par mois S'adresser tél.: 4-0752, 13 de la Paix St-François d'Assise. 17mai-3fs-104B

SERVANTE demandée pour ouvrage général. S'adresser 48 rue Scott. 18mai-2fs-104B

ON DEMANDE une bonne d'enfants, pour venir à la campagne en été, à 255 rue Fraser, références demandées. 18mai-6fs-104B

SERVANTE demandée pour petite famille. S'adresser 9 Avenue Murray. 17mai-2fs-104B

SERVANTE DEMANDEE pour la campagne. Références exigées. S'adresser Dr L. Reid, 137 St-François. 17avril-6fs-104B

CUISINIERE générale et bonne d'enfants demandées, prêtes à aller à la campagne. Inutile de se présenter sans expérience et bonnes références. S'adresser 424 St-Cyrille, tél.: 9013. 18mai-6fs-104B

ON DEMANDE BONNE D'ENFANTS avec expérience au ménage. Bonnes références exigées. S'adresser 112, Avenue Murray, tél.: 3-4995. 18mai-3fs-104B

ON DEMANDE une fille de la campagne comme servante générale, pas de cuisine. Références exigées. S'adresser 118 Côte d'Abraham. 18mai-3fs-104B

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante pour travail général dans une petite famille; pas de lavage; devra coucher à la maison. S'adresser à 67, 12e rue. 18mai-3fs-104B

SERVANTE demandée avec références, pas de cuisine. S'adresser 4½ 12e rue, Limoilou. 104B

ON DEMANDE une fille générale, sachant faire la cuisine, pour famille de deux personnes, références exigées. S'adresser à 77 Manrèse, Appt. 5. 18mai-3fs-104B

ON DEMANDE fille générale avec bonnes références. S'adresser tél.: 3-2754. 18mai-2fs-104B

SERVANTE demandée pour petite famille, gros lavage en dehors, position à l'année, bon salaire à personne compétente. S'adresser 19 Royal Roussillon, vis-à-vis salle paroissiale St-Frs. d'Assise, tél. : 4-2887. 18mai-6fs-104R

SERVANTE DEMANDEE, on demande une servante pour ouvrage général, pas de cuisine, devra coucher chez elle. S'adresser à 25 Moncton, Appt. 4. 104B

SERVANTE DEMANDEE pouvant coucher chez elle S'adresser à 86 rue St-Louis. 104B

ON DEMANDE une servante générale, 2 grandes personnes et fillette de 7 ans, références exigées. Prix $6.00 par mois. Devra coucher chez elle. S'adresser, 277 St-Cyrille. 18-mai-104B

SERVANTE DEMANDEE, immédiatement. Devra donner de bonnes références. S'adresser 79 des Braves. 15mai-3fs-104R

SERVANTE demandée immédiatement, devra être propre, honnête. Bon salaire à personne compétente. Références exigées. S'adresser 189 1ère rue, tél.: 2-0095. 104B

SERVANTE générale sachant faire un peu de cuisine, et bonne pour les enfants. S'adresser 15 rue Berthiaume, St-Frs d'Assise. 17mai-6fs-104B

SERVANTE DEMANDEE pour service général dans maison privée. S'adresser 13¼, 18ième Rue, St-François d'Assise. 17mai-2fs-104B

SERVANTE demandée sachant bien faire une cuisine ordinaire S'adresser, 4, Avenue des Bernières. Tél. : 3-1213 Références exigées. 18mai-6fs-104B

ON DEMANDE immédiatement une servante générale, sachant faire la cuisine. S'adresser 764 rue St-Vallier, Mme Lauzier. 17mai-2fs-104T

SERVANTE DEMANDEE, sachant faire la cuisine et bien tenir une maison pour petite famille, pas de jeunes enfants, ni lavage. S'adresser M. Binet, 163, St-Jean. 17mai-3fs-104B

ON DEMANDE fille générale capable de faire pressage et lavage article délicats. S'adresser 134 Murray, tél.: 3-0415, entre 10 h. et midi. 13-14-15-16-18-20mai-6fs-104B

Terrains à vendre

LAC ST-AUGUSTIN, 10 milles de Québec, terrain sur bord du lac, eau de la municipalité, électricité, belle route jusqu'au terrain, vendra comptant ou à termes. S'adresser Lucien Ernst, 59, Victoria, tél. : 3-0673. 14mai-7fs-106B

LAC BEAUPORT. — Terrain ayant 180 pieds de front sur le lac par 200 pieds en profondeur. Point de vue dominant sur le lac. S'adresser à Georges Paquet, Agent d'Immeubles, 351 Blvd. Charest, Québec, tél.: 4-4221. 15mai-6fs-106T

(Suite à la page 17, 1ère col.)

MECANICIENS DEMANDES
Expérience préférée. Emploi immédiat. S'adresser à M. Alfred Vézina, chez..
P.-L LORTIE, Ltée
73, rue St-Vallier

Commis possédant une bonne instruction et de l'expérience de la vente demandés
Nous voulons engager des commis supplémentaires pour l'après-midi de 2 heures à 5 heures seulement. Nous paierons un bon salaire aux personnes qualifiées. S'adresser personnellement ou par écrit (inutile de téléphoner) à M. Alphonse Michaud, le matin de 10 heures à 11 heures et l'après-midi de 5 heures à 6 heures tous les jours excepté le samedi.
M. POLLACK LTEE
75-85 rue St-Joseph — Québec

LE COIN DU RADIOPHILE

CKCV
MARDI, 18 MAI

5.01 p.m.—Horaire des programmes
5.02 p.m.—Le thé de 5 heures
5.30 p.m.—Musique Entrainante
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g.
5.46 p.m.—Chanson Française
5.48 p.m.—Peres Jésuites
5.59 p.m.—Eau Merveilleuse
6.00 p.m.—Nouvelle — Prés. Maurice Pollack
6.05 p.m.—P. Ferland
6.10 p.m.—Côté Automobiles Enrg.
6.15 p.m.—Musique du Souper
6.20 p.m.—Maison Lucille — La Vogue
6.25 p.m.—Musique du souper
6.30 p.m.—Laiterie de Québec
6.35 p.m.—C. J. Grenier — Corsets
6.40 p.m.—St. Johns Silk Co. Ltd
6.45 p.m.—Gypsum Lime and Alabastine
7.00 p.m.—Lemesurier Tobacco
7.01 p.m.—Lames "Grads"
7.02 p.m.—Motors Ltd
7.07 p.m.—Goodyear Tire & Rubber Co.
7.12 p.m.—Chanson Française
7.15 p.m.—Un peu de tout
7.20 p.m.—Giroux Motor Sales
7.30 p.m.—Concert Hôtel St-Louis
7.45 p.m.—Beaver Products Ltd — Prés. Les Petits Bourgeois
8.00 p.m.—Shadows of Evening — C.B.C.
8.30 p.m.—O. Duranceau, ténor
8.45 p.m.—Holt Renfrew & Co. Ltd
9.00 p.m.—Cie Légaré Ltée, Prés. Professeur "Toc"
9.30 p.m.—Violon de Crémone
9.45 p.m.—Almanach
10.00 p.m.—Orchestre — Ben Armstrong
10.15 p.m.—J.-A.-T. Lambert
10.20 p.m.—Intermède
10.30 p.m.—Au Meuble Moderne Enr'g.
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil"
10.39 p.m.—Bourque Electrique
10.40 p.m.—Intermède Musical
10.45 p.m.—Canadian Press News, C.B.C.
11.00 p.m.—Reporteur Sportif
10.05 p.m.—Movie Gossip
11.15 p.m.—Fermeture

"LE VIOLON DE CREMONE"

Le Violon de Cremone". Ce soir, à 9 heures 30, le poste CKCV présentera M. Edwin Bélanger, dans un récital de violon, accompagné par M. Omer Létourneau. En voici le programme:
1.—Méditation de Thaïs-Massenet
2.—Adagietto tiré de l'Arlésienne — Bizet
3.—Sérénade Espagnole — Carl-Bohm
4.—Gavotte de Becker.
"Le Violon de Cremone", vous reviendra mardi prochain, à la même heure, par l'entremise du poste CKCV.

Demain à 1 heure 15 p. m. les Fabricants du corset "¾N-BACK" et de la brassière "GOTHIC" présenteront à CKCV le "TRIO LAROCHELLE dans le programme suivant:
1o Joue Tzigane - Kalman.
2o Notre Nid d'Amour - Chabran.
3o Laissez-Moi Vous Aimer - V. Scotto.
4o C'est la Fille du Moulin - Gavel.
Une autre sélection du "TRI OLAROCHELLE" sera présentée jeudi, à la même heure.

MERCREDI, 19 MAI

7.30 a.m.—Ouverture et horaire des programmes
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles
8.15 a.m.—Le Réveil
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner
8.45 a.m.—Louis Armstrong
9.00 a.m.—Cocktail matinal
9.30 a.m.—Chanson française
9.50 a.m.—Laiterie Fortier
9.55 a.m.—Le Relais
10.00 a.p.—Club d'Economie
10.30 a.m.—Heure Sylvio Marceau
10.30 a.m.—Honoré Beaudoin
10.35 p.m.—Fromages Perreault Ltée
10.40 a.m.—Buanderie Lévis Ltée
10.46 a.m.—Maison du Coupon, Enrg
10.50 a.m.—Pharmacies Dubé
10.55 a.m.—Chansin anglaise
11.00a.m.—Cotations de la Bourse — Barry & McManamy
11.03 p.m.—Programme Musical
11.05 p.m.—Carter's Livers Pills
11.06 p.m.—Programme Musical
11.30 a.m.—Chez Bernard
11.35 a.m.—En cuisinant
11.45 a.m.—Saphelle
11.50 a.m.—Avant-midi
12.00 midi—R. Raoul V. Bélanger, Enrg
12.00 p.m.—Teinturerie et Buanderie Parisienne
12.05 p.m.—Tango du jour
12.10 p.m.—Kik
12.15 p.m.—Radio - Verdonets
12.20 p.m.—Lames Grads
12.30 p.m.—Chénor Ltée
12.35 p.m.—La valse
12.45 p.m.—Morency, Morin & Cie Ltée
1.00 p.m.—Traverse de Lévis Ltée
1.01 p.m.—Cotations de la Bourse — Barry & McManamy
1.02 p.m.—Arex Co
1.03 p.m.—Henri Poitras
1.04 p.m.—Les nouvelles du "Soleil"
1.13 p.m.—Morisset & Frère
1.14 p.m.—New-World Restaurant
1.15 p.m.—Corsets Nu-Back — Prés. Trio Larochelle
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau
1.31 p.m.—Bauer & Black "Blue Jay"
1.32 p.m.—Teinturerie Lasalle
1.37 p.m.—Rex Battle — Réseau
2.00 p.m.—Chanson française
2.15 p.m.—Orgue varié
2.30 p.m.—Originalités
2.33 p.m.—Carter's Little Liver Pills
3.00 p.m.—Variétés
3.30 p.m.—Bon après-midi
3.45 p.m.—Cotations de la Bourse — Barry - McMenamy
4.00 p.m.—St-Cyr & Frère
4.15 p.m.—Le Relais
4.30 p.m.—Le Dilettante
4.30 p.m.—Louis Rousseau
4.45 p.m.—Albert Bergeron
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau
5.01 p.m.—Hiraire des programmes
5.02 p.m.—Le the de 5 heures
5.15 p.m.—Potins de l'après-midi, par Mme Louise
5.30 p.m.—Musique entrainante
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enrg.
5.46 p.m.—Chanson française
5.54 p.m.—Roy Villeneuve
5.59 p.m.—Eau merveilleuse
6.00 p.m.—Nouvelles — Prés. Maurice Pollack
6.06 p.m.—P. Ferland
6.10 p.m.—Lamy Limitée
6.15 p.m.—Maison Lucille—La Vogue
6.20 p.m.—Musique du Souper
6.30 p.m.—Laiterie de Québec
6.35 p.m.—C.-J. Grenier —Corsets
6.40 p.m.—St-John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—Un peu de tout
700 p.m.—Lemesurier Tobacco
7.01 p.m.—Lames Grads
7.02 p.m.—Motors Ltd.
7.07 p.m.—Goodyear Tire & Rubber Co
7.12 p.m.—Avant le théâtre
7.15 p.m.—Chansonnette anglaise
7.20 p.m.—Henri Duclos Ltée — Prés. Toto et Totette
7.25 p.m.—Chansonnette anglaise
7.30 p.m.—Hollywood Whispers
7.45 p.m.—Récital de chant
8.00 p.m.—L'Almanach
8.15 p.m.—Paul Létourneau, baryton
8.30 p.m.—Grands succès
8.45 p.m.—Cadence et Romance
9.00 p.m.—Médecin Mélomane
9.15 p.m.—Medolious Melodies
9.30 p.m.—Musings
10.00 p.m.—Orchestre Larry Bradford
10.15 p.m.—J. A. T. Lambert
10.20 p.m.—Intermède
10.30 p.m.—Au Meuble Moderne, Enrg.
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil"
10.39 p.m.—Bourque Electrique
10.40 p.m.—Intermède Musical
10.45 p.m.—Canadian Press News C.B.C.
11.00 p.m.—Reporteur Sportif
11.05 p.m.—Musique de danse
11.15 p.m.—Fermeture

CKAC
MARDI, 18 mai

5.00 p.m.—L'heure "Bulova".
5.30 p.m.—L'heure Black Horse.
6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
8.00 p.m.—L'heure Provinciale. Conférence et Musique.
11.00 p.m.—Le Reporter Sportif Molson.
11.10 p.m.—"Gus Arnheim et orch. (C.B.S.)
11.30 p.m.—Frank Dailey et orch. (C.B.S.)
12.15 a.m.—Anson Weeks et orch. (C.B.S.)
12.30 a.m.—Bob McGrew et Orch. (C.B.S.)

L'HEURE PROVINCIALE

L'HEURE PROVINCIALE, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9.

Directeur de l'Heure provinciale : M. Edouard Montpetit ; Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme de musique symphonique avec l'orchestre de l'Heure provinciale : Soliste : Mlle Cécile Préfontaine, pianiste.
1—"Festival et Danse des Heures" (Extrait de "Coppélia") . Léo Delibes
2—"Huitième Symphonie" . . . Beethoven
a) Allegretto Scherzando
b) Tempo di minuetto
3—"Concerto No 2" en ré mineur pour piano et orchestre, F. Mendelssohn
Allegro Appassionato
Adagio molto sostenuto
Soliste Mlle Cécile Préfontaine
4—Causerie : "L'influence du mouvement de 1837 sur la constitution du Canada". Mlle Rolande Provencher
5—"Le baiser d'Eunice" (extrait de "Quo Vadis") Jean Nouguès
Violoncelle solo : M. Jean Belland
6—"Nochechita" (Sérénade) . Albéniz
7—"Czardas" (extrait du ballet "Coppélia") . . . . Léo Delibes

MERCREDI, 19 MAI

8.00 a.m.—L'heure Black Horse
10.00 a.m.—L'heure Black Horse
11.00 a.m.—Heinz Magazine of the Air C.B.S.
11.30 a.m.—Programme Rinso C.B.S.
12.30 p.m.—Le commentateur Chipso
12.45 p.m.—Le programme Bee Hive
1.00 p.m.—L'heure Black Horse
3.00 p.m.—L'heure Black Horse
3.00 p.m.—Manhattan Matinee C.B.S.
3.45 p.m.—Poetic Strings C.B.S.
4.15 p.m.—Dance Time C.B.S.
4.30 p.m.—Russell Dorr et orch. Goldman C.B.S.
4.45 p.m.—Nouveautés instrumentales
5.30 p.m.—L'heure Black Horse
6.30 p.m.—L'heure Black Horse
7.15 p.m.—Le curé de village
8.00 p.m.—L'émission Sweet Caporal
8.30 p.m.—Laugh with Ken Murray C.B.S.
9.00 p.m.—Chantons en choeur — Woodhouse
10.00 p.m.—L'heure Grads
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson
11.10 p.m.—Bunny Berigan et orch C.B.S.
11.30 p.m.—Joe Reichman et orch C.B.S.
12.15 a.m.—Eddie Elkins et orch C.B.S.
12.30 a.m.—Red Nichols et orch. (C.B.S.

CONCERTS
MARDI SOIR

6.00-WEAF—Science
WOR—Uncle Don
WJZ—Nouvelles —Orchestre
WABC—Roth Quartet
6.15 p.m.—Nouvelles
WOR—Orchestre
WJZ—Nouvelles
WABC—Nouvelles
6.35-WEAF—Sports — Fird Bond
WJZ—Castles of Romance
WABC—Sport — Paul Douglas
6.45 WEAF—Billy and Betty — Sketch
WOR—Sports
WJZ—Lowell Thomas
WABC—Orchestre
7.00-WEAF—Omos 'n' Andy
WJZ—Easy Aces — Sketch
WABC—Jack Fulton, ténor
7.15-WEAF—Variétés
WOR—Cabin in the Pines: Norman Brokenshire
WJZ—The Jesters
WABC—Ma and Pa — Sketch
7.30 p.m.—WEAF—Steinie Bottle Boys
WOR—The Answer Man
WJZ—Lum and Abner—Sketch
WABC—Alexander Woollcott
7.45-WEAF—The Passing Parade
WJZ—Flrence George, soprano
WABC—Boake Carter
8.00 WEAF—Variétés
WOR—Sylvia Cyde Soprano; Raoul Nadeou, baryton.
WJZ—Husbands and Wives Sketch Sedley Brown et Allie Lowe Miles
WABC—Hammerstein's Music Hall
8.30 WEAF—Orchestre
WOR—Orchestre
WJZ—It Can Be Done avec Edgar A. Guest, Orchestre
WABC—Al Jolson
9.00-WEAF—Sidewoly Interview
WOR—Gabriel Heatter
WJZ—Orchestre Lou Heitz, comédien
WABC—Al Pearce Gang
9.15-WOR—Piano et Orgue
9.30-WEAF—Fred Astaire; Charles Butterworth, comédieen; Francia White, soprano ; Conrad Thibault, baryton
WOR—Mystères
WJZ—Frank Munn, ténor; Lois Bennett, soprano; Orchestre.
10.00 WOR—Sinfonietta, Alfred Wallenstein.
10.30 -WEAF—Jimmie Fidler
WOR—Hobby Lobby
WABC—Your Unseen Friend Sketch
10.35-WOR—Orchestre
10.35-WEAF—Vic and Sade — Sketch
WJZ—Harpelchora Ensemble
11.00-WEAF—Nouvelles — Orchestre
WOR—Orchestre
WJZ—Nouvelles —Music Hall
WABC—Andre Baruch.
11.05-WABC—Musique
11.30-WEAF—Musique
WOR—Musique
12.00-WJZ—Musique

MERCREDI SOIR

6.00-WOR—Uncle Don.
WJZ—Nouvelles.
WABC—Del Casino, Nouvelles
6.15-WEAF—Carol Deis, Nouvelles
WABC—Orchestre
6.30-WEAF—Nouvelles
WOR—Junior G-Men—Sketch
WJZ—Nouvelles
WABC—Nouvelles
6.35-WEAF—Sports—Ford Bond
WJZ—Revelers Quartet
WABC—Sports Paul Douglas
6.45-WEAF—Billy and Betty—Sketch
WOR—Sports
WJZ—George Sokolsky
WABC—"Singing Waiters"
7.00-WEAF—Amos 'n' Andy
WJZ—Easy Aces—Sketch
WABC—Jack Fulton, ténor
7.15-WEAF—Uncle Ezra—Sketch
WOR—Orchestre
WABC—Ma and Pa—Sketch
7.30-WEAF—Soll
WOR—Lone Ranger—Sketch
WJZ—Lum 'n' Abner—Sketch
WABC—Buddy Clark
7.45-WEAF—Vic and Sade—Sketch
WJZ—Easl and Dumke, Comédiens
WABC—Boake Carter
8.00-WEAF—One Man's Family—Sketch
WOR—"Broadway Melody Hour"
WJZ—Béatrice Lillie, Comédienne
WABC—Cavalcade of America: vue de Thomas A Edison
8.30-WEAF—Orchestre
WOR—Variété Musicale
WJZ—"Second Husband", avec Helen Menken
WABC—Ken Murray, Comédien
9.00-WEAF—Fred Allen, Comédien; Orchestre, Variété
WOR—Gabriel Heatter
WJZ—"String Symphony" Frank Black
WABC—Lily Pons, Soprano
9.15-WOR—Orchestre
9.30-WOR—Variété
WABC—Opérette: "The Rogue Song" avec Jessica Dragonette, Soprano ; Charles Kullman, Ténor
10.00-WEAF—Orchestre
WOR—Field Museum Expedition — Drame
WABC—Gang Busters—Sketch
10.15-WJZ—Carol Weymann, Soprano
10.30-WOR—Dr. Courboin, organiste
WJZ—Minstrel Show
WABC—Babe Ruth
10.45-WABC—"Cooperative Entreprises" Jacob Baker
WEAF—Jimmy Remper
11.00-WEAF—Orchestre et nouvelles
WOR—Orchestre et nouvelles
WJZ—Orchestre et nouvelles
WBC—ndre Baruch
11.05-WABC—Musique
11.15—Orchestre
11.30-WEAF—Orchestre
WOR—Musique
12.00-WEAF—Orchestre
WJZ—Musique
12.30-WEAF—Lights Out—Sketch

ECOUTEZ LE REPORTER DU "SOLEIL" A CKCV
lundi à midi 45 et 10 h. 30, le soir
Tous les autres jours 1 h. et 10 h. 30 p. m.

RADIO-CANADA
MARDI, 18 mai

5.30 p.m.—Orchestre Marchand.
5.45 p.m.—Concert (disques phonog.)
6.00 p.m.—Côtes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.15 p.m.—Le disque pour tous.
6.30 p.m.—Tom Thomas, baryton.
6.45 p.m.—Le trio Mozart.
7.00 p.m.—"Reveries at Eventide".
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—Jacques Fray et Mario Braggiotti, pianistes. (N.B.C.)
8.00 p.m.—En roulant ma boule.
8.30 p.m.—"Concert Series".
9.00 p.m.—"Pictures in Black and White".
9.30 p.m.—"Ici, Paris", sous la direction d'André Durieux.
10.00 p.m.—"International Goodwill Day Program".
10.30 p.m.—Gabrielle Marcotte, soprano.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—"Piccadilly Music Hall" (N.B.C.

"ICI, PARIS"

Musique de bal musette à Radio-Canada, sous la direction d'André Durieux, chef d'orchestre, avec le concours de Lucienne Delval, contralto, de François Brunet et de Jules Jacob, ténors. Voici le programme du mardi, 18, de 9 h. 30 du soir à 10 heures.

Le passage à niveau, . Georges Van Parys
L'Orchestre
La grippe du hasard . . . Hans Ebert
L'orchestre.
Ici, l'on pêche . . Jean Tranchant
Mlle Lucienne Delval, contralto
Mon matelot . . . . . Jean Matras
A mon âge . . . . . Georges Van Parys
L'orchestre
Vous n'avez rien à déclarer . . Cherfeld
Mlle Lucienne Delval, contralto
Fantaisie-sélection sur les operettes marseillaises de . . Vincent Scotto
L'orchestre
Caballero . . . Tom Waltham
Mlle Delval, contralto
Reviens vers moi . . Ludwig Scheidseder
L'orchestre
Le secret de tes caresses . . Sergio Ala
Mlle Delval
Manuela . . Heinrich Hammer-Purgstall

MERCREDI, 19 MAI

5.30 p.m.—Orchestre Marchand
5.45 p.m.—Concert (disques phonographiques)
6.00 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto
6.15 p.m.—Le disque pour tous
6.30 p.m.—Charles Dennis, ténor (Emission du N.B.C.)
6.45 p.m.—Les Fureurs d'un Puriste causerie par M. Paul Morin
7.00 p.m.—Récital
7.30 p.m.—Services de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—Syncopated Brevities
8.20 p.m.—Empire Service of Youth — Allocution de l'archevêque de Canterbury, (Emission de la B. N. C. de Londres
8.30 p.m.—Anything Goes
9.00 p.m.—Causerie sous les auspices du Ministère de l'Agriculture
9.15 p.m.—Concert par Mlle Suzette Forgues, violoncelliste et M. Jean Leduc, pianiste
9.30 p.m.—Spotlight Parade
10.00 p.m.—Pour le congrès de la langue française — Conférence
10.15 p.m.—Equipe de nuit
10.30 p.m.—Lloyd Huntley et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal
10.45 p.m.—Radio-journal bilingue
11.00 p.m.—Mart Kenney et son orch.
11.30 p.m.—Musical Horizons.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

CHRC
MARDI, 18 MAI

5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.30 p.m.—Chansonnettes — Eau de Riga.
5.45 p.m.—Le programme du foyer.
6.00 p.m.—Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La Parade. — P. Ferland.
6.10 p.m.—Miettes musicales.
6.15 p.m.—Au cabaret dansant.
6.30 p.m.—Nouveautés parisiennes.
6.45 p.m.—Causerie sportive.
7.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
7.01 p.m.—Le trio Luxor — Canada Paint Co.
7.15 p.m.—Le curé de village. — Bière Dow.
7.30 p.m.—Le quatuor Jacques-Cartier.
8.00 p.m.—Radio-Devinettes — Universal Auto.
8.30 p.m.—Musique de concert.
8.45 p.m.—Dans les griffes du diable. — J.-H. Drolet.
9.00 p.m.—Causerie. — Exposition Provinciale de Québec.
9.15 p.m.—Danses modernes.
9.30 p.m.—Jerry Shea et son orchestre.
10.00 p.m.—Quatuor vocal.
10.15 p.m.—Musique de danse.
10.30 p.m.—Au foyer.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Choeur nègre.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—Musique de danse.
12.00 a.m.—O Canada, fin des émissions.

MERCREDI, 19 MAI

8.00 a.m.—L'heure Boswell.
8.01 a.m.—Album du jour.
8.30 a.m.—Sommaire et Club du Coucou.
8.45 a.m.—Oxydol.
9.00 a.m.—Produits Shirriff's.
9.15 a.m.—Beurre Gaspé.
9.30 a.m.—Ozogermo.
9.35 a.m.—Canada Starch Co.
10.00 a.m.—Lucienne Boyer, chante...
10.15 a.m.—Le Fox à la mode.
10.30 a.m.—Entre-nous, mesdames.
11.00 a.m.—La chanson d'autrefois.
11.15 a.m.—Musique de concert.
11.30 a.m.—Le piano moderne.
11.45 a.m.—Variétés musicales.
12.00 p.m.—L'heure Boswell.
12.01 p.m.—Musique militaire. — Buanderie Lévis Ltée.
12.15 p.m.—La chanson de Paris.
12.30 p.m.—Cotes des bourses.
12.45 p.m.—Musique du diner — Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Sieste musicale — Pilules Dodd.
1.30 p.m.—Salade musicale.
2.00 p.m.—Le concours des vacances de CHRC.
3.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
3.01 p.m.—L'heure féminine.
4.00 p.m.—L'orgue enchanté.
4.15 p.m.—Nos célébrités.
4.30 p.m.—Service des signaux.
4.32 p.m.—L'heure et sommaire.
4.34 p.m.—Danses modernes.
4.45 p.m.—Avis de décès.
5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.15 p.m.—Le professeur Raymar — Mason's 49.
5.30 p.m.—Chansonnettes. —Eau de Riga.
5.45 p.m.—Le programme du foyer.
6.00 p.m.—Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La Parade. — P. Ferland.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle. — Ironized Yeast.
6.15 p.m.—Nouveautés parisiennes.
6.30 p.m.—L'opérette — Verres Tillyer.
6.45 p.m.—Causerie sportive.
7.00 p.m.—L'heure Boswell.
7.01 p.m.—Musique de danse — Mozart Ltée.
7.15 p.m.—Le curé de village — Bière Dow.
7.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal — Imperial Tobacco Co.
8.30 p.m.—Orchestre — Slater Shoe.
8.45 p.m.—Orchestre et chant. — Holt Renfrew Co., Ltd.
9.00 p.m.—Chantons en choeur — Woodhouse & Cie.
10.00 p.m.—Musique de concert.
10.15 p.m.—L'orgue du rêve.
10.30 p.m.—Danses modernes.
10.45 p.m.—Le Petit Salon Bleu.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Quatuor vocal.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—Musique de danse.
12.00 a.m.—O Canada, fin des émissions.

Ondes courtes
MARDI, 18 MAI

PARIS — 9.30 a.m.—Deux drames: "Sophie Arnald" et "Une nuit à l'auberge" TPA-2, 19.6 m., 15.24 meg.
PRAGUE. — 2.40 p.m. — Musique OLR 4A, 25.34m., 11.84 meg.
SCHENECTADY. — 8.35 p.m. — "Shirt Wave Mail Bag", W2KAF, 31.4 m., 9.53 meg.
BOSTON. — 6 p.m. — "Harvard Glee Club Concert" W1XAL, 40.6 m., 6.04 meg.
LONDRES.—6.30 p.m. — "Folk-tunes of Ulster", GSP, 19.6 m., 15.31 meg., GSO, 19.7 m., 15.18 meg.; GSD, 25.5 11.75 mek.; GSB, 31.3, m., 9.51 meg.
LONDRES.—9.30 p.m. — World Affairs par H. V. Hodson. GSB, 19.6 m., 15.26 meg., GGSD, 25.5m., 11.75 meg; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 0.51 meg.
CARACAS: —9.30 p.m.—Orchestre. YV-5RC, 51.7 m., 5.8 meg.
SASKATOON—11 p.m.— "Old Time Frolic" — "The Farmer Fiddlers", CJRO, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, 25.6 m., 11.72 meg.
TOKIO — 12.15 a.m.—Causerie par M. Kakichi Takashi, JZJ, 25.42 m., 11.80 meg.

MERCREDI, 19 MAI

PRAGUE — 4.10 p.m. —Musique OLH 4A, 25.34 m., 11.84 meg.
ROME — 6 p.m.—Nouvelles en anglais. Mélodies métropilitaines; EIAR, Grand Orchestre et choeur. 2RO, 31.1m, 9.63 meg.
LONDRES. — 6.30 p.m.—Chants du nord par les Fletchers Singers. CSP, 19.6 m., 15.31 meg., GSO, 19.7 m., 15.18 meg; GSD 25.5m., 11.75 meg; GBB, 31.5m., 9.51 meg.
HUIZEN, Pays Bas. — 7 p.m. Variétés. PCJ, 31.2 m., 9.59 meg.
PARIS. — 10 p.m. Musique TPA-4, 25.6 m., 11.72 meg.
LONDRES. — 10.10 p.m.—Walter Collins et son son orchestre. CSF, 19.6 m., 15.26 meg.; GSD, 25.5 m. 11.75 meg; GSC, 31.3 m. 9.58 meg.; BSB, 31.5 m. 9.51 meg.
TOKIO. — 12:15 a.m.—Nouvelles musique japonaise par Mlle Tamiko Nachi JJ, 25.42 m., 11.80 meg.

SEULS LES CAMIONS DODGE DONNENT LA DÉPENDABILITÉ DODGE!

Le Dodge est le seul Camion de son prix qui offre tous ces avantages de haute valeur!

LES faits dépassent toujours les prétentions. Les propriétaires rapportent que "les Nouveaux Camions Dodge de 1937 établissent des nouveaux records de performance . . . qu'ils épargnent jusqu'à $8 et $10 par mois en essence seulement". Quand des propriétaires d'un océan à l'autre répandent des nouvelles semblables partout il n'y a pas à s'étonner si des milliers d'usagers se tournent vers les Camions Dodge. De sorte que avant d'acheter un camion, quelque soit la marque, il serait bon de vous bien renseigner sur les avantages offerts par Dodge. Vous trouverez chez Dodge une quantité de caractéristiques que vous ne rencontrerez nulle part ailleurs. Faites une comparaison minutieuse . . . ça vous paiera. Consultez l'agent Dodge-DeSoto le plus tôt possible.

FREINS HYDRAULIQUES AUTHENTIQUES—Introduits par Dodge dans les camions de prix modiques. Arrêts sûrs et doux. Des épargnes en pneus et revêtements.

CABINE ACIER-SECURITE—Plus de sécurité et plus de confort. Cette cabine est construite pour une plus longue durée.

SIX PERFECTIONNEMENTS AVANCES, qui contribuent à l'épargne. Seul Dodge, dans le domaine des bas prix, a un moteur à six-cylindres avec culasse en L.

Nouveau Dodge 1937 à Ridelles de 1½ Tonne, 6-Cyl., Culasse en "L", 2 empattements, Caisses de 9' et 12'

Aux Ecoutes pour le Major Bowes, Réseau Columbia, tous les jeudis, 8 à 9 p.m., E.S.T.

Châssis et Cabine de 1937 3 Tonne—6-Cyl., Culasse en L. Moteur remarquable par son économie. Quatre empattements standard—133", 148", 159", 177"

Nouveau Sedan Commercial Dodge de 1937, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 116" d'Emp. Reconnu au Canada comme la Livreuse de grande classe.

Nouveau Pickup Dodge de 1937, ½ Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 116" d'Emp. Une source d'épargne pour plombiers, constructeurs, utilités publiques, etc.

Nouveau Dodge de 1937 à Panneaux, ¾-1 Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 136" d'Emp. Pour boulangers, nettoyeurs à sec, fleuristes, magasins à rayons, toutes sortes de charges.

Nouveau Dodge à Ridelles de 1½ Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L, 133" et 159" d'Emp., Caisses de 12'. Incorpore la qualité Dodge.

La Commercial Credit Corporation of Canada Limited fera des termes conformes à votre budget.

MORISSET & FRERE

337, PRINCE-EDOUARD (Angle Caron) Tél. 7158 Québec
Victor THIBAULT, J.-A. BLOUIN, Lucien PARADIS, Maurice PETITCLERC, M. LAVIGUEUR, R.-A. MURPHY, Jos.-A. SAVARD, François DEMERS, H.-A. OLIVIER, Gérard Dumont, Lévis

CHNC
MERCREDI, 19 MAI

8.28 a.m.—O Canada
8.30 a.m.—L'heure, Carillon Black Horse
8.45 a.m.—Musique de danse
9.00 a.m.—Frank Waternabe et Hon. Archie
9.15 a.m.—Chansonnettes
9.30 a.m.—Ballades Montagnardes
10.00 a.m.—L'heure, Carillon Black Horse
12.00 midi—L'heure, Carillon Black Horse
12.01 p.m.—Sommaire
12.05 p.h.—Le diner musical
12.15 p.m.—Carter's Little Liver Pills
12.16 p.m.—Un quart d'heure de nouveautés
12.30 p.m.—Actualités — cinéma
12.32 p.m.—Pour être annoncé
12.33 p.m.—Pronostics de la température
12.34 p.m.—Radio-Journal français
12.39 p.m.—Levure Lallemand
12.45 p.m.—Ballades Montagnardes
1.00 p.m.—13. Windows of the Jade Pagoda
1.15 p.m.—Chansonnettes
1.30 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse
5.00 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse
5.01 p.m.—Radio-Journal, français
5.07 p.m.—Radio-Journal, anglais
5.01 p.m.—Davis & Lawrence, tonique général
5.15 p.m.—Le Mystère du Sceau du Don
5.30 p.m.—Musique de danse
5.45 p.m.—Raj-Put, agent secret
6.00 p.m.—Cotes de la bourse
6.15 p.m.—Le disque pour tous
6.28 p.m.—Ministère des Terres et Forets du Nouveau-Brunswick
6.30 p.m.—Les Aces du Micro, Grads
6.45 p.m.—At the organ
6.59 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse
7.00 p.m.—C.B.C. Programme
7.28 p.m.—Le couvoir certifié de Bonaventure
7.30 p.m.—Annonce de l'heure
7.30 p.m.—Poèmes
7.45 p.m.—Discours du Dr Stanley Russell: "To-day's Coronation
8.00 p.m.—p.m.—Opérette "Comtesse Maritza", de Kalman
9.00 p.m.—Annonce de l'heure
9.00 p.m.—Discours de Beverley Baxter
9.15 p.m.—"London Scenes"
9.30 p.m.—Spot Light Parade.
10.50 p.m.—Annonce de l'heure
10.50 p.m.—Radio-journal, bilingue
11.00 p.m.—Chorale d'enfants de Winnipeg
11.30 p.m.—Bonsoir

JEUDI 20 MAI 1937

8.28 a.m.—O Canada
8.30 a.m.—L'Heure, Carillon Black Horse
8.45 a.m.—Melodies Hawaiennes
9.00 a.m.—Frank Waternabe & Hon. Archie.
9.15 a.m.—Chansonnettes
9.30 a.m.—Sélections d'accordéon.
9.45 a.m.—Carters' Little Liver Pills.
9.46 a.m.—Concert d'orgue
10.00 a.m.—L'Heure, Carillon Black Horse
12.01 p.m.—Sommaire
12.05 p.m.—Le diner musical
12.15 p.m.—Ballades Montagnards
12.30 p.m.—Davis & Lawrence, tonique général
12.31 p.m.—Pour être annoncé.
12.32 p.m.—Pronostics de la température
12.33 p.m.—Radio-Journal, français
12.39 p.m.—Levure Lallemand
12.45 p.m.—Musique de danse
1.00 p.m.—True Tale Drames
1.15 p.m.—Chansonnettes
1.30 p.m.—L'Heure, Carillon Black Horse
5.00 p.m.—L'Heure, Carillon Black Horse
5.01 p.m.—Radio-Journal, français
5.06 p.m.—Levure Lallemand
5.07 p.m.—Radio-Journal, anglais
5.15 p.m.—Mystère du Sceau du Don
5.30 p.m.—Ballades Montagnardes
5.45 p.m.—Raj-Put, agent secret
6.00 p.m.—Cotes de la bourse.
6.13 p.m.—Récital d'orgue — B. & G. Telephone
6.28 p.m.—Ministère des Terres & Forêts du Nouveau-Brunswick
6.30 p.m.—Martinez Bros, (N.B.C.)
6.45 p.m.—Mademoiselle Guay au piano
6.59 p.m.—L'Heure, Carillon Black Horse
7.00 p.m.—Srping Rhythm
7.30 p.m.—Radio-Journal bilingue.
7.45 p.m.—"Cabin in the Cotton" (Emission du N.B.C.)
8.00 p.m.—"Music and You" (Emission du M.B.S.)
8.30 p.m.—Les concerts symphoniques populaires de Boston. (Emission du N.B.C.)
9.30 p.m.—"Midnight in Mayfair".
10.30 p.m.—Charles-Emile Brodeur, baryton
10.45 p.m.—Radio-Journal (bilingue)
11.00 p.m.—"Listening Time by the Sea"
11.30 p.m.—Soliloque.

NBC-WTIC
MARDI, 18 mai

6.00 p.m.—Nouvelles.
6.15 p.m.—Baseball — Yankee Net.
6.45 p.m.—Rhytmaires — NBC.
7.00 p.m.—Amos 'n' Andy — NBC.
7.15 p.m.—Variétés — NBC.
7.30 p.m.—Reporter — Yankee Net.
8.00 p.m.—Johnny et Russ Morgan—NBC.
8.30 p.m.—Wayne King et son orch. NBC.
9.00 p.m.—Vox Pop — NBC.
9.30 p.m.—Fred Astaire; Johnny Green et son orchestre — NBC.
10.30 p.m.—Jimmy Fiddler — NBC.
10.45 p.m.—Vic et Sade — NBC.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.50 p.m.—Hugo Mariani et son orchestre. —NBC.
12.00 a.m.—Température.

KING de la Gendarmerie Royale — *par ZANE GREY*

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES
Par L. Allen Heine

Pour des pièces riantes

DE NOMBREUSES NUANCES ARTISTIQUES

L'ALABASTINE donne un fini riche, élégant et durable à bon marché. Ne s'enlève pas au frottement, ne laisse pas voir les marques du pinceau. Mode d'emploi simple et facile sur chaque paquet. 5,000 fournisseurs à votre service.

Gypsum, Lime and Alabastine
Canada Limited
Siège social: PARIS, Ontario, Canada

AB337

ALABASTINE
L'ENDUIT MURAL NATIONAL

(Suite de la page 15)

Terres à vendre

4 BELLES TERRES A vendre, prompt acheteur, paroisse Sainte-Thècle, bien bâtie, roulant si désiré, très bonne qualité, terre pour culture, terre à bois au bout de la terre faite, bois franc et mou à sacrifier à bonnes conditions. Profitez bons marchés offerts. Théo. Perron Ste-Thècle, Co. Champlain. 24avril-18fs-108B

TERRE DE 42 ARPENTS en terre faite, roulant, système aqueduc, etc., à 2 1-2 milles de Québec, communications faciles, prix raisonnables. S'adresser le soir, 1330, Chemin Ste-Foy. 4mai-10fs-108B

Vêtements

MAGASIN DU PEUPLE Enrg. Gros et Détail, 44 Carillon, Québec. Lingerie générale usagée pour hommes, femmes, enfants, aux plus bas prix. Spéciaux pour vendeurs. Pourquoi ne pas épargner ou gagner de l'argent ? Demandez notre catalogue. 5mai-26fs-Th.

Yachts, canots, etc.

CHALOUPE à gazoline à vendre ou à échanger, en parfaite condition. Pour information, s'adresser téléphone le jour à 2-5565, le soir, 4-3439. 15mai-4fs-Yacht

YACHT à voile, 16' de longueur x 5½' de largeur, 2 voiles, neuf. Aubaine pour prompt acheteur. Pour plus d'informations, tél.: No 2-6322 ou écrire à Casier 742 "Le Soleil", Québec. Yacht-B

CHALOUPE A VOILE avec cabine, longueur 21" n'a marché qu'une saison. Aucune offre raisonnable refusée. Cause vente, règlement de succession. S'adresser Lucien Ernst, 59, Victoria, tél. 3-0672. 15mai-7fs-Yacht-B

OCCASION ECEPTIONNELLE pour prompt acheteur. Petit yacht à voile Marconi, 15 x 6, tirant 6 pouces, fausse quille. Forme avantageuse sur un lac, prix $100.00. Visible au club de Yacht de Québec. S'adresser Dr Arthur Lavoie, Sillery, tél.: 5861. 11mai-5fs-Yacht

Yacht à Vendre

MAGNIFIQUE BATEAU Cris-Craft, en acajou pâle, moteur — (eau douce et salée), 55 chevaux- vapeur, vitesse 32 milles à l'heure, longueur 16 pieds; place pour six personnes. Une réelle occasion pour acheteur sérieux, n'a servi qu'une demi-saison. Sacrifiera pour $750.00. Ecrire à Casier 614, "Le Soleil". 7mai-6fs-43B

Non classifiées

Fistule Anale

FEMEE, tarie de façon durable. Traitement non-chirurgical au bureau seulement. Cas choisis seuls acceptés. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, Québec. (3)—115T

Juan Negrin a réussi

(Suite de la 1ère page)

ministère des finances. Le nombre des portefeuilles a été réduit de 19 à 9.

Valence, 18. (A.P.)—La première déclaration du gouvernement Negrin a été pour affirmer qu'il représentait authentiquement la totalité des partis politiques unis pour écraser l'insurrection, assurer la liberté du peuple et maintenir l'indépendance de l'Espagne.

La déclaration ministérielle exprime le regret du gouvernement que ses efforts pour faire entrer les anarcho-syndicalistes dans le cabinet aient échoué. Elle exprime en même temps la confiance que les anarcho-syndicalistes "rectifieront leur attitude dans l'intérêt commun" pour permettre une collaboration directe.

"Le gouvernement, lit-on encore, estime que sa mission fondamentale est de conduire les masses à la victoire sur l'envahisseur fasciste et il s'y consacrera avec ardeur. Aucune paix n'est possible en Espagne sans l'écrasement de l'insurrection."

Valence, 18. (CP-Havas) — Luis Araquistain, ambassadeur du gouvernement de Valence à Paris, a résigné ses fonctions aujourd'hui, peu après l'entrée en exercice du cabinet Négrin. Il n'a fourni aucune explication.

Un intéressant projet est soumis au M. de la Voirie

(Suite de la 1ère page)

court que le chemin actuel. Ils ont fait remarquer que le C. N. R. qui possédait une voie ferrée à cet endroit serait disposée à la céder pour faciliter les travaux de construction de ce chemin.

La délégation fut très bien accueillie par M. Arthur Bergeron, sous-ministre, qui a promis aux délégués de transmettre cette intéressante demande à l'honorable ministre de la Voirie, M. Leduc, qui désire améliorer la voirie et la circulation à l'entrée des villes.

Au nombre des délégués qui étaient accompagnés par l'honorable Bona Dussault, on remarquait: M. Lionel Langlois, président de la Chambre de Commerce, M. le notaire Charles Baillargeon, président de l'Association des Propriétaires, M. E. Couture, maire de St-Augustin, M. Léon Beaudry, maire de Neuville, M. E.-E. Donavan, maire de Sillery, M. Emile Renaud, président du Club Automobile, M. le docteur Lavallée et M. Dave Devicto, de Neuville, M. A. Marcoux, de St-Augustin, M. Ste-Marie, régisseur de la Ferme expérimentale de Cap Rouge, M. Arthur Bédard, de Cap Rouge, M. A. Delisle, de Neuville, M. H. Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce, etc.

Trois comités de la conférence siégeront

(Suite de la 1ère page)

En plus des comités, les délégués des dominions discutent des meilleurs moyens à prendre pour garder leurs pays en liaison étroite les uns avec les autres.

Les hauts commissaires, comme agents de liaison à Londres, entretiennent déjà le contact avec la mère-patrie, mais on sent le besoin d'améliorer les moyens de contact des différents dominions entre eux.

Les procédures d'aujourd'hui ne seront qu'un prélude à la discussion de la politique étrangère et de la défense, qui sont les principales questions que traiteront les délégués. Il est déjà bien entendu que la Conférence Impériale n'adoptera aucune politique étrangère ou aucun plan qui serait imposé à toutes les parties constituantes de l'Empire.

Il appartiendra à la Conférence d'harmoniser, non pas de centraliser. Mais l'harmonie elle-même ne peut pas être réalisée sans difficulté. Les opinions en matière de politique étrangère des dominions, qui sont autonomes, sont loin de concorder toujours avec celles du Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni est dans l'obligation de prêter assistance à la Belgique et à la France si elles sont victimes d'une agression non provoquée et cette obligation est distincte des obligations générales assumées en vertu du Covenant de la Société des Nations.

Aucun des dominions n'a accepté le pacte de Locarno, qui garantissait pour dix ans la paix de l'Europe occidentale. Il est peu probable qu'ils consentent maintenant à partager les obligations de l'Angleterre envers la France et la Belgique.

L'Angleterre et les dominions sont des membres séparés de la Société des Nations. Ils sont tous liés par les clauses du Covenant de Genève. Mais leur attitude envers la sécurité collective sous le Covenant diffère.

L'Australie a déjà soumis à la Conférence une proposition concrète qui portera peut-être des fruits. C'est la conclusion d'un pacte de non-agression dans l'océan Pacifique. Avec ce projet, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, le Canada, le Japon, les Etats-Unis, la Russie et la France, qui ont tous des intérêts vitaux dans le Pacifique, se réuniraient en conférence, probablement à Tokio, pour négocier "un pacte régional de non-agression".

Les commentaires de la presse de Melbourne sur cette proposition indiquent que cette "entente régionale" comporterait avec elle l'obligation de prêter une assistance militaire advenant une agression contre un des signataires.

MARIAGE

COTE-CHARLAND — Le 24 mai, sera célébré en l'église du St-Esprit, Québec, le mariage de Mademoiselle Augustine Côté, fille de M. et Mme Adélard Côté, avec M. Jean-Marie Charland, fils de M. Thomas Charland et de Mme Charland, décédée. Pas de faire-part.

NAISSANCE

LEVESQUE — M. Léon Levesque et Mme Levesque, née Marguerite Trudelle, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 14 mai et baptisé le 15 mai, en l'église de Limoilou, sous les prénoms de Joseph-Louis-Léon-Robert.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Levesque, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Adj. Trudelle, grand'mère de l'enfant. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CORRIGAN — A Stoneham, le 16 mai 1937, à l'âge de 74 ans 8 mois, est décédée dame Ellen Hurley, épouse de M. John Corrigan.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 55, pour l'église de Stoneham et de là au cimetière de Stoneham.

FONTAINE — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 16 mai 1937, est décédée à l'âge de 28 ans et 9 mois, mademoiselle Marie-Blanche, fille de M. Joseph Fontaine et de dame Elise Blais.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 248 rue Hermine, à 7 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 17mai-2fs-b

GIRARD — A Québec, le 17 mai 1937, est décédé, à l'âge de 31 ans et 6 mois, M. Jean Girard, fils de M. Johnny Girard et de dame Mathilde Poirier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son frère, M. Edmond Girard, No 363, 3e Avenue, à 7 heures 45, pour l'église St-Esprit et de là au cimetière Belmont. 18mai-2fs-b

LEGARE — A l'Hôpital St-Sacrement, le 17 mai 1937, à l'âge de 12 ans et 4 mois, est décédée Fleurida Légaré, enfant bien-aimée de M. Joseph Légaré, marchand de fruits et de dame Emma Moisan.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 438 rue du Roi, à 7 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 18mai-3fs-b

RACINE — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 16 mai 1937, à l'âge de 73 ans 7 mois, est décédé dame Joséphine Giguère, épouse de F.-X. Racine, ancien marchand de bois.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 19, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 16 rue Sagard, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 17mai-2fs-

ROY — A St-Malo, le 17 mai 1937, à l'âge de 7 ans 8 mois, est décédé M. Maurice Roy, enfant de M. et Mme Chs-Henri Roy, née Simonne Lafrance.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 240 rue Bagot, à 3 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. -b

ST-HILAIRE — A Québec, le 17 mai 1937, à l'âge de 87 ans 3 mois, est décédé M. Ls-Almer St-Hilaire, époux de feu Joséphine Paré, et père de M. François St-Hilaire, contre-maître de chez O. Chalifour, Inc.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 153 4ème Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Limoilou et de là au cimetière Ste-Anne de Beaupré. 17mai-2fs-b

REMERCIEMENTS

DODDRIDGE — Les membres de la famille de feu John Doddridge remercient sincèrement leurs nombreux amis qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

MORIN — Madame Théophile Morin et les membres des familles Morin, Langlois, Blondeau et Ferland, remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Théophile Morin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS à Sainte Thérèse de L'Enfant-Jésus et à saint Vincent de Paul pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier. Madame F. L. -b

Un nouvel incendie cause de l'inquiétude à Matane

(Suite de la 1ère page)

à lutter contre l'incendie qui menaçait de prendre des proportions considérables. On empêcha le feu de se communiquer, mais les pertes subies n'en demeurent pas moins fort considérables. Il est à remarquer que la ville de Matane a eu fortement à souffrir des ravages de l'incendie depuis quelques temps, car c'est le quatrième feu qui se déclare depuis une semaine. Comme dans les cas précédents l'origine de ces malheureux accidents est inconnue.

La foule s'est rapidement amassée sur les lieux, et l'on peut facilement imaginer tout l'effroi et la sensation qu'un nouvel incendie de cette importance produisit. Heureusement que la température était plus clémente que samedi dernier, car alors on se demande, comment on aurait pu éviter une conflagration avec le vent terrible qu'il faisait.

MAITRES-BARBIERS

L'Association des maitres-barbiers de Québec tiendra une importante réunion ce soir, à 9 heures, à 17, rue Caron. Tous les membres devraient être présents.

Une mère dénaturée a assassiné sa fillette

(Suite de la 1ère page)

né à Yrda, en Grèce, et qu'il était entré aux Etats-Unis en 1928 clandestinement. Il connait Mme Tiernan depuis plusieurs années. Il affirme qu'il n'était pas avec elle samedi et oppose un démenti à l'assertion rapportée de cette femme par le détective Mullins, d'après laquelle il lui aurait donné un anneau de fiançailles et aurait cherché à l'épouser.

Le capitaine dit que Mme Tiernan lui avait avoué qu'elle tenait la fillette pendant que Christie frappait l'enfant avec une hachette.

Mullins a ajouté que Mme Tiernan, qui avait auparavant confessé qu'elle seule avait tué sa fillette de huit ans et son garçonnet de cinq ans parce que son appartement était trop exigu, a changé sa version au cours de la soirée après que la police lui eut dit qu'elle ne la croyait pas.

Voici la dernière version du crime donnée par Mme Tiernan telle que rapportée par le détective:

Elle et Christie étaient fiancés. Il lui avait donné une bague, mais la date de leur mariage n'avait pas été fixée. Il y a quelque temps, elle lui demanda quand ils allaient se marier et il répondit : "Comment pouvons-nous le faire avec les enfants ? Ils sont dans les jambes".

Cette discussion se renouvela vendredi soir dernier et elle conduisit à la formation de plans pour disposer des enfants et la veuve avait même dressé une liste des armes dont ils pourraient avoir besoin, y compris une hache, un couteau, des ciseaux et de l'essence.

Samedi matin, Christie la fit monter avec les enfants dans sa voiture et il les conduisit à Brookhaven, dans Long Island, où le garçonnet blessé et le cadavre de sa soeur furent découverts dimanche.

Là, dans le bois, la mère tint sa fille pendant que Christie la frappait avec la hachette. Ensuite la mère prit le couteau et trancha la gorge de la fillette et du garçonnet qui, lui, ne fut pas frappé avec la hachette.

ST-SAUVEUR

Les Quatre-Temps

Mercredi, vendredi et samedi de cette semaine, étant jours des Quatre-Temps, seront des jours de jeûne et d'abstinence.

Réunion de Comité

Les membres du Comité de l'Aide à l'Orphelin et tous leurs amis qui désirent se joindre à eux, sont priés de ne pas oublier la réunion qui aura lieu demain soir à l'Orphelinat St-Sauveur, à 8 heures.

Grand'messes demain

A l'église paroissiale: 6 hrs 15, pour les âmes ; 7 hres.— Pour les âmes, pour faveur obtenue ; 7 hrs 45—En l'honneur de St-Joseph.

Le siège de Bilbao va commencer

(Suite de la 1ère page)

fendent celle-ci. Les dépêches nationalistes rapportent que la colonne du centre a coupé les communications d'Amorébiéta avec Bilbao, à un demi-mille de la petite ville. Après Amorébiéta viendra le faubourg de Galdacano, dont la prise amènerait probablement celle de Bilbao elle-même.

Un drame de la jalousie à Paris hier

(Suite de la 1ère page)

aurait été tuée par un maniaque qui l'aurait poignardée sans éveiller l'attention des voyageurs assis dans le wagon voisin et qui serait descendu immédiatement du convoi avant qu'il prenne de la vitesse au départ de la gare de Charenton où la danseuse était embarquée.

Quant le convoi arrêta à la Porte Dorée, des gens, de la plateforme, virent le cadavre projeté en avant par le secousse et avertirent la police. On découvrit le corps sur le plancher, près de la porte. Un examen rapide du petit appartement occupé par la danseuse a révélé qu'elle avait des affaires amoureuses très compliquées.

On présente encore de nouveaux bills

(Suite de la 1ère page)

pas traduit un seul à l'enquête des Comptes Publics, devant ce tribunal de tortionnaires.

Il se vante d'avoir fait disparaitre les cinq commissaires. Comment se fait-il que M. Désaulniers soit alors encore là? Puis, il semble que les bons hommes soient rares dans son parti puisqu'il a pris le notaire Savoie qui était déjà à la Commission du Tramway, pour le placer aussi à la Commission des liqueurs. Il y a à cette commission de plus un grand ami du premier ministre, M. Moineau; l'avocat Simard y occupe quelque fonction ; M. Zéphirin Hébert qui y fut un temps.

Cette commission devait marcher comme par enchantement à l'entendre avec des gens qui ne seraient presque pas payés. Puis on a continué les nominations. On a nommé un M. Percy Trevelyan. Personne ne connait ce dénommé Trevelyan. (protestations de M. René Labelle, St-Henri)…. du moins comme un expert dans le commerce des liqueurs. Le premier ministre dit aussi avoir gardé une pension de 66 sous à M. Cordeau ; que fait-il de la pension complète d'un autre président d'une autre commission. Comment expliquera-t-il cela, lui, au public, un fils de juge, un avocat et un procureur général

M. DUPLESSIS:—66 sous c'est encore trop cher pour M. Cordeau.

M. BASTIEN :— Vous avez tenu deux enquêtes des Comptes Publics et vous n'avez pas eu le courage d'assigner M. Cordeau pour lui permettre de se justifier de toutes les attaques que vous avez faites contre sa réputation. Mais ce qu'il a dit de l'ancienne commission des Liqueurs, le public de Montréal le dit de la sienne.

M. BOYER:— Quand le député parle de l'enquête des Comptes Publics sait-il que nous avons enquêté dans le cas de M. Charles Lanctôt et quand on enquêtait pouvait-on enquêter dans le cas des officiers de la commission des liqueurs. Que le député de Berthier attende, cela viendra.

M. BEIQUE:— La commission à la tête de laquelle il y a des hommes nouveaux a eu un surplus. Je félicite le gouvernement de la nomination du notaire Savoie à ce poste de confiance. Le député de Berthier se plaint du fait que nous ayons changé le mot "commission" en celui de "corporation". C'est que l'expression Commission des Liqueurs s'était pourrie dans l'esprit des gens. On ne pouvait plus l'employer. Il fallait quelque chose de plus propre. Le chef de l'Opposition est venu avec la police de la commission parler à St-Lambert pendant la campagne électorale. Il a provoqué la population. Après un discours à l'emporte-pièce, Saint-Lambert m'a donné une majorité de 500.

M. BOUCHARD: On vous l'a prêté cette majorité. Vous allez voir qu'on va s'empresser de la reprendre à la prochaine occasion.

M. BEIQUE: Que le chef de l'opposition parle pour son propre comté. On en a pour 50 ans, ici (rires), Une nouvelle administration aux liqueurs ce sera tant mieux pour la province et tant mieux pour le peuple

M. DUPLESSIS: Je ne veux pas suivre le député de Berthier sur son terrain.

M. BASTIEN: Je vous ai suivi, moi, je vous ai répondu.

M. DUPLESSIS: Le député suit toujours, même le chef de l'opposition qu'il aspire remplacer.

M. BASTIEN: C'est un bon chef.

M. DUPLESSIS: Incontestablement, sur les 14 de l'opposition. Le député a parlé du notaire Savoie. M. Savoie est un ami de coeur que j'ai appris à estimer au collège. C'est un garçon de talent, perspicace. Il était conducteur de tramways pour gagner honorablement ses cours. C'est un self-made man. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, il était le "friend in need is a friend indeed". Je me vante de l'avoir placé aux tramways. Il avait une expérience extraordinaire ayant été conducteur de petits chars. Lorsqu'il s'est agi de remplacer le surintendant de la compagnie grâce au notaire Savoie ce fut un Canadien-Français qui fut placé. C'était la première fois. La même chose lorsqu'il s'est agi d'un ingénieur en chef. MM. Duperron et Archambault furent nommés à ce poste grâce à M. Savoie. Le "Devoir" de Montréal est un journal honnête. Il combat pour ces causes mais il n'aurait pas si bien réussi que le notaire Savoie.

En un mois nous avons augmenté les profits de plus de $1,000,000. Nous avons diminué les dépenses de $450,000 par année. Il n'y aura plus de clubs ravitaillés sans payer leurs comptes. Nous allons diminuer le personnel pour le rendre plus efficace. Nous allons garder les employés honnêtes nommés par l'ancien régime. Nous allons augmenter les salaires des commis qui n'ont que $18 par semaine. Nous allons briser le trust des alcools. Nous allons mettre sur le marché les meilleures marques de boissons de tous les pays. Nous allons encourager la vente des boissons faibles. Nous étudions en ce moment s'il est possible de vendre du cidre de pommes fabriqué dans la province de Québec. Les distillateurs ont formé un trust, ils ont voulu hausser le prix de $1.50 à $1.80 et nous les avons fait baisser à $1.40 le gallon. Tout cela pour montrer la multiplicité de nos problèmes et répondre à ceux-là qui ne pensent qu'à une seule question. Nous allons baisser les prix. Nous sommes aussi en pourparlers avec les pays étrangers pour écouler les produits de la province de Québec par l'entremise de la Commission des Liqueurs. Nous allons favoriser l'échange de produits. Voilà quelques-unes de nos nombreuses et multiples activités."

M. J.-G. BELANGER, député de Dorion, félicite ensuite le premier ministre d'avoir confié des postes importants à MM. le notaire Savoie, et M. Moineau à la Commission des Liqueurs de Montréal. Il fait l'éloge de ces deux administrateurs, et dit que tous les employés sont unanimes à reconnaitre leur compétence et leur intégrité. Il souhaite que le gouvernement ait un beau surplus avec la vente des liqueurs pour être ensuite en mesure d'augmenter les salaires des petits employés.

M. T.-D. BOUCHARD dit que le titre de cette loi, suivant une habitude prise par le gouvernement, aurait dû se lire: "Loi pour corriger les erreurs du gouvernement". "Le premier ministre dit-il, s'est rendu compte que faire des lois c'est facile, mais il doit s'apercevoir que bien les faire, c'est tout à fait différent. Des difficultés surviennent quand il s'agit de poursuivre au nom de la Commission des Liqueurs, car en abolissant les commissaires, le premier ministre a aboli la commission."

La séance se continue.

A Laval

Les autorités de l'Université Laval viennent de prendre plusieurs décisions concernant l'organisation des études, les publications, les bibliothèques et différentes autres questions d'intérêt universitaire. Ces décisions affectent particulièrement les Facultés de Philopohie et de Médecine ainsi que les écoles d'infirmières. La Faculté de Philosophie commencera l'automne prochain la publication d'un bulletin trimestriel. Un nouveau local sera aménagé pour le cours de Chimie générale en 1ère année de Médecine.

Bulletin trimestriel

Les travaux préparés par les professeurs de la Faculté de Philosophie étaient jusqu'ici publiés sous forme de fascicules en vertu d'une décision prise par le conseil de la Faculté et approuvée par le Conseil Universitaire. Il a été décidé qu'à l'avenir un bulletin trimestriel serait publié par la Faculté sous les auspices de l'Université. Ce bulletin portera tous les travaux publiés chaque trimestre par messieurs les professeurs et constituera un précieux recueil de savantes études philosophiques.

Les écoles d'Infirmières

L'autorité supérieure a décidé qu'à l'avenir les religieuses candidates au diplôme en sciences hospitalières ne participeront pas aux différents concours couronnés par l'attribution des prix et médailles. Elles n'iront pas non plus recevoir leur diplôme lors de la cérémonie solennelle de remise des diplômes. Le nom des religieuses diplômées sera simplement proclamé.

Les bibliothèques

Les livres de Droit et de Médecine classés sur les rayons de la Bibliothèque générale seront transportés prochainement dans les bibliothèques respectives des Facultés de Droit et de Médecine. Les professeurs et les étudiants accueilleront avec vive satisfaction cette décision du conseil. Cette initiative leur vaudra en effet de précieux avantages.

A la Faculté de Médecine

Le cours de Chimie générale en 1ère année de Médecine sera donné l'an prochain à la Faculté de Médecine et dans un nouveau local situé à l'étage du département de Physiologie, dans le pavillon neuf. L'équipement nécessaire sera installé suivant les méthodes les plus modernes et apportera aux étudiants toutes les facilités. Les cours de travaux pratiques seront donnés dans le laboratoire voisin déjà aménagé pour la Chimie médicale. Les cours de Pharmacologie aux élèves de quatrième année auront lieu dans ce même laboratoire.

L'inscription

Une autre décision relative aux prix d'inscription a été adoptée par le conseil. Jusqu'ici tout étudiant qui n'était pas porteur de titre de bachelier devait payer un supplément annuel de $25. A l'avenir "l'élève qui possède un diplôme universitaire sera dispensé de ce supplément de frais d'inscription".

Les Anciens

Le service des Anciens est très actif et chaque jour le courrier apporte d'intéressantes communications venant de tous les coins du continent. Depuis quatre mois que ce service a été institué grâce à l'initiative de M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université, il a fait de l'excellente besogne. Déjà une foule d'Anciens sont en relation avec l'Alma Mater et la réalisation d'une Amicale deviendra prochainement une chose facile.

Le Canada Français

Le dernier numéro du Canada Français est particulièrement intéressant. Tous y trouveront des lectures éminemment utiles. Les collaborateurs de ce dernier numéro sont MM Paul-F. Vallée, Maurice Hébert, de la Société Royale, Mg le chanoine Cyrille Gagnon, les RR. Pères Gustave Lamarche, Richard Arès et Vincent Monty.

La Société Royale

Le prochain congrès de la Société Royale, qui sera tenu à l'Université de Toronto du 25 au 28 mai prochain, suscite beaucoup d'intérêt. On sait que plusieurs membres du personnel de l'Université dont le "Soleil" donnait la liste récemment participeront à ces importantes assises de la Société Royale du Canada.

LES NATURALISTES

Le révérend Frère Adrien de la Congrégation de Ste-Croix, fondateur et directeur général des cercles des jeunes naturalistes est de retour d'une tournée de causeries, dans la région de la Beauce.

Par suite du congé du couronnement. Il n'a passé que deux jours dans cette intéressante région où il a donné dix causeries aux endroits suivants : St-Georges, Beauceville, St-Victor, St-Joseph, Ste-Marie, Valley Jonction. Il visitera les autres endroits au mois d'octobre prochain, alors que se tiendra la première exposition régionale au collège de Beauceville.

Le directeur général a pu se rendre compte du bon travail opéré par le directeur régional, le frère Louis-Béatrix, des frères Maristes. Tous les cercles de la région trouvent en ce dernier un guide sûr et dévoué, toujours prêt à fournir les renseignements nécessaires au fonctionnement d'un cercle.

Le frère Adrien visite cette semaine les comtés de Richelieu et d'Yamaska. Les causeries accompagnées de projections lumineuses, sont sous les auspices du ministère des mines et des pêcheries.

VOLEURS ARRETES

Les détectives municipaux ont déjoué, hier, les plans de toute une organisation de jeunes gens qui avaient pour mission de voler les bicycles partout où ils pouvaient s'en emparer. Le chef de la bande a été arrêté, hier soir, par les détectives Oscar Tanguay et Adélard Gaulin et conduit aux quartiers généraux de la police municipale. Quelques autres arrestations seront tout probablement opérées au cours de la journée, aujourd'hui. Les prévenus seront accusés de nombreux vols de bicyclettes. Ils seront traduits en Cour des sessions de la paix au cours de la journée, aussitôt que les détectives auront complété leur preuve.

UN VOL

Des maraudeurs nocturnes ont pénétré avec effraction au cours de la dernière fin de semaine dans le kiosque de la Terrasse Dufferin et ont volé du tabac, des cigares et cigarettes ainsi que du chocolat pour quelques centaines de piastres. Les détectives municipaux ont commencé une enquête pour dépister les voleurs.

FEU F.-J. FARRELL

Beccles, Suffolk, 18. (C.P.)—Frank J. Farrell, personnalité dans l'industrie de la soie et président de deux compagnies canadiennes, est décédé hier dans cette ville 'Angleterre à l'âge de 60 ans Il était à la tête de Valleyfield Silk Mills Ltd., et de Grouts Ltd.

A LAUZON

Une soiré patriotique aura lieu demain, 19 mai, au Collège de Lauzon, à l'occasion du congrès de la langue française.

LONG RETARD

Lakehurst, N.-J., 18. (A.P.) — Un mois au moins s'écoulera avant que le capitaine Max Pruss et son second, le capitaine Albert Ammt, puissent donner leurs versions de la catastrophe de l'"Hindenburg". Tous deux souffrent des brûlures reçues dans l'incendie du dirigeable et sont actuellement hors d'état de rendre témoignage.

LA TYPHOIDE

Chipman, N. B., 18. — (P. C.) Une épidémie de fièvre typhoïde sévit actuellement dans le Nouveau-Brunswick. A date, trois personnes sont mortes, et neuf autres sont sous traitement.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Montréal, 18. — (P.C.) Le conseil tiendra une réunion spéciale jeudi pour étudier les nouveaux règlements provinciaux qui ordonnent de rayer des listes d'allocation de secours les filles-mères, les femmes dont les maris sont en prison ou dans les asiles d'aliénés, les personnes qui reçoivent des secours d'organisations de charité et celles qui reçoivent la pension de vieillesse.

AU PALAIS

Son Honneur le juge Ferdinand Roy, magistrat en chef, a pris en délibéré la cause du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec contre Ovide Emond. Le collège des médecins réclame l'imposition d'une amende de $50 pour exercice illégal de la médecine. Me Jacques Casgrain, avocat d'Emond, réplique que son client n'a pas exercé la médecine, mais a tout simplement remis une bouteille d'eau bénite à une personne qui se plaignait de certain maux. Me Yves Prevost, procureur du Collège des médecins, a soutenu qu'il y avait eu exercice illégal de la médecine.

NEGLIGENCE

Springhill, Nouvelle - Ecosse, 18. — (P.C.) Si les précautions élémentaires avaient été prises, la collision survenue le 5 mai dernier entre l'Ocean Limited, rapide des C. N. R., et des wagons de charbon à la dérive, et qui causa cinq pertes de vie, n'aurait pas eu lieu. Tel est le verdict rendu hier soir par un jury du coroner à la suite d'une enquête sur la mort d'une des victimes.

RECLAMATION

Par l'intermédiaire de Mtre Fernand Choquette, C. R., M. Charles-Auguste Auclerc a pris une action de $929. contre le Quebec Railway à la suite d'un accident survenu à l'intersection de la rue Dorchester et du Pont Drouin. M. Auclerc allègue qu'il était dans une automobile quand un tramway dérailla à cet endroit. Le charriot d'arrière quitta la voie et frappa l'automobile dans laquelle se trouvait le demandeur. Mtre Choquette allègue que son client souffre depuis lors d'une hernie musculaire et réclame des dommages.

MORT DE MADAME EDOUARD GIRARD

Dernièrement à St-Tite des Caps est décédée Madame Edouard Girard à l'âge de 92 ans. Mme Girard laisse plusieurs enfants, le R. P. Prime Girard, O. M. I., le docteur Albert Girard, de Québec, M. Alphonse Girard, de St-Tite des Caps, M. Alexandre Girard, de St-Casimir, M. Edouard Girard, de Lauzon, Mme Napoléon Boucher, de Drummondville, Mme Crépault, de La Sarre, Abitibi, et Mme Lucien Cinq-Mars, de Montréal. La défunte laisse en plus de nombreux parents, avantageusement connus. Les funérailles ont eu lieu hier dans l'église paroissiale de St-Tite des Caps. Le Soleil offre ses condoléances à la famille.

UN BEAU SUCCES

Cinq garde-malades de l'hôpital de l'Enfant-Jésus viennent de subir avec succès les examens de fin d'année à l'Université Laval. Ce sont Mlles Marguerite Barbeau, première, avec grande distinction, et Germaine Fournier, seconde, avec grande distinction. Mlles Aline Vézina, Berthe Hébert et L. Couet ont subi leurs examens avec "Distinction". Mlle Fournier s'est classée première en pédiatrie pour les hôpitaux de Québec et de Trois-Rivières.

Sur l'eau et dans le port

(Suite de la dernière page)

parti pour Montréal à cinq heures ce matin. Il avait à son bord, en plus d'une forte cargaison générale, des animaux de race, importés par les éleveurs canadiens dans le but d'améliorer leurs troupeaux.

LE "LISTO"

Le "Listo" est arrivé à Québec ce matin. Il a à son bord une cargaison générale. Il doit se rendre aussi à Montréal.

PAQUEBOTS EN FIN DE SEMAINE

Voici la liste des paquebots attendus en fin de semaine: Le Duchess of Atholl, du C. P. R.; le Montcalm, du C. P. R.; le Lady Somers, C. N. S.; l'Athenia, de la Cunard White Star.

LE BERNIER

Le Bernier est parti dimanche soir. Hier matin, il était à Baie Comeau. Son travail est quelque peu identique à celui du Saurel.

BOUEES REMISES EN PLACE

Quelques bouées se sont détachées ces jours derniers. La 74B, dans le chenal de Saint-Thomas a été remplacée hier matin par le Druid, qui a repêché celle qui avait été endommagée. Une autre, la 34Q, de Ste-Croix de Lotbinière est disparue. Le Druid en a replacé une autre au même endroit. Des rapports parvenus hier soir, disent qu'elle est allée s'échouer sur le rivage. Ce sont des accidents qui arrivent ordinairement au printemps, à la suite des premières hautes marées.

LE SAUREL EST PARTI CE MATIN

Le Saurel, sous la direction du Capitaine Mercier, est parti ce matin ayant à son bord des inspecteurs de phares, entre autres M. Moffat, du département de la Marine de Québec. Il effectue une tournée d'inspection et de ravitaillement. Ce voyage devrait durer trois semaines environ.

LES GOELETTES

S.S. Maurice M. prendra marchandises aujourd'hui au Hangar 21 pour la Côte Nord de Ste-Anne-des-Monts jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à Bonaventure. Départ jeudi soir, tél. : Bureau 2-2857. — Art. Vaillancourt, agent.

S.S. New-Northland prendra marchandises aujourd'hui jusqu'à midi pour la Côte Nord de Baie Comeau jusqu'à Natashquan et Terre-Neuve. Départ ce soir, tél. : 2-2041 et 2-5231. — J-M. Dumont, agent

Capitaine Frs Lavoie, Baie St-Paul, goélette Stanley L., marchandises mardi, départ ce soir, quai Renaud 5.

Capitaine F. Hovington, Tadoussac, Escoumains, Bergeronnes, goélette Harline T., marchandises mardi, départ ce soir, quai Renaud 4.

Capitaine O. Dallaire, Tadoussac, Sacré-Coeur, Baie Ste-Catherine, goélette Victoire, marchandises mardi, départ à midi, quai Renaud 4.

Capitaine Tho. Degagné, Isle-aux-Coudres, goélette C. H. Marchand, marchandises mardi, départ ce soir, quai Renaud 3.

Capitaines Pelletier et F., St-Roch des Aulnaies, Rivière-Ouelle, goélette Francheville, marchandises mardi, départ mercredi, quai Renaud 1.

Capitaine N. Mailloux, Baie St-Paul, goélette Cap aux Rets, marchandises mardi, départ jeudi, quai Renaud 1.

Capitaine Chs Simard, Grande-Baie, Port-Alfred, Bagotville, goélette St-Paul, marchandises mardi, départ ce soir, quai Renaud 1.

Capitaine N. Blanchette, Cap St-Ignace et Grosse-Isle, goélette Tadoussac B., marchandises mardi, départ ce soir, quai Renaud 1.

Capitaine Art. Tremblay, Rimouski, Matane, Ste-Flavie, goélette Ste-Anne T. R., marchandises mardi, départ mercredi, Hangar Verreault.

PAS PRET

Capitaine G. Bouillon, pour Rimouski, Luceville, Price et Métis.

Capitaine F. Simard, Rimouski, Matane, Ste-Flavie et Ste-Anne-des-Monts.

Capitaine Geo. Gagnon, pour Malbaie, Pointe-à-Pic, St-Fidèle.

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 18 mai 1937

QUEBEC. — Montant 8.05 a.m. Clairnross 37 est, dû 11 a.m. 8.30 a. Kyno 60 est dû 2 p.m.

ST-JEAN, 14 — Descendant 2.35 a. Barge, 3.15 a. Carperby, 4.20 a. Rigel, 4.20 a. Frontenac, 4.25 a. Fairlake, 4.35 a. H. H. Rogers; 6.10 a. Domby, 6.15 a. Donnacona, 2.

CAP SAUMON, 82 — Pluvieux, nord est. Montant 12.30 a. et 2 a. Vapeurs. 5 a.m. Helle Isle, 6 a. Vapeur. 8 a. Lagaholm. Descendant 8 a. Penetang.

PORT ALFRED, 153 — Gard parti hier 5 p.m., pour Montréal.

PTE AU PERE, 158 — Nuageux, sud est. Montant 2.20 a. Saganada, 5 a.m. Greig. 4 a. Lurigethan, 5.30 a. Sirikishna. Hier 5 p. Manchester Spinner, 4 p. Chicoutimi, montant aujourd'hui 6 a.m. Gaspésia. Descendant 6 a. Topdalsfjord Stonepool parti descendant 6 a.m. Hier 6 p. Beacon.

RIMOUSKI, 155 — Fleurus parti descendant 8 a.m.

MATANE, 202 — Clair, sud. Pucelle d'Orléans parti 7.30 a.m. V. J. arrivé hier 4 p.m.

RIV. A LA MARTRE — Nuageux, fort est. Montant 3 a. Vapeur, 5 a. Barge 7.30 a.m. Albert L. Ellsjorts.

Cape Magdalen, 299. — Nuageux. est. Montant 6 a. Vapeur. Descendant 6 a.m. supposé Bulkarier.

PTE RENOMMEE, 330 — Pluvieux est. Montant 1 a. Vapeur. Hier 7.30 p.m. Brrokwood, 3 p. Coulmore, SE. Descendant hier 7 p. Marathon, 8 p. Lord Strathcona.

CAU DES ROSIERS, 354. — Brumeux, fort est. Cape Gaspé arriv à la Rivière aux Renards hier 3 p.m.

BERSIMIS, 170 — Nuageux, fort est Lewis L. au quai.

FRANQUELIN, 200 — New York News, arrivé hier 7 a.m.

HAVRE ST-PIERRE. — Descendant hier 8 p.m. Sable I.

MONTREAL A QUEBEC

LONGUE POINTE, 134 — Nuageux, nord est. Montant 7.20 a. L. M. Bouchard, 6.20 Eaglescliffe Hall, 8.15 a. Portwell, 8.20, Manchester Regiment, 5.50 a. Sioux. Descendant 5:50 a.m. New Northland.

CAP ST-MICHEL, 125 — Pluvieux, nord est. Montant 8.05 a. Reginald C. 7.50 a. St-Etienne. Descendant 8.05 a. Goélette, St-Jude et Legere.

SOREL, 100.—Nuageux, nord est. Albert C. Fields arrivé montant 12.20 a.m. J.-Anna passé 5.40 a. J. H. Price passé 5.55 a. News Carrier 1.10 a.m. Rutenfjold parti descendants 7.35 a.m. City of Khios passé 8.15 a.m. Bonsecours & Tow parti 7.15 a.m., Peter B., & Tow 7.40 a.m.

TROIS-RIVIERES, 65 — Nuageux, nord est. El Grillo, passé montant 5.50 a.m. Winnipeg 4.45 a. Bairesk 7.10 a. Rose-Helène 8.45 a. Zenon C parti descendant 7.30 a. C.G.S. Vercheres passé 8.40 a.m.

PTE CITROUILLE, 55 — Nuageux, nord est. Montant 5.55 a. Sinfonia. Descendant 8.15 a. Askeladden.

ST-NICHOLAS, 12 — Nuageux, est. Montant 6.30 a. Sulatria.

QUEBEC. — Nuageux, nord est. Lisa, arrivé montant 3.10 a.m. Saguenay arrivé descendant 7.05 a. Coal barge 6 parti descendant 8.15 a.m. Manchester Regiment parti montant hier 6.45 p.m. Sulairia arrivé hier 11.35 p.m. reparti 5 a.m. Topdalsfjord parti hier 3 p.m.

DERNIERE HEURE

QUEBEC. — 9 a.m. Lagaroim 70 est. dû 2 p.m.

ST-JEAN 14 — C. G. S. Detector parti montant 8.45 a. Montant 9.15 a. Manchester Spinner Desc. 7.25 a.m. Cap Chat.

PTE RENOMMEE 330 — Montant 9 p. Sarnolite. 9 a.m. Kirsten Maersk 140 SE.

PTE DES MONTS, 230 — Nuageux, fort est. Desc. 3 a.m. Jean Brillant.

Poisson! Poisson!

Haddock frais, lb. 08
Filet frais, 2 lbs pour. . .25
Allose fraiche 10
Saumon, flétan frais . . .20
Eperlan frais, lb. 05
Homard ½s. la boite. . .29
Sardine Brunswick, 6 boites pour. 27
Huitres, grande boite. . .35
Clams, 2 btes pour. . . .25
Saumon Rose, 3 btes pr.. .25
Oeufs frais A méd. 3 doz. .69

ARTHUR THIVIERGE
EPICIER - BOUCHER
30, RUE HERMINE
(Coin de Mazenod)
Tél.: 8194-8195 Viande 3-4542
LIVRAISON DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

RELIGIEUSE DECEDEE

Trois Congrégations religieuses viennent d'être plongées dans le deuil. On annonce en effet la mort de la R. Mère Marie de St-Emery (Liliane Dechêne), des Soeurs Franciscaines de Marie ; de la R. Mère Marie-de-l'Enfant-Jésus (Adrienne Lizotte), des Soeurs de la Charité de Québec; et de la R. Mère St-Stanislas de Kostka (Anne-Marie-Laure Hudon), des Religieuses Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur. La disparition de ces trois religieuses cause des vides profonds dans les congrégations auxquelles elles étaient attachées. Le "Soleil" prie ces trois Congrégations religieuses et les familles en deuil d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

AU SEMINAIRE

La retraite préparatoire aux vacances commencera le 31 mai au Séminaire de Québec. Les élèves seront divisés en trois groupes pour ces exercices qui dureront un jour pour chaque groupe. Le 31, les élèves des classes de Sixième et de Septième seront en retraite. Le 1er juin, ce sera le tour des élèves des classes de Troisième, de Quatrième et de Cinquième, et le 2 juin, ces exercices se clôtureront par les classes de Seconde, de Rhétorique et de Philosophie.

DECEDEE

St-Honoré, Qué., 18.— (P. C.)— Madame Henri Côté, épouse du maire de St-Honoré, comté de Chicoutimi, est décédée ici. La défunte laisse derrière elle son mari, cinq filles et sept fils.

Le meurtre de madame H. Brosseau

(Suite de la page 3)

ils sont partis à 7 heures moins le quart.

On ne revit Choquette que vers les minuit et 30 le lundi, alors qu'il pria un garagiste du nom de Lapointe de lui faire venir un taxi pour se rendre à Marieville. Lapointe appela Hubert Guertin qui offrit de faire le trajet moyennant $6.50. Herménégilde Lameureux les accompagna durant le voyage et l'on atteignit Marieville vers les deux heures et trente seulement. Choquette ne fut revu que le lundi soir, alors qu'il loua une chambre à Longueuil. Cleria Dulude, un autre témoin, révéla que madame Brosseau avait l'intention de vendre sa ferme. Léo-Paul Saurion qui a découvert le cadavre témoigna ensuite. On croit que le procès que préside l'hon. juge Wilfrid Lazure se terminera aujourd'hui.

VENTE A L'ENCHERE

Re : Succession feu Dame Edouard Bélanger

Samedi, le vingt-deux mai courant, à dix heures de l'avant-midi, sera vendu, au plus haut enchérisseur, au bureau du notaire soussigné, l'immeuble dépendant de la succession de feue Dame Edouard Bélanger et situé au coin nord-est des rues de l'Eglise et du Roi, en la cité de Québec

Pour toutes autres conditions, s'adresser au bureau du soussigné

PAUL GRENIER, N.P.,
325, Blvd. Charest,
Québec, P.Q.
Tél.: 3-1531.

VENTE A L'ENCAN
DEMAIN, MERCREDI
à 1 heure 30
A NOS SALLES, 12 ST-JOSEPH
LES ENCHERES MARCEAU ENR.

VENTE A L'ENCAN
DE RARES ANTIQUITES
A LA SALLE CAMBRAI, 40 rue D'YOUVILLE
BATISSE DES VETERANS
Jeudi, Vendredi et Samedi les 20, 21 et 22 Mai
A 2 HRS CHAQUE JOUR et à 7 HRS 30 SAMEDI SOIR
GROUPEMENT DES PLUS RICHES ANTIQUITES
Environ 500 articles, tels que : argenteries solides et sheffield, belle porcelaine décorée à la main. Anciennes verreries taillées, miroir, peintures et gravures de grande valeur.
Riches meubles princiers tels que : Bahuts, Horloges grand-père en acajou solide, Fauteuils, guéridons, boites musicales, Tables à ouvrage, piédestal, lits, tables à diner, chaises, secrétaires en marqueterie, etc., etc.
LA SALLE CAMBRAI SERA OUVERTE AU PUBLIC POUR LA VISITE, MARDI et MERCREDI, LES 18 et 19 MAI à 2 HRS ET TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES.
250 bons sieges seront à la disposition du public sans aucune charge.
DEMANDEZ LE CATALOGUE Téls : 2-1278 et 2-1279
LES ENCHERES MARCEAU ENRG.
12 rue ST-JOSEPH

AUX HAUTES ETUDES

A l'Assemblée générale spéciale tenue samedi soir dernier, les membres de l'Association des Licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal ont élu les membres du Conseil suivants: président, M. François Vézina, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; M. J.-E. Maheu, C. A., expert-comptable; M. Romain Bédard, C.A., expert-comptable à l'Impôt sur le Revenu; M. Roland Philie, gérant-général de la maison David & Frères, Limitée; et M. Jean Nolin, conseil en publicité.

Immédiatement après cette assemblée, le nouveau Conseil s'est réuni pour nommer son exécutif. Celui-ci est ainsi composé: président, M. François Vézina; 1er vice-président, M. G.-E. Robillard, comptable en chef de la Commission des Liqueurs; 2e vice-président, M. Paul-Henri Guimont, représentant de la firme Hansan Bros, à Québec; secrétaire-général, M. Jean Nolin; trésorier, M. Romain Bédard; et conseillers, MM. J.-E. Maheu et Roland Philie.

M. Beaubien promet une augmentation de gages

UN HONNEUR

Mme J.-L. BEAULIEU vient d'être désignée par Son Eminence le cardinal Villeneuve pour remplir la charge de présidente diocésaine de la Ligue Catholique Féminine. Cette ligue est sous le contrôle immédiat du diocèse de Québec.

Aux instituteurs de Québec, le président de la Commission Scolaire déclare que leurs salaires seront augmentés à partir de septembre — La sortie des classes.

Les instituteurs de Québec, employés de la Commission scolaire catholique, jouiront d'une augmentation de salaire à partir de septembre 1937, d'après la promesse faite hier par M. J.-E. Beaubien, président des commissaires, à une délégation de professeurs dirigée par M. T.-H. Lessard. Au cours de la réunion, les membres de la Commission, ont fixé au 19 juin la sortie des classes.

Cette réunion était sous la présidence de M. J.-E. Beaubien et les commissaires suivants y assistaient: M. Eugène Huot, secrétaire-trésorier de la Commission, le Rév. Père Gallahy, curé de la paroisse St-Patrice, l'abbé Adélard Gagnon, curé de Jacques-Cartier, l'abbé Cyrille Deslauriers, curé de Notre-Dame du Chemin, l'abbé Henri Laberge, visiteur des écoles, MM. François Leclerc et J.-E. Chapleau, C.R.

Après que le secrétaire eut fait lecture du procès verbal de la dernière assemblée, les commissaires ont reçu une délégation des instituteurs catholiques de Québec, présidée par M T.-H. Lessard, président du Cercle d'études des instituteurs catholiques de Québec. Cette délégation était venue réitérer la demande, déjà faite à la Commission, d'accorder l'augmentation statutaire des salaires des instituteurs et des institutrices.

Le Cercle Marie Rollet était représenté par sa présidente, Mlle Cécile Rouleau, et par ses secrétaires, Mme G. Lemieux et Mlle M. Laroche; les délégués ont appuyé les demandes des instituteurs.

Le président de la délégation déclara que les professeurs demandaient l'augmentation pour ceux dont les salaires ne sont pas au maximum et qu'ils désiraient ce qui leur était dû : l'établissement statutaire aboli en 1933-34. M. Roland Nadeau, délégué, se leva ensuite et dit qu'à Québec la situation des instituteurs est anormale. Depuis 1934, dit-il, nos salaires sont stationnaires, tandis que ceux qui sont entrés dans l'enseignement quelques années avant nous, jouissent d'une augmentation annuelle. Ceci est injuste, quand on considère qu'après un certain nombre d'années, nous ne toucherons qu'une maigre pension, alors que ceux qui se seront rendus au maximum jouiront d'une pension qui leur permettra de vivre aisément. M. Nadeau cite ensuite, comme exemple, les écoles anglaises ou, continue-t-il, les professeurs reçoivent un très bon salaire.

En réponse à la délégation, le président Beaubien expliqua qu'il serait agréable à la Commission d'accorder aux instituteurs, la demande d'augmentation mais les finances de la Commission ne permettaient pas cette dépense actuellement. Nous sommes dans une mauvaise situation, dit-il ; d'un côté, les professeurs nous demandent l'augmentation à laquelle ils ont droit, et de l'autre, les payeurs de taxes, désirent que nous fassions la plus grande économie possible. Le président expliqua ensuite aux délégués, que le budget de la Commission était déficitaire à cause d'une diminution de $4000, sur l'allocation annuelle accordée par la ville, et à une coupure de plusieurs milliers de piastres sur le montant voté par le Département de l'Instruction Public de la province. Nous avons dû retrancher de notre budget, qui était déjà faible, un montant de $62,000, afin de le boucler et cela, malgré la nouvelle taxe imposée par le conseil de ville de Québec. On a dû retrancher $500, sur les dépenses du président, plusieurs mille piastres sur le chauffage des écoles ; et nous avons été forcés de réduire le personnel. En terminant, M. Beaubien promit aux instituteurs que la Commission Scolaire leur accorderait une augmentation, à partir du mois de septembre prochain. Après avoir remercié le président de la promesse faite, les délégués quittèrent la salle, confiants et assurés.

Après avoir approuvé la liste des comptes de la Commission, les commissaires étudièrent la date de la fermeture des classes, qui fut fixée au 19 juin prochain, à cause de la préparation du prochain congrès de la langue française. On en vint ensuite à l'étude de la question des prix accordés, chaque année, par la Commission, aux élèves des diverses écoles de la Commission. il fut alors décidé qu'on accorderait $3 en prix, à chacune des 700 classes des écoles qui sont sous le contrôle de la Commission et que les sommes seraient versées aux autorités de ces institutions, qui achèteraient elles-mêmes les prix et verraient aussi à leur distribution. Le président a fait savoir qu'il donnerait en prix, le surplus de $400 sur le montant accordé, par la Commission, pour ses dépenses.

A la demande des écoles de la ville, les commissaires ont permis la vente, dans les écoles de la Commission, des boutons-souvenirs du congrès de la langue française. Au cours de la réunion, on fit lecture d'une lettre, des frères du Sacré-Coeur de l'école de St-Fidèle, par laquelle ils demandaient à la Commission que la dite école soit reconnue comme Ecole supérieure. Cette demande fut accordée à l'unanimité. Les commissaires fixèrent ensuite à $400,000, le crédit de banque nécessaires à la Commission.

A la fin de la séance, le président Beaubien fit lecture d'un article de l'Evénement dans lequel certains échevins se plaignent de l'administration de la Commission et invita les représentants du peuple à venir discuter avec les membres de la Commission et à faire valoir leurs griefs.

CHANGEMENTS AU SEIN DE L'UNO HIER

Des officiers de cette organisation démissionnent ; d'autres sont exclus des rangs de leur groupe, et des révélations sont faites sur la disposition des fonds de l'Union Nationale Ouvrière.

Les membres de l'Union Nationale Ouvrière ont tenu hier soir une importante assemblée au cours de laquelle plusieurs changements ont été effectués au sein même de cet organisme. On a décidé finalement de remettre à la semaine prochaine l'élection des nouveaux directeurs de l'U.N.O. après que les membres eurent démissionné et que d'autres eurent été exclus des rangs de ce groupement ouvrier. L'assemblée d'hier a été présidée par M. Adélard Dion, qui a été élu à la direction des affaires de l'U.N.O. lundi dernier, et elle a débuté par une discussion animée au cours de laquelle il s'agissait de savoir les noms des officiers qui ont reçu, l'un $52 et l'autre $17 de la caisse des secours.

Les membres de l'U.N.O. ont ensuite accepté sur division les démissions suivantes : MM. Charles-Roland Cantin, gérant de la Coopérative, J.-L. LaPerrière, trésorier, et Almanzor Morin, directeur. Ils ont aussi forcé MM. Georges Langlais, directeur, W. Bouchard, 1er vice-président, et W. Tremblay, directeur, à résigner leurs fonctions. Le cas de M. W. Fecteau, 2e vice-président, est resté sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Quant à M. J.-P.-L. Dorion, le secrétaire-archiviste, loin d'accepter sa démission, les membres lui ont demandé de la garder et l'ont nommé gérant temporaire de la Coopérative ouvrière. M. Dorion a toutefois accepté cette dernière charge après que deux clauses des règlements qui régissent ce magasin aient été enlevées, celle qui a rapport à la garantie de $1,000 qu'il doit fournir sous forme de police d'assurance, et celle qui limite aux seuls membres le droit d'achat.

M. J.-T. Lavallée, ancien président a aussi prononcé un long discours.

ASSEMBLEES SYNDICALES

Jonquière, 18. (D.N.C.). — Nous publions la liste des assemblées syndicales qui seront tenues au Secrétariat des Syndicats Catholiques de Jonquière du 19 au 27 mai inclusivement.

Mercredi, le 19 mai, Assemblée des Manoeuvres.

Jeudi, le 20 mai, Assemblée des ouvriers de la pulpe et du papier du moulin de Jonquière.

Vendredi, le 21 mai, Assemblée du Syndicat Interprofessionnel Féminin.

Vendredi, le 21 mai, Assemblée du Syndicat de l'Aluminium à Arvida.

Lundi le 24 mai, Assemblée des peintres.

Mardi, le 25 mai, Assemblée du Conseil Central.

Mercredi, le 26 mai, Assemblée des commis et comptables de Jonquière et de Kénogami.

Jeudi, le 27 mai, Assemblée du Syndicat de la Pulpe et du Papier du moulin de Kénogami, quatrième section.

POUR UN BURIN

Ce jeune homme qui avait causé du dégât au collège de Lauson en lançant un burin a été condamné à trois jours de prison par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix.

LE CONSEIL DU BARREAU S'EST REUNI

Les examinateurs du Barreau sont Mes J.-A. Gagné, C.R., F. Choquette, C.R., et R. de Blois, C.R. — Choix des délégués au conseil général — Dîner chez Kerhulu — L'hon. Maurice Duplessis, C.R., présent.

Le nouveau bâtonnier du Barreau de Québec, l'honorable Onésime Gagnon, C.R., C.P., présidait hier soir la première réunion du nouveau conseil du Barreau de Québec. Le conseil se trouvait au grand complet.

C'est au cours de cette réunion que les membres du conseil ont fait le choix de leurs délégués au conseil du Barreau de la province, qu'ils ont nommé les examinateurs et choisi les membres du comité de la bibliothèque. Avant cette assemblée, les officiers du conseil du Barreau ont été les invités de Mtre Achille Jolicoeur, C.R., à un dîner au restaurant Kerhulu. L'honorable M. Duplessis était présent.

Les délégués au Barreau de la province seront l'honorable M. Onésime Gagnon, C.R., le nouveau bâtonnier, ministre des Mines et des Pêcheries de la province; l'honorable sénateur Lucien Moraud, C.R., M. J.-Achille Jolicoeur, C.R., et M. Jean-Paul Galipeault, avocat, président du Jeune Barreau.

Les examinateurs seront M. J.-Arthur Gagné, C.R., et M. Fernand Choquette, C.R., tous deux professeurs à l'Université Laval, ainsi que M. Rodolphe DeBlois, C.R.

Le comité de la bibliothèque se compose de M. J.-P.-A. Gravel, C. R., M. Richard Alleyn, C.R., M. Frédéric Dorion, C.R., M. Jacques Dumoulin, C.R., M. L.-P. Pigeon, et M. Paul LeBel.

Au dîner qui a précédé cette réunion, au restaurant Kerhulu, on remarquait, outre M. Achille Jolicoeur, l'honorable M. Maurice Duplessis, l'honorable M. Onésime Gagnon, l'honorable sénateur Lucien Moraud, M. Ephraïm Bédard, M. Louis St-Laurent, M. J.-P.-A. Gravel, M. Frédéric Dorion, M. Wellie Morin, M. Jean-Paul Galipeault, président du Jeune Barreau, M. J.-P. Lessard, secrétaire-trésorier. MM. Alfred Savard, syndic, et J.-A. Nadeau avaient été invités, mais à cause de devoirs professionnels, ils n'ont pu assister à cette réunion, au cours de laquelle on a discuté intimement des intérêts du Barreau.

LES PRECEPTES DU COMMUNISME ET LE R. P. MARTIN

Le R. P. Martin, curé de la paroisse St-Dominique, a donné hier soir à l'Ecole Normale Laval, une conférence sur la doctrine marxiste, sous les auspices du comité d'études des instituteurs catholiques. Le P. Martin a dénoncé le communisme à la lumière de l'encyclique "Divini Redemptoris".

"Contre le radicalisme anarchique du communisme et contre les erreurs du libéralisme économique, l'Eglise dresse une doctrine sociale bienfaisante qui est appelée à sauver le monde", dit le conférencier. Cette doctrine se base sur les enseignements du Christ qui n'a pas dit: "Allez et détruisez", mais bien: "Allez et bâtissez; enseignez l'amour et non la haine".

"La doctrine sociale des Papes s'appuie sur la justice et l'équité. Contre le terrorisme nous dressons la charité; au lieu de prêcher l'anarchie, nous faisons appel aux forces de l'ordre.

"Le communisme est une vieille utopie; mais ce qui n'était qu'un rêve pour Platon devint, sous l'influence malheureuse de Marx, une réalité brutale avec Lénine. De tout temps, les Papes ont condamné cette doctrine subversive. Léon XIII l'a dénoncée et Pie XI a dit "qu'elle était radicalement contraire au droit naturel". En effet, le communisme, qui philosophiquement admet le transformisme et proclame la primauté de la matière, qui, socialement, prêche la lutte des classes, nie le droit de propriété et n'admet pas le concept familial, — ne peut pas ne pas être malfaisant et pernicieux".

En terminant, le Père Martin déclare que le succès du communisme est fait de la faillite du libéralisme économique et qu'il est temps qu'on oppose à ces deux doctrines une formule de vie intégralement chrétienne et qui convienne à notre condition humaine.

Présenté par M. André Marquis, le Rév. Père Martin, O.P., fut remercié par M. Marcel Rouleau.

ECHO D'UN ACCIDENT

Des occupants de l'automobile qui a frappé un poteau sur la route nationale à Champigny, dimanche dernier, nous précisent les détails de cet accident d'automobile qu'on avait attribué à la vitesse. Ils nous expliquent que cet accident est dû plutôt à la rencontre d'une autre automobile qu'il fallut éviter et c'est pour empêcher une collision que l'auto qui a frappé un poteau s'est ainsi trouvée hors de la route.

Des agents de la circulation ont d'ailleurs accouru rapidement sur les lieux et purent se rendre compte des circonstances de cet accident.

COUR SUPERIEURE

Mes Antoine Rivard, C.R., et Albert Pelletier ont commencé de plaider hier en Cour Supérieure, la cause de Bronsart vs Marcotte. Il s'agit d'une réclamation instituée en vertu d'un contrat. Le montant de $189 est en jeu. L'honorable juge en chef Albert Sévigny, C. P., entend cette affaire.

LE 12 MAI A CHICOUTIMI

photographies ci-dessus ont été prises à l'occasion des fêtes qui ont marqué à Chicoutimi le couronnement des souverains britanniques. On voit, de haut en bas, la fanfare du séminaire local au kiosque érigé au parc Jacques-Cartier ; les dignitaires, M. J.-E.-A. DUBUC, M. P., le curé J. TREMBLAY, le maire Dr H. DUHAIME, le major JULES LANDRY. A l'arrière, les cadets de l'Académie Commerciale. En bas, on voit le Régiment des Francs Tireurs du Saguenay.

Le bill de Québec est adopté par le Conseil

Le Conseil Législatif a passé ce projet de loi en troisième lecture hier avec trois amendements — On réduit la taxe des magasins à chaîne.

Le bill de Québec a été adopté en troisième lecture hier au Conseil législatif avec trois amendements importants concernant la vérification des livres de la cité, la taxe sur les magasins à chaîne et la pension à M. Eugène Leclerc, ancien prévôt des incendies de la cité de Québec.

La ville de Montréal pourra taxer le revenu de ceux qui demeurent en dehors de la métropole mais qui y possèdent des bureaux, y travaillent ou font des affaires, en général. L'honorable John-Hall Kelly a fait une forte opposition à cette partie du bill de Montréal. Les membres de la Chambre Haute n'en ont pas moins adopté le bill en troisième lecture.

On a adopté le bill de Québec avec 3 amendements qui ont été étudiés en comité plénier. Par le premier on permet au trésorier, M. Barry, de continuer la vérification des livres de la cité ; le second diminue de $1,000 à $500 la taxe que la ville pouvait imposer aux magasins à chaîne dont les bureaux-chefs sont en dehors de la ville ; le troisième, qui a été présenté par l'honorable M. Laferté, dit que la cité pourra accorder à M. Eugène Leclerc, ancien prévôt des incendies, un traitement de $2,000 dont les deux tiers seront fournis par les compagnies d'assurance, celles-ci, dit M. Laferté, n'ayant pas d'objection.

Au sujet de la taxe sur les magasins à chaînes on a fait valoir qu'il serait injuste de se servir d'un moyen de taxation pour fermer ces magasins.

Le Conseil a adopté en outre, en 3e lecture les bills suivants :

Le bill des optométristes ;

Le bill du chemin de fer de Chibougamau ;

Le bill de la Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Les bills suivants qui apparaissaient sur l'ordre du jour, ont été votés en troisième lecture sans discussion :

Loi favorisant les progrès de la colonisation et le maintien des cultivateurs sur la terre ;

Loi modifiant la loi des tribunaux judiciaires relativement à la Cour supérieure siégeant dans le district de Rimouski ;

Loi relative à l'expédition du bois à l'étranger ;

Loi concernant le Synode de l'Eglise Presbytérienne du Canada ;

Loi modifiant la charte de la cité de Lachine ;

Loi constituant en corporation la ville de Baie Comeau.

Le Conseil s'est ajourné à cet après-midi.

SUR L'EAU ET DANS LE PORT

Le nouveau capitaine du Montcalm — Détail sur le Mercator — Le Sularia — Le Liston — Le Saurel est parti ce matin — Bouées remises en place — Le Bernier — Paquebots en fin de semaine — Les goélettes — Signaux.

NOUVEAU COMMANDANT DU "MONTCALM"

Le capitaine H. J. Ferguson, D. S. C., ancien commandant du frêteur "Beaverdale", vient d'être nommé commandant du luxueux paquebot de la Canadian Pacific, le "Montcalm". Bien que ce soit là le premier service de passagers dirigé par ce capitaine, le nouveau titulaire n'en est pas moins fort renommé parmi les marins de la Grande-Bretagne.

Parmi les faits importants qui ont illustré sa carrière, il importe de mentionner qu'il est l'inventeur d'un système que l'on n'a pas encore surpassé, pour opérer la descente à la mer des chaloupes de sauvetage. C'est un fait admis depuis longtemps que bien des désastres maritimes ont été beaucoup plus considérables qu'ils auraient dû l'être normalement, — ce qui n'aurait pas eu lieu, si leur insallation de sauvetage eut mieux fonctionné Les grosses compagnies maritimes, la Cunard,par exemple, a jugé que c'était ce que l'on pouvait installer de mieux sur le "Queen Mary". L'"Empress of Britain" possède aussi le même système.

De plus le capitaine a un merveilleux record de guerre. Il a reçu la médaille des services méritoires. (Distinguished Service Cross) pour avoir coulé le sous-marin allemand C-14, au large d'Aberdeen, au mois de juin 1915.

Il était alors commandant du "H. M. S. Hawk". Ce navire périt quelque temps plus tard, alors qu'il escortait un convoi de vivres. Un sous-marin s'attaqua à ce dernier, et le "Hawk" dût recueillir une partie de l'équipage, entre autres, le capitaine. Mais le vaisseau allemand se porta de nouveau à l'offensive, et dès le début, le "Hawk" fut fatalement touché. Le capitaine Ferguson sauta à la mer au moment où son navire était divisé en deux parties par les projectiles ennemis. Le capitaine du malheureux navire qu'il venait de sauver disparut avec lui, et on n'en a jamais eu de nouvelles depuis.

Ceux qui visiteront le nouveau commandant du "Montcalm", verront probablement dans sa cabine une photographie de l'unité qu'il commandait alors, ainsi qu'un message de félicitations qu'il reçut de l'amiral Jellicoe, qui était le commandant en chef de la Grande Flotte.

DETAILS SUR LE "MERCATOR"

Le "Mercator" est un voilier possédant des moteurs auxiliaires, employé par le gouvernement belge, pour former les officiers de sa marine marchande. On sait que ce pays ne possédant aucune marine de guerre, doit se servir de ce moyen pour enseigner les arts maritimes à ceux qui se destinent à prendre charge de ses frêteur.

Il possède un tonnage de 770 tonnes. Il a à son bord 29 officiers, sous-officiers et matelots, et 31 cadets-élèves. Le navire est sous le commandement du capitaine Van de Sande.

Tous les officiers parlent le français et le flamand. Après les dissensions qui eurent lieu entre les belges de différentes origines, le gouvernement a approuvé une loi rendant le bilinguisme obligatoire pour tout employé du gouvernement. Des gens qui connaissent bien le pays nous ont assuré qu'il n'y avait aucune raison de se montrer sceptique à ce sujet, car la loi est sévèrement appliquée, et dans la pratique, tout le monde s'en trouve bien.

Le "Mercator" sera à Québec du 2 au 5 juin Le consul de Belgique à Québec a déclaré hier soir qu'il s'efforcerait d'obtenir les autorisations nécessaires afin que le public soit admis à le visiter. Quand ces formalités seront réglées, les journaux annonceront les heures que l'on a réservées à cet effet.

LE "SULARIA"

Le "Sularia", de la Cunard-White Star, est arrivé à 11.35 p.m., hier soir, et s'est occupé d'opérer immédiatement le débarquement des marchandises destinées à Québec. Il est

(Suite à la page 17, 6e col.)

SANCTION DE BILLS HIER AU CONSEIL

Sir Mathias Tellier, administrateur de la province en remplacement de Son Excellence le lieutenant gouverneur, a accordé la sanction royale à une fournée de projets de lois.

Au nom de Sa Majesté George VI, l'administrateur de la province, Sir Mathias Tellier, a sanctionné hier les bills suivants en présence de représentants des deux Chambres :

Bill No 29 — "Loi favorisant, par une exemption de taxes, l'amélioration des propriétés".

Bill No 30 — "Loi pour sauvegarder et protéger les meilleurs intérêts de la colonisation".

Bill No 31 — "Loi abrogeant la loi 24 George V, chapitre 85, relativement aux aqueducs municipaux".

Bill No 33 — "Loi déterminant le statut municipal de la corporation du Monastère de Notre-Dame-de-Mistassini".

Bill No 35 — "Loi reconnaissant l'indépendance des institutions religieuses".

Bill No 36 — "Loi relative au contrat intervenu entre l'ancien gouvernement et la Communauté des Srs de Charité de la Providence (24 Geo. V, chap. 4)".

Bill No 37 — "Loi sauvegardant l'autonomie municipale".

Bill No 39 — "Loi modifiant la loi des bourses pour des cours additionnels".

Bill No 41 — "Loi pourvoyant à la protection des chemins de colonisation".

Bill No 43 — "Loi aidant la jeunesse à profiter des carrières nouvelles offertes par le développement de l'industrie minière".

Bill No 45 — "Loi modifiant la loi du secrétariat relativement aux lettres patentes et autres documents".

Bill No 46 — "Loi modifiant la loi des pensions de vieillesse relativement à l'endossement des chèques de pension".

Bill No 51 — "Loi relative à la loi 25-26 George V, chapitre 27".

Bill No 76 — "Loi ratifiant un règlement et des résolutions concernant l'évaluation et la taxation des biens de la Three Rivers Grain and Elevator Company".

Bill No 82 — "Loi modifiant la charte de la cité de Granby".

Bill No 85 — "Loi concernant les syndics de la paroisse de la Sainte-

(Suite à la page 9, 3e col.)

NOUVEAU SERVICE AERIEN VERS LE NORD DU QUEBEC

Montréal, 18. (Spéciale). — Un nouveau service aérien qui permettra aux voyageurs de couvrir en trois heures et demie la distance qui sépare Montréal des champs miniers du nord de la province de Québec, tels que Rouyn, Val d'Or, sera inauguré dimanche prochain par la Dominion Skyways Limited. Les appareils utilisés sur ce circuit feront deux voyages par semaine, et le nouveau service abregera de dix-neuf heures les voyages qu'il fallait entreprendre jusqu'ici exclusivement par chemin de fer. On utilisera sur ce circuit des avions "Custom Waco" munis de radios. Ces appareils quitteront la base de la Fairchild à Longueuil tous les dimanches et jeudis, et les départs des envolées de retour dans le nord seront effectués les mercredis et samedis. Trois heures et demie après leur départ de Montréal, les voyageurs descendront à Val d'Or ou à Rouyn, alors qu'à l'heure actuelle il faut 22½ heures pour parcourir la même distance en chemin de fer. La nouvelle ligne aérienne est destinée à rendre de grands services aux prospecteurs miniers, aux ingénieurs, aux marchands, et à tous ceux que leurs affaires appellent fréquemment dans le nord de Québec. De plus, afin d'assurer la sécurité et le confort des passagers en Montréal et les districts miniers du nord, cinq stations de radio ont été établies, et les appareils tiendront un contact régulier avec la terre ferme. Frank Young, un vétéran des envolées en avion dans le nord de Québec, et qui est au service de la Dominion Skyways depuis plusieurs années, sera chargé de piloter successivement les avions qui feront ce voyage.

NOUVEL EDIFICE DE LA CAISSE D'ECONOMIE

Les directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec accorderont prochainement un important contrat pour la construction d'un immeuble pour loger leur succursale du chemin Ste-Foy. A cette fin, ils ont acquis la propriété de M. Elzéar Lepinay, 67 chemin Ste-Foy, et M. Oscar Beaulé, architecte de Québec, a été chargé de la préparation des plans.

D'après des renseignements sûrs obtenus ce midi, on démolira complètement la maison Lepinay pour la remplacer par un immeuble plus vaste et plus approprié aux opérations bancaires. M. Beaulé a déjà commencé la préparation des plans et il rencontrera cet après-midi les directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame pour discuter avec eux des détails des plans et du contrat de construction en général. C'est l'intention des directeurs de faire de leur nouvelle succursale un immeuble architectural très moderne dans cette partie de la ville où la Caisse d'Economie jouit d'une nombreuse clientèle. Le permis de construction n'a pas encore été demandé au bureau des travaux publics municipaux mais cela ne tardera guère. On veut que les travaux soient faits le plus tôt possible afin que la nouvelle succursale soit ouverte aux affaires au commencement de l'automne prochain.

Un thé pour tous les goûts

THÉ "SALADA"

503F

Plusieurs maires ont été défaits aux urnes

Les élections dans les municipalités régies par le code municipal et qui sont autorisées à consulter les contribuables au mois de mai ont eu lieu hier — Les résultats.

Dans plusieurs municipalités régies par le code municipal, et qui ont obtenu le privilège de tenir leurs élections au mois de mai, les contribuables sont allés aux urnes hier pour procéder au choix de leurs administrateurs municipaux. L'élection d'hier n'a pas manqué d'intérêt dans certains milieux, car si elle a favorisé l'élection par acclamation de plusieurs maires et conseillers, elle a, par contre, marqué la première défaite de plusieurs maires qui étaient depuis longtemps à leur poste. Dans les paroisses de la banlieue de Québec, le scrutin d'hier a de nouveau favorisé le maire J.-A. Blondeau, marchand, et préfet du comté de Québec, qui a été élu maire de Loretteville avec une majorité de treize voix sur son adversaire, M. Alfred Parent, marchand. A Ste-Anne de Beaupré, le maire Raoul Fortier, sortant de charge, a subi sa première défaite aux mains de M. J.-A. Gilbert qui a triomphé d'un champ de deux concurrents. Le nouveau maire de Ste-Anne de Beaupré, M. J.-A. Gilbert, qui est employé du Quebec Power sur le circuit Québec-Montmorency, a obtenu une majorité de 32 voix sur le maire défait, M. Raoul Fortier. L'autre candidat sur les rangs était M. Georges Blouin, gérant du Cyclorama. Voici d'ailleurs le résultat détaillé des élections municipales qui ont eu lieu hier dans nombre de centres régis par le code municipal:—

ST-JOSEPH D'ALMA

M. Wilfrid Gagnon a été réélu par acclamation maire de la municipalité pour un deuxième terme. Au siège No 1, M. Joseph Larouche a été élu par acclamation au rang de conseiller. M. Thomas Potvin a remporté la victoire au siège No 2.

CAP-CHAT (Village)

M. Thomas Côté, ancien député libéral de Gaspé-Nord, a été élu par acclamation maire de Cap-Chat Village avec une majorité de 79 voix. Les conseillers élus sont MM. Louis Landry, élu par acclamation: Félix Landry, et René Ouellet.

CAP-CHAT (Paroisse)

M. Adalbert Roy a été réélu maire de Cap-Chat, paroisse, avec une majorité de 65 voix sur le capitaine J.-B. Gagné. Tous les autres membres du conseil avaient été élus antérieurement par acclamation.

HAVRE SAINT-PIERRE

M. Achille Cormier, ex-inspecteur des pêcheries, a été élu maire avec une majorité de 72 voix sur son adversaire, M. Léonidas Boudreault. Les conseillers élus avec de fortes majorités sont MM. Alexandre Landry; Firmin Cormier, et Johnny Cyr.

LORETTEVILLE

M. J.-A. Blondeau, marchand, préfet du comté de Québec, a été réélu maire de Loretteville par une majorité de 13 voix sur son adversaire, M. Alfred Parent, marchand. C'est la seconde fois que M. Blondeau défait M. Parent. Il y a deux ans, il avait remporté la victoire avec une majorité de 55 voix. Cette année, le résultat du scrutin a été le suivant:

Blondeau	265
Parent	254
Maj. Blondeau	13

Le maire réélu de Loretteville a été porté en triomphe par ses partisans jusqu'à la salle paroissiale, hier soir, où une magnifique démonstration lui a été faite. Plusieurs orateurs ont adressé la parole. M. Blondeau a remercié ses électeurs pour la majorité qu'ils avaient bien voulu lui donner.

Le conseil de Loretteville se trouve formé de M. J.-A. Blondeau, marchand, et de MM. Camille Parent, Charles-Eugène Bégin, Gaudiose Letellier, Jos. Boutet, Raoul Pleau et Léopold Martel, comme échevins.

BOISCHATEL

M. Joseph Trudel, agent d'assurance, agent d'immeuble et directeur de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et Montmorency, a été élu maire de Boischatel par une majorité de 63 voix sur son adversaire, M. Joseph-Raphaël Vézina, cultivateur. M. Trudel succède à M. Arthur Tardif qui s'était retiré de l'arène municipale. Voici le rapport du scrutin:

Trudel	123
Vézina	60
Maj. Trudel	63

A l'échevinage il y avait lutte seulement à un siège. M. François Vézina, employé du Quebec Power, a été élu par une majorité de 21 voix sur son adversaire, M. J.-Emile Vézina, facteur. Les votes de chacun se répartissent comme suit:

Frs Vézina	100
J.-Emile Vézina	79
Maj. F. Vézina	21

MM. Joseph Côté et J.-Alphonse Huot avaient été élus par acclamation lors de la mise en nomination, jeudi dernier.

STE-ANNE DE BEAUPRE (Village)

La municipalité du village de Ste-Anne de Beaupré a été témoin de l'une des luttes municipales les plus contestées. Il y avait trois candidats à la mairie et à chacun des sièges

(Suite à la page 4, 4e col.)

DE RETOUR

M. le docteur BERNARD GRENIER est de retour d'Europe où il a fait un séjour de sept mois avec sa famille. Il a été nommé membre correspondant étranger de la Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Paris. C'est un titre très apprécié en France et au dehors. Nous félicitons notre concitoyen de cet honneur.

INTERESSANT JUGEMENT EN COUR D'APPEL

La loi interdit sous des peines sévères de faire des menaces à des témoins — Cette interdiction n'existe, dit Me F. Choquette, que si des procédures sont en cours.

On n'a pas le droit de faire des menaces, d'offrir des pots-de-vin ni de tenter par d'autres moyens de corruption d'empêcher quelqu'un de témoigner dans une cause ou dans une affaire civile ou criminelle. Tel est le texte de l'article 180 du code criminel. Toutefois, cela prête à interprétation diverses. On se demandait jusqu'à date s'il fallait que les procédures soient enregistrées pour que l'article soient appliquées. La Cour d'Appel par jugement des honorables juges Dorion, Bond, Galipeault, Walsh et Saint-Jacques, ce dernier étant dissident, a décidé que l'article ne s'applique que s'il y a instance. Il ne suffit pas qu'une cause soit en préparation. Il faut qu'un véritable dossier judiciaire ait été placé devant un tribunal. C'est ce que prétendait Me Fernand Choquette, C.R., dans la cause qui nous occupe. Il s'agit de l'affaire d'Ovila Saint-Jean, accusé d'infraction à l'article en question.

La cour a libéré l'accusé. On lui reprochait d'avoir fait des menaces à Etienne Gauthier et Irenée Guérin le 21 décembre 1936, alors que ces deux individus agissaient comme indicateurs (stool pigeons), dans une cause de la commission des liqueurs. On alléguait que l'inculpé avait déclaré aux deux indicateurs qu'il saurait régler cette affaire si certaines personnes étaient appréhendées. A l'enquête préliminaire, l'inculpé fut condamné à $50. d'amende soit $25., sur chacun des chefs. Me Fernand Choquette porta la cause en appel avec le résultat que l'on sait. L'Appelant ne pouvait être condamné en vertu de l'article 180a pour des paroles prononcées alors qu'il n'y avait aucune poursuite, ni procédure pendante contre les soi-disant vendeurs soumit Me Choquette et la Cour maintint cette prétention.

OBSEQUES DE Mme GINGRAS

D'imposantes obsèques ont été faites vendredi dernier, en l'église de N.-D. du Chemin, à Mme Vve J.-M. Gingras, née Edith Michaud, décédée le 11 courant.

Le deuil était conduit par M. Roméo Gingras, C.R., son fils; Marcel Gingras, son petit-fils; M. Edmond Plamondon, son gendre; M. Damase Potvin, son beau-fils; M. Roland Plante, son petit-fils; M. A.-G. Gingras, son beau-frère; M. Ernest Thivierge, son neveu.

A l'église la levée du corps a été faite par M. le curé C. Deslauriers qui a aussi chanté le service, assisté de MM. les abbés L. Dion et Alex. Renaud, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur on remarquait MM. les abbés C. Desrochers et Léo Paquet.

A l'orgue la chorale rendit un beau programme de chant.

A M. Roméo Gingras ainsi qu'à tous les membres de la famille en deuil, "Le Soleil" réitère ses plus vives condoléances.

15 JOURS DE PRISON

Charles Castonguay, restaurateur, âgé de 58 ans, a été condamné à quinze jours de prison par M. le juge Laetare Roy après avoir plaidé coupable à l'accusation de s'être approprié des effets en garantie.